



SCIENCE & MÉDECINE - SUPPLÉMENT

REPORTAGE AU CHU DE ROUEN, AU CHEVET DE GRANDS PRÉMATURÉS

Russie : les revers s'accumulent pour Poutine

► Si le chef du Kremlin assure que la victoire est à portée de main en Ukraine, Moscou est en difficulté : les forces stagnent sur le front et Kiev multiplie les attaques de drones à l'intérieur du territoire russe

► La guerre a de forts impacts sur l'économie du pays. L'inflation accélère, la croissance baisse, des secteurs connaissent des pénuries de main-d'œuvre

► La stratégie de Vladimir Poutine commence à susciter ouvertement des interrogations en Russie



Vladimir Poutine, lors de la cérémonie de la victoire soviétique sur l'Allemagne nazie, à Moscou, le 9 mai.

ALEXANDER NEMENOV/AP

Comment la résistance russe tente de survivre

Depuis l'invasion de l'Ukraine, des « invisibles », journalistes anonymes, avocats ou militants, collectent des informations sur le sort de milliers de prisonniers politiques condamnés à de lourdes peines pour avoir contesté le Kremlin. Premier volet de notre série « Face à un pouvoir répressif »

PAGES 16-17

Diplomatie L'Europe prête à rouvrir un dialogue avec le Kremlin

PAGE 3

Liban la stratégie militaire de Benjamin Nétanyahou contrariée par Donald Trump

LA JOURNÉE de lundi 1^{er} juin risque de laisser des traces pour Benjamin Nétanyahou. Le matin, le premier ministre israélien avait annoncé avoir ordonné une attaque aérienne contre le Hezbollah à Beyrouth, marquant une nouvelle extension de la guerre. Mais, quelques heures plus tard,

alors que l'armée israélienne avait déjà enjoint aux habitants du quartier de la Dahiyé - un bastion de la milice chiite dans la banlieue de la capitale libanaise - de partir, Donald Trump a intimé l'ordre aux Israéliens de ne pas bombarder. Ainsi, comme à Gaza ou pour l'Iran, seul le président

américain parvient à limiter l'usage de la force militaire par l'Etat hébreu. Ce qui agace jusqu'au sein de la coalition gouvernementale de M. Nétanyahou, dont plusieurs membres appellent à passer outre et à frapper le Hezbollah en profondeur.

PAGE 5

Présidentielle Pigasse cherche le rôle qu'il peut jouer à gauche

Le banquier d'affaires multiplie les rendez-vous avec les dirigeants socialistes, écologistes ou communistes. Il affirme être « à disposition » pour 2027

PAGE 7

Agriculture Un projet de loi d'urgence fortement remanié à l'Assemblée

VOULU COMME un texte d'« apaisement », après les mobilisations agricoles de l'hiver, le projet de loi d'urgence agricole, qui devait être adopté mardi 2 juin en première lecture à l'Assemblée nationale, a réveillé les divisions. Des articles sur l'instauration de prix planchers, ou l'interdiction d'impor-

ter des aliments traités avec des pesticides non autorisés en France, ont été votés contre l'avis du gouvernement. La volonté de ce dernier de faciliter les ouvrages de stockage de l'eau pour l'irrigation ou les extensions d'élevage a en revanche été confortée.

PAGE 10

Justice Des peines de prison pour les violences après la victoire du PSG

PAGE 8

Immigration L'UE se dote d'un régime draconien pour expulser les sans-papiers

PAGE 4

Cinéma Dans « La Bataille de Gaulle », le panache de Simon Abkarian

PAGES 18 À 21

VU PAR URBS (FRANCE)

CARTOONING FOR PEACE

LE GOUVERNEMENT A-T-IL ? SOUS-ESTIMÉ LA CANICULE ?

ON AURAIT CALCULÉ QUE CE SERAIT CRAUD EN 2027 SURTOUT



Automobile Antonio Filosa, le patron de Stellantis qui boude l'Europe

Le directeur général, qui a succédé à Carlos Tavares en juin 2025, fait basculer le centre de gravité du constructeur aux Etats-Unis, au regret d'une partie de la famille Peugeot

PAGE 12

M
ÉDITORIAL
CHOOSE FRANCE :
DERRIÈRE LES
INVESTISSEMENTS,
L'ENJEU DE L'ÉNERGIE
PAGE 29

Laurent-Perrier
Cuvée Rosé, choisie par les meilleurs.

Café Royal
London

CHAMPAGNE
Laurent-Perrier
MAISON FAMILIALE INDÉPENDANTE

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

GUERRE EN UKRAINE



Vladimir Poutine, au Palais de l'indépendance, à Astana, au Kazakhstan, le 29 mai. ALEXANDER KAZAKOV/SPUTNIK/KREMLIN VIA AP

Poutine dans la tourmente du conflit en Ukraine

Les revers de l'armée sur le front ukrainien s'ajoutent aux difficultés économiques et nourrissent le mécontentement, alors que la stratégie du chef du Kremlin commence à être questionnée en Russie même

Perte de popularité, économie en berne, enlèvement en Ukraine, recrudescence des attaques ukrainiennes sur le sol russe : les déconvenues s'accumulent pour Vladimir Poutine, plus obnubilé que jamais par sa propre sécurité, comme l'a rappelé sa récente visite à Astana, du 27 au 29 mai. Un véhicule doté d'une tourelle de mitrailleuse ainsi que d'un système mobile de brouillage antidrone figurait dans l'impressionnant cortège présidentiel : 20 voitures, 14 motards, un hélicoptère de surveillance sillonnant la ville préalablement vidée de ses passants. Si le chef du Kremlin n'a jamais badiné sur sa protection, le dispositif spécifique déployé à Astana en dit long sur sa hantise d'être ciblé par un drone ennemi.

Sa crainte est fondée. Ces derniers mois, les drones ukrainiens ont attaqué de façon répétée Moscou et sa région, des entreprises du secteur de la défense, des aérodromes militaires, des grandes raffineries, des installations portuaires dans la Baltique et en mer Noire. Depuis peu – c'est une nouveauté –, Kiev produit et utilise massivement des drones à moyenne portée, jusqu'à 200 kilomètres, indétectables, qui, fabriqués en association avec l'entreprise américaine privée Swift

Beat LLC, commencent à produire leurs effets. C'est ainsi que les autoroutes de la « Nouvelle Russie », qui traversent les territoires occupés par l'armée russe de la Crimée au Donbass et par lesquelles transite la logistique nécessaire au front, sont devenues impraticables, se trouvant désormais sous le feu nourri des drones Hornet, dotés d'intelligence artificielle et reliés à Starlink.

Les autorités d'occupation reconnaissent le problème. Ainsi, le gouvernorat de la région occupée de Kherson a prodigué ses conseils aux automobilistes souhaitant se rendre en Crimée, leur recommandant de rouler de jour, d'être à l'affût des engins volants, ou d'abandonner au besoin leur véhicule en cas de danger. Récemment, les camions-citernes en route vers le front ont été victimes d'attaques systématiques, à en juger par les multiples carcasses calcinées visibles sur des vidéos postées sur les réseaux sociaux ukrainiens. Les conséquences se font déjà sentir. Samedi 30 mai, le gouverneur prorusse de la Crimée annexée, Sergueï Aksionov, a annoncé que l'essence – déjà rationnée sur la presqu'île – sera dorénavant vendue sur tickets de rationnement, une mesure « temporaire » qui devrait être levée « sous trente jours ».

Sur le front, les forces russes stagnent. « Le taux de progression de

« LA RUSSIE N'A PAS LA CAPACITÉ DE GÉRER DURABLEMENT LES TERRITOIRES UKRAINIENS »

VASSILI KACHINE
politiste pro-Kremlin

la Russie est en chute libre pendant son offensive du printemps-été 2026 », constatait, le 18 mai, l'Institut pour l'étude de la guerre, un groupe de réflexion américain, évoquant une avancée moyenne de 2,9 kilomètres carrés par jour au cours des quatre premiers mois de cette année. Vladimir Poutine voit la situation autrement : « Notre position sur le front est telle que la Russie peut parler d'une fin précoce du conflit », a-t-il déclaré à Astana, vendredi 29 mai, lors de sa conférence de presse. De son point de vue, la victoire est à portée de main. « Selon l'étude des données sur le champ de bataille, nos troupes avancent chaque jour dans toutes les directions. » Ce constat est loin d'être partagé, l'enlèvement de l'« opération militaire spéciale » étant de plus en plus décriée sur les réseaux sociaux russes.

Diffusée à la mi-avril, une vidéo commentant l'assaut sans fin de

l'armée russe contre le village de Mala Tokmatchka, dans la région de Zaporijia (sud de l'Ukraine) est devenue un même très populaire en Russie. Avant tout, il s'agit d'une allusion aux mensonges du commandement militaire qui, depuis des mois, annonce la conquête imminente de cette petite localité, alors qu'elle tient toujours. Le nom de Mala Tokmatchka est même apparu sous la plume d'un politiste patenté par le Kremlin, pour rappeler le caractère absurde de la guerre. « Il n'est pas dans notre intérêt de brûler indéfiniment nos ressources à Mala Tokmatchka pour des buts imaginaires », affirme l'analyste Vassili Kachine, dans un article publié le 21 mai sur le site *La Russie dans la politique globale*, la revue porte-voix de la pensée officielle.

Un coup d'Etat craint

De fait, la stratégie et les buts de la guerre commencent à être ouvertement questionnés. « Eliminer le régime antirusse en Ukraine est un objectif irréalisable sans une occupation militaire complète de tout le pays, y compris de la partie occidentale, et ce pendant longtemps. Pour la Russie, c'est techniquement impossible. (...) De même, les espoirs d'annexer davantage de territoires dans le cas d'une hypothétique effondrement de la défense ukrainienne semblent étranges. La Russie n'a pas la capacité de gérer

durablement ces territoires avec leur économie dévastée et leur population extrêmement hostile », poursuit le politiste pro-Kremlin.

Des divisions croissantes au sein de l'appareil d'Etat ont été mises en relief, le 4 mai, par *Important Stories*, la plateforme indépendante de journalisme d'investigation, laquelle a publié un rapport réalisé à partir des renseignements émanant d'un pays européen, non précisé. Selon le rapport, ces divisions viendraient de l'incapacité des services de sécurité à protéger les hauts gradés militaires, trois généraux ayant été assassinés en 2025, à Moscou, par les services ukrainiens. Le rapport stipule aussi que le président russe, plus soupçonneux qu'à l'ordinaire, craint un coup d'Etat.

Il faut dire que l'aura de M. Poutine s'est ternie, sa parole est de moins en moins crue. « Les élites sont mécontentes du manque de renouvellement au sein de l'appareil dirigeant, tandis qu'une bonne partie des classes supérieures civiles est déçue par l'échec des négociations avec Trump et, dans les conversations privées, en tient Poutine pour responsable. Dans le même temps, le camp favorable à la guerre lui reproche de ne pas décréter une nouvelle mobilisation », explique Andreï Pertsev, chercheur invité au centre Carnegie. Une séquence décrite comme « la crise la plus grave de son règne », « une tempête parfaite » aux effets multiples. Selon lui, le vieillissement du chef de l'Etat russe, qui aura 74 ans le 7 octobre, ajoute à l'incertitude.

« Il semble accorder beaucoup d'attention aux procédures esthé-

tiques, ce qui rend paradoxalement les effets du vieillissement encore plus frappants. Dans une large mesure, la façade publique et l'image du système reposent sur la représentation de Vladimir Poutine en homme fort, et aucun autre récit politique n'a été proposé pour la remplacer », déplore-t-il.

Déficit budgétaire

Tatiana Kastouéva-Jean, directrice du centre Russie-Eurasie à l'Institut français des relations internationales, estime elle aussi que Vladimir Poutine fait face actuellement à « une combinaison de défis sans précédent depuis son arrivée au pouvoir ». Selon elle, le président russe est « prisonnier d'une guerre qu'il n'arrive ni à gagner ni à abandonner », laquelle, plus de quatre ans après son déclenchement, « a commencé à éroder le contrat social implicite, stabilité et prévisibilité contre loyauté, alors que les perspectives économiques s'assombrissent ».

Le Kremlin continue de dépenser sans compter pour financer sa guerre, ce qui a d'abord dopé la croissance, puis a fini par freiner tout développement, accélérer l'inflation et provoquer des pénuries de main-d'œuvre dans les secteurs non militaires. Alors que le déficit budgétaire des quatre premiers mois de l'année a déjà dépassé de 55 % les prévisions annuelles, le gouvernement vient de réduire sa prévision de croissance du produit intérieur brut pour 2026, passée de 1,3 % à 0,4 % entre septembre 2025 et aujourd'hui.

Pour autant, un changement de régime n'est pas pour demain. « Il y a une déstabilisation du quotidien des Russes, des mécontentements et sans doute des tensions au sein de la sphère dirigeante mais le pouvoir contrôle ses élites et la population sait s'adapter à des conditions qui s'aggravent. Cette crise aura des effets politiques, mais un basculement radical reste peu probable », tempère la politiste Anna Colin Lebedev. ■

MARIE JÉGO
ET BENJAMIN QUÉNELLE

DES DIVISIONS VIENDRAIENT DE L'INCAPACITÉ DES SERVICES DE SÉCURITÉ À PROTÉGER LES HAUTS GRADÉS MILITAIRES

L'Europe prête à rouvrir un dialogue avec la Russie

Alors que Washington se détourne de l'Ukraine, les Européens veulent défendre leurs intérêts auprès de Moscou

Il faut aller voir Poutine, s'asseoir et discuter entre hommes ! » En lançant, vendredi 29 mai, ce défi à Emmanuel Macron, l'autocrate biélorusse Alexandre Loukachenko, partenaire de toujours de Vladimir Poutine, s'est fait le messager du Kremlin, tout en sachant qu'il prêchait un convaincu. Le président français, qui enrage du sort réservé aux leaders du Vieux Continent, spectateurs passifs et méprisés du conflit en Ukraine, répète depuis des mois à qui veut l'entendre qu'il est temps de reprendre le canal de discussion avec la Russie, jusqu'ici monopolisé par les Etats-Unis.

Longtemps critiqué par ses pairs européens pour avoir étiré, bien après l'invasion de l'Ukraine, le dialogue bilatéral avec le chef du Kremlin, Emmanuel Macron pense que les Européens doivent retrouver une place à la table des négociations, pour l'heure, au point mort. De son côté, la Russie fait mine d'y être favorable. « Mais, à ce jour, Moscou n'a reçu aucune proposition concrète de la part de l'Union européenne [UE] », fait-on remarquer à l'ambassade de Russie à Paris.

Le chef de l'Etat français n'est désormais plus seul à défendre cette ligne, même si, en Europe, parler à Poutine reste compris comme converser avec le diable. Le chef du Kremlin, enfermé dans ses obsessions impériales, n'est pas jugé comme un interlocuteur fiable. De précédentes approches menées auprès de la Russie sont restées lettre morte, à l'image du voyage à Moscou entrepris en février par Emmanuel Bonne, chef de la cellule diplomatique de l'Elysée. Mais l'Europe est consciente qu'il lui faut malgré tout rouvrir un fil de discussion avec Moscou. « Il y a eu un changement dans le positionnement européen », appuie une source proche d'Antonio Costa, le président du Conseil européen.

L'Ukraine elle-même y encourage ses alliés européens, elle qui cherche le moyen d'une désescalade dans cette guerre d'usure. « Avant l'hiver, nous devons trouver une voie diplomatique, nous asseoir et parler », affirmait Volodymyr Zelensky, dans un entretien accordé à la chaîne américaine CBS, le 31 mai, tout en appelant ses alliés à la fermeté. « Cela dépend de la pression qui s'exerce sur Poutine et son pays, qui s'intensifie et nécessite d'adopter plus de sanctions », estimait-il.

« MACRON RÉVERAIT DE CONSACRER LES ONZE DERNIERS MOIS DE SON MANDAT À CRÉER LES CONDITIONS D'UN CESSEZ-LE-FEU »

GRÉGOIRE ROOS
directeur au Chatham House

Selon Kiev, le rythme des pertes russes pourrait finir par imposer une mobilisation forcée de la population, pour la première fois depuis le début de la guerre, en 2022. Cette perspective, couplée au coût économique croissant du conflit, contraint la Russie à réévaluer ses options.

Provocations guerrières

Selon Kiev, le rythme des pertes russes pourrait finir par imposer une mobilisation forcée de la population, pour la première fois depuis le début de la guerre, en 2022. Cette perspective, couplée au coût économique croissant du conflit, contraint la Russie à réévaluer ses options. Sans rien trancher, Moscou envoie depuis plusieurs semaines des signaux contradictoires, multipliant les provocations guerrières, sans parvenir à empêcher des critiques de la guerre en Russie. Le Kremlin a mené un déluge de frappes contre Kiev, en tirant des missiles balistiques, et a envoyé des drones vers les pays baltes puis en Roumanie... Les Européens craignent qu'elle ne finisse par s'engager à tester plus frontalement les défenses de ses voisins, Etats baltes en tête.

Cette escalade russe pousse l'UE à défendre sa propre sécurité, en ouvrant un canal de communication politique, au-delà de celui qui reste en place entre l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et la Russie, et des contacts officiels que les Européens ont renoués avec Moscou en Turquie ces derniers mois. « En ne faisant rien, on provoque la Russie. C'est parce que nous ne réagissons pas à ses attaques "au-



Les dirigeants allemand et français, Friedrich Merz et Emmanuel Macron, après une réunion sur l'Ukraine avec le Britannique Keir Starmer, au 10 Downing Street, à Londres, le 8 décembre 2025. BUREAU DE PRESSE DE LA PRÉSIDENTIE UKRAÏNIENNE/UP/SHUTTERSTOCK VIA SIPA

dessous du seuil" et parce que nous n'avons pas de réponse toute prête que Moscou est encouragé à aller plus loin dans l'intimidation », signale Marta Prochwicz Jazowska, politiste polonaise du Conseil européen pour les relations internationales, un groupe de réflexion européen indépendant installé à Londres.

Les Européens doivent remplir une place laissée vacante par Donald Trump, dont l'attention s'est détournée vers le front iranien. Le Pentagone y a dépensé une partie de son stock de missiles Patriot, au grand dam de Kiev et des clients européens de Washington, l'Allemagne en tête.

L'idée de désigner un haut représentant agite les chancelleries européennes depuis des semaines. Mais les Russes, qui moquent les lourdeurs du Vieux

Continent, risqueraient de ne pas prendre au sérieux un tel émissaire. Moscou ne négocierait pas avec une « bureaucratie », veut-on croire à Paris. L'ancienne chancelière allemande Angela Merkel, dont le nom a été cité, a exclu de contribuer à un tel effort, estimant elle aussi que cette tâche devait revenir « à des chefs de gouvernement en exercice ».

Dialogue en solitaire

La Pologne tient à faire entendre sa voix, l'Italie s'agace d'être exclue, tandis que le format « E3 » (France, Royaume-Uni et Allemagne) s'impose lentement. « Je ne sais pas si c'est le meilleur format, mais je pense que ces [trois] pays pourraient être des négociateurs de la part de l'Europe, appuyait Volodymyr Zelensky, sur X, le 31 mai. Nous avons aussi

des partenaires nordiques fiables. La Turquie a toujours voulu être un médiateur, et nous avons eu quelques succès pour ramener nos prisonniers de guerre avec leur aide. »

Au sein de ce trio, le Royaume-Uni s'interroge sur la pérennité de son premier ministre, Keir Starmer, et le chancelier allemand, Friedrich Merz, n'est guère en meilleure posture. « Il reste Macron, qui réverait de consacrer les onze derniers mois de son mandat à créer les conditions d'un cessez-le-feu », devine Grégoire Roos, du groupe de réflexion Chatham House, installé à Londres. Encore faut-il que le président français rassure des alliés européens échaudés par le dialogue en solitaire, teinté d'hubris, qu'il avait mené jusqu'en 2022 avec Vladimir Poutine. « Il est important que

les Européens s'adressent à la Russie, mais ils ne doivent pas donner l'impression de se précipiter vers Moscou. Comme l'a dit Talleyrand : "Pas trop de zèle", estime Nigel Gould-Davies, rappelant que tout empressement serait interprété par le chef du Kremlin comme un signe de faiblesse.

Sur le fond, le flou demeure aussi sur ce que les Européens ont à dire au président russe, et sur ce qu'ils seraient prêts à mettre sur la table dans une négociation. « Nous avons des intérêts vitaux à défendre. Il faut que les Russes l'entendent », assure un diplomate français, pour qui ce dialogue tient d'abord à l'exposition des lignes rouges de l'Europe face à Moscou, tout comme face à Washington. ■

CLAIRE GATINOIS
ET LOUIS IMBERT

L'Ukraine s'inquiète d'une pénurie de main-d'œuvre

Les entreprises du pays ont du mal à recruter alors que les difficultés démographiques sont aggravées par l'exil ou la mobilisation des actifs

KIEV - correspondant

Quelques vidéos tournées dans des rues ou un supermarché ont suffi à déclencher l'un des débats les plus inflammables du mois de mai sur les réseaux sociaux ukrainiens. Montrant des hommes apparemment venus du sous-continent indien, elles ont nourri pendant plusieurs semaines la rumeur d'une arrivée massive de travailleurs étrangers appelés à combler le manque de main-d'œuvre provoqué par la guerre déclenchée par l'invasion russe à grande échelle de l'Ukraine, en février 2022.

Plusieurs enquêtes, notamment celle de l'organisation ukrainienne Institute of Mass Information, spécialisée dans le suivi des médias, ont montré qu'une part importante de ces images avaient été sorties de leur contexte, voire fabriquées avec des outils d'intelligence artificielle. Mais, derrière la polémique, que beaucoup ont vue comme orchestrée de Moscou, s'est imposée une question bien réelle : comment l'Ukraine entend-elle faire fon-

ctionner son économie alors que la guerre continue d'épuiser ses ressources humaines ?

Dans les usines, sur les chantiers et dans les commerces, le manque de personnel s'est imposé comme l'une des principales difficultés rencontrées par les entreprises ukrainiennes. En mai, l'Institut de recherche économique de Kiev rapportait que 68 % des entreprises industrielles ukrainiennes déclaraient faire face à un manque de main-d'œuvre. Dans un pays où des centaines de milliers d'hommes ont été mobilisés, où des millions d'habitants ont quitté le territoire depuis février 2022 et où la démographie était déjà en déclin bien avant l'invasion russe, la question s'est imposée dans le débat public.

Travailleurs étrangers

Evoqué discrètement depuis le début de l'invasion, le sujet est revenu sur le devant de la scène, fin avril, après que le chef de l'administration présidentielle, Kyrylo Boudanov, a évoqué la nécessité de revoir la liste des pays considérés comme présentant un « risque migratoire », un cadre administra-

tif qui complique les permis de séjour pour certains ressortissants étrangers. La déclaration a aussitôt été amplifiée sur les réseaux sociaux et interprétée par certains comme le signe d'une ouverture imminente du pays à une immigration de masse. Le gouvernement estime que le pays aura besoin de 4,5 millions de travailleurs supplémentaires d'ici à 2035.

Les autorités ont rapidement cherché à calmer les spéculations sur ce sujet extrêmement sensible. Le 18 mai, le ministre de l'économie, Oleksii Sobolev, a insisté sur le fait que la question des travailleurs étrangers n'était pas, à ce stade, une priorité. L'urgence, a-t-il expliqué à l'agence de presse RBC-Ukraine, reste de répondre aux besoins en puisant d'abord dans les ressources ukrainiennes.

Le gouvernement estime pouvoir trouver 2 millions de personnes parmi celles actuellement sans emploi dans le pays, notamment parmi les personnes âgées, les jeunes, et les hommes ne sortant plus de chez eux par crainte d'être mobilisés dans l'armée. L'autre priorité demeure le retour des Ukrainiens ayant quitté le pays

LE PAYS AURA BESOIN DE 4,5 MILLIONS DE TRAVAILLEURS SUPPLÉMENTAIRES D'ICI À 2035

depuis le début de la guerre. « Nous avons besoin d'Ukrainiens en Ukraine », a-t-il résumé.

Cette perspective représente l'un des enjeux essentiels pour l'avenir du pays. Selon le Centre for Economic Strategy de Kiev, environ 5,6 millions d'Ukrainiens partis après février 2022 vivaient encore à l'étranger début 2026. Or, si le centre de réflexion estime qu'entre 1,3 et 2,2 millions d'entre eux pourraient revenir, il rappelle toutefois que tout dépendra des conditions économiques et sécuritaires après la guerre.

Plusieurs démographes doutent qu'un tel scénario ne suffise. Pour Ella Libanova, directrice de l'Institut de démographie et de recherche sociale de l'Académie

nationale des sciences d'Ukraine, le recours à des travailleurs étrangers paraît à terme difficilement évitable. « Nous n'éviterons pas les travailleurs migrants », expliquait-elle, le 23 mai, à la télévision publique ukrainienne Suspilne.

Contexte sécuritaire

Depuis plus de trente ans, l'Ukraine connaît une baisse continue de sa population. Le vieillissement du pays, la baisse de la natalité et une mortalité déjà élevée pesaient lourd avant même 2022. L'invasion russe a accéléré ces tendances : départs massifs vers l'étranger, perte d'une partie du territoire - 20 % environ de l'Ukraine est occupée par l'armée russe -, chute des naissances...

Début mai, le ministre de la politique sociale, Denys Ulyutin, a affirmé que l'Ukraine comptait entre 22 et 25 millions d'habitants dans les territoires contrôlés par Kiev, contre 41 millions avec le déclenchement de l'invasion russe. D'autres estimations avancent toutefois une fourchette plus élevée. Selon la démographe Ella Libanova, environ 29 millions de personnes vivraient aujourd'hui

en Ukraine. Dans ce contexte, la question de la main-d'œuvre devient stratégique, alors que les secteurs du bâtiment, du commerce, de l'industrie ou des transports disent déjà avoir du mal à recruter.

Pour autant, comme l'explique la chercheuse Iryna Ippolitova, du Center for Economic Strategy, faire venir des travailleurs étrangers reste un processus « assez compliqué, coûteux, long et complexe sur le plan opérationnel ». Le contexte sécuritaire de même que les salaires ukrainiens nettement inférieurs à ceux d'autres pays européens rendent le pays peu attractif.

Toutes ces contraintes expliquent que l'Ukraine accueille encore peu de travailleurs étrangers. Loin de l'emballement observé sur les réseaux sociaux, les chiffres officiels livrent une réalité bien différente : selon le service national de l'emploi, seuls 9582 étrangers ont obtenu un permis de travail en Ukraine en 2025, contre 6000 environ en 2024. Avant l'invasion russe, 22 000 permis avaient été délivrés en 2021. ■

THOMAS D'ISTRIA

Les démocrates fragilisés par les sextos d'un candidat du Maine

Graham Platner, qui vise un poste de sénateur lors des élections de mi-mandat dans l'Etat-clé du nord-est des Etats-Unis, est en difficulté

NEW YORK - correspondant

L'avenir du Sénat américain, et donc de la seconde moitié de mandat de Donald Trump, tient peut-être à des sextos envoyés par un ostréiculteur dans le Maine. Le trait est à peine forcé tant le dernier scandale visant Graham Platner, probable candidat démocrate à l'élection sénatoriale dans l'Etat du nord-est du pays, est lourd de conséquences pour les élections américaines de mi-mandat, qui se dérouleront en novembre.

Les faits d'abord : le *Wall Street Journal* a révélé, samedi 30 mai, que M. Platner, 41 ans, qui vise l'investiture démocrate lors de la primaire à venir, mardi 9 juin, a envoyé des messages à connotation sexuelle à plusieurs femmes, entre six et douze, selon les sources. C'est son épouse, Amy Gertner, qui a révélé au printemps 2025 ses pratiques à une membre de l'équipe de campagne. Cette dernière a démissionné quelques semaines plus tard, en mauvais termes avec le candidat.

M^{me} Gertner a publié un communiqué dans la foulée, déplorant une « intrusion » dans sa vie privée. « J'ai confié à cette personne le chapitre le plus intime de notre vie – les premiers jours de

notre mariage, bien avant qu'il ne soit question de la moindre campagne », regrette-t-elle, expliquant avoir commencé avec son mari une thérapie de couple. « Aujourd'hui, notre mariage est plus fort que jamais », ajoute-t-elle. Je connais l'homme que j'ai épousé et l'époux qu'il a été pour moi dans les meilleurs moments de ma vie. Cela n'a pas changé, et cela ne changera pas. »

Désir de renouvellement

L'histoire, banale, pourrait s'arrêter là. Mais plusieurs éléments donnent à cette affaire une coloration particulière. La situation politique d'abord, qui fait du Maine un passage presque obligatoire pour les démocrates, s'ils veulent reconquérir le Sénat dans cinq mois. Les républicains détiennent actuellement une majorité confortable avec 53 sièges, contre 47 pour l'opposition. Les démocrates doivent donc en conquérir quatre et parmi les 35 sièges qui sont renouvelés cette année, seule une poignée d'entre eux sont des objectifs crédibles. Les dirigeants du parti en ont identifié cinq prioritaires, en Caroline du Nord, en Alaska, au Texas, dans l'Ohio et donc dans le Maine.

Pour concourir face à Susan Collins, la sénatrice républicaine sortante, Chuck Schumer, le patron

Les indiscretions sur sa prose extraconjugale sont du pain bénit pour les républicains

de l'opposition au Sénat, avait un plan en tête : désigner l'actuelle gouverneure de l'Etat, Janet Mills, dont le deuxième mandat arrive à échéance cette année. Son profil de centre gauche et sa notoriété locale devaient permettre de renverser la candidate républicaine, qui a déjoué à plusieurs reprises les pronostics, dans cet Etat historiquement modéré. M^{me} Collins est l'une des dernières républicaines à Washington à ne pas être totalement inféodée à Trump. Elle fait partie des sept membres du Grand Old Party qui ont voté en faveur de la condamnation du magnat après l'insurrection du Capitole, en janvier 2021.

Les rêves de M. Schumer, 75 ans, se sont heurtés à la réalité politique actuelle : un puissant désir de renouvellement traverse le camp des progressistes, alors que Janet Mills aura 80 ans en 2027. L'establishment démocrate a donc été pris de court par l'irruption frac-

sante de ce candidat de l'aile gauche du parti, ancien militaire ayant servi en Afghanistan et en Irak, revenu s'installer dans le Maine et désormais patron d'une ferme ostréicole : Graham Platner.

Avec une verve populiste efficace, ce novice en politique, soutenu par le sénateur Bernie Sanders, a parfaitement saisi le principal sujet de préoccupation du moment des habitants du Maine et des Américains en général : le coût exorbitant de la vie aux Etats-Unis. Face au succès de sa campagne, qui a suscité une mobilisation militante d'ampleur, rappelant par certains aspects le phénomène Zohran Mamdani à New York, la gouverneure Mills a fini par suspendre sa campagne, fin avril, officiellement pour manque de fonds. Les sondages la donnaient largement battue, lors de la primaire du 9 juin. M. Platner n'est pas encore désigné candidat des démocrates, mais il n'y a plus de plan B.

Les indiscretions sur sa prose extraconjugale sont donc du pain bénit pour les républicains. Ils auront l'embarras du choix, à vrai dire, quand il s'agira de dénigrer la candidature de M. Platner. La fraîcheur du candidat, qui explique en partie son succès, a un revers : il n'est pas passé au tamis des spécialistes des campagnes aux Etats-Unis, qui ont pour habitude de vérifier les antécédents des prétendants. Les révélations ont commencé en octobre 2025 avec la découverte sur sa poitrine d'un tatouage représentant un symbole associé à l'imagerie nazi. Il l'a fait recouvrir, assurant qu'il avait été réalisé à l'époque de son engagement dans l'armée, un soir de beuverie avec des marines, et qu'il en ignorait la signification.

Un talent certain

Sa campagne a ensuite été émaillée d'articles de la presse américaine sur ses écrits en ligne. M. Platner a eu le clavier prolifique jusqu'au début des années 2020, sur toutes sortes de réseaux sociaux. On y trouve, au choix, des commentaires racistes, homophobes, sexistes, dénigrant les forces de l'ordre... M. Platner a présenté ses excuses, expliquant avoir traversé une période de profonde dépression, liée à un trouble de stress post-traumatique, comme de nombreux soldats. Très critique de l'engagement des Etats-Unis sur la scène internationale, il a couru les « town hall » (réunions locales) du Maine, racontant avec un talent certain le difficile retour à la vie civile et la rédemption grâce à la rencontre avec sa femme.

Ces messages orduriers n'ont, contre toute attente, pas coulé sa candidature, et c'est peut-être le plus intéressant dans le « cas » Platner, quand la moitié de cette ardoise aurait suffi à annihiler toute ambition, il y a encore quelques années. Il a, au contraire, accru au fil du temps son avance. Il disposait, selon le dernier sondage réalisé au mois de mai par l'université du New Hampshire, d'une solide avance de 9 points sur Susan Collins, la sénatrice sortante. Le vent de dédagisme qui souffle aux Etats-Unis n'est pas l'apanage des républicains et du trumpisme.

Les enquêtes d'opinion ont cependant été réalisées avant ces dernières révélations. Les écarts extraconjugaux seront-ils la goutte de trop ? Le *New York Times* raconte qu'en avril, lors d'un meeting, il a été interrogé par une spectatrice, pour savoir si d'autres révélations étaient à craindre. « Dans mon passé, il n'y a pas de grand et sombre secret », a-t-il rétorqué. ■

NICOLAS CHAPUIS

L'UE se dote d'un régime draconien d'expulsion des sans-papiers

Les Etats, le Parlement et la Commission européenne se sont entendus sur la création de centres de rétention à l'étranger

BRUXELLES - bureau européen

Depuis 2018, ce projet législatif de l'Union européenne sur les expulsions des personnes sans papiers restait encastré. Lundi 1^{er} juin, les Etats, le Parlement et la Commission se sont finalement entendus pour adopter un règlement qui va encore durcir la politique migratoire européenne, en complétant le pacte asile et migration (qui rassemble déjà une dizaine de législations), que les Etats doivent appliquer d'ici au 12 juin, deux ans tout juste après son adoption.

Le nouveau texte sur les « retours », le terme communément utilisé au niveau européen, était pour beaucoup le « lien manquant » de cette nouvelle politique migratoire plus stricte. Alors que les différents règlements contenus dans le pacte prévoient d'enregistrer, de filtrer, d'autoriser ou de refuser la protection aux demandeurs d'asile, il sera désormais plus facile pour les Etats de renvoyer les étrangers en situation irrégulière, quitte à les relocaliser dans des Etats dont ils ne sont pas issus. Les Etats pourront notamment développer des « plateformes de retour » dans des pays hors du Vieux Continent, afin de contourner le refus de certains pays d'origine de reprendre leurs ressortissants.

« Il était temps que l'Europe mette en place un système à la fois crédible et applicable dans la pratique, salue Malik Azmani, l'eurodéputé libéral Renew chargé de la législation. Notre objectif était clair : mettre en place un système de retour efficace, équitable et applicable, en veillant à ce que le texte soit juridiquement solide. »

« Grâce à ces nouvelles règles, nous avons davantage de contrôle sur qui peut entrer dans l'UE, qui peut y rester et qui doit en partir », se félicite Magnus Brunner, le commissaire européen chargé de l'immigration, qui déplorait que seulement 28 % des mesures d'obligation de quitter le territoire européen sont exécutées.

« Pendant des années, l'Europe a envoyé le pire message possible : même si vous n'aviez pas le droit de rester, il y avait de fortes chances qu'il ne se passe rien », juge François-Xavier Bellamy, vice-président du Parti populaire européen (PPE), le premier parti du Parlement. « L'Europe commence enfin à se donner les moyens d'exécuter ses décisions de retour », se réjouit Fabrice Leggeri, du groupe d'extrême droite Patriotes pour l'Europe.

Sous l'effet conjugué d'Etats membres toujours plus fermes en matière d'immigration et d'un Parlement européen où le PPE dispose désormais d'une majorité alternative avec les groupes d'extrême droite, la législation a été durcie à tous les niveaux : des sanctions plus strictes seront prises contre les sans-papiers refusant de quitter le territoire de l'UE, y compris des saisies de documents d'identité. Les Etats pourront garder certains étrangers, dont des enfants, en centre de rétention jusqu'à deux ans, voire deux ans et demi, si les autorités l'estiment nécessaire.

Certains étrangers, y compris des enfants, pourront rester en centre de rétention jusqu'à deux ans

« Le texte est un recul historique pour les droits fondamentaux des personnes exilées »

MÉLISSA CAMARA
eurodéputée écologiste

Si le texte encourage le recours aux retours volontaires, il fait des « retours forcés l'option par défaut pour les personnes en situation irrégulière », regrette Picum, un réseau européen d'ONG de soutien aux sans-papiers. De plus, il autorise une surveillance plus intrusive, des visites domiciliaires, ainsi que le bannissement de toute entrée en Europe pour les expulsés pendant dix ans, voire vingt ans, contre cinq ans auparavant.

Pour l'eurodéputée écologiste Mélissa Camara, ce texte est un « recul historique pour les droits fondamentaux des personnes exilées ». « Il permet de renvoyer les familles dans n'importe quel pays du monde, avec lequel elles n'auront aucun lien », déplore l'eurodéputée libérale Fabienne Keller, en rupture avec son groupe, Renew, sur le sujet. C'est une « honte », renchérit sa collègue de la gauche radicale, Estrella Galan. Ce règlement « étend la détention et les pouvoirs policiers coercitifs à la manière de l'ICE [la police de l'immigration aux Etats-Unis], supprime les garanties et consacre la criminalisation systématique et la violation des droits fondamentaux des personnes migrantes ».

« Plateformes de retour »

Un dernier affrontement a eu lieu pour raccourcir le délai d'application. Alors que l'essentiel des colégislateurs souhaitait se donner un an pour appliquer la nouvelle législation, le temps que les Etats puissent s'organiser, le PPE a insisté pour rendre effectif un maximum de dispositions sous quelques semaines.

Les Etats et le Parlement ont trouvé un compromis, autorisant dans l'immédiat l'application d'un certain nombre d'articles, comme le respect des droits fondamentaux des sans-papiers, le soutien à Frontex ou la création des centres de retour dans des pays tiers. Mais « les visites domiciliaires ou les sanctions contre les sans-papiers ne seront applicables que dans un an », glisse une source au fait des négociations.

Pour la droite et l'extrême droite, les « plateformes de retour » sont l'un des « trophées » de cette négociation. Si la France n'entend pas soutenir ce type de projets, l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, la Grèce et les Pays-Bas y travaillent déjà. « Nous nous réunissons régulièrement et espérons pouvoir annoncer une nouvelle étape vers la fin de l'année », confie le représentant de l'un de ces pays. Pour convaincre des Etats tiers, ils espèrent monnayer de l'aide au développement ou offrir des visas étudiant ou de travail.

Plusieurs noms de pays d'accueil ont fuité ces derniers mois, du Rwanda à l'Ouganda, en passant par l'Ouzbékistan. « Il y a des discussions tous azimuts, mais si des discussions commencent à sortir, cela risque de mettre en danger nos négociations », confie un autre diplomate européen. Le mieux, ce serait de commencer un projet pilote de faible ampleur, afin de démontrer que cela peut fonctionner. Mais cela prendra du temps. ■

PHILIPPE JACQUÉ

Le Monde | Boutique

M × BRIGITTE TANAKA

présentent

LE SAC ORGANZA

imaginé par la direction artistique de M le magazine du Monde

Brigitte Tanaka est un duo franco-japonais de designers composé de Brigitte Giraudi et Chieko Tanaka.

Leur travail de création est centré sur le détournement d'objets quotidiens transposés en accessoires de mode.



À retrouver sur boutique.lemonde.fr



Sac brodé
100% organza
Format 38 x 28 cm
38 €

La stratégie de Nétanyahou au Liban contrariée par Trump

L'ordre donné par le président américain à l'Etat hébreu de ne pas attaquer Beyrouth est contesté au sein du gouvernement israélien

JÉRUSALEM - correspondant

Même le correspondant diplomatique de la chaîne 14, réputée en Israël pour sa proximité idéologique et politique avec le premier ministre, Benjamin Nétanyahou, n'a pu masquer son désarroi, lundi 1^{er} juin au soir, face à la pression exercée par Donald Trump pour empêcher l'Etat hébreu de bombarder Beyrouth.

« Une mauvaise idée », aux yeux de Tamir Morag, une des figures de la chaîne nationaliste. « *Bien que Tsahal* [l'armée israélienne] ait considérablement renforcé son emprise sur le terrain et créé une zone de sécurité élargie, l'engagement à renoncer aux frappes et aux actions de prévention ciblées constitue un pas en arrière par rapport aux conditions de cessez-le-feu de la campagne précédente au Liban. Cela revient essentiellement à donner un chèque en blanc au Hezbollah pour revenir et reconstruire ses forces, même si c'est dans des conditions plus difficiles et avec un Iran affaibli », a commenté le journaliste sur X.

La journée de lundi risque de laisser des traces pour le chef du gouvernement. Le matin, Benjamin Nétanyahou et son ministre de la défense, Israel Katz, avaient annoncé avoir ordonné des frappes aériennes sur le Hezbollah à Beyrouth, marquant une nouvelle extension de la guerre, après la courte période de cessez-le-feu qui a suivi la suspension de la guerre avec l'Iran, en avril.

L'imminence des bombardements avait été confirmée par l'armée à travers un avertisse-

ment donné aux habitants de la Dahiyé – un bastion du Hezbollah, dans la banlieue sud de la capitale libanaise – pour les inciter à partir. Lundi soir, après un échange téléphonique avec Benjamin Nétanyahou, Donald Trump a intimé l'ordre aux Israéliens de ne pas attaquer Beyrouth. « *Aucune troupe n'ira à Beyrouth* » et celles « *en route ont déjà fait demi-tour* », a affirmé Donald Trump dans une formule étrange, comme si l'attaque sur Beyrouth devait avoir lieu au sol, comme si, par ailleurs, il lui importait plus, à cet instant, de ne pas brusquer les Iraniens, quitte à déplaire aux Israéliens.

« *De même, par l'intermédiaire de représentants très haut placés, j'ai eu un très bon appel avec le Hezbollah, et ils ont convenu que tous les tirs s'arrêteraient – qu'Israël ne les attaquerait pas, et qu'ils n'attaqueraient pas Israël* », a précisé le président américain. L'annonce laisse le monde politique dans le brouillard.

Le gouvernement s'est-il seulement vu interdire de frapper Beyrouth ? L'Etat hébreu garde-t-il la possibilité, utilisée de façon extensive ces dernières semaines,

Elites militaires et politiques plaignent depuis des semaines pour donner à l'armée toute latitude contre le Hezbollah



Des habitants fuient la banlieue sud de Beyrouth, après l'ordre d'évacuation israélien, le 1^{er} juin. RAFAEL YAGHOUBZADEH POUR « LE MONDE »

de bombarder le Hezbollah et de détruire les villages dans le sud du Liban ? Comment cette annonce sera-t-elle appliquée alors que le précédent cessez-le-feu a, presque immédiatement, été violé par les belligérants ? Dans la nuit, Benjamin Nétanyahou a tenté d'expliquer que « *l'armée continuera d'opérer comme prévu dans le sud du Liban* ».

Le groupe chiite a, lui, annoncé dans la soirée avoir visé des cibles israéliennes dans le sud du territoire, tandis que l'agence officielle libanaise (NNA) y a signalé des frappes israéliennes.

Pour le gouvernement, la situation est délicate sur le plan militaire comme politique. Dans le nord d'Israël, les alertes sont incessantes – sans avoir provoqué de dégâts significatifs, contrairement au sud du Liban, où des villages entiers ont été détruits par l'armée israélienne. « *Au cours de la semaine [du 25 mai], le Hezbollah a mené 227 vagues d'attaques, dont 133 ont visé les forces de Tsahal dans le sud du Liban et 94 ont ciblé le territoire israélien* », note l'Alma Research and Education Center, un groupe de réflexion spécialisé dans les enjeux sécuritaires de la zone fron-

tière avec le Liban. Le Hezbollah a visé des villes plus éloignées, notamment Nahariya, Karmiel, Acre, Safed et Tibériade. L'organisation a également tiré de nouveau des roquettes en plus grand nombre que les jours précédents.

Vingt-sept soldats tués

Les pertes pour l'Etat hébreu sont sans comparaison avec le bilan humain côté libanais, où 3 433 personnes ont été tuées depuis début mars. Mais les médias israéliens publient, presque quotidiennement, les portraits de jeunes hommes tués au combat au Liban. Lundi soir, la mort d'un capitaine de 30 ans a été annoncée à sa famille. Le matin, c'était celle d'un sous-officier de 20 ans d'une unité commando. Samedi, celle d'un militaire de 21 ans, membre d'une unité de reconnaissance. Alors qu'il n'y a eu qu'un seul militaire tué au combat à Gaza depuis le 1^{er} janvier, et aucun dans la guerre contre l'Iran entre février et mai, les affrontements avec le Hezbollah se révèlent meurtriers, avec 27 soldats morts, dont 14 depuis le cessez-le-feu, mi-avril.

L'Etat hébreu s'interroge, à court terme, sur un aspect tactique : la

riposte aux drones du Hezbollah à l'origine de la plupart des décès dans ses rangs. « *La menace des drones est un défi, mais nous le surmonterons* », a affirmé le chef d'état-major, Eyal Zamir, en assurant que des développements technologiques étaient en cours pour protéger les soldats sur le terrain. Sur la stratégie de long terme, l'approche dominante demeure, en revanche, invariablement, celle de l'engagement maximal des forces militaires.

« *Les dommages cumulés infligés au Hezbollah sont importants et sans précédent* », a encore répété le chef d'état-major, Eyal Zamir, coutumier des communiqués victorieux dans toutes les situations, en visitant des troupes du commandement Nord. L'armée israélienne affirme avoir tué 7 500 combattants du Hezbollah depuis deux ans et demi, dont 2 500 depuis le début de la guerre avec l'Iran, suivie d'affrontements massifs au Liban, début mars.

La guerre apparaît comme le seul horizon pour Benjamin Nétanyahou. Mais pas seulement. L'ensemble des élites militaires et politiques plaignent, depuis des se-

maines, pour donner à l'armée toute latitude afin de frapper le Hezbollah en profondeur. Comme à Gaza, en octobre 2025, ou comme pour l'Iran, en avril 2026, seul Donald Trump parvient à limiter l'usage de la force militaire par Israël. Ce qui agace jusqu'au sein de la coalition gouvernementale. « *C'est le moment de dire à notre ami le président Trump : "Non"* », a averti le dirigeant d'extrême droite Itamar Ben Gvir, ministre de la sécurité nationale, en appelant Benjamin Nétanyahou à « *frapper le Hezbollah* ».

« *Un gouvernement qui a perdu le contrôle de la souveraineté* », a accusé, de son côté, Naftali Bennett, un des principaux opposants au pouvoir, actuel favori des sondages. « *Partout où le Hezbollah est implanté, il faut le frapper et ne pas lier les mains de Tsahal* », a critiqué Gadi Eisenkot, un autre concurrent pour les élections législatives prévues à l'automne. Avec un angle d'attaque dévastateur contre l'actuel premier ministre : « *Ce que fait Nétanyahou aujourd'hui, c'est porter atteinte aux intérêts nationaux de l'Etat d'Israël. Par faiblesse.* » ■

LUC BRONNER

Michel Issa, ambassadeur américain à Beyrouth et apprenti diplomate

D'origine libanaise, ce proche de Donald Trump aux petites phrases souvent déplacées est au cœur des négociations israélo-libanaises

BEYROUTH - correspondance

Michel Issa, ambassadeur des Etats-Unis à Beyrouth, doit prendre part aux nouvelles négociations entre le Liban et Israël, qui débutent, à Washington, mardi 2 juin. Ce Libanais d'origine participe à ces discussions depuis leur commencement, le 14 avril.

Michel Issa est un ambassadeur américain de son temps : ce n'est pas un diplomate de carrière, il a fait l'objet d'une nomination politique. Seuls 9 % – environ – des ambassadeurs des Etats-Unis de la seconde administration Trump sont du sérail, selon l'agence de presse Reuters. Une proportion qui n'a jamais été aussi basse.

La nomination de cet homme d'affaires parachuté à des fonctions diplomatiques a été annoncée au printemps 2025. Un observateur libanais, curieux, contacte alors un ami bien introduit à Washington pour en savoir plus : « *Il m'a rapporté que Michel Issa était un inconnu au département d'Etat, et que [le président] Donald Trump l'avait choisi parce*

qu'il jouait au golf avec lui et qu'il était libanais... » M. Issa prend ses fonctions en novembre 2025.

Il a auparavant annoncé, lors d'une audition devant le Sénat américain, avoir renoncé à sa nationalité libanaise. Il réserve toutefois sa première sortie publique à son village natal – Bsous, sur les hauteurs de Beyrouth –, où il s'exprime, à la stupéfaction de certains, comme Libanais.

Cet épisode va dès lors nourrir le doute sur son point d'ancrage. Est-ce un Libanais qui parle ou le représentant des Etats-Unis ? « *Michel Issa est prisonnier de sa représentation du Liban qu'il a quitté jeune homme, un Liban des années 1970 sous pouvoir chrétien. Or le pays a changé* », dit un observateur. « *Il faut toujours du temps aux diplomates pour s'acclimater. Michel Issa a été directement lancé dans le bain* », loue au contraire une source politique.

L'ambassadeur est en outre réputé avoir l'oreille de Donald Trump. Un autre interlocuteur se montre très critique « *d'un homme qui sort souvent de son rôle* », mais considère que le Liban

n'a pas d'autre choix que de composer avec les Etats-Unis : « *Si on veut aujourd'hui un cessez-le-feu avec Israël, c'est la seule porte à laquelle on peut toquer.* »

Après la reprise de la guerre entre Israël et le Hezbollah, le 2 mars, l'ambassadeur annonce qu'il a obtenu des garanties israéliennes sur le fait que les villages chrétiens du sud du Liban ne seraient pas attaqués, mais il ne montre pas la même sollicitude pour les autres communautés.

Malaise parmi ses pairs

Au-delà des clivages qu'il suscite dans une société libanaise très divisée vis-à-vis de la politique américaine, M. Issa entretient un malaise chez certains de ses pairs, en raison des raccourcis et petites phrases dont il est un adepte. Il parle sans ménagement de la France, un pays où il a vécu et dont il a obtenu la nationalité. Il incarne la volonté américaine de monopoliser la décision sur la scène du Moyen-Orient, en maintenant à l'écart les Européens.

Même prononcés lors d'occasions officielles, ses propos sont

répétés dans les cercles du pouvoir beyrouthin. Quelques semaines après sa nomination, il affirme ainsi, selon une source bien informée, que la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) est inutile – un leitmotiv d'Israël, alors que le Liban s'inquiète de la disparition programmée de cette force dont le mandat expire le 31 décembre 2026 – ou que le désarmement du Hezbollah est un jeu d'enfant – le président libanais, Joseph Aoun, qui s'est engagé dans ce processus, n'a pourtant cessé d'avertir sur son caractère sensible.

Diverses sources politiques et diplomatiques avec lesquelles Le

« Michel Issa est prisonnier de sa représentation du Liban qu'il a quitté jeune homme », témoigne un observateur

Monde s'est entretenu rapportent trois autres épisodes qu'elles jugent peu en adéquation avec les réserves attendues d'un ambassadeur. Invité à dîner chez Walid Joumblatt, chef historique de la communauté druze libanaise, M. Issa mentionne ainsi que l'un de ses oncles a été tué, lors des affrontements avec les combattants chrétiens pendant la guerre civile (1975-1990), par les forces druzes – que dirigeait alors son hôte.

Lors d'un autre repas avec des représentants de partis politiques, l'ambassadeur américain presse ces derniers de cesser de qualifier Israël d'« *ennemi* » – terme employé dans le langage officiel libanais – et d'œuvrer à ce que le Liban mette fin à la situation d'hostilité avec son voisin. Ses propos sont dans la ligne de la politique de Washington, principal allié d'Israël, mais certains convives ont la désagréable impression d'être sermonnés.

Au cours du conflit de 2026, lors d'un autre dîner auquel participe l'avocat Simon Karam, chef de la délégation libanaise à Washing-

ton, il laisse entendre que la guerre civile au Liban est inéluctable, alors que des participants viennent d'exprimer la crainte qu'une pression trop forte sur le pays conduise à son éclatement. Des propos qui glacent certains convives, inquiets que ce scénario noir soit aussi banalement exposé, au lieu d'être présenté comme un objectif combattu.

Début mai, M. Issa s'offusque, cette fois publiquement, que le président libanais refuse une rencontre avec le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, dont il prend la défense. Une telle poignée de main serait considérée à l'heure actuelle, alors qu'Israël occupe une partie du Liban, comme un suicide politique par des proches du chef de l'Etat.

Il faut dire que si Beyrouth est sous pression pour négocier, M. Issa l'est aussi. Dans la doctrine qui prévaut à la Maison blanche, il faut fournir des résultats – or Donald Trump se rêve en faiseur de paix au Proche-Orient. Sollicitée par *Le Monde*, l'ambassade américaine n'a pas donné suite. ■

LAURE STEPHAN

Des traitements anti-Ebola testés sur le terrain

Des molécules vont être expérimentées contre la souche ayant causé 246 décès dans deux pays africains

Comment combattre une maladie contre laquelle il n'existe pas de médicaments spécifiques ? Alors qu'une épidémie de maladie à virus Ebola de grande ampleur continue de s'amplifier en République démocratique du Congo (RDC) et en Ouganda, avec plus de 1 000 cas suspects et 246 décès, la recherche internationale s'active pour déployer au plus vite des solutions sur le terrain. Un besoin urgent pour les médecins qui ne peuvent, à ce stade, que soulager les symptômes de cette maladie hémorragique tuant jusqu'à la moitié des malades. Si des avancées ont récemment été faites contre la souche Zaïre d'Ebola, responsable de la majorité des épidémies, aucun traitement n'a encore fait ses preuves contre la souche Bundibugyo, plus rare, qui sévit actuellement en Afrique centrale. Tout l'enjeu, pour les scientifiques, est désormais de sauver des vies au plus vite tout en accumulant des données permettant d'homologuer des molécules dans la perspective de futures épidémies.

Après plusieurs réunions d'experts, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié, jeudi 28 mai, la liste des traitements les plus prometteurs. L'institution recommande de tester en priorité un antiviral et deux anticorps monoclonaux, c'est-à-dire des anticorps de synthèse produits en laboratoire qui, injectés aux malades, leur permettent d'avoir directement à disposition des anticorps empêchant le virus de rentrer dans leurs cellules. Ces molécules répondent pour le moment aux noms quelque peu barbares de MBP134 et maftivimab (ex-REGN3479).

Le premier, le MBP134, semble le plus prometteur. Il s'agit en réalité d'un cocktail de deux anticorps isolés chez un survivant d'Ebola. Développé depuis plusieurs années pour lutter contre toutes les



Des agents de santé, au Centre médical évangélique, à Bunia (RDC), le 31 mai. GRADEL MUYISA MUMBERE/REUTERS

souches du virus, il a notamment montré des résultats encourageants en laboratoire chez des singes infectés par la souche Bundibugyo. La seule utilisation connue à ce jour chez l'humain a été faite lors de l'épidémie d'Ebola de souche Soudan en 2022. Il est produit par une petite compagnie américaine, Mapp Biopharmaceutical, dépendante des financements gouvernementaux. Le deuxième, le maftivimab, est l'un des trois composants de l'Inmazeb, développé par le mastodonte américain Regeneron et qui a l'avantage d'être déjà approuvé et commercialisé contre un virus Ebola (la

souche Zaïre). Si le produit a longtemps été inaccessible aux malades africains, Regeneron priorisant la constitution d'un stock national d'urgence américain, la compagnie a « récemment fait don de 500 doses d'Inmazeb à l'OMS », rappelle-t-elle au Monde. Le maftivimab ayant démontré une activité in vitro contre la souche Bundibugyo, Regeneron assure « travailler actuellement sur les prochaines étapes concernant l'approvisionnement et la livraison dans la région ».

Protocole d'évaluation clinique

Côté antiviral, c'est une fois encore le remdesivir, initialement utilisé pour traiter l'hépatite C, qui est sur le banc d'essai. De nombreux espoirs avaient notamment été placés dans le produit du géant américain Gilead lors de la pandémie de Covid-19, pour des résultats décevants. Même chose contre Ebola : testé contre la souche Zaïre dans l'essai PALM de 2019, il s'était révélé moins efficace que les anticorps monoclonaux.

Il a toutefois montré une meilleure efficacité in vitro contre Bundibugyo. De quoi remet-

tre dans le circuit cet antiviral injectable, un analogue de nucléoside qui bloque la réplication virale et empêche donc le virus de sortir de la cellule infectée. « C'est le problème des viroses, on a peu d'antiviraux à large spectre à disposition, moins de dix en tout, donc on réévalue toujours les mêmes », explique Marie Jaspard, infectiologue rattachée à l'hôpital Saint-Antoine et à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). On a tellement peu d'armes dans notre arsenal qu'il faut les tester en association, j'en suis convaincue. »

C'est exactement ce qui est prévu par l'OMS. Mais hors de question de déployer auprès des malades des traitements qui n'ont pas été approuvés sans prévoir un cadre d'évaluation. Pour accélérer les choses et sauter quelques étapes administratives, un protocole d'évaluation clinique, déjà développé en 2024 lors d'une épidémie du virus cousin Marburg, va être réactivé, en l'amendant pour correspondre à la souche Bundibugyo.

Il s'agit de l'essai Partners coordonné par l'université d'Oxford. Pour le moment, il prévoit de tes-

ter le MBP134 et le remdesivir. Un quart des malades recevra l'anticorps monoclonal, un quart l'antiviral, et un autre quart les deux en même temps. La question d'un dernier quart placebo reste ouverte. Il reviendra à la RDC et à l'Ouganda de décider s'il est éthique de priver des malades de traitements spécifiquement ciblés contre le virus.

« Avoir un bras placebo permet d'accéder au plus haut niveau de preuve scientifique dans un essai clinique », explique Eric D'Ortenzio, épidémiologiste spécialiste des maladies infectieuses. L'objectif est de savoir si ces produits sont sûrs, et ensuite s'ils sont efficaces et améliorent la survie des patients. « Un des avantages de cet essai est d'être adaptatif, il permet de remplacer des molécules au fur et à mesure », explique Julien Potet, référent maladies tropicales négligées chez Médecins sans frontières. Le maftivimab pourra donc éventuellement être inclus si les autres molécules se montrent décevantes.

Un deuxième protocole va être réactivé pour tester, cette fois, une méthode de prévention des contacts à très haut risque. Et

L'OMS recommande de tester en priorité un antiviral et deux anticorps monoclonaux

donc occuper le terrain le temps que soit développé un vaccin. L'équipe de Marie Jaspard, en coordination avec l'Institut national de recherche biomédicale de RDC, a monté depuis deux ans le projet « Ebo-Pep ». Amendé pour cibler Bundibugyo, il va évaluer l'efficacité de l'obeldesivir, un traitement par voie orale qui délivre le même principe actif que le remdesivir dans l'organisme. Là encore, la RDC et l'Ouganda doivent désormais décider s'il est éthique d'inclure un groupe placebo.

Une fois ces étapes administratives franchies, restera l'immense défi du déploiement sur le terrain, dans un contexte de violences et de forte défiance envers les soignants. Ces essais ne pourront être mis en place qu'une fois que les ONG présentes en Ituri et dans le Kivu, où sévit l'épidémie, auront pu installer des centres de traitement d'Ebola. La construction de ces centres a été freinée par plusieurs attaques de proches de victimes voulant récupérer le corps de leurs défunts. « Il y a un énorme travail de sensibilisation à faire », anticipe Marie Jaspard. Le protocole prévoit que la prise de médicament se fasse en présence des soignants. Un défi de taille quand les pilules d'obeldesivir doivent être prises matin et soir pendant dix jours.

« Il y a un gros potentiel dans le fait de proposer une prévention avant même l'apparition des premiers symptômes », insiste Sylvain Baize, responsable du Centre national de référence sur les filovirus à l'Institut Pasteur de Paris. Cela permet d'éviter toute réplication virale chez les patients et donc qu'aucun réservoir viral ne s'installe. Car un gros enjeu des épidémies d'Ebola est la persistance de virus chez les survivants, pouvant relancer des épidémies des années plus tard. L'urgence, pour le moment, est de déployer au plus vite ces essais sur le terrain, dans l'espoir de faire baisser la létalité et de casser les chaînes de transmission. ■

DELPHINE ROUCAUTE

Les ministres européens vigilants

Les ministres de la santé de l'Union européenne (UE) tiendront, vendredi 5 juin, une réunion en ligne pour faire le point sur l'épidémie d'Ebola qui sévit en Afrique centrale. L'UE a décidé par ailleurs d'utiliser le mécanisme consacré à la gestion de crise afin de fluidifier les échanges d'informations sur cette épidémie, comme elle l'a déjà fait cette année pour surveiller les cas de hantavirus identifiés sur un bateau de croisière. Ces mesures font suite aux demandes de la présidente du conseil italien, Giorgia Meloni, qui a réclamé, la semaine dernière, une surveillance renforcée des personnes venant de pays touchés par l'épidémie aux frontières européennes. L'UE considère néanmoins le risque d'infection à Ebola sur son territoire comme très faible. - (AFP)

Mayotte redoute une réinstallation durable du paludisme

Depuis le début de 2026, le département a enregistré 171 cas de cette maladie transmise par les moustiques du genre « Anopheles »

SAINT-DENIS (LA RÉUNION) -
correspondant

À Mayotte, la classe politique s'émue du risque d'importation du virus Ebola dans l'archipel, en raison de l'arrivée régulière de migrants venus du continent africain, dont plus de la moitié venus de la République démocratique du Congo, où sévit l'épidémie. Le sujet, utilisé pour exiger le démantèlement d'un camp de fortune abritant plus de 1 200 réfugiés, semble être devenu plus politique que sanitaire, le risque étant jugé « très faible » par les experts et le gouvernement. En revanche, une autre maladie inquiétante progresse dans le département : le paludisme.

Depuis le début de l'année, le département enregistre une augmentation notable de cette maladie transmise par les moustiques du genre *Anopheles* et causant

principalement de fortes fièvres. Pas moins de 171 cas ont été enregistrés, dont 29 ont nécessité une hospitalisation. Trois malades ont dû être placés en réanimation. Avec une accélération : 75 cas ont été déclarés entre le 27 avril et le 17 mai. Jusqu'à ces dernières semaines, ils étaient en majorité classés comme importés, notamment de l'île de la Grande Comore où le paludisme circule toujours, alors qu'il a été quasiment éliminé des deux autres îles comoriennes d'Anjouan et Mohéli. Les autorités sanitaires de Mayotte s'inquiètent d'une inversion de tendance, avec plus de 70 % de cas suspects d'avoir été acquis localement.

« Mobilités entre les îles »

« Nous ne pouvons pas parler d'épidémie, mais il se passe quelque chose », analyse Hassani Yousof, épidémiologiste et délégué régional à Mayotte de Santé publi-

que France. D'abord, parce que Mayotte est entrée en 2014 en phase d'élimination, selon les critères de l'Organisation mondiale de la santé. Celle-ci intervient quand la chaîne de transmission locale du paludisme par les moustiques a été interrompue sur l'ensemble du territoire pendant au moins trois années consécutives.

La dernière année où cette maladie infectieuse parasitaire s'est montrée la plus virulente dans le département français remonte à 2010, avec 433 malades. Ensuite, parce qu'en juillet 2020 et juillet 2025, selon Santé publique France, aucun cas acquis localement n'avait été enregistré. En 2025, ils s'étaient limités à cinq sur une centaine.

« Le risque c'est la réintroduction durable de la maladie. Nous voulons empêcher à tout prix quelle se réinstalle », observe Fatiha Djabor, directrice de la santé publi-

que à l'agence régionale de santé (ARS) de Mayotte. « La transmission de cas sur le territoire n'est pas illogique. Nous avons un contexte régional avec des mobilités de personnes entre les îles », ajoute Fatiha Djabor. Les études sur les cas de 2025 ont montré que les cas acquis localement étaient tous reliés à des cas importés, et non à des cas indigènes. Autrement dit, une per-

La dernière année où le paludisme s'est montré le plus virulent dans le département français remonte à 2010, avec 433 malades

sonne malade arrivée à Mayotte se fait piquer par un moustique qui contamine une autre personne sur place. Les données ne sont pas encore disponibles pour 2026.

Autre condition pour que la maladie se développe : la présence de moustiques du genre *Anopheles*. Un insecte aux caractéristiques différentes du moustique *Aedes*, connu sous le nom de « moustique tigre ». Le premier se développe dans les zones rurales où se trouvent rivières et bassins ; le second se plaît en zone urbaine et profite de déchets contenant de l'eau pour proliférer.

« Il est essentiel d'identifier le lieu de contamination, car le risque est là », souligne Fatiha Djabor. Nous cherchons à établir une cartographie des zones où figurent des gîtes permanents d'anophèles. Des foyers de transmission de la maladie ont été identifiés dans les communes de Chirongui

et de Dembeni. L'un des constats est qu'à la suite du cyclone Chido qui a ravagé Mayotte en décembre 2024, des habitants ayant perdu leur logement sont allés s'installer dans des zones plus reculées. On se trouve des gîtes de moustiques anophèles.

Ce plan d'action engagé localement consiste en outre à rechercher d'autres cas dans l'entourage et le voisinage du malade à l'aide de tests rapides d'orientation et de diagnostic réalisés sur place afin de repérer les personnes symptomatiques et d'assurer leur prise en charge. Dans un archipel où une partie de la population se trouve dans une situation irrégulière, les équipes médicales et de l'agence régionale de santé font toutefois face à de la méfiance des villageois qui, parfois, préfèrent fuir plutôt que de répondre aux questions par crainte d'être interpellés. ■

JÉRÔME TALPIN

En 2027, Pigasse veut jouer un rôle à gauche

Le banquier d'affaires multiplie les rendez-vous et s'imagine en point de convergence, se gardant bien de critiquer Mélenchon en public

Installés dans des fauteuils en cuir de l'Hôtel Providence, à Paris, deux hommes dissertent de la présidentielle 2027. « Est-ce que, Matthieu, t'as envie ? Est-ce que tu es prêt ? », s'enquiert en ce mois de mai le premier secrétaire du Parti socialiste (PS), Olivier Faure, auprès de Matthieu Pigasse, banquier d'affaires, propriétaire de Radio Nova ou des *Inrocks* (il est également membre du conseil de surveillance du Monde).

L'énarque, que la politique a toujours dérangé (il a écrit plusieurs livres économico-politiques et prépare pour l'automne un nouvel ouvrage au titre provisoire de *Tout est possible*) est tenté par l'aventure. « Regarde ce que je fais et ce que je dis depuis des semaines. Je m'en prends plein la gueule, de manière injuste et parfois indignée. Est-ce que tu penses que je fais ça pour le fun ? », répond l'intéressé.

Deux semaines plus tôt, Olivier Faure lui avait posé la même question, à deux pas de l'Arc de triomphe, dans les bureaux feutrés de Centerview Partners, la petite banque d'affaires que Matthieu Pigasse dirige depuis 2020. En deux mois, les deux hommes, qui se connaissent depuis le gouvernement de Lionel Jospin (1997-2002), quand le premier était conseiller de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et le second celui de Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, se sont vus environ six fois.

Matthieu Pigasse entraperçoit un alignement de planètes. « Je suis à disposition. Si je puis être utile, je suis là », répète-t-il au Monde dans ses locaux du 8^e arrondissement de Paris. Le message est adressé à la gauche « non mélenchoniste » encore à la recherche d'un prétendant commun face à Jean-Luc Mélenchon, le candidat de La France insoumise (LFI). Apporter son écot en menant la « bataille culturelle » avec ses médias, façon « Bolloré de gauche », une définition qu'il récuse, ne lui suffit plus. Cette mise en lumière lui coûte pourtant. Les accusations d'antisémitisme dont fait l'objet l'humoriste Akim Omiri, après un sketch sur Radio Nova, qui a fait un lien entre la présidente de l'Assemblée, Yaël Braun-Pivet, le pédocriminel américain Jeffrey Epstein et le Mossad, lui retombent dessus. Il s'en dit « blessé », lui qui se définit comme un « républicain laïque universaliste ». A 58 ans, le Parisien, qui a grandi dans la Manche,

est prêt à « tout risquer pour aller dans cette bataille », dit-il. « Un jour, je serai président de la République », aurait-il dit à Alain Minc, conseiller des puissants, ancien ami qui lui mit le pied à l'étrier chez la banque Lazard, désormais honni. Une version que Matthieu Pigasse conteste. Peu importe. Dans le monde des affaires, on lui connaît cette toquade un peu particulière.

Cette fois, le quinquagénaire fan des Clash croit tenir sa chance. Sans parti politique, ni militants, ni logistique, l'homme n'a toutefois envie ni d'être « dans la course de petits chevaux », ni dans le « jeu de massacre » des candidatures. Il n'a qu'une voie possible, celle d'être un recours.

Entre Olivier Faure et lui, c'est d'abord une affaire d'intérêts bien compris. Désormais minoritaire dans son parti, incapable de faire valider la primaire, le chef de file du PS, qui lui avait demandé au moment du Nouveau Front populaire s'il était prêt à entrer dans un gouvernement de gauche, est face à une équation difficile : il doit trouver un consensus, en particulier avec Les Écologistes dont il ne veut pas s'aliéner le soutien, alors que d'autres échéances sont à venir, les législatives, les départementales, les régionales.

Percer le mur du son

Et une personnalité civile aurait l'avantage de ne menacer personne, contrairement à la candidature de Raphaël Glucksmann (Place publique) que ni Olivier Faure ni la secrétaire nationale des Écologistes, Marine Tondelier, n'ont envie de soutenir. « Matthieu [Pigasse] fait partie des gens intéressants dans le paysage économico-politique et on aurait tort de ne pas compter sur des personnalités qui ont réussi et qui sont de gauche », dit le premier secrétaire du PS au Monde, tout en niant vouloir « pousser quelqu'un ». Ce dernier promet donc avoir aussi contacté la directrice générale de Oxfam, Cécile Duflo, ou l'ancien secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger.

Mais aucun des deux n'est sorti du bois, à la différence de Matthieu Pigasse, qui se démène pour percer le mur du son. L'homme d'affaires suit à la lettre le conseil prodigué par Olivier Faure, celui de sortir du « microcosme » et de « rencontrer l'opinion publique ». RMC, Backseat, France Culture ou France Inter, l'ancien strauss-kahnien, passé par les Gracques, un think tank social-libéral, fait le tour des plateaux télé et radio pour « montrer ses compétences, être utile » en matière économique et défendre ses idées « à la gauche de la gauche ».

A Liffré (Ille-et-Vilaine), lors d'un raout organisé le 25 avril par le président social-démocrate de la région Bretagne, Loïc Chesnais-Girard, il s'est assis à la gauche de Raphaël Glucksmann, qui n'a visiblement pas compris qu'il était face à un rival. Seul « non élu », il a



Matthieu Pigasse, lors de son audition par la commission sur l'audiovisuel public, à l'Assemblée, le 2 avril. ALAIN GUILHOT/DIVERGENCE

« As-tu une idée révolutionnaire ? », lui a écrit Marine Tondelier, désireuse de le voir participer à l'aventure collective

livré son diagnostic sur la dette et les déficits, des « instruments de domination idéologique ». Et esquissé des recettes contre « l'explosion des inégalités », suggérant une augmentation de « 20 % du smic », l'instauration de la taxe Zucman sur les hauts patrimoines, et un meilleur « partage de la productivité » au profit des salariés. De quoi faire pâlir d'envie LFI et sa radicalité programmatique, décoiffer le Medef, et désarçonner ses propres clients.

Le président du groupe des députés PS, Boris Vallaud, la candidate à la primaire de la gauche et ex-« insoumise » Clémentine Autain, Cécile Duflo, Marine Tondelier... A gauche, on s'est pressé dans les bureaux du patron de presse, ravi d'avoir enfin un allié dans le monde des affaires et intrigué par ce millionnaire iconoclaste capable de dépenser son argent dans des festivals de rock ou dans des médias déficitaires. Il faut dire que ce grand séducteur, un « vendeur hors norme », qualité indispensable de l'ancien strauss-kahnien, portant veste mais aussi t-shirt, jean et baskets élimés sait y faire, avec sa « tchatche », « sa grande intelligence » et « sa mémoire d'hypermnésique », comme le décrit un banquier qui le connaît bien.

Le président du conseil national du PS, Luc Broussy, proche d'Olivier Faure et aussi patron de *Magis*, une revue musicale, est sorti marabouté de son rendez-vous, croyant avoir trouvé « un vieux copain ». L'eurodéputé socialiste Pierre Jouvét a vécu une expé-

rience similaire et pense « très bien » s'entendre avec lui. Ni l'un ni l'autre n'ont toutefois cru déceler d'ambitions présidentielles. Juste une simple envie « d'aider ». « As-tu une idée révolutionnaire ? », lui a écrit Marine Tondelier, désireuse de le voir participer à l'aventure collective.

Son ambition se heurte cependant à une contradiction. Comment promouvoir « l'union de la gauche » tout en nourrissant une candidature concurrente à celle de Jean-Luc Mélenchon, qui plus est dans le même espace politique ? A ses interlocuteurs, Matthieu Pigasse a fait passer le message que le fondateur de LFI, donné pour l'instant perdant dans toutes les configurations de second tour, n'était pas le candidat idéal, notamment en raison des polémiques sur l'antisémitisme dans la foulée des massacres du Hamas le 7 octobre 2023 ou de sa vision de l'exercice du pouvoir.

Une assertion qu'il dément publiquement auprès du Monde, tout en soulignant des « différences », notamment sur l'Europe,

avec l'« insoumis », d'abord croisé au temps du gouvernement de Lionel Jospin, puis dans ses « aventures sud-américaines », au Brésil chez Lula, au Venezuela avec Hugo Chavez (1954-2013), puis avec Nicolas Maduro « avant les sanctions américaines ».

Malgré cette rivalité larvée, il échange régulièrement avec le quadruple candidat à la présidentielle. La dernière fois qu'il l'a vu, c'était dans un restaurant du 10^e arrondissement de Paris, où vit Jean-Luc Mélenchon. Ce dernier est venu à sa rescousse sur le « méga-deal » signé avec le Venezuela, quand la cheffe de file du Rassemblement national (RN), Marine Le Pen, l'a accusé de vouloir « spéculer sur la dette publique ».

Incohérences

Mais le contrat signé avec un pays d'Amérique latine devenu une sorte de protectorat américain depuis l'enlèvement de Nicolas Maduro, début janvier, a jeté un trouble à gauche. « C'est un banquier d'affaires qui va restructurer la dette vénézuélienne avec l'accord de Donald Trump », a jugé Raphaël Glucksmann sur TMC. « L'entremise trumpienne » et les dizaines de millions de dollars touchés ont nourri l'idée que « son profil n'était le plus à même d'incarner la gauche et la colère populaire », résume un élu, qui le côtoie. Et ce d'autant que « la restructuration va se faire au service des intérêts des investisseurs » étrangers, affirme une personnalité des affaires, qui connaît bien le Venezuela.

Soucieux de couper court aux polémiques, Matthieu Pigasse

répète qu'il n'a eu « aucune discussion directe ni indirecte avec la Maison Blanche », que « la décision a été prise par le seul Venezuela », et qu'il « négocie contre les institutions financières américaines ». Il met en avant sa proximité avec la présidente par intérim, Delcy Rodríguez, même si cette dernière n'est en poste que par la volonté de Donald Trump. « Il n'a pas été adoubé par Trump. Au contraire, il a été adoubé par le gouvernement vénézuélien qui a besoin de sortir de la situation de quasi-faillite », le défend Olivier Faure.

Ces incohérences n'étonnent pas Michel Sapin. « Plus il est à droite dans ses comportements, plus il est à gauche dans ses discours », affirme l'ancien ministre de l'économie de François Hollande, qui garde un mauvais souvenir du passage de la banque Lazard au moment de la restructuration de la dette grecque.

Pour son ancien ami Alain Minc, l'homme prend simplement sa revanche sur Emmanuel Macron, un autre banquier d'affaires au profil similaire, qui l'a doublé dans la course à l'Elysée. « Il n'a pas de positionnement idéologique, il est juste opportuniste. Il s'invente un créneau intelligent, l'extrême gauche », juge le conseiller, qui le voit bien devenir « ministre de Mélenchon s'il est élu ». Matthieu Pigasse laisse dire. Toujours sur la brèche, en permanence au bord du déséquilibre, il a déjà démontré une capacité certaine à rebondir sans jamais que l'on sache où il va atterrir. ■

SANDRINE CASSINI

Matthieu Pigasse entraperçoit un alignement de planètes : « Je suis à disposition. Si je puis être utile, je suis là »

Violences après la victoire du PSG : les premières comparutions

Lundi, le parquet de Paris a dénoncé un « chaos » face à des prévenus assurant avoir été débordés par l'ambiance explosive de la fête

LYON - correspondant

Ibrahim B., 20 ans, a été interpellé samedi 30 mai, peu avant minuit, Rond-Point des Champs-Élysées, à Paris. Des gendarmes mobiles l'ont vu tirer sur eux avec un mortier d'artifice, au milieu d'un attroupement d'une centaine de personnes. Un peu plus de trente-six heures après et à l'issue de sa garde à vue, le jeune homme apparaît, vêtu d'un maillot du Paris-Saint-Germain (PSG), dans le box des prévenus du tribunal judiciaire de Paris, dans l'une des trois salles mises à disposition lundi 1^{er} juin de la 23^e chambre correctionnelle – celle des comparutions immédiates, bien occupées par les affaires liées aux violences survenues dans la capitale après la victoire du PSG en Ligue des champions.

« Je n'ai pas visé les policiers, j'ai tiré en l'air pour fêter la victoire du PSG », jure d'une voix peu articulée Ibrahim B., né en Guinée en 2005 et arrivé à l'âge de 6 ans en France, pays dont il a acquis la nationalité. Les images de vidéo-surveillance ne permettent pas

d'y voir plus clair : l'ambiance était trop confuse. Ibrahim B. affirme qu'il ne savait pas que la détonation et l'usage de ces engins explosifs, dont il a acheté une unité sur place, étaient interdits. Le casier judiciaire de ce célibataire qui habite chez ses parents, dans le 15^e arrondissement de Paris, compte deux petites condamnations, l'une pour trafic de stupéfiants, l'autre pour port d'arme illégal de catégorie D. Sans emploi, il devait effectuer lundi un « jour d'essai » dans un hôtel pour un travail de réceptionniste.

Ibrahim B. est l'un des agents du « chaos qui s'est installé dans notre ville » au cours du dernier week-end de mai, où « tout le monde s'est cru permis de faire tout et n'importe quoi », tonne d'emblée le procureur de la République, Philippe-Michel Gauthier, dans son réquisitoire très ferme. « Cela fait deux fois que le PSG gagne et que la ville est transformée en champ de bataille. Est-ce que nous sommes dans une société du chaos ? Si monsieur est là, c'est que la réponse est non », ajoute le magistrat, qui requiert quatre mois

de prison ferme. Puis : « La police est le mur qui sépare la civilisation du chaos. Monsieur s'est mis du mauvais côté du mur. » Ibrahim B. a été condamné à quatre mois de prison avec sursis pour la détention d'explosif, mais relaxé pour les violences.

« Mission complexe »

Les trois premières sanctions de l'après-midi avaient déjà toutes été des peines de prison : douze mois ferme dont six avec sursis pour rébellion et violence sur policier, dix mois avec sursis pour transport et détention d'arme (des mortiers) et dix mois avec sursis pour vol avec violence, outrage et violence sur policier.

Lundi matin, le ministre de l'intérieur, Laurent Nuñez, a fait état de « plus de 890 interpellations » dans la foulée de la victoire du PSG, en « hausse de plus de 45 % » par rapport à celles suivant la finale de Ligue des champions 2025. Il a dénombré 178 blessés parmi les forces de l'ordre. « Nous avions un gros dispositif qui a fonctionné globalement », s'est défendu le patron de Beauvau, évoquant une

« mission complexe » face à des « groupes très mobiles, très hostiles ». Les faits n'ont pas seulement eu lieu à Paris, mais aussi dans plusieurs villes de France, comme Toulouse, Montpellier, Rennes, Pau, Niort, Valenciennes, Cannes...

Au parquet de Paris, les arrestations ont donné lieu à 312 mesures de garde à vue, impliquant 225 personnes majeures – des hommes dans plus de 95 % des cas, majoritairement issus de la région parisienne – et 87 personnes mineures. Environ la moitié des infractions soupçonnées d'avoir été commises concernent des « atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique », selon les services de la procureure de la République de Paris. Pour le reste, il s'agit de vols, de dégradations ou d'attroupements illicites. Sur les 225 gardes à vue de majeurs, 61 avaient débouché sur des classements de procédure lundi en fin d'après-midi, 68 étaient encore en cours et 9 avaient été levées après l'ouverture d'enquêtes préliminaires. Tandis que 17 personnes faisaient l'objet de convocations à des audiences ultérieures, 70 individus devaient être présentés aussitôt à des juges, dont 13 dans le cadre de cette session de comparutions immédiates.

Au deuxième étage du tribunal, il est presque 18 heures quand Maxime I. se présente dans le box. Oui, il a bien tiré des feux d'artifice, mais « vers le ciel », déclare-t-il. « Je voulais juste fêter la victoire. » Cheveux longs, ce Franco-Algérien de 18 ans, résidant à Boulogne-Billancourt et au casier judiciaire vierge, a été interpellé dans le 16^e arrondissement vers 22 heures. Il jure s'être laissé porter par la liesse. « Mais pourquoi se retrouver devant les forces de l'ordre ? », lui demande la présidente, Mélanie Belot. « C'est la foule qui va

« Il est important de rappeler à la population qu'il y a des conséquences aux actes... »

MATHIEU NORMAND
procureur à Paris

toute seule vers les policiers... On ne voit rien, on veut juste faire la fête », répond-il. Le procureur Mathieu Normand assume de vouloir faire un exemple : « Je n'ai aucun doute que ces tirs étaient intentionnels, parce que tirer sur la police amuse les gens. Est-ce qu'il n'a pas réfléchi aux conséquences ? Peut-être mais peu importe. Il est important de rappeler à la population qu'il y a des conséquences aux actes... » Il reconnaît que Maxime I. n'est ni « un délinquant ni un voyou » mais requiert cinq mois d'emprisonnement, avec mandat de dépôt. Le tribunal le condamne à six mois avec sursis, et l'obligation d'un travail d'intérêt général.

Tiziano P., 18 ans, habite chez sa mère, près de Valenciennes (Nord) où il passe un bac professionnel de chaudronnerie. Samedi, avec quatre copains, il est descendu en voiture pour voir la finale à Paris. Ils ont garé leur véhicule à l'extérieur du périphérique, ont beaucoup marché, sans croiser de bar ouvert sur leur route. Avec ses amis, il décide de regarder le début du match sur son smartphone, qui s'éteint faute de batterie juste avant la fin de la première mi-temps. Le petit groupe décide alors de se rapprocher du Parc des Princes. Il est 19 h 20, le match n'est pas terminé et les premiers face-à-face entre les supporters et les forces de l'ordre

ont commencé. Le groupe de copains se met à courir et se disperse dans la confusion. La police interpelle Tiziano P., l'accusant de tirer des feux d'artifice. Ce qu'il nie. « J'ai vu des gens tirer au mortier juste à côté de moi. J'étais juste au mauvais endroit », déclare-t-il devant le tribunal. Le policier qui l'a accusé a finalement modifié sa version sur procès-verbal : il avait d'abord affirmé l'avoir vu avec un mortier en main, puis sans. Le tribunal le relaxe. Lundi, Tiziano P. devait passer la troisième épreuve de son bac, celle intitulée « santé et prévention ». « La première prévention, c'est de ne pas se retrouver devant les forces de l'ordre », lui a conseillé la présidente, Mélanie Belot.

A Lyon, où les charges policières ont vite répondu samedi soir aux dégradations de mobilier, jets de projectiles et tentatives de pillages, quatre jeunes gens âgés de 17 à 22 ans ont été placés en garde à vue. Pas des amateurs de foot, ni des délinquants patentés, plutôt des suiveurs, désœuvrés. Parmi eux, Abduraman K., 19 ans, attrapé après avoir mis le feu à deux poubelles. « J'ai fait une énorme connerie », confie-t-il, en sortant de sa comparution avec reconnaissance préalable de culpabilité lundi. Il est condamné à huit mois de prison avec sursis. Il a suivi « des pots ». « Ils m'ont dit qu'il y avait un match, qu'on allait s'amuser », raconte-t-il, à la sortie de deux nuits de garde à vue. De parents réfugiés syriens, arrivé en France en 2019, il parle très bien français et s'accroche à des formations. Il reprend son briquet, mimant la scène de samedi. « J'avais bu, la tête m'a tourné, j'ai fait n'importe quoi, admet-il. Je n'ai même jamais vu de match de foot de ma vie. » ■

GRÉGOIRE BISEAU,
JÉRÔME LEFILLIATRE
ET RICHARD SCHITTLY

Le Monde

Pérégrination en Arménie

ENTRE HISTOIRE ET ACTUALITÉ

Du 15 au 22 septembre 2026



AVEC :
Annick COJEAN,
journaliste et grand reporter
du journal Le Monde

ITINÉRAIRE

Paris • Erevan •
Ashtarak • Gumri •
Haghbat • Fioletovo •
Dilidjan • Le lac Sevan •
Erevan • Paris

AU CARREFOUR DE L'ORIENT ET DE L'OCCIDENT

Aux côtés de notre invitée d'exception, explorez ce joyau du Caucase et analysez, à travers une série de rencontres, l'actualité de ce pays encore si confidentiel.



Réservez votre documentation gratuite auprès de notre partenaire :
ARTS ET VIE (réf. 67A901P), 251 rue de Vaugirard, 75015 Paris
Au 01 40 43 20 21 ou à info@artsetvie.com
https://www.artsetvie.com/lemonde_armenie



Les économies n'épargnent plus les ministères « sanctuarisés »

Le gouvernement se prépare à geler 3,2 milliards d'euros de crédits, dont 414 millions destinés à la justice

Justice, police, gendarmerie, défense, recherche, écologie... Tous ces budgets devaient être privilégiés, sinon « sanctuarisés », en 2026. C'est la ligne qu'avait annoncée le premier ministre, Sébastien Lecornu, dès la présentation de son projet de loi de finances pour 2026 : malgré l'effort de compression du déficit public, les ministères régaliens allaient bénéficier de crédits en hausse, de même que la transition écologique, l'enseignement supérieur et la recherche. Pas sûr que ces promesses se concrétisent.

La guerre au Moyen-Orient pesant sur les finances publiques, le gouvernement a décidé d'économiser au moins 6 milliards d'euros par rapport à ses prévisions, dont 2 milliards sur la Sécurité sociale et 4 milliards sur le budget de l'Etat. Or, le détail de ces coupes budgétaires, transmis ces derniers jours aux parlementaires, montre qu'elles concernent en bonne partie des ministères censés être protégés. A commencer par la justice.

Le ministère de Gérald Darmanin échappe certes aux annulations immédiates de 847 millions d'euros prévues dans deux décrets sur le point d'être publiés. En revanche, il est le plus lourdement touché par le gel annoncé d'autres crédits. Sur 2,9 milliards d'euros d'autorisations d'engagement désormais gelées, 414 millions d'euros visent le ministère de la justice, dont 370 millions d'euros pour la seule administration pénitentiaire. « La justice a été exonérée d'annulations de crédits », souligne-t-on à Bercy. De fait, le gel qui atteint ce ministère et d'autres constitue une mesure moins violente : en cas d'embellie de la con-

joncture, improbable à ce stade, certains crédits gelés pourraient être dégelés. « Mais oui, pour financer les mesures de soutien à l'activité, il faut faire des économies, et c'est toujours douloureux », admet-on au sein de l'exécutif.

Les ministres et leurs équipes ont donc peigné le budget, ligne à ligne, et cherché où pouvaient exister des marges de manœuvre. Autrement dit, des dépenses encore possibles à stopper en milieu d'année. Bien que les prisons françaises débordent, le secteur pénitentiaire est apparu parmi les cibles envisageables. Il n'est pas question de faire partir du personnel, mais, peut-être, de ralentir le programme d'ouverture de 15000 places de prison destiné à résorber la surpopulation carcérale. A M. Darmanin de réexaminer ses priorités en fonction de la nouvelle donne budgétaire.

L'écologie aussi

Parmi les ministères directement touchés par le gel des autorisations d'engagement, qui incluent des dépenses susceptibles de s'échelonner sur plusieurs exercices, figurent d'autres missions régaliennes, la sécurité (257 millions d'euros gelés) et la défense (95 millions), ainsi que la cohésion des territoires (311 millions). Pour le reste, le plan d'économies vise avant tout des missions déjà sur la sellette. En particulier France 2030. Ce plan d'investissement lancé par Emmanuel Macron pour relancer l'économie après la pandémie de Covid-19 voit ses crédits rabotés de 400 millions d'euros, avec 100 millions annulés et 300 millions gelés. Même traitement pour le travail et l'emploi, privés de 400 millions d'euros au

total, ce qui fait craindre la fermeture de certains centres de formation des apprentis. De la même façon, la recherche et l'enseignement supérieur se voient privés de 324 millions d'euros, alors que le projet de loi initial promettait « un renforcement des dépenses en faveur de l'avenir » avec une hausse de 400 millions de ce budget. L'écologie fait aussi partie des victimes du plan avec 275 millions d'euros annulés ou gelés au titre des autorisations d'engagement. Eric Coquerel, président (La France insoumise) de la commission des finances à l'Assemblée, a fait ses comptes : « Si les crédits gelés sont annulés en fin d'exercice comme je le soupçonne, les coupes pourraient atteindre 25 % pour France 2030, plus de 18 % pour le sport, la jeunesse et la vie associative, 42 % en autorisations d'engagement et 10 % en crédits de paiement pour le fonds vert, 8,7 % pour la culture, 7,5 % pour l'agriculture... » « Le gouvernement répète toutes les erreurs commises pendant les crises de la décennie passée : si vous baissez la dépense en période de crise, vous aggravez la crise », affirme-t-il dans un communiqué, lundi 1^{er} juin. Mais, à droite, certains jugent, au contraire, que Sébastien Lecornu n'en fait pas assez et l'incitent à tailler davantage dans les dépenses.

Autant dire que le ministre des comptes publics, David Amiel, risque de devoir répondre à une rafale de questions, mercredi 3 juin, lors des auditions prévues au Sénat et à l'Assemblée. L'occasion pour lui de révéler un pan encore confidentiel du programme : un effort de 315 millions d'euros imposé à deux opérateurs de l'Etat. ■

DENIS COSNARD

Un mémorial pour les victimes du génocide des Tutsi

Une stèle de l'artiste Grada Kilomba devait être inaugurée, mardi à Paris, par les présidents Macron et Kagame

L'épure pour dire l'horreur. Au milieu de l'agitation urbaine du quai d'Orsay à Paris, deux blocs de laiton noir posés sur une dalle de pierre de lave se dressent depuis quelques jours sur l'esplanade Habib-Bourguiba, surplombant la Seine. Cette double stèle de l'artiste Grada Kilomba, commandée en mémoire aux victimes du génocide des Tutsi au Rwanda, devait être inaugurée le 2 juin par Emmanuel Macron et le président rwandais, Paul Kagame. Une œuvre qui surprend par ses dimensions humaines : on a rarement vu mémorial si peu démonstratif.

Quelques mots sobres gravés dans le métal rappellent la tragédie : entre le 7 avril et le 4 juillet 1994, plus de 1 million d'hommes, de femmes et d'enfants ont été massacrés parce qu'ils étaient Tutsi. « Ici, comme une archive, reposent les voix et les mots, les souvenirs et les expériences, les sentiments et les espoirs des victimes et des survivants », peut-on lire – en français, en anglais et dans les deux langues officielles rwandaises, le kinyarwanda et le swahili. Sur les quatre flancs les plus étroits de la structure résonnent les hauts lieux de cette mémoire classés à l'Unesco : Nyamata, Murambi, Gisozi et Bisesero (Rwanda).

A l'heure des symboles, c'est aussi pour la France une manière de faire amende honorable après son rôle accablant dans ce troisième génocide du XX^e siècle. « Il

faut situer cette commande dans les trente-deux dernières années, tient à rappeler l'historien Marcel Kabanda, président de l'association Ibuka France, qui œuvre depuis 2002 à préserver la mémoire des victimes et des rescapés. C'est une histoire douloureuse, marquée au fer rouge, qui a aussi pesé sur les relations franco-rwandaïses. »

La part de responsabilité de la France dans ce massacre a longtemps empoisonné les relations diplomatiques entre Paris et Kigali. Malgré la mission parlementaire de 1998 dirigée par le député Paul Quilès (1942-2021), les aveux de Nicolas Sarkozy sur les « erreurs » françaises et l'ouverture des archives par François Hollande en 2015, de larges zones d'ombre ont persisté.

Jusqu'au rapport commandé par Emmanuel Macron à une commission d'historiens présidée par Vincent Dudert. Après avoir accédé à des archives ultra-confidentielles, leur verdict livré en 2021 est sans appel : la France porte des « responsabilités lourdes et accablantes » dans le génocide perpétré par le pouvoir extrémiste hutu.

Entre 1990 et 1994, Paris s'est enfoncé dans un aveuglement idéologique, une lecture coloniale et ethnique. Aux yeux des historiens, l'Élysée a failli à trois niveaux : en armant la dérive, en n'arrêtant pas les massacres, puis en orchestrant un déni officiel.

En mai 2021, à Kigali, Emmanuel Macron pose les mots sur la faille française. Dans un discours historique, le chef de l'État reconnaît la « responsabilité accablante » de la France dans l'engrenage du pire, sans toutefois aller jusqu'à parler de « culpabilité » ou de « complicité ».

Motifs géométriques

Ce geste décisif parachève un processus mémoriel amorcé en 2019, après l'instauration en France d'une journée nationale de commémoration du génocide des Tutsi, chaque 7 avril. Avant cela, quelques élus avaient veillé à ce que ce drame reste dans les mémoires. Dès 2011, la mairie de Cluny ouvrait la voie en érigeant une première stèle, rapidement imitée par une dizaine de communes telles que Bègles (Gironde), Toulouse, Montpellier, Lyon, Strasbourg ou Rouen – cette dernière a été vandalisée en avril.

A Paris, le recueillement s'organise jusqu'à présent autour de la stèle du cimetière du Père-Lachaise et de l'espace mémoriel du parc de Choisy. « Mais, insiste Marcel Kabanda, il nous fallait un monument national, pérenne et

inaliénable, inscrit dans le registre du patrimoine français. »

En 2023, l'État et la Ville de Paris finissent par lancer une commande publique, cadrée par une note d'intention rédigée par l'association Ibuka et dotée d'une enveloppe de 500 000 euros. S'engage alors pour le Centre national des arts plastiques (Cnap), qui pilote le projet, la quête du lieu idéal pour l'ériger. Le cahier des charges est contraignant : « il fallait un endroit aéré et vert, qui permette l'organisation de rassemblements et qui ait une portée au sol suffisante », résume Laurence Patrice, élue parisienne chargée des questions de mémoire. Le choix se porte rapidement sur l'esplanade Habib-Bourguiba, dans le 7^e arrondissement, à deux pas du monumental *Messageur*, de Zadkine, à un jet de pierre d'un autre mémorial, dédié au génocide arménien, érigé sur l'autre rive de la Seine.

Pour donner vie au mémorial, Grada Kilomba remporte la mise face à quatre autres finalistes en février 2024. Née au Portugal de racines angolaise et santoméenne, l'artiste, qui est aussi analyste, a pour habitude d'explorer les notions de mémoire, de traumatisme et de postcolonialisme. Ce regard critique s'enracine aussi dans ses souvenirs de 1994, marqués par l'écho médiatique de la tragédie rwandaise. « J'étais assez jeune quand le génocide a eu lieu, mais assez mûre pour comprendre la politique, le degré de violence et les atrocités », confie-t-elle d'une voix douce.

Le rôle de la France dans le massacre à long terme empoisonné les relations entre Paris et Kigali

Très vite s'impose à elle la question qui tourmente tant d'auteurs : comment représenter l'innommable ? Comment témoigner d'un génocide avec pudeur et clarté, en honorant la dignité des survivants ? Ce dilemme divisait déjà les rescapés de la Shoah. Là où l'écrivain Primo Levi (1919-1987) prônait une parole claire, ancrée dans le témoignage brut de l'expérience concentrationnaire, le poète Paul Celan (1920-1970) préférait la poésie hermétique, seule capable à ses yeux de porter l'opacité tragique du drame.

Grada Kilomba avait initialement envisagé une œuvre figurative habitée par la figure du Sphinx, qui « interroge la mémoire de la cité : il demande ce qui s'est passé, dévore ceux qui ont oublié leur histoire et libère la ville dès que la vérité éclate », explique-t-elle. Mais son voyage au Rwanda et sa rencontre avec les survivants et leurs descendants, en septembre 2024, fait tout basculer. « Au fil des échanges, j'ai compris que la violence était telle

qu'il fallait absolument bannir l'imagerie figurative au profit d'un langage abstrait et graphique, plus universel », raconte-t-elle. C'est aussi de ce voyage que Grada Kilomba tire l'idée d'une dalle de pierre de lave inspirée des motifs géométriques « imigongo » (de l'art traditionnel rwandais), pour introduire « un fragment de la terre rwandaise au cœur de Paris, comme un geste d'humilité et de respect », précise-t-elle. En l'empruntant, « vous entrez sur la terre de ceux qui sont morts ».

Directeur du Cnap depuis janvier, Martin Bethenod replace cette œuvre dépouillée dans la lignée des mémoriaux existants, « à celui contre le fascisme de Jochen Gerz à Hambourg [Allemagne], ou du mémorial de la Shoah de Peter Eisenman à Berlin, ou le monument aux homosexuels persécutés par le régime nazi, par Elmgreen et Dragset. » Chaque fois, ajoute-t-il, « on retrouve un élément de vocabulaire presque incontournable, l'idée du monolithe, du bloc d'abîme ».

Le dépouillement absolu que revendique Grada Kilomba plaît à Marcel Kabanda. « Ce que j'apprécie dans cette œuvre, c'est qu'elle ne fait pas dans le spectaculaire », fait valoir le président de l'association Ibuka, qui voit dans le petit couloir séparant les deux stèles une invitation au dialogue. « Ce vide a un sens, dit-il, celui d'une absence qu'on accepte, d'une absence qu'on assume. »

ROXANA AZIMI

PÉDOPSYCHIATRIE : LES BESOINS EXPLOSENT !

1 ENFANT SUR 5 EST CONCERNÉ PAR UN TROUBLE PSYCHIQUE !

SOIT PRÈS DE 1,6 MILLION D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS EN SOUFFRANCE EN FRANCE *

* Source : Cour des comptes, 2023

LES DEMANDES AUX CMP EXPLOSENT DEPUIS 20 ANS !

+60%

D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS SUIVIS EN PÉDOPSYCHIATRIE EN 20 ANS*

* Source : Sénat, 2024

LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES SE DÉTÉRIORE FORTEMENT !

30%

DES 11-24 ANS PRÉSENTENT UN RISQUE ÉLEVÉ D'ANXIÉTÉ OU DE DÉPRESSION EN 2024*

* Source : Sénat, 2024

DES DÉLAIS D'ATTENTE TROP LONGS !

JUSQU'À 4 MOIS

D'ATTENTE EN MOYENNE POUR UN PREMIER RENDEZ-VOUS DANS CERTAINS CMP*

* Source : Cour des comptes, 2023

LES HOSPITALISATIONS AUGMENTENT FORTEMENT !

+100%

D'HOSPITALISATIONS COMPLÈTES EN 20 ANS*

* Source : Sénat, 2024

ET LA CRISE TOUCHE TOUS LES TERRITOIRES

1/4

DES DÉPARTEMENTS N'A PAS DE PÉDOPSYCHIATRE ! *

* Source : Sénat, 2024

PÉDOPSYCHIATRIE : DES MOYENS QUI DÉCROCHENT !

DES MOYENS FINANCIERS QUI N'AUGMENTENT PRESQUE PAS...

ENSEMBLE DES DÉPENSES DE SANTÉ : +22%

PÉDOPSYCHIATRIE : +2%

+2% PAR AN SEULEMENT POUR LA PÉDOPSYCHIATRIE ENTRE 2016 ET 2019.

* Source : Cour des comptes, 2023

DE MOINS EN MOINS DE PÉDOPSYCHIATRES...

2010 : 3 113 PÉDOPSYCHIATRES

2022 : 2 039 PÉDOPSYCHIATRES

-34%

SOIT PLUS D'1 PÉDOPSYCHIATRE PERDU SUR 3 EN 12 ANS ! *

* Source : Cour des comptes, 2023

PENDANT CE TEMPS, D'AUTRES SPÉCIALITÉS SONT MIEUX SOUTENUES...

CANCÉROLOGIE	CARDIOLOGIE	OPHTALMOLOGIE	PÉDOPSYCHIATRIE
+27% DE MOYENS (2016-2023)*	+23% DE MOYENS (2016-2023)*	+20% DE MOYENS (2016-2023)*	+2% SEULEMENT ! (2016-2019)**

* Source : Cour des comptes, 2023

RÉSULTAT : L'OFFRE NE SUIT PLUS DU TOUT !

LE DÉCALAGE SE CREUSE... ET NOS ENFANTS ATTENDENT !

COMBIEN FAUDRAIT-IL POUR ÊTRE À LA HAUTEUR ?

- AUGMENTER D'AU MOINS +60% LES CAPACITÉS DE PRISE EN CHARGE POUR SUIVRE L'AUGMENTATION DES BESOINS !**
- DOUBLER LA FORMATION DES PÉDOPSYCHIATRES COMME LE PRÉCONISE LA COUR DES COMPTES**
- INVESTIR MAINTENANT, C'EST ÉVITER DES SOUFFRANCES POUR TOUTE UNE VIE !**

* Estimation basée sur +60% d'enfants suivis en 20 ans.

NOS ENFANTS VONT MAL. LES DEMANDES SONT MASSIVES.



Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées



FORMER pour garantir des professionnels qualifiés



INFORMER pour sensibiliser et alerter



REPRÉSENTER nos sociétaires et professionnels de la pédopsychiatrie



ÊTRE FORCE DE RÉFLEXION ET DE PROPOSITION pour l'accès aux soins

En savoir plus, s'informer, se mobiliser : www.sfpeada.fr

POUR LA QUALITÉ ET L'ACCÈS AUX SOINS

A l'Assemblée, un projet de loi agricole rendu plus clivant

Les députés ont suivi l'exécutif sur l'eau ou les élevages, mais ils sont allés plus loin que le texte initial sur le loup et les prix planchers

Le gouvernement espère toujours en faire un «*texte d'apaisement*», mais le projet de loi d'urgence pour la protection de la souveraineté agricole, soumis au vote solennel des députés mardi 2 juin, a réveillé les divisions à l'Assemblée nationale. Les élus se sont opposés sur la gestion de la ressource en eau, la protection face à la concurrence déloyale, ou encore les mesures contre le loup.

Un an après les débats houleux sur le projet de loi Duplomb, qui souhaitait notamment réintroduire des insecticides interdits en France – disposition censurée par le Conseil constitutionnel –, ce nouveau texte, voulu par l'exécutif comme une réponse aux mobilisations agricoles de l'hiver 2025-2026, ressort plus clivant de son passage dans l'Hémicycle.

Si la volonté gouvernementale de faciliter les ouvrages de stock-

age de l'eau pour l'irrigation ou les extensions d'élevage a été confortée, plusieurs articles ont été réécrits contre son avis, des «*prix planchers*» à l'interdiction d'importations d'aliments traités avec des pesticides non autorisés, en passant par la priorité aux produits français dans la restauration collective. Des mesures fragiles sur le plan juridique, que le gouvernement entend réécrire lors de la navette avec le Sénat.

Des oppositions marquées sur le thème de l'eau

A l'ouverture des discussions, la ministre de l'agriculture, Annie Genevard, avait plaidé pour «*libérer la gestion de l'eau*», en supprimant l'obligation d'organiser des réunions publiques pour créer certains ouvrages hydrauliques,

ou en accordant de nouveaux pouvoirs de dérogation aux préfets. Les parlementaires sont allés dans le même sens, suscitant des critiques de la gauche et des écologistes.

L'exécutif a obtenu le rétablissement du controversé aménagement des compensations environnementales en cas d'atteinte à des zones humides, supprimé en

commission, qui allège les mesures à suivre si ces espaces sensibles sont déjà dégradés. Un «*mauvais signal*», a estimé en séance la présidente de la commission du développement durable, Sandrine Le Feu (Renaissance, Finistère).

Les parlementaires ont aussi ciblé la qualité de l'eau – ils ont exclu des captages à protéger en priorité ceux touchés par «*la seule présence (...) de substances dont l'utilisation est interdite*». Les députés ont par ailleurs adopté un amendement de Nicolas Turquois (MoDem, Vienne) modifiant la composition des commissions locales de l'eau, qui réunissent Etats, usagers et collectivités, au détriment des élus. Un affaiblissement auquel s'est opposé le gouvernement – cette mesure est «*de nature à être éliminée*» lors de la navette parlementaire, assure la rapporteuse du volet eau, la députée Nathalie Coggia (Renaissance, Français établis hors de France).

Des procédures simplifiées pour agrandir les élevages

L'article 17 visant à faciliter les agrandissements de bâtiments d'élevage a donné lieu à des débats particulièrement clivés, opposant les détracteurs des «*mégapoulaillers*» aux défenseurs de l'élevage français comme «*un trésor*». Cet article permettrait au gouvernement de créer par ordonnances un nouveau régime d'autorisation, en simplifiant les procédures d'évaluation environnementale. Pour la gauche, cette mesure destinée aux plus grosses exploitations accélérerait la concurrence avec les petites fermes extensives, dont le nombre ne cesse de décroître.

Le gouvernement et la droite estiment au contraire qu'il faut accélérer les extensions et débloquent des projets pour augmenter la production et lutter contre les importations. «*Ce n'est pas parce que l'on passera d'une autorisation à un permis simplifié que l'on sera moins-disant sur le plan environnemental*», a défendu Mathieu Lefèvre, le ministre délégué à la transition écologique, assumant la quête de compétitivité.

«*La course à l'intensification entre en contradiction avec la défense du modèle d'élevage familial, qui ne sera jamais au niveau de compétitivité de ceux d'Europe de l'Est*», met en garde Thomas Uthayakumar, directeur des programmes de la Fondation pour la nature et l'homme. Selon lui, ce projet de loi dans son ensemble

« Le texte rouvre un grand nombre de batailles, sans apporter de réponse structurelle à la colère agricole »

THOMAS UTHAYAKUMAR
Fondation pour la nature et l'homme

«*rouvre un grand nombre de batailles non réglées de ces dernières années, sans apporter de réponse structurelle à ce qui alimente la colère agricole*». Un risque qui pourrait se confirmer lors de l'examen au Sénat, prévu fin juin, où la droite devrait tenter d'intégrer au texte la réautorisation de pesticides néonicotinoïdes.

Des facilités pour tuer davantage de loups

En inscrivant dans la loi des mesures contestées adoptées par décret, telles que le passage d'un régime d'autorisation à un régime déclaratif pour les tirs de défense, le gouvernement entendait rendre leur contestation plus difficile devant les tribunaux. Les députés sont allés plus loin, affaiblissant davantage la protection du loup. «*L'Assemblée nationale a choisi les éleveurs [plutôt que le loup]*», s'est félicité Xavier Roseren (Horizons, Haute-Savoie), rapporteur pour l'article 14.

A rebours des préconisations scientifiques, le texte ouvre la voie à une possible hausse du nombre de tirs létaux. Il crée une présomption de «*légitime défense*» pour les éleveurs en situation «*d'attaque imminente ou d'intrusion manifeste*», sans déclaration préalable de tir, et autorise les prélèvements au sein de certaines réserves naturelles et parcs nationaux. Il entérine le principe, là encore contesté, selon lequel les troupeaux bovins et équins seraient «*non protégés*», ce qui permet des tirs sans conditions.

Autre mesure importante, adoptée à une large majorité et avec le soutien des socialistes : les chasseurs et les éleveurs formés pourraient utiliser des lunettes de tir à visée nocturne ou thermique, jusque-là uniquement utilisées par des personnels assermentés. Cette disposition a été votée contre l'avis du gouvernement, qui a mis en garde contre les risques d'accident.

Malgré ces évolutions, la FNSEA dénonce des dispositions insuffi-

santes. «*Il faut sortir d'une gestion administrative et de quota*», affirme Patrick Bénézit, vice-président du syndicat. Pour les organisations de protection de la nature, ces dispositions marquent au contraire un nouveau cap. «*Le gouvernement n'aura plus aucune maîtrise des tirs et ne pourra pas remplir ses obligations européennes, qui imposent de garantir un bon état de conservation de l'espèce*», dénonce Jean-David Abel, de France Nature Environnement.

Sur les revenus, les députés font le choix de prix planchers

Contre l'avis d'Annie Genevard, les députés ont adopté à la toute fin de l'examen du texte la proposition, portée à la fois par le groupe La France insoumise et le Rassemblement national (RN), de mettre en place des prix planchers pour la matière première agricole, prenant en compte les coûts de production. La proposition a été votée par l'ensemble des groupes de gauche et le RN, ce alors que Marine Le Pen et Jordan Bardella ont eu ces dernières années des positions contradictoires sur le sujet.

Parmi les syndicats agricoles, la proposition est soutenue par la Confédération paysanne et la Coordination rurale, mais la FNSEA s'y oppose, redoutant que «*les prix planchers deviennent des prix plafonds*», argue Luc Smesaert, porte-parole du syndicat pour ce texte.

Annie Genevard a déploré une disposition «*contraire à la réglementation européenne*». «*Nous ne sommes pas pour les prix administrés*», a défendu Jean-René Cazeneuve (Renaissance, Gers), rapporteur du texte. En 2024, lors du Salon de l'agriculture, Emmanuel Macron avait défendu la mise en place de «*prix planchers*», sans que la mesure ne soit mise en application.

La version du gouvernement proposait une meilleure prise en compte des indicateurs de coût de production dans les négociations entre les producteurs et leur premier acheteur (l'abattoir pour un éleveur, par exemple) et l'élargissement de l'expérimentation, pour les secteurs volontaires, du principe des «*tunnels de prix*» qui fixent un prix plancher et un prix plafond lors de ces négociations. La ministre a donné rendez-vous au Sénat pour tenter de rétablir sa version du texte. ■

MATHILDE GÉRARD,
PERRINE MOUTERCA,
MANON RESCAN
ET LÉA SANCHEZ



La ministre de l'agriculture, Annie Genevard, lors de sa visite de l'exploitation de Rémi Thibaudat, agriculteur-éleveur, à Garchizy (Nièvre), le 29 janvier. PIERRE DESTRADE/« JOURNAL DU CENTRE »/MAXPPP

Le Monde PRÉSENTE

LA NUIT DE LA GÉOPOLITIQUE

AVEC ALAIN FRACHON, SYLVIE KAUFFMANN,
FRÉDÉRIC LEMAÎTRE, DELPHINE PAPIN ET GILLES PARIS

22 JUIN 2026

UNE SOIRÉE AU THÉÂTRE DU ROND-POINT
RETRANSMISE EN DIRECT SUR ATELIERS.LEMONDE.FR
ET DANS LES CINÉMAS PARTENAIRES

RÉSERVATIONS ET
INFORMATIONS
ATELIERS.LEMONDE.FR

AVEC LE SOUTIEN DE
COMPTOIR
DES VOYAGES

CGR
EVENTS

Sandoz exhorte Bruxelles à agir face à la Chine

Le groupe, qui possède la dernière usine européenne de pénicilline, a déposé un projet de plainte antidumping

Nous nous battons, et nous allons continuer de nous battre, mais nous avons besoin de soutien. » Face à une concurrence asiatique qu'il juge déloyale sur les antibiotiques, le patron de Sandoz, Richard Saynor, n'entend pas rester sans réagir. A l'occasion de la célébration des 80 ans de son usine autrichienne de Kundl, ultime bastion occidental de la fabrication de pénicilline, le champion européen des médicaments génériques est passé à l'offensive. Le laboratoire suisse a annoncé, le 28 mai, avoir déposé, auprès de la Commission européenne, un projet de plainte antidumping concernant les importations chinoises de 6-APA, un ingrédient-clé de la production d'amoxicilline, le traitement dérivé de la pénicilline qui est aujourd'hui l'antibiotique le plus consommé au monde.

L'initiative est rarissime dans l'industrie du médicament. « Cette action historique constitue la première affaire de ce type déposée dans le secteur pharmaceutique depuis plusieurs décennies », souligne le laboratoire helvétique. Bruxelles doit étudier le dossier afin de déterminer si ces allégations sont recevables et suffisamment solides pour faire officiellement l'objet d'une plainte et conduire, si c'est le cas, à l'ouverture d'une enquête. L'industriel justifie sa démarche par les « signes évidents de pratiques de distorsion du marché », notamment « une tarification systématique au-dessous des coûts », rendue possible, entre autres, par les subventions massives octroyées par le gouvernement chinois à ses industriels. Sur le 6-APA, cet intermédiaire indispensable à la fabrication de pénicillines semi-synthétiques, dont est issue l'amoxicilline, le prix moyen pratiqué par les fabricants chinois, qui représentent environ 94 % de la production mondiale de cette molécule, a ainsi chuté de 57 % en 2025. Ces conditions de marché « ne reflètent pas une concurrence loyale », s'insurge, à Kundl, Richard Saynor, qui alerte sur les conséquences à long terme de cette pression tarifaire quant au maintien d'une production souveraine sur le Vieux Continent. « Elles désavantagent systématiquement la production européenne, portant résilience, et risquent d'entraîner la perte de capacités de fabrication essentielles », poursuit le directeur général du laboratoire.



Gilbert Ghostine, président de Sandoz Group AG, à Zurich (Suisse), le 4 octobre 2023. PASCAL MORA/BLOOMBERG VIA GETTY IMAGES

C'est dans une ancienne brasserie nichée au cœur des montagnes du Tyrol autrichien, dans la petite ville de Kundl, que sont produits 6 % du 6-APA commercialisé dans le monde qui échappent encore aux industriels chinois.

Science de la fermentation

L'histoire du site débute en 1946, au sortir de la seconde guerre mondiale, alors que la commune est occupée par les troupes françaises. Frappé par les conditions sanitaires difficiles, un officier, Michel Rambaud, chimiste de formation, a l'idée d'exploiter les locaux de l'usine qui vient de fermer pour y produire de la pénicilline. A l'époque, la fabrication industrielle de ce médicament révolutionnaire, découvert quelques années plus tôt par le Britannique Alexander Fleming (1881-1955), est

« L'Europe doit agir dès maintenant pour garantir un approvisionnement indépendant dans les années à venir »

RICHARD SAYNOR
directeur général de Sandoz

balbutiante. Mais le scientifique perçoit le potentiel des installations désaffectées et du savoir-faire local en matière de fermentation. Dans les cuves qui servaient à brasser la bière, ce ne sont bientôt plus des levures qui prolifèrent mais des souches de *Penicillium*, un champignon microscopique dont est extraite la pénicilline.

Huit décennies plus tard, l'usine s'est agrandie. Ses bâtiments, sur plus de 30 000 mètres carrés, fournissent plus d'une centaine de pays en antibiotiques mais aussi des laboratoires pharmaceutiques, qui s'approvisionnent en principes actifs et en intermédiaires pour la fabrication de leurs propres antibiotiques. Chaque année, plus de 450 millions de patients sont traités dans le monde par des produits issus de Kundl. Seule option à un approvisionnement chinois, l'usine est la dernière installation en Occident qui fabrique intégralement cet antibiotique, de la production du principe actif jusqu'au conditionnement du médicament sous forme de comprimés, de sirops, de gélules, de poudres ou de solutions injectables pour les hôpitaux. Confrontés à la concurrence asiatique,

associée au faible prix de vente des antibiotiques – « une boîte coûte souvent moins cher qu'un paquet de chewing-gum », regrette Richard Saynor –, les derniers fabricants européens et américains de 6-APA, faute de rentabilité, ont peu à peu arrêté leurs productions ces vingt dernières années.

Restrictions indiennes

La résilience de Kundl, dont la part de marché en Europe sur la pénicilline avoisine 50 %, s'explique notamment par les investissements réalisés par le laboratoire afin de moderniser ses équipements et ses techniques de production. Ces efforts lui ont permis de contenir les coûts de fabrication et d'augmenter les rendements, préservant en partie la compétitivité du laboratoire face à ses concurrents asiatiques. Mais

jusqu'à quand ? « Nous avons besoin d'un certain volume de production dans nos usines pour qu'elles soient rentables mais, au fil du temps, ce volume diminue, car les payeurs veulent le produit le moins cher possible aujourd'hui et ne soucient pas des conséquences que cela aura demain », déplore M. Saynor, en ajoutant que « l'Europe doit agir dès maintenant pour garantir un approvisionnement indépendant dans les années à venir ».

En Inde, le gouvernement a pris des mesures du même ordre. Face aux exportations chinoises à bas prix sur certains intrants pharmaceutiques, dont le 6-APA, les autorités locales ont mis en place des restrictions depuis fin janvier, fixant un prix minimal à l'importation sur le territoire de ces matières premières en provenance de Chine. ■

ZELIHA CHAFFIN

Duralex placé en redressement judiciaire, malgré son succès

Le verrier, organisé en SCOP, a connu une croissance de son chiffre d'affaires de 7 % en 2025, mais il souffre de « tensions de trésorerie »

C'est un coup dur pour ceux, nombreux, qui soutiennent le projet de reprise de Duralex par ses salariés depuis deux ans : le verrier a annoncé, lundi, son placement en redressement judiciaire, avec une période d'observation de six mois. C'est la troisième fois en six ans. La verrerie de La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret) avait connu une procédure en septembre 2020, avant d'être reprise par le groupe International Cookware (Pyrex), puis une autre en 2024, à l'issue de laquelle le tribunal de commerce avait opté pour la reprise en société coopérative ouvrière de production (SCOP) portée par les salariés, avec le soutien politique et financier de la Métropole d'Orléans et de la région Centre-Val de Loire.

Dans un communiqué publié lundi, Duralex met en avant le « plan de transformation commercial » mis en œuvre depuis dix-

huit mois, qui « a commencé à porter ses fruits au regard de la croissance de 7 % du chiffre d'affaires constatée au 31 décembre 2025 et de la confirmation des objectifs de chiffre d'affaires et de marge sur les premiers mois de l'année 2026 ». Mais elle se dit « confrontée à des tensions de trésorerie liées à une hausse du stock très importante sur janvier et février 2026, couplée à des ruptures impactant les ventes sur des produits emblématiques », dans un contexte de hausse du coût des matières premières et de l'énergie. La direction – qui n'a pas répondu aux sollicitations du Monde – ne donne pas davantage de détails sur sa situation financière. Mais le placement en redressement n'intervient que lorsqu'il y a cessation de paiements. La procédure permet alors de suspendre certaines créances, le temps de mettre en place des solutions pour retrouver des liquidités.

Reprendre l'usine en SCOP était apparu dès le départ comme un pari ambitieux car les besoins financiers s'annonçaient de taille, dans un site ayant souffert d'un manque chronique d'investissement : faire chauffer un four au gaz pour fabriquer des verres coûte cher. Or, malgré le soutien de l'Etat et des collectivités locales, Duralex SCOP SA n'était, dès le départ, pas parvenu à réunir les 15 millions d'euros estimés nécessaires à la reprise dans le plan présenté devant le tribunal de commerce en 2024.

En novembre 2025, pour pouvoir investir dans de nouveaux moules et machines, Duralex a dû aller chercher de l'argent auprès des Français à l'aide de titres participatifs ouvrant droit à une rémunération de 8 % par an, que l'entreprise s'engageait à rembourser d'ici sept à dix ans. La levée de fonds avait connu un succès retentissant. Duralex a ainsi récupéré

7 millions d'euros tandis qu'une cagnote en ligne a collecté encore 85 000 euros. Mais ces deux opérations avaient souligné combien la situation restait fragile.

Potentiels errances de gestion

Dans ce contexte, le soudain changement de direction au printemps a nourri les doutes sur de potentielles errances de gestion : le conseil d'administration a annoncé, le 3 avril, la nomination à la tête de l'entreprise de Peggy Sadier, jusqu'alors directrice marketing et commerciale, en remplacement de M. Marciano, qui dirigeait l'entreprise avant même la reprise en SCOP. Officiellement, celui-ci est parti en retraite de façon anticipée. Et son fils, directeur financier, est parti avec lui. « Ils ont été licenciés », soutient Pascal Sudre, secrétaire général de la CGT du Loiret dont le syndicat a regretté dès le départ que le projet de SCOP soit porté par

un membre de l'ancienne équipe dirigeante. « Les salariés étaient inquiets depuis de nombreuses semaines, mais personne ne savait réellement quelle était la situation financière, c'était très opaque », raconte-t-il. Un « audit financier externe » lancé dès sa nomination par M^{me} Saddier aurait depuis révélé la profondeur des difficultés.

La CG SCOP indique également dans un communiqué avoir pu « constater chez Duralex un écart entre ses préconisations et la manière dont la transition coopérative s'est opérée ». Selon elle, « les difficultés économiques de Duralex ne s'expliquent pas par son statut coopératif : il existe un chemin permettant à la SCOP de faire face à la crise qui la menace, de sécuriser ses salariés et d'honorer ses engagements ». « Les résultats commerciaux et le carnet de commandes sont encourageants, affirme la plateforme Lita dans un courriel en-

voyé lundi soir pour informer les investisseurs. Néanmoins, cette reprise est risquée et exige un pilotage et une exécution sans faille, ce pour quoi nous avons limité le ticket d'investissement à 1000 euros par investisseur. »

Dimanche 31 mai sur France Inter, le ministre de l'économie, Roland Lescure, a souhaité « continuer à aider cette entreprise emblématique ». Le président de la région Centre-Val de Loire, François Bonneau, se dit également « déterminé à accompagner l'entreprise ». « Ce qui a été fait depuis la reprise a permis de remettre en pleine lumière une marque qui ne l'était plus. La dynamique est réelle, bien qu'il y ait un passage difficile », indique-t-il au Monde. Environ 60 % des 243 salariés ont fait le choix de prendre des parts de l'entreprise. La prochaine audience au tribunal est prévue le 2 juillet. ■

ALINE LECLERC

Stellantis et son patron se détournent de l'Europe

Antonio Filosa fait basculer le centre de gravité du groupe aux Etats-Unis, au grand regret des Peugeot

Antonio Filosa n'a décidément pas le pied français. Le directeur général de Stellantis devait passer quarante-huit heures au pays de Peugeot, Citroën ou DS, trois marques de son groupe, les 1^{er} et 2 juin. Il ne restera finalement qu'une douzaine d'heures, filant passer la nuit à Amsterdam, près du siège social du groupe et de l'aéroport, plutôt qu'à l'Arianis, l'Hôtel B & B de Sochaux (Doubs), où son prédécesseur, Carlos Tavares, avait ses habitudes. Depuis la nomination de ce nouveau patron en juin 2025, Peugeot, Fiat ou Jeep sont pilotés de Detroit (Michigan). Et ce, même si l'Europe représente 45 % des ventes du groupe, contre 26 % pour l'Amérique du Nord et 17 % pour l'Amérique du Sud. Qui est cet Italo-Brésilien de 52 ans à qui John Elkann, l'héritier de la famille Agnelli et président de Stellantis, a confié, le 23 juin 2025, les clés du constructeur et l'avenir de 126 000 personnes en Europe, soit la moitié des effectifs du groupe ?

Pour les salariés qui vont le rencontrer lors de son passage à Mulhouse (Haut-Rhin), une usine qui emploie 4500 personnes (dont 500 intérimaires) où il vient pour la première fois, il est un sauveur. Ce patron au contact simple et direct vient annoncer un investissement massif : 400 millions d'euros, pour créer une ligne d'assemblage où seront assemblés des modèles électriques ou hybrides. Ils remplaceront la 308 vieillissante et la 408. Il était temps : il s'est vendu en mai moins de 408 que d'Atto 2, du chinois BYD. A cela s'ajoutent des investissements dans la R&D et dans d'autres sites qui vont eux-mêmes alimenter Mulhouse. Au total, le groupe va investir un milliard d'euros.

Une obsession

L'Europe, pour Antonio Filosa, est devenue un continent lointain. Né à Naples (Italie), issu d'un « milieu modeste », a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse à Detroit le 21 mai, cet ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Milan en 1999 était stagiaire chez Fiat cette année-là. Il a fait toute sa carrière chez ce constructeur, qui a fusionné avec Chrysler en 2014, puis avec PSA en 2021. Il quitte l'Italie en 2005 pour s'installer au Brésil, où il fonde sa famille, et grimpe les échelons jusqu'à devenir patron de l'Amérique du Sud.



Le PDG de Stellantis, Antonio Filosa, au Salon de l'automobile de Detroit (Etats-Unis), le 14 janvier. REBECCA COOK/REUTERS

En 2023, il déménage dans le Michigan pour prendre la tête de Jeep. Et ne décolère pas que Carlos Tavares ait serré les coûts au point de retirer le Cherokee, son best-seller, du catalogue. Une absence qui coûtera cher commercialement. Depuis, Antonio Filosa a une obsession : remplir toutes les cases manquantes dans la gamme de véhicules proposés en Amérique du Nord, avec des pick-up de taille moyenne, le retour des bruyants moteurs V8, pour continuer la relance de Jeep, Dodge et Ram, et l'arrivée de Chrysler bon marché. C'était le cœur du plan stratégique présenté à Detroit le 21 mai. Ce plan, il a mis plus d'un an à le préparer. Lorsque John Elkann, patron d'Exor, la holding des Agnelli, a poussé Carlos Tavares à la sortie, fin 2024, la succession n'était pas prête. Elkann a d'abord cherché à l'extérieur du groupe. En vain. Le balancier du pouvoir est reparti du côté de Fiat-Chrysler. « Antonio était le meilleur

des quinquas », assure Grégoire Olivier, l'homme fort de PSA en Chine, toujours conseiller de la direction. Il est surtout l'un des jeunes dirigeants façonnés par Sergio Marchionne, qui était aussi le mentor de John Elkann. Nommé par son grand-père, Gianni Agnelli, Marchionne a sauvé Fiat. Il est décédé en 2018. Lorsqu'il a présenté son plan stratégique aux analystes financiers et investisseurs le 21 mai, ces derniers, qui connaissaient peu Antonio Filosa, ont reconnu la patte Marchionne à une ligne claire : investir là où ça rapporte le plus. Le directeur général a annoncé que 60 % des investissements consacrés aux développements des 14 marques du groupe seraient concentrés en Amérique du Nord. C'est là qu'il attend les plus fortes marges industrielles : de 8 % à 10 % d'ici à 2030, contre de 3 % à 5 % en Europe. Il en est loin, d'autant que les dépenses repartent à la hausse. Pour les analystes,

la comparaison avec le patron choisi par Gianni Agnelli s'arrête là. « Quand on posait une question à Marchionne, on avait une réponse là », explique Philippe Houchois, analyste chez Jefferies, en tendant le bras au-dessus de sa tête. « Avec Filosa, la réponse est là », soupire-t-il en baissant la main. Aussitôt présenté, le plan stratégique est oublié... L'action Stellantis reste sous les 7 euros, alors qu'elle en valait 8 le jour où Antonio Filosa a pris ses fonctions, 11 le jour où Carlos Tavares a été débarqué, et plus de 27 en mars 2024.

« Assemblée générale bâclée »

Cette vision très américanocentrée inquiète certains actionnaires de Stellantis, mais aussi ceux de Peugeot Invest, la holding familiale cotée en Bourse, dont c'est le premier actif. Et ils se sont fait entendre lors de l'assemblée générale du 20 mai. « Stellantis est devenu malheureusement un boulet

« Ma voiture préférée, avoue Antonio Filosa, c'est celle dans laquelle je vois mes enfants si heureux : la Jeep Wrangler »

pour Peugeot Invest », a regretté Grégoire Uettwiller, gérant de portefeuille chez Moneta Asset Management. Jean-François Delcaire, gérant de HMG Finance, s'inquiète : « J'ai l'impression que l'Italie et les Etats-Unis ont pris le pas sur ce groupe et (...) que le barycentre [du] groupe Stellantis a évolué, a trop fortement évolué selon ma perception. » Un autre actionnaire s'est indigné, regrettant l'absence de questions de Peugeot Invest

lors de l'« assemblée générale bâclée » de Stellantis. Des regrets que partage plus discrètement Thierry Peugeot. Il était à Detroit, avec son fils Rodolphe, pour rappeler à Antonio Filosa ce qu'il doit à la branche française de son groupe. Son cousin Robert, vice-président de Stellantis, n'avait pas fait le déplacement, pas plus que le fils de celui-ci, Edouard, président de Peugeot Invest. Nicolas Dufourcq, le PDG de Bpifrance, à travers qui l'Etat français détient 6 % du groupe, brillait aussi par son absence, tout comme l'ancien directeur de cabinet d'Edouard Philippe, Benoît Ribadeau-Dumas, devenu bras droit de John Elkann. Henri de Castries, administrateur senior du groupe. S'ils avaient été plus présents, l'équipe dirigeante de Stellantis, Antonio Filosa en tête, aurait peut-être réévalué sa vision de l'Europe. Lors d'un atelier consacré aux Fiat, Peugeot, Citroën ou Opel, les voitures ont été comparées à un panier de pains et de viennoiseries : baguette et croissant pour la France, bretzel pour l'Allemagne et focaccia pour l'Italie... Antonio Filosa a repris la métaphore pour expliquer comment sont conçus les modèles. « Les œufs et la farine », c'est la base : la plateforme commune (le châssis, l'architecture électronique et logicielle et le bloc motopropulseur, et pour les modèles tout électrique, les batteries). Puis, chaque pays ajoute de l'huile d'olive ou du beurre, selon le goût local : c'est « la magie de nos designers, de nos patrons de marque, qui différencient les modèles selon les régions en faisant ici de la focaccia, là de la baguette, etc. », a répété le patron, qui ne sait pas prononcer à la française le nom de la petite voiture à moins de 15 000 euros qu'il compte lancer en 2028, la 2CV revisitée.

Son bras droit pour l'Europe n'a pas non plus assimilé le nom de l'icône... Il a quitté l'Europe pour le Brésil en 2014 et n'y est revenu que récemment. L'automobile européenne, pour eux, c'est la nostalgie de l'enfance. Antonio Filosa a toujours dans son garage l'Alfa Romeo Giulia blanche que ses parents conduisaient avant sa naissance. « Ma voiture préférée, avoue Antonio Filosa, directeur général de Stellantis, c'est celle dans laquelle je vois mes enfants si heureux : la Jeep Wrangler », une américaine. Pas un mot pour les Peugeot. ■

SOPHIE FAY

A Choose France, la course au gigantisme des centres de données IA

L'ultime sommet d'Emmanuel Macron a vu l'annonce d'importants investissements numériques, dont celle du géant japonais SoftBank

L'annonce confirme la tendance de ces derniers mois. Si l'attractivité économique de la France marque le pas, avec une baisse de 17 % du nombre de projets d'investissements étrangers sur un an, selon le baromètre du cabinet EY publié le 21 mai, l'Hexagone est une terre d'accueil pour les gigantesques centres de données destinés à l'intelligence artificielle (IA).

Le géant japonais des technologies SoftBank va engager la somme record de 75 milliards d'euros en France, soit « l'investissement le plus important en Europe » dans ce type d'infrastructures, a précisé Masayoshi Son, le fondateur de SoftBank, à La Tribune Dimanche du 31 mai. Quarante-cinq milliards seront dépensés d'ici à 2031 pour la construction de trois centres dans les Hauts-de-France, à Dunkerque et à Bouchain (Nord) et à Bosquel (Somme).

Ce dernier site sera réalisé en collaboration avec la start-up française Sesterce. Il aura une puis-

sance de 1 gigawatt (GW), soit presque autant que la capacité actuelle déjà installée en France (1,3 GW) et près des deux tiers de celle du réacteur nucléaire EPR de Flamanville, dans la Manche (1,6 GW). Les sites de Dunkerque et de Bouchain feront également 1 GW de puissance. L'équipementier électrique français Schneider Electric sera le partenaire industriel pour ces projets.

Loi de simplification

Cet investissement de 75 milliards d'euros a été officialisé lors du neuvième sommet Choose France, lundi 1^{er} juin, le dernier sous sa forme internationale pour Emmanuel Macron, qui avait créé cet événement en 2018, un an après sa première élection. Une édition record, a déjà prévenu l'Elysée. Le projet de SoftBank représente quasiment autant que les 87 milliards d'euros, répartis sur 230 projets, cumulés en neuf éditions. Et comparé aux 109 milliards d'euros d'investissements promis pour la France, en février 2025, lors du

C'est la disponibilité d'une électricité abondante, stable et décarbonée qui a convaincu SoftBank

sommet de Paris pour l'action sur l'intelligence artificielle, il symbolise la démesure des moyens engagés dans l'IA par les géants internationaux de la technologie.

C'est la disponibilité d'une électricité abondante (la France est exportatrice d'électrons), stable et décarbonée, grâce au parc de centrales nucléaires d'EDF, qui a convaincu SoftBank de choisir l'Hexagone. La procédure accélérée dite « fast track » lancée en mai 2025 par RTE, l'opérateur du réseau de transport d'électricité, a égale-

ment joué. Elle a permis d'identifier huit sites adaptés aux centres de données de plus de 400 mégawatts (MW) et raccordables au réseau plus rapidement qu'avec une procédure classique. Les trois sites des Hauts-de-France retenus par le groupe japonais faisaient partie de cette liste.

Autre mesure accordée par le gouvernement pour attirer plus de centres de données : la loi de simplification de la vie économique, publiée au Journal officiel le 27 mai, prévoit un article pour faciliter l'installation sur le sol français de ces infrastructures. Celles-ci peuvent bénéficier de la qualité de « projet d'intérêt national majeur », ce qui donne plusieurs avantages comme la priorisation du raccordement au réseau d'électricité et la simplification des consultations du public.

En revanche, la loi prévoit que le permis de construire pourra être refusé en cas de « tensions structurelles sur la ressource en eau », ce dont les centres de données sont

extrêmement gourmands, en plus de l'électricité. Selon le Forum économique mondial, un centre de données d'une puissance de 130 MW, soit sept fois plus petit que la taille de ceux prévus par SoftBank, peut consommer 171 millions de litres d'eau par an, autant que plus de 3 000 Français.

Critiques sur l'impact

En plus de celui du japonais, d'autres projets de centres de données seront annoncés lors de ce sommet Choose France. Selon Les Echos, le fonds d'investissement canadien Brookfield prévoit d'ajouter 10 milliards d'euros aux 20 milliards promis lors du sommet de l'IA. Le fonds français Ardian et la société Verne projettent 5 milliards d'euros pour une capacité de 500 MW.

Le gigantesque investissement de SoftBank, qui prévoit d'ajouter 2 GW supplémentaires après la fin de la première phase en 2031, et les autres projets de Choose France nourriront les critiques sur l'im-

pact environnemental et foncier de ces usines numériques géantes, déjà très présentes en France. Des voix s'élèvent aussi pour souligner le risque que les ressources énergétiques de l'Hexagone soient accaparées par ces centres, souvent détenus par des capitaux étrangers, au détriment d'autres usages, comme l'électrification des transports ou de l'industrie.

Toujours dans l'IA, mais dans des proportions plus raisonnables, le géant taïwanais de l'électronique Foxconn rendra public lors de Choose France un investissement de 120 millions d'euros à Angers pour lancer une ligne de production de cartes mères électroniques, en partenariat avec le groupe français des supercalculateurs Bull nationalisé par l'Etat en mars.

Il s'agit d'un deuxième projet en France pour le groupe taïwanais. Il avait annoncé, lors du Choose France de 2025, un projet d'usine de composants électroniques avec les français Thales et Radial. ■

OLIVIER PINAUD

Les projets fous de Musk pour faire flamber SpaceX

L'introduction en Bourse de l'entreprise, le 12 juin, pourrait la valoriser autour de 2 000 milliards de dollars

SAN FRANCISCO - correspondant

Milliards de dollars : c'est la fortune dont disposera Elon Musk dans les prochaines semaines si l'introduction en Bourse de SpaceX, le 12 juin, se déroule au prix prévu, proche de 2 000 milliards de dollars (1 700 milliards d'euros). Le multientrepreneur, fondateur de SpaceX et développeur de Tesla, sera alors l'homme le plus riche du monde, avec une fortune équivalente à 3,1 % de la richesse nationale américaine, dépassant de loin la fortune du magnat du pétrole John D. Rockefeller en 1913, à la veille du démantèlement de son empire pétrolier.

L'affaire va déclencher un nouveau débat sur la fortune hors de contrôle des milliardaires de la tech. Mais, avant de s'y attarder, un détour semble nécessaire. Ay regardé de près, cette fortune (plus de 50 % de SpaceX et 20 % de Tesla, essentiellement) semble de papier, en tout cas très surévaluée. Elon Musk n'est pas seulement l'homme le plus riche du monde : il parvient à réaliser une des plus grandes mystifications de l'histoire, digne de la faillite de John Law (1671-1729), ce financier écossais qui vendit un eldorado boursier après la mort de Louis XIV et promettant des richesses immenses dans les plaines du Mississippi.

Les plaines du Mississippi, chez Elon Musk, c'est la planète Mars. Il veut nous y faire croire, en affichant son paquet de rémunération ahurissant, conditionné à l'implantation d'une colonie sur Mars d'au moins 1 million d'habitants. Les plaines du Mississippi, ce sont aussi les data cen-

ters dans l'espace, ces centres de calcul pour l'intelligence artificielle (IA), qui pourraient fonctionner grâce à l'énergie solaire inépuisable de l'espace et se refroidir sans problème dans le vide glacial. Ainsi, un deuxième paquet de rémunération est conditionné à l'envoi de data centers dans l'espace pour un montant stupéfiant, de quoi laisser penser à une erreur de frappe.

Dans son prospectus, Elon Musk prétend envoyer dans l'espace un cinquième de la capacité de production d'électricité américaine, sans que l'on sache si c'est au total ou chaque année.

L'esbroufe fonctionne

Tout cela ne tient pas. Ces chiffres sont des leurres, pour créer le mythe. Certes, on ne fera pas partie des grincheux qui disent impossible d'aller sur Mars ou de lancer des data centers dans l'espace. Mais l'homme n'est toujours pas retourné sur la Lune, l'électricité représente 15 % du coût de l'IA, ce qui en fait un problème important mais pas vital, et les projections d'Elon Musk sont irréalistes à un horizon financier raisonnable.

Ce qui compte, ce sont les chiffres réels : SpaceX réalise un chiffre d'affaires minuscule de 18,7 milliards de dollars, essentiel-

lement grâce au réseau satellitaire Starlink, et a subi 4 milliards de dollars de pertes, en raison de ses investissements dans l'IA. Toujours dans son prospectus, Elon Musk chiffre à 28 500 milliards de dollars le marché potentiel de SpaceX, mais 370 milliards seraient dans l'espace, 1600 milliards dans Starlink, et 26 500 milliards dans l'IA. Elon Musk vend aux investisseurs l'espace, domaine qu'il écrase mais qui reste de taille modeste ; en réalité, son marché est l'IA, domaine où il peine à rattraper son retard.

Il a reconnu lui-même, en mai, devant un tribunal californien, que sa firme était derrière Anthropic, OpenAI, Google et les modèles chinois. Et pourtant, il prétend valoriser sa firme 2 000 milliards de dollars.

Une analyse analogue est possible sur Tesla. Elon Musk parvient à convaincre les investisseurs qu'il va inventer la voiture sans chauffeur et des millions de ro-

Elon Musk parvient à réaliser une des plus grandes mystifications de l'histoire, digne de la faillite de John Law

bots humanoïdes, dans son usine historique de Fremont, dans la baie de San Francisco (Californie), en cours de reconversion. On ne conteste pas les projets – encore que Tesla n'ait présenté aucun modèle innovant depuis des années – mais la valorisation : Tesla vaut 1 640 milliards de dollars, 400 fois ses bénéfices, sept fois plus que Toyota.

Le nœud de l'affaire est que l'esbroufe Musk fonctionne, ou en tout cas a marché. A l'intro-

duction en Bourse de Tesla, en 2010, Elon Musk s'était heurté aux analystes financiers, qui ont spéculé à la baisse sur son titre et ont systématiquement perdu, le dernier en date étant Bill Gates, en 2022.

Force de frappe inégalée

Dès le lancement de SpaceX et la promesse d'utiliser des lanceurs réutilisables, le milliardaire a fait ricaner les Européens d'Ariane, qui se sont vite retrouvés hors jeu. Résultat, il est suivi par une cohorte d'investisseurs particuliers qui font désormais le marché à Wall Street et croient en lui comme ils vénèrent un gourou technologique, tandis que les acteurs institutionnels n'osent plus critiquer la firme, de peur de se brûler les ailes ou de rater une hausse incroyable.

Enfin, le procès intenté par Elon Musk contre Sam Altman, patron d'OpenAI, et Microsoft, accusés d'avoir détourné à leur

profit la start-up qui inventa ChatGPT, a permis de rappeler que le patron de Tesla était, dès le milieu des années 2010, un des pionniers de l'IA. Ainsi, selon toute vraisemblance, l'action SpaceX s'envolera mi-juin, offrant à Elon Musk non pas un niveau de vie incroyable – il n'a pas de yacht ni de maison somptueuse, à la différence de ses pairs milliardaires –, mais une force de frappe financière inégalée. C'est elle qui lui avait permis, en 2022, de racheter 44 milliards de dollars le réseau Twitter, rebaptisé « X », qui l'aide à constituer des bases de données.

La valorisation de son groupe peut lui permettre de rafter la mise dans la consolidation inéluctable qui interviendra dans l'IA. Ce système, telle une martingale, fonctionne tant qu'Elon Musk gagne. Et tant que le marché croit en lui, l'homme le plus riche du monde restera invulnérable. ■

ARNAUD LEPARMENTIER

Les projections du milliardaire américain sont irréalistes à un horizon financier raisonnable



PERTES & PROFITS | CASINOS

PAR ISABELLE CHAPERON

Investir à bon compte à Las Vegas

Pendant que les géants de la tech, d'Anthropic à SpaceX, se battent à coups de 1 000 milliards de dollars de valorisation, des vétérans de Wall Street cherchent à emprunter un chemin contraire. Objectif, trouver un havre protégé des bouleversements de l'intelligence artificielle (IA). Ils pensent avoir trouvé la martingale en pariant sur Las Vegas (Nevada).

L'ancien magnat d'Hollywood Barry Diller, 84 ans, a proposé, lundi 1^{er} juin, de racheter le géant des casinos et des hôtels MGM Resorts International (MGM Grand, Bellagio...), dont il détient déjà 26 %. Son offre, non engageante, valorise à près de 19 milliards de dollars (16,3 milliards d'euros), dette comprise, l'opérateur qui possède 40 % du Strip, la fameuse artère bordée sur des kilomètres par des hôtels extravagants et lieux de perdiction.

« Nous avons commencé à investir dans MGM il y a près de six ans, car nous étions convaincus qu'il s'agissait d'un type d'entreprise rare : une entreprise disposant d'actifs concrets que l'intelligence artificielle ne peut pas facilement reproduire ou supplanter et offrant des possibilités de croissance numérique exceptionnelles », a expliqué M. Diller.

Quelques jours auparavant, l'homme d'affaires Tilman Fertitta, 68 ans, avait annoncé un accord pour acquérir Caesars Entertainment (Paris Las Vegas, Flamingo...), un autre monument

du Strip, pour 17,6 milliards de dollars (dette comprise). L'ambassadeur américain à Rome, déjà propriétaire de casinos, de steakhouses ou encore d'un aquarium à Houston (Texas), consolide ainsi son emprise dans le domaine du divertissement « physique ».

Marchés de prédictions

En 2025, Las Vegas a souffert d'une baisse de fréquentation, en lien avec le recul de la consommation et la faiblesse du tourisme international. Les deux milliardaires y ont vu une occasion pour investir à bon compte, mais, pour que leur pari réussisse, encore faut-il que les recettes du passé soient un gage de succès pour l'avenir.

Certes, l'IA ne va pas remplacer une déambulation familiale le long du Strip ou un enterrement de vie de garçon en mode *Very Bad Trip*. Il y a, toutefois, un risque que les marchés de prédictions, ces paris sur l'évolution de la guerre en Iran ou le retour de Jésus Christ, détournent une partie de la clientèle des jeux en ligne qui constituent une source de profits en croissance pour les opérateurs historiques.

Les nouvelles générations, ensuite, seront-elles aussi adeptes du clinquant et du kitsch ? Les traditions se perdent comme en témoigne la fermeture du MGM Grand Buffet, dimanche 31 mai, autrefois incontournable pour ses brunchs pantagruéliques. ■

LITTÉRAIRE

Le Monde | **NouvelObs** | Télérama

KAOUTHER ADIMI MATHILDE BEAUSSAULT DOMINIQUE BLANC DANIEL BOURRION
JULIETTE BROCAL CAMILLE BROUTIN ROLAND BUTI CHARLOTTE CASIRAGHI
AGATHE CHARNET CÉCILE COULON NADIA DAAM PAULINE DELABROY-ALLARD
BAPTISTE DELENGAIGNE JEAN-CHRISTOPHE DEVENEY BENJAMIN DIERSTEIN
FLORENCE DUPRÉ LA TOUR JÉRÔME FERRARI ALAIN FINKIELKRAUT
SAMUEL GALLET PAUL GASNIER FRANÇOISE GILLARD JUDITH GODRÈCHE
THÉO GROSJEAN EMMANUEL GUIBERT PHILIPPE JAENADA

ENTRÉE GRATUITE

6-7 JUIN

FESTIVAL

POUR MOTS

PARRAINÉ PAR RIAD SATTOUF

RAMSÈS KEFI HÉLÈNE LAURAIN NATACHA LEVET VICTOR MALZAC
CHOWRA MAKAREMI BERNARD MINIER ANNA MOUGLALIS SAWAKO NATORI
SAMIRA NEGROUCHE JULES NIANG SARAH OROKIETA OVIDIE DANIEL PENNAC
SÉPHORA PONDY VICTORIA QUESNEL ÉRIC REINHARDT DIANE RICHARD
MANAL SALAMÉ RYŌKO SEKIGUCHI ABDELLAH TAÏA CHANTAL THOMAS
GABRIELLE DE TOURNEMIRE ÉMILIE TRONCHE LAURA VAZQUEZ
ADÉLIE VERNHES ÉRIC VUILLARD VANESSA WAGNER REBEKA WARRIOR

LA VILLETTE

RENCONTRES SUR RÉSERVATION MOT-POUR-MOTS.FR



CHANEL



Spotify



REPORTAGE

CAEN - envoyée spéciale

L'avenir de la presqu'île de Caen version 1 collectionnait les promesses à n'en plus finir. Une localisation idéale : dix minutes à pied de la gare, cinq de plus pour le centre en longeant les quais, face à la grande médiathèque conçue par Rem Koolhaas – baignée de lumière, ouverte le dimanche, proposant studios de musique, expositions, fauteuils avec vue sur l'eau. Là, entre l'Orne et le canal qui mène à la mer – 15 kilomètres au nord –, tout près de l'école d'art et du Cargô, la salle qui a vu naître le rappeur Orelsan – « son » kebab, le Magic beau gosse, est à deux pas –, on allait construire 2 500 logements, des commerces et locaux d'artisans.

Dans les appartements, forcément traversants, le soleil entrerait l'hiver, les courants d'air l'été. Les voitures resteraient à l'entrée. A l'opposition, qui craignait des prix pour les Parisiens, la ville répondait veiller à ce que chaque décile de la population puisse s'y loger. La zone est inondable, mais dans son plan guide, l'agence hollandaise MVRDV plantait des haies de 2,25 mètres de large autour des bâtiments. Les permis validés, les promoteurs démarchés, le projet était sur le point d'être lancé. Au printemps 2023, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) livre sa synthèse de huit ans de travaux, et un guide pour désamorcer la bombe climatique. Certains changements sont irréversibles.

Selon les scénarios, le niveau des océans aura grimpé de 30 centimètres à 1 mètre en 2100. A Caen, un homme est soudain pris d'un doute. Thibaud Tiercelet, le directeur général de la Société publique locale Caen Presqu'île, pilote depuis sept ans la transformation de la partie caennaise (35 hectares) de ce territoire dix fois plus vaste, à cheval sur trois communes. Il retourne consulter les cartes des zones exposées à la montée des eaux sur le site du Bureau de recherches géologiques et minières, le service géologique national. Caen, curseur à un mètre, zoom sur la bande de terre concernée : du rouge partout à marée haute, si ce n'est sur le site de l'ancien marché de gros. Curseur à 1,50 mètre : du rouge partout. Le lendemain, ou peut-être deux jours plus tard, « un jour de grande marée, coefficient 110 », se rappelle-t-il, il attrape son vélo, file jusqu'à l'écluse de Ouistreham vérifier la hauteur d'eau dans le canal. « Il restait 20 centimètres de garde d'eau. Vingt centimètres de plus, et ça débordait », traduit-il. Alors, avec un mètre de plus, faut-il encore construire ? Vertige.

C'est le même Thibaud Tiercelet qui, trois ans plus tard, ce mois de mai, décortique neuf dossiers qui lui sont parvenus la veille du pont de l'Ascension à la suite d'un appel à projets. Il espère y trouver des réponses aux questions auxquelles personne ne s'est encore franchement attelé en France. Du moins,

Selon une étude flash, en 2075, la presqu'île sera couverte d'une lame d'eau un tiers des jours de l'année



Aménagement d'un nouveau quartier sur l'ancien site industriel-portuaire de la presqu'île de Caen, le 27 mai. RAFAEL YAGHOBZADEH POUR « LE MONDE »

PLEIN CADRE

La montée des eaux oblige Caen à s'adapter

La hausse du niveau des océans a contraint la métropole normande à revoir le projet d'aménagement de sa presqu'île. Elle a choisi de privilégier des logements démontables

pas avec cette ampleur ni cette ambition. La mer monte, mais à Caen il a été décidé de construire malgré tout. Ces anciens terrains portuaires collés à l'hypercentre, qui ont vu passer charbon, bois, minerais, céréales aux siècles derniers, progressivement rachetés par la collectivité à mesure que l'industrie s'en est allée – une meunerie tourne encore –, ne peuvent pas rester à l'état de friche.

Les logements manquent, la métropole s'est déjà bien trop étalée dans le passé. Mais le projet affiche un parti pris inattendu : le quartier devra être entièrement démontable lorsque, dans cinquante ans, au moment où la nouvelle géographie de l'estuaire rendra les lieux inhabitables par l'homme, il faudra se replier.

« PAYSAGES SENTINELLES »

Cette redirection donnée, la voilure considérablement réduite (deux fois 10 000 mètres carrés de surface de plancher contre 250 000 mètres carrés auparavant, soit une poignée d'immeubles et un grand parc plutôt qu'un quartier dense), tout reste à définir : la forme des bâtiments, les matériaux, le profil des occupants, les conditions juridiques et financières de l'opération.

D'ici à l'été, un jury doit retenir deux à trois candidats par lot, dans l'idée de désigner un lauréat pour chaque à l'automne. Derrière, le temps est compté. « Si tout doit être démontable en 2080, le territoire doit être opérationnel en 2030 », avec des permis déposés en 2026, purgés en 2027, explique Nicolas Joyau, le président de la communauté urbaine de Caen la mer.

On commence à connaître les histoires du repli des villages de Miquelon, à Saint-Pierre-et-Miquelon, ou du Prêchur, en Martinique, en raison de la montée des eaux. Cette idée caennaise d'assumer la construction d'un quartier à durée de vie limitée, elle, est certainement inédite.

D'ailleurs, des groupes d'élus et de professionnels défilent dans le Calvados pour comprendre les ressorts qui ont conduit à cette décision, ce nouvel urbanisme temporaire pouvant en inspirer d'autres. « On pense l'aménagement du territoire comme de l'espace, du sol, du foncier, du mètre carré. A Caen, ils se sont mis à penser le temps. La question est "jusqu'à quand construit-on ?" », explique Céline Acharian, la directrice générale de la Fabrique de la cité – le think tank urbain de Vinci – qui organise justement une virée normande avec tables rondes début juin.

« Caen n'est pas la première commune à modifier un projet en raison des prévisions climatiques, mais celui-ci est l'un des plus importants à avoir été remis en question », observe l'urbaniste Iris Chervet, qui a travaillé sur le risque de submersion à Saint-Omer (Pas-de-Calais), et réfléchit à relocaliser le Musée du Débarquement d'Utah Beach, dans la Manche, alors que la dune qui l'abrite s'érode inexorablement. « Les littoraux, comme la montagne, sont des paysages sentinelles. Ils sont particulièrement intéressants pour repenser l'aménagement. »

« Un matin, on a vu arriver Thibaud Tiercelet, la mine fermée », raconte Nicolas Joyau, en se remémorant la bascule du printemps 2023. A l'époque, il est adjoint à

« On veut limiter les attachements trop forts au territoire »

THIBAUD TIERCELET
directeur des projets urbains
de la Société publique locale
Caen la mer Aménagement

l'urbanisme de la ville. C'était une réunion entre élus et techniciens, comme il s'en tient deux fois par mois sur le projet. En 2075, peut-être 2100, la presqu'île sera couverte d'une lame d'eau un tiers des jours de l'année, à marée haute, annonce le patron de la société publique locale, sur la foi d'une étude flash commandée après sa virée à l'écluse. Combien de centimètres ? Impossible à dire. « Mais une multitude de questions s'est soudain imposée à nous », explique l'élu Nicolas Joyau, ingénieur hydraulique de formation.

Le risque de crue centennale de l'Orne – 1925 comme référence – avait été intégré : bâtiments sur pilotis ; ni crèche ni maison de retraite, dont l'évacuation rapide n'est jamais simple. Mais dans les esprits, l'estuaire était immuable. « Là, les accès sont concernés, l'évacuation des déchets, l'entretien des espaces publics. Comment les conçoit-on avec cette présence d'eau salée ou saumâtre ? Comment fonctionnent les réseaux ? On ne devait plus seulement gérer un risque ponctuel, cela devenait un sujet de fonctionnalité de la ville. »

Un moratoire est acté quinze jours plus tard. L'affaire est pliée en trente minutes dans le bureau

de Joël Bruneau, alors maire (divers droite) de Caen. En juillet, le projet est définitivement abandonné. « Il n'était pas responsable de livrer 2 500 logements qui, dans cinquante ou soixante ans, devraient être indemnisés », justifie Nicolas Joyau. La question de n'aménager qu'un grand parc est vite écartée. Un tel vide en impasse, aux portes du centre-ville, attirerait toutes sortes de petits trafics, estime-t-on. Et puis, la tension sur le logement est colossale.

De grands principes sont rapidement arrêtés. On ne parle plus de logement mais d'hébergement de courte durée. Comme il faudra un moment plier bagage, « on veut limiter les attachements trop forts au territoire », explique Thibaud Tiercelet, le directeur des projets urbains de la Société publique locale Caen la mer Aménagement. Pour les mêmes raisons, le logement social est exclu : « Il y a souvent un sentiment d'attachement très fort des locataires. » Le quartier accueillerait plutôt des salariés récemment mutés, des saisonniers, des étudiants, des touristes. Le turn-over risquant d'être important, il y aura une cohésion à trouver. Plus globalement, la ville imagine un lieu à forte identité, du sport, des loisirs.

L'autre invariant est la maîtrise du foncier. En restant propriétaire, la collectivité aura les mains libres le jour où il faudra remballer. Le retrait se fera progressivement, au rythme des avancées de l'eau dans l'estuaire. Des cartes prévisionnelles montrent l'apparition des premières zones humides. A un moment, il faudra peut-être rehausser des rues pour garantir l'accès aux immeubles.

La déconstruction débiterait véritablement en 2070. En 2080, fin de la partie.

Tout cela nécessite une remise à plat du modèle économique et juridique. La zone d'aménagement concerté d'origine avait un bilan de 90 millions d'euros (dépenses et recettes). Nouveau Bassin version 2 est estimé à 8 millions d'euros. Les dépenses sont moindres. Exit le tram, on ne construit plus ni pont ni passerelle. Les recettes proviendront des loyers négociés avec les opérateurs, chargés de construire, d'exploiter, puis de déconstruire le bâti.

« LABORATOIRE »

Pour ce qui est du cadre légal, la loi Climat et résilience de 2021 propose bien un bail réel d'adaptation à l'érosion côtière pour les communes exposées au recul du trait de côte – la collectivité met à disposition un foncier, qu'elle récupère et remet en état ensuite –, mais Caen n'étant pas sur le littoral, il faut l'adapter. Le cabinet d'avocats Thomé-Heitzmann, spécialiste de la fabrique des territoires, travaille sur le principe d'un bail à construction (l'opérateur a les droits et obligations d'un propriétaire pendant toute sa durée).

« Ce projet est un laboratoire du transitoire pour que de tels sites ne restent pas des sites fantômes », décrypte Romain Thomé. L'urbaniste et chercheur Sylvain Grisot, auteur de *Redirection urbaine* (Éditions Apogée, 2024), l'inscrit aussi dans ce mouvement de relecture des projets qu'il observe depuis le Covid-19. « On a changé d'époque. Les interventions sont plus sobres en aménagement ; on garde une part d'évolutivité, car l'avenir à dix ans est plus incertain. »

L'histoire de ce revirement servira à d'autres. A Caen, il aura aussi permis de lancer une vaste étude hydraulique sur l'ensemble de la basse vallée de l'Orne. La première carte des aléas est attendue courant 2027. Comme plusieurs phénomènes se conjuguent sur le littoral – plateaux qui ruissellent, cours d'eau qui gonflent, érosion et submersion marine –, qu'une zone basse catalyse le tout, il y a déjà fort à parier que sa publication entraînera une révision du plan de prévention des risques. ■

ÉMELINE CAZI

La nouvelle réforme des études de santé contestée

Le gouvernement souhaite revenir sur la refonte de 2020, qualifiée d'« inéquitable et anxiogène »

Vers quel ogre universitaire envoyer son enfant, au risque qu'il se fasse dévorer ? Depuis le mardi 2 juin et le début des premiers résultats de l'édition 2026 de Parcoursup, c'est l'étrange question que se posent des milliers de parents dont la progéniture a candidaté à un parcours d'accès aux études de santé.

Sur Facebook, le Collectif national PASS-LAS centralise les questions d'internautes sous pseudonyme, ainsi que les conseils, encouragements et déceptions de milliers d'étudiants et de leurs parents égarés dans le dédale des parcours possibles : « Mon fils devrait être accepté à la Sorbonne, Paris-Nord et Paris-Saclay en PASS [parcours d'accès spécifique santé]. Que lui conseiller pour avoir le plus de chances de réussir sa première année ? », interroge Amé. Que choisir entre « PASS, médecine à l'université de Brest ou LAS [licence accès santé] sciences de la vie à Toulouse », demande Benamor. Il n'existe pas de bonne réponse.

En effet, chaque université a l'autonomie pour construire sa maquette académique et son système d'évaluation. Rien qu'en Île-de-France, « un étudiant a le choix entre 100 parcours différents ! Certains sont parfois très éloignés de la santé et peuvent même paraître un peu baroques », admet Philippe Baptiste, ministre de l'enseignement supérieur, lors de la conférence de presse de présentation de la réforme, vendredi 17 avril.

En 2025, ils étaient 850 000 candidats à avoir déposé, sur la plateforme d'orientation, au moins un vœu pour le PASS, qui donne accès à la filière médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie (MMOPK).

Si 26 506 étudiants ont finalement intégré un PASS, les facultés françaises offrent 16 000 places seulement en deuxième année dans les spécialités précitées. Comme pour ajouter un niveau d'incertitude dans leur cursus à venir, les étudiants de première année à la rentrée 2026 seront les derniers à subir ce système.

Le risque de l'hypersélection

Le ministère de l'enseignement supérieur et celui de la santé ont annoncé, en avril, une réforme de la réforme de 2020, reconnaissant avoir été les auteurs d'un assemblage incompréhensible, inéquitable et anxiogène. Les facultés ont jusqu'à l'hiver et la prochaine mouture de Parcoursup pour remettre à plat l'ensemble de leurs cursus. Elles devront aussi éviter tous les écueils qui ont généré six années de frustrations et de combats pour nombre de familles.

La réforme de l'accès aux études de santé de 2020 a créé une double voie : le PASS, dont le programme est axé sur des études scientifiques mais qui est accompagné d'une « mineure » dans une autre matière, selon l'offre de licences que propose l'université. En cas d'échec au concours de 1^{re} année, l'étudiant en PASS peut passer en deuxième année de LAS s'il a validé sa première année dans sa mineure. Sa mineure deviendra alors sa matière principale, et donc sa majeure. Il aura la possibilité de repasser une seconde et dernière fois le concours santé en fin de LAS 2 ou de LAS 3.

L'autre chemin est celui de la LAS dès la première année d'études. Dans cette licence, la santé est une mineure et la majeure (droit, histoire, mathématiques...) est choisie par l'étudiant. Il peut également se présenter deux fois au concours MMOPK.

L'idée de contraindre les candidats à un double parcours universitaire vise à réduire les déconvenues d'étudiants brillants – dont la grande majorité a obtenu une mention très bien au bac – qui prennent le risque d'un cursus hy-

persélectif. En cas d'échec en santé, il existe une porte de sortie dans la seconde matière choisie. « Les lycéens qui choisissent de candidater à une PASS cochent sur Parcoursup toutes les mineures possibles pour maximiser leurs chances d'intégrer la faculté de médecine, mais sans aucun intérêt pour la matière cochée », observe Eve, mère francilienne de deux étudiants en médecine (les personnes citées par leur seul prénom ont souhaité rester anonymes).

« L'objectif de la réforme était que les étudiants ne se retrouvent pas sans rien après deux échecs au concours. Résultat, on a formé des cohortes d'étudiants titulaires d'une licence dans une matière qui ne les intéresse pas », poursuit Floriane, mère d'un étudiant en LAS.

Ces témoignages recourent à l'analyse de la Cour des comptes, qui, dans son rapport sur « L'accès aux études de santé », publié en fin 2024, soulignait que l'inscription en LAS est « subie » par les étudiants dans la majorité des cas.

Le mélange des matières « santé » avec les autres est, pour les étudiants et leurs proches, à l'origine d'un énorme sentiment d'iniquité et de frustration. Libres d'évaluer leurs étudiants comme elles le souhaitent, les universités ont élaboré leurs barèmes d'admission dans la filière MMOPK comme bon leur semble, sans coordination au niveau national.

Comment comparer et classer



CHARLES MONNIER

« On se retrouve à jouer son avenir médical sur des matières qui n'ont rien à voir avec la médecine. Il y a une rupture d'égalité », regrette Clément, étudiant à Nantes

des étudiants qui n'étudient pas les mêmes matières ? Celui qui aura choisi histoire et celle qui a opté pour les mathématiques ?

Des universités pratiquent l'« interclassement » : les résultats des étudiants dans chaque binôme de matière (santé-histoire, santé-droit, santé-mathématiques...) sont divisés en cinq quantiles. Les meilleures moyennes seront dans le premier quantile, puis le deuxième, le troisième... jusqu'aux moins bonnes. « Seuls les meilleurs dans chaque matière sont sélectionnés. Peu importe la note, il faut être en tête », observe Khadija, mère d'une étudiante en médecine de l'université de Versailles. « Comment comparer du droit et de l'histoire ? », relève-t-elle. « On doit comparer ce qui est comparable », répond Philippe Clavert, vice-doyen de la faculté de médecine de Strasbourg.

L'université alsacienne a choisi de classer les candidats sur leurs matières communes pour intégrer la deuxième année de médecine. « Les étudiants ont suivi les mêmes cours, au même moment et sont soumis à la même évaluation. Il n'y a pas de problèmes d'équité », poursuit l'enseignant.

Éliminés en quelques minutes

Mais ce n'est pas le principe suivi par la plupart des universités. « Le système de lissage des notes entre les différentes mineures, parfois très éloignées des sciences médica-

les, a rendu la sélection opaque et imprévisible, estime Clément, étudiant en deuxième année de médecine à l'université de Nantes. On se retrouve à jouer son avenir médical sur des matières qui n'ont rien à voir avec la médecine. Il y a une rupture d'égalité et un manque de lisibilité. »

Les épreuves orales ont également été synonymes d'une grande source d'iniquité. Les candidats qui parviennent à intégrer le premier décile après les épreuves écrites sont directement qualifiés pour intégrer la filière MMOPK – ils sont les « grands admis ». Les autres doivent se départager dans un dernier sprint : les oraux, qui théoriquement doivent permettre d'évaluer les compétences transversales, loin des problématiques liées à la santé.

Le poids des oraux dans l'établissement du classement final a pu varier de 15 % à 70 %. Des étudiants bien classés après plusieurs années d'efforts constants se sont retrouvés éliminés lors d'un oral de quelques minutes sur une thématique sans rapport avec leurs études. Pour Bérengère, mère d'un étudiant en troisième année de médecine, « l'oral est un outil de diversification sociale des profils, éloigné d'une sélection sur le mérite académique ».

L'iniquité n'a pas échappé au Conseil d'Etat, qui, dans une décision rendue le 29 décembre 2023, a sommé le gouvernement de re-

Les facultés ont jusqu'à l'hiver et la prochaine mouture de Parcoursup pour remettre à plat l'ensemble de leurs cursus

voir les conditions et les modalités d'admission en deuxième année. Depuis 2024, le poids des oraux a été limité à 20 % et 30 % de la note globale.

La nouvelle réforme viserait à mettre fin à la « grande hétérogénéité d'organisation », selon le gouvernement. Un système commun à toutes les universités avec une architecture académique en trois parties : un bloc santé, un bloc disciplinaire (biologie, maths, droit... selon les capacités de l'université) et un bloc transversal pour tous (langues, sciences humaines). Une seule voie au lieu de deux, avec une entrée en vigueur prévue pour la rentrée 2027. Toutefois, les auteurs de cette nouvelle réforme semblent ne pas avoir retenu les leçons des précédentes. Alors que les épreuves orales ont été un facteur d'iniquité, « elles seront encouragées selon les organisations de chaque université ».

En clair, des facultés pourraient ne pas organiser d'oral et d'autres, si. Ensuite, les trois blocs ne pèsent pas le même nombre de crédits ECTS (le système européen de transfert et d'accumulation de crédits) : une fourchette de 24 à 30 points est laissée à la discrétion des établissements entre le bloc santé et le bloc disciplinaire.

Enfin, le gouvernement prévoit, selon Isabelle Laffont, présidente de la Conférence des doyennes et des doyens des facultés de médecine, de « maintenir l'interclassement », donc d'évaluer, pour le même concours, des matières différentes. « La grande hétérogénéité » n'est donc pas près de disparaître. Enfin, les étudiants de la rentrée 2026 vont poursuivre leur cursus avec le système PASS et LAS, qu'il faudra maintenir parallèlement au nouveau parcours à mettre en place avant la prochaine ouverture de Parcoursup. Cette réforme que le gouvernement veut faire passer au forceps avant la prochaine échéance présidentielle sera « un boulet pour l'exécutif », selon un doyen.

Plus diplomate, Isabelle Laffont s'inquiète de cette précipitation et estime que la réforme de la réforme, au vu du temps imparti et des moyens humains et financiers dont disposent les universités, « n'est pas faisable ». ■

ÉRIC NUNÈS

L'enseignement supérieur à la peine face au pic démographique

L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT supérieur sera-t-elle suffisante dès la rentrée 2026 ? La question peut être posée. En effet, « 832 799 », c'est le nombre de naissances que la France a comptées en 2010 selon l'INSEE, un record pour ce siècle. Dix-sept ans plus tard, les anciens bambins sont devenus, pour la majorité, lycéens.

En 2025, c'est 80 % d'entre eux qui obtiennent un baccalauréat. En 2024-2025, l'effectif de l'enseignement supérieur a franchi le seuil de 3 millions d'étudiants, soit une augmentation de 41100 étudiants en un an, et les universités ont compté 1631 500 inscrits. Parallèlement, le nombre de places proposées sur la plateforme d'orientation post bac Parcoursup est en berne, avec une baisse de 43 000 places en 2025 et de 103 000 places en 2026.

A cette tension pour intégrer une université s'ajoute un fort recul de l'offre des établissements privés. « Ils proposent 7300 places en moins, dont 6 600 places en moins en apprentissage », note Hervé Christofol, enseignant-chercheur à l'université d'Angers et membre du bureau national du Syndicat national de l'enseignement supérieur, dans un article publié dans le mensuel *Le Snesup* d'avril. L'apprentissage a connu une très forte croissance depuis 2018 avec la réforme de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel promulguée cette

même année. Pour soutenir l'embauche d'apprentis, le ministère du travail avait accordé aux employeurs jusqu'à 8 000 euros par contrat signé. Une manne d'argent public qui a « créé un effet d'aubaine pour des écoles dont les formations étaient de qualité variable », euphémise Nagui Bechichi, économiste de l'éducation et cofondateur de SupTracker, un outil d'aide à l'orientation.

Désengagement partiel du privé

L'intérêt des établissements privés pour l'apprentissage a fortement diminué dans l'enseignement supérieur. En effet, la loi de finances de 2026 a réduit les aides publiques. La dotation est maintenant de 4 500 euros pour les brevets de technicien supérieurs dans une entreprise de moins de 250 salariés et 1 500 euros au-delà. Pour les diplômés d'un rang plus élevé (licence et master), la somme est fixée à 2 000 euros et à 750 euros, en fonction de la taille des entreprises.

Interrogée sur la baisse de son offre de formation en apprentissage, la Fédération des établissements d'enseignement supérieur d'intérêt collectif n'a pas souhaité répondre. Le désengagement partiel du secteur privé sur un marché devenu moins rentable a des conséquences sur les effectifs des établissements publics.

« Sur de nombreux territoires, des écoles privées qui ont profité de ce système ferment désormais leurs portes. Souvent, leurs étudiants se tournent vers nous », assure France Universités. Néanmoins, la pression démographique sur l'enseignement supérieur ne devrait pas durer. Dès 2011, c'est 10 000 enfants de moins qui sont nés par rapport à 2010. En 2015, c'est 40 000 de moins, en 2020 100 000, en 2025 près de 190 000. Pour France Universités, la baisse attendue du nombre d'étudiants ne doit « en aucun cas servir de prétexte pour diminuer les moyens alloués ». Au contraire, cela serait l'occasion de mieux accomplir sa mission de formation. « Nous savons que le taux d'encadrement est un facteur déterminant de réussite étudiante », poursuit l'association.

Pour Nagui Bechichi, ce retournement démographique est propice à mener une réflexion sur l'avenir de l'enseignement supérieur en France : « Faudra-t-il fermer des établissements ou les maintenir avec de plus petits effectifs ? Avec le développement de l'IA [intelligence artificielle], quelles sont les filières qui seront touchées ? Quelles sont celles qui permettront encore une insertion professionnelle ? Nous avons besoin de connaissances sur les besoins de demain. » ■

É. N.

SEUL(E) DANS MOSCOU

Comment la résistance russe tente de survivre sous Poutine

FACE À UN POUVOIR RÉPRESSIF 113 Depuis l'invasion de l'Ukraine, des « invisibles », journalistes anonymes, avocats ou militants, collectent des informations sur le sort de milliers de prisonniers politiques condamnés à de lourdes peines pour avoir contesté le Kremlin

REPORTAGE

Les antiguerre ont disparu. Quatre ans après l'invasion à grande échelle de l'Ukraine déclenchée le 24 février 2022 par le Kremlin, les milliers de manifestants réunis ce soir-là place Pouchkine, à Moscou, et dans 53 autres villes russes, ne sont plus qu'un souvenir. Les rubans verts, symboles de l'opposition à la guerre, ont cessé d'être accrochés à des bancs ou à des lampadaires. Les graffitis ont été effacés. Des femmes ne se peignent plus les ongles aux couleurs de l'Ukraine en jaune et bleu. Les piquets solitaires – aucune manifestation n'est tolérée, officiellement toujours à cause du Covid – ne se comptent même plus sur les doigts d'une main : à quoi bon risquer des années de prison en s'affichant seul avec une pancarte de protestation ?

La machine judiciaire russe continue pourtant à broyer des vies. Le 12 février, en détention provisoire depuis six mois, Maxim Krouglov, 39 ans, a comparu menotté devant le tribunal du district de Zamoskvoretchkie, à Moscou. Vice-président du parti démocrate labloko, l'un des plus anciens à s'être constitué, en 1993, après la chute de l'URSS, cet enseignant en sciences politiques comparées à l'université d'Etat des sciences humaines est accusé d'avoir « diffusé sciemment de fausses informations sur l'armée, motivées par la haine ou l'hostilité politique, idéologique, raciale, nationale ou religieuse », selon l'article 207.3 du code pénal russe, introduit une semaine après l'entrée des chars russes en Ukraine à l'hiver 2022.

Les faits qui lui sont reprochés remontent à la même année, lorsque, sur sa chaîne Telegram, Maxim Krouglov, qui fut un temps élu à l'assemblée municipale de Moscou, publia ce message : « Il y a un fait incontestable. L'armée russe était dans la ville de Boutcha [théâtre, en Ukraine, du massacre de civils en avril 2022]. Et puis l'armée russe a quitté la ville de Boutcha. Et la mort est restée dans la ville de Boutcha : pas la paix/l'ordre/la dénazification, mais la mort et la destruction. Nous avons besoin d'une enquête internationale sur les crimes de guerre. »

Il ne sera interpellé que trois ans plus tard, le 1^{er} octobre 2025, et immédiatement placé sous mandat de dépôt. La justice russe aux ordres de Vladimir Poutine peut bien prendre son temps, elle n'oublie rien. Maxim Krouglov, dont le placement en détention provisoire (SIZO) a été prolongé encore de six mois, jusqu'en novembre 2026 – une décision motivée, selon la juge, par la « complexité particulière de cette affaire » –, encourt toujours jusqu'à dix ans d'emprisonnement.

Tant d'autres l'ont précédé, juste pour avoir exprimé une indignation, un avis pacifiste, un doute... Même le mot « guerre » devait être banni du vocabulaire, remplacé par « opération militaire spéciale » (SVO, selon l'acronyme russe). Des milliers de personnes se sont ainsi retrouvées condamnées pour un message, un dessin, un don. Ou pour des bouts de papier antiguerre collés à la place des étiquettes de prix dans un su-

permarket de Saint-Petersbourg. Pour cette dernière action, l'artiste et musicienne Alexandra Skotchilenko, 33 ans, s'était vu infliger sept ans d'emprisonnement en novembre 2023. Elle sera finalement libérée un an plus tard, dans le cadre d'un échange entre la Russie et l'Occident, et vit désormais en exil. Quelle différence y a-t-il entre des étiquettes russes et les cartes postales allemandes des Hampel ?

En quatre ans, l'ONG Memorial, dissoute en Russie en décembre 2021, a identifié 1400 prisonniers politiques, 2176 à ce jour selon le décompte d'OVD-Info, une autre ONG spécialisée dans le suivi de la répression en Russie, elle aussi en exil. Mais nombre de détenus échappent à ce recensement. « Il y a beaucoup plus de cas que ce que l'on sait », admet Daniil Beilinson, cofondateur d'OVD-Info, installé en France depuis quatre ans. Rien que le registre des « terroristes » et des « extrémistes » comporte 20 000 noms et il ne cesse de croître. »

« On peut facilement multiplier par deux le nombre de prisonniers politiques », acquiesce Sergueï Smirnov, rédacteur en chef du site Mediazona, joint à Vilnius. « Il existe des centaines d'affaires dont nous ne sommes tout simplement pas au courant, poursuit-il. Rien qu'en ce moment, plus de 200 enquêtes pénales ont été ouvertes pour extrémisme pour de simples dons à FBK [Fondation anticorruption créée en 2011 par l'opposant Alexeï Navalny]. » En mars 2022, s'exprimant sur la chaîne Rossia 24, Vladimir Poutine avait annoncé une « purification naturelle et nécessaire de la société ».

ENFOUI DANS LES ARCHIVES

La répression implacable en Russie ne concerne pas seulement les opposants ou les antiguerre, elle vise aussi les avocats, les journalistes, les LGBT+, les féministes, les écologistes, les poètes, les blasphémateurs, les associations de défense des droits humains, tous ceux qui osent émettre un avis différent de la ligne officielle insufflée par la propagande d'Etat. Elle a poussé des centaines de milliers de personnes à quitter le pays. Plus de 70 médias russes ont ainsi pris depuis 2022 le chemin de l'émigration, ce qui en fait la plus vaste communauté mondiale de journalistes en exil.

Eparpillée entre plusieurs pays, la rédaction de Mediazona, classée « agent de l'étranger » comme tant d'autres sites, continue de fonctionner avec des correspondants locaux anonymisés. « Ils sont presque tous les jours dans les tribunaux pour suivre les audiences tellement il y en a, mais ils ne signent pas les articles. On écrit même "on a su que..." pour éviter de dire qu'ils y étaient, témoigne Sergueï Smirnov. Mais honnêtement, on ne peut pas les protéger, et ils le savent. » Dans un pays qui a déjà connu la répression du temps soviétique, les milliers de caméras de vidéosurveillance et la reconnaissance faciale, installée jusque dans le métro de la capitale, aggravent la situation des nouveaux dissidents.

Malgré les risques encourus, les journalistes, devenus clandestins dans leur propre pays, poursuivent néanmoins leur travail d'information. Sans eux, le sort des

prisonniers, les condamnations, les tortures, les placements forcés en hôpital psychiatrique, les disparitions, les suicides en prison seraient passés sous silence. Sans eux, le sort de Severian Khorokhordine, 24 ans, étudiant à l'Institut d'ingénierie physique de Moscou, accusé de sabotage et de haute trahison et condamné à dix-neuf ans de réclusion, resterait enfoui dans les archives des tribunaux.

Pour brouiller les pistes, des sites relais avec des noms fantaisistes ont été créés, sur lesquels sont publiées des informations recueillies par ces « invisibles » restés au pays. « Ensuite, les rédactions à l'étranger les reprennent. C'est notre façon à nous de résister », glisse l'un d'eux, joint à travers un réseau social, avec un smiley qui se veut jovial. Sa tâche, comme celle de ses consœurs et confrères, devient néanmoins chaque jour un peu plus difficile à remplir, avec le verrouillage progressif de l'Internet et le blocage d'applications telles que Telegram ou WhatsApp, au profit d'une nouvelle application russe, Max, non sécurisée. Les VPN (Virtual Private Network, réseau privé virtuel), tunnels numériques permettant de se connecter à Internet d'un autre pays, sont désormais eux aussi dans le viseur des autorités. En réaction, un collectif de lycéens et d'étudiants baptisé Cygne écarlate avait appelé à des rassemblements de protestation le 29 mars – une date symbolique faisant référence à l'article 29 de la Constitution russe, qui garantit la liberté d'expression et interdit la censure. Mal leur en a pris : 25 d'entre eux ont été arrêtés et deux ont dû fuir à l'étranger, étouffant ainsi dans l'œuf cette nouvelle tentative de contestation.

Parfois aussi, on peut disparaître sans que personne ne s'en soucie. Le 24 février 2025, trois ans jour pour jour après l'invasion à grande échelle de l'Ukraine, Alexandre Okounev, 37 ans, s'est immolé par le feu devant le monument aux morts de Kaliningrad. A ses pieds, dans la neige, l'inscription « Non à la guerre » avait été tracée à la bombe à peinture. Le geste extrême d'un solitaire. La négation ultime d'un prétendu consensus autour du conflit. Révélé le 6 mars par le site d'investigation Vajnye istorii, qui est parvenu à enquêter sur la base d'un renseignement lituanien, ce drame avait été soigneusement étouffé par les services de sécurité, qui ont prestement escamoté les vidéos des cinq caméras installées

« TOUT CE QUI POUVAIT AVOIR TRAIT À UNE ORGANISATION EST IMPOSSIBLE SUR PLACE, IL NE RESTE PLUS QUE DES INDIVIDUS. LE MOT "SEUL" EST LE MOT-CLÉ DE LA RÉSISTANCE »

SERGUEÏ PARKHOMENKO
journaliste en exil

LE CONTEXTE

En 1940, Otto et Elise Hampel, résidant à Berlin, distribuaient furtivement des cartes postales dans les boîtes aux lettres. « Que sommes-nous devenus ? Un troupeau de moutons ! », écrivaient-ils au dos. Arrivé au pouvoir depuis sept ans, Hitler avait déjà dépecé les institutions démocratiques, supprimé les libertés civiles, réprimé toute opposition. Pendant deux ans, jusqu'à leur arrestation, en 1942, le couple berlinois, condamné à mort et exécuté, a écrit 285 cartes, une tâche dérisoire, pour contester le régime impitoyable auquel ils faisaient face. Leur histoire inspirera à l'écrivain allemand Hans Fallada *Seul dans Berlin*, un récit paru en 1947 à partir des archives de la Gestapo, et considéré par Primo Levi comme l'« un des plus beaux livres sur la résistance allemande antinazie ». Cette résistance, si tenue soit-elle, reste d'actualité dans les autocraties, quelle que soit leur nature, où les systèmes modernes de surveillance ont encore appesanti le contrôle étroit exercé sur toute voix dissidente. Comment s'oppose-t-on dans un pays soumis à l'arbitraire d'un pouvoir qui ne souffre aucune contestation ? Pourquoi continuer à vouloir exprimer ses désaccords face au rouleau compresseur de la propagande et de la répression lorsqu'on est minoritaire et isolé ? Comment vit-on dans son propre pays avec le sentiment d'être seul(e) au milieu des siens ? Ces questions demeurent en Russie, en Chine ou en Algérie, trois immenses pays.



autour du monument, sans doute par peur du symbole. En janvier 1969, l'immolation par le feu de Jan Palach, étudiant à l'université Charles de Prague, avait mobilisé des dizaines de milliers de personnes dans les rues, avant de devenir une figure de la résistance à l'occupation soviétique en Tchécoslovaquie.

STALINE ET DZERJINSKI RÉHABILITÉS

« Tout ce qui pouvait avoir trait à une organisation, un groupe, est impossible sur place, il ne reste plus que des individus. Le mot "seul" est le mot-clé de la résistance en Russie », souligne Sergueï Parkhomenko. Parti dès 2021, ce journaliste réputé est à l'origine de plusieurs initiatives civiques, telles que Redkollegia, un collectif qu'il dirige toujours pour soutenir le journalisme libre en Russie, et Dernière adresse connue, un mouvement créé pour commémorer les victimes de la répression politique en URSS et en Russie en apposant des plaques de noms de victimes sur les murs de Moscou, ou d'ailleurs.

Lancée en 2015, cette dernière initiative a vite tourné court. Les plaques ont été arrachées. Et pourtant, à contre-courant de l'idéologie ambiante imposée par le Kremlin, qui réhabilite Staline et les figures de la Grande Terreur bolchevique comme Félix Dzerjinski, fondateur de la Tcheka, la police politique, des « invisibles » continuent, à la nuit tombée, de coller des bouts de carton avec les noms et les dates des victimes. Ces plaques de fortune, qui ont remplacé celles en acier, sont elles aussi systématiquement arrachées. Puis des ombres reviennent en remettre de nouvelles.

À la tête de la Fédération de Russie depuis vingt-six ans, Vladimir Poutine a toujours assis son pouvoir sur la violence et la coercition. Il suffit de se souvenir des guerres lancées contre la Tchétchénie (1999), la Géorgie (2008) et l'Ukraine (2014) ; de l'assassinat, le jour de son anniversaire, d'Anna Politkovskaïa (2006) et de cinq autres journalistes du média *Novaja Gazeta* ; des dizaines de jeunes envoyés en prison après les manifestations d'ampleur de la place Bolotnaya



La conférence de presse annuelle de Vladimir Poutine diffusée sur écran géant, à Moscou, le 19 décembre 2025. ALEXANDER SHCHERBAK/ZUMA/SIPA

contre sa réélection (2011-2012); de l'assassinat de l'opposant Boris Nemtsov au pied du Kremlin (2015); de la tentative d'empoisonnement d'Alexei Navalny (2020), et de son deuxième empoisonnement en 2024, fatal celui-là, alors que l'opposant, âgé de 47 ans, purgeait une peine de dix-neuf ans en colonie pénitentiaire pour extrémisme.

Cette répression n'est plus sélective. Elle est aujourd'hui massive. Les colonies pénitentiaires, vidées des criminels de droit commun, enrôlés pour aller combattre sur le front ukrainien, se remplissent de prisonniers politiques, toujours plus nombreux à y faire leur entrée. En avril, pour la première fois, le département des affaires judiciaires de la Cour suprême de Russie n'a publié aucune statistique, et « celles des années précédentes ont même été effacées », s'inquiète Daniil Beilinson. De plus en plus de procès se tiennent à huis clos. Au fil du temps, les actions ont tenté de se diversifier, des étiquettes au sabotage des voies ferrées, des incendies des bureaux de recrutement militaire à la destruction de relais électriques ferroviaires, et, en retour, les condamnations pour terrorisme ou haute trahison ont abondé.

Depuis 2022, pas moins de 63 lois et amendements modifiant le code pénal et administratif ont été promulgués pour bâillonner l'opposition et briser toute forme de résistance. Plus de 90 % de ces textes, selon une étude réalisée par OVD-Info, concernent les relations avec l'étranger, la liberté d'expression, l'extrémisme, la haute trahison... Rien n'est laissé au hasard. 2022 : jusqu'à quinze ans d'emprisonnement pour discréditation et fausses informations concernant l'armée. 2024 : confiscation des biens des personnes condamnées par les lois de censure précédentes. La même année, l'interdiction de la « propagande » LGBT+ a été étendue à l'incitation de « refus d'avoir des enfants », afin de « préserver les valeurs spirituelles et morales traditionnelles ». 2025 : l'âge pénal dans les affaires de « terrorisme » ou d'« extrémisme » a été abaissé de 16 à 14 ans, avec

des conséquences dramatiques. Des adolescents, accusés d'avoir répondu à des « commandes » ukrainiennes sur Internet, sont condamnés à quinze, dix-sept ans de colonie pénitentiaire à régime sévère pour avoir jeté un cocktail Molotov ou incendié un transformateur électrique ferroviaire. « Souvent, le FSB [service de sécurité russe héritier du KGB] monte lui-même de toutes pièces ces affaires, car c'est facile d'impliquer des mineurs », assure Daniil Beilinson. « Le FSB est le surveillant universel qui règne sur tout, y compris sur les tribunaux », renchérit Dmitri Zakhvatov.

Cet avocat, joint à Vilnius, qui a défendu dans le passé les Pussy Riots, est parti en décembre 2022, trois mois après Marina Ovsyannikova, qu'il assistait également. Après avoir brandi une affiche « Non à la guerre » dans le dos de la présentatrice du JT, en direct sur la première chaîne, la journaliste s'était plantée en plein cœur de Moscou, seule, avec une pancarte portant l'inscription « Poutine est un assassin et ses soldats sont des fascistes ». Elle a fui. Son avocat a fini par fuir, lui aussi. Depuis avril 2025, il est poursuivi pour « financement et apologie du terrorisme ».

TRAHISON ET ESPIONNAGE

Dmitri Zakhvatov ne plaide plus. Il est le cofondateur, avec Maria Solenova, ex-députée municipale de Moscou – elle-même condamnée par contumace pour les mêmes chefs d'accusation –, de la fondation Action4life, qui vient en aide aux combattants ukrainiens en collectant des rations de nourriture, ou des équipements, tels des drones ou des véhicules. « J'ai contribué à préserver la santé des personnes qui défendent leur pays, un pays attaqué. Le seul terroriste dans cette histoire, c'est la Russie », a coutume de justifier l'ancienne élue moscovite, contre laquelle un mandat d'arrêt a été lancé par les autorités russes. « Le fascisme, ce n'est pas une ligne droite dont il ne faut pas sortir, c'est au contraire la création d'un cadre flou, de façon que quelqu'un qui n'a jamais vu d'armes puisse être accusé de terrorisme », assène son associé.

Petit à petit, l'organisation de la résistance s'est ainsi transposée à l'extérieur des frontières. Perviy otdel (« Premier département »), lancé par l'avocat des droits humains Ivan Pavlov, parti en exil avant même le début de la guerre, lutte contre les affaires de trahison et d'espionnage. « Le premier département de la direction des enquêtes du FSB instruit les affaires criminelles de trahison et d'espionnage. Le premier département des tribunaux supervise les procédures judiciaires relatives à ces affaires. Le premier département des institutions d'Etat est chargé de la classification des documents et de la protection des secrets d'Etat. Notre Perviy otdel se battra pour (...) que vos droits ne soient pas bafoués », écrivait Pavlov sur Telegram en décembre 2021. Depuis, l'organisation a aussi révélé le décret secret signé par Vladimir Poutine le 8 mars 2022, autorisant les forces de sécurité à placer des personnes « s'opposant au SVO » en détention provisoire sans procès. Utilisée sans vergogne dans les territoires occupés en Ukraine, cette mesure a également concerné des Russes. Le suivi de ces « disparus », tout comme celui des personnes poursuivies en justice et détenues, échoit en premier lieu à ces bénévoles, avocats, militants ou défenseurs des droits qui continuent à lutter pied à pied contre le système répressif. Le métier d'avocat, de-

venu l'un des plus exposés, a déjà mené plusieurs de ses représentants derrière les barreaux. Et même si le taux d'acquiescement ne dépasse pas 0,2 %, leur travail demeure essentiel, car « il permet de garder un lien avec le monde extérieur », souligne Dmitri Zakhvatov. Sortir de l'oubli les prisonniers politiques, médiatiser leur sort pour leur éviter le pire est une priorité des « invisibles ». Ainsi Sergueï Doudtchenko, arrêté à l'automne 2022 dans l'affaire des motards de Stavropol qui avaient manifesté pacifiquement. Accusé d'avoir préparé l'incendie d'un bureau de recrutement militaire à Piatigorsk, soumis à des actes de torture et à des violences physiques, il a ensuite été condamné, à l'été 2024, à sept ans et demi de colonie pénitentiaire. Au printemps 2026, sa peine a été étendue à dix ans pour haute trahison. Une accusation qui place durablement n'importe quel citoyen dans la situation de paria de la société.

Des collectifs, des associations, en plus des médias – tous dépendants de dons –, se sont reconstitués hors du pays. Mais l'exécution des tâches reste locale et solitaire. Fondée en septembre 2022, par Grigori Sverdline, un ancien responsable d'une association pour les sans-abri à Saint-Petersbourg, l'association Idite Lesom (« passez par la forêt ») continue à soutenir et à guider, sur le terrain, les déserteurs et « tous ceux qui ne veulent pas combattre ». Le réseau Kidmapping rassemble les informations pour retrouver les enfants ukrainiens enlevés à leurs familles. Le réseau Tenstr organise les départs en urgence pour les LGBT+ persécutés... « La résistance passe essentiellement par l'entraide et la solidarité », relève Olga Prokopieva, directrice de Russie-Libertés, une association créée en France après les grandes manifestations de 2012.

Anonymes, les « volontaires », comme ils se désignent eux-mêmes, acceptent de braver le danger dans un environnement hostile, au sein d'une population passive ou qui adhère à la propagande du Kremlin, avec la peur d'être repéré, suivi ou dénoncé. Depuis deux ans, une petite équipe collecte aussi les dernières

paroles des condamnés avant le prononcé de leur peine au tribunal. Baptisée « Le dernier mot », cette initiative, soutenue par OVD-Info, est mise en ligne, à charge pour ceux qui sont à l'extérieur de rendre aussi publiques que possible ces déclarations qui constituent autant de manifestes politiques.

MANIFESTANTS DU 25 AOÛT 1968

« L'idée m'est venue en écoutant les dernières paroles de Navalny lors de l'un de ses procès, explique Nikolai Kretov, un défenseur des droits humains, aujourd'hui installé à Riga, à l'origine du projet, mais aussi celles de Larissa Bogoraz. » Cette dissidente soviétique avait fait partie des « sept manifestants » qui protestèrent le 25 août 1968 sur la place Rouge, à Moscou, contre l'invasion de la Tchécoslovaquie et qui en payèrent le prix. A l'époque, les samizdats, les journaux clandestins et confidentiels de la dissidence, diffusaient ces « derniers mots ».

Cette fois, le journaliste Sergueï Parkhomenko en a choisi deux : Vladimir Ossipov, résidant à Moscou, avait publié sur Odnoklassniki, un site semblable à Copains d'avant, des messages sur l'explosion du pont de Crimée et les frappes russes contre des cibles civiles en Ukraine. Arrêté pour « fausses informations sur l'armée » et condamné à six ans et demi de prison, il avait été transféré dans un centre de détention de la région de Komi, à 1 300 kilomètres de la capitale, où il est mort à l'âge de 55 ans. Sa peine ayant été confirmée en appel, malgré son décès, sa fille a prononcé, à sa place, l'éloge d'un « humaniste ».

Chercheur à l'Institut de physique nucléaire de Saint-Petersbourg, Dmitri Bogmuta, lui, été arrêté en avril 2024 pour des propos pacifistes tenus sur un forum informatique de 12 membres. Quelques minutes avant la sentence du tribunal – sept années d'emprisonnement pour diffusion de fausses informations –, le 21 janvier 2026, il déclarait ceci : « Monsieur le juge. Je ne vous retiendrai pas longtemps (...) Je suis né en 1975, donc, disons, mes "années d'or", jusqu'à mes 30 ans, ont été marquées par la perestroïka de Gorbatchev et les années 1990, sous la présidence de Boris Nikolaïevitch Eltsine. Je peux dire que je suis peut-être un homme de cette époque, une époque où l'on promouvait l'idée du désarmement universel, celle d'améliorer les relations avec l'Occident, celle d'une coopération (...). Je me suis aussi souvenu des propos de Poutine, qu'il a clairement tenus à la télévision, probablement vers l'an 2000 [année où le chef du Kremlin arrive au pouvoir]... enfin, c'est l'année où le conflit ukrainien a commencé, si je me souviens bien. Il a déclaré devant des millions de personnes : "Nous ne sommes plus en 1937, et personne ne sera emmené par un fourgon cellulaire" (...) C'est exactement l'inverse qui m'arrive. Et la seule chose qui manquait aux policiers venus m'arrêter, c'étaient leurs vestes noires de tchékistes (...) L'histoire rétablira la vérité. » Comme s'il s'attendait, un jour, à être réhabilité, à l'image des victimes de la terreur stalinienne. ■

ISABELLE MANDRAUD

Prochain épisode Seul(e) dans Pékin

**LES COLONIES
PÉNITENTIAIRES,
VIDÉES DES CRIMINELS
DE DROIT COMMUN,
ENRÔLÉS POUR ALLER
COMBATTRE SUR
LE FRONT UKRAINIEN,
SE REMPLISSENT
DE PRISONNIERS
POLITIQUES**



Image extraite du film d'animation « Bouchra », d'Orian Barki et Meriem Bennani.

NORTE DISTRIBUTION

Dans « Bouchra », animation et autofiction

Les réalisatrices Meriem Bennani et Orian Barki ont fait le choix d'animaux anthropomorphes pour leur récit

RENCONTRE

Au centre de *Bouchra*, les coups de fil entre l'héroïne qui s'est expatriée à New York et sa mère, au Maroc. Des conversations téléphoniques directement calquées sur celles de la réalisatrice et artiste pluridisciplinaire Meriem Bennani avec sa génitrice, pendant le processus de réalisation de ce long-métrage d'animation. Celui-ci met en scène, avec des animaux anthropomorphes, les difficultés d'une réalisatrice de 35 ans à s'ouvrir à sa mère sur son projet de film, à évoquer ses sentiments, mais aussi son homosexualité.

« Tout le reste est fictionnalisé », prévient la cinéaste née en 1988 à Rabat, la capitale du Maroc, et installée à New York, qui a réalisé son film avec la documentariste Orian Barki, née en 1985, Israélienne « de Palestine occupée », comme celle-ci tient à le préciser. « La spécificité, l'honnêteté et le niveau de détail de ces conversations téléphoniques ancrent le film dans une réalité émotionnelle. On les entend et

on sent leur authenticité ; on ne peut pas vraiment inventer ce genre de dialogues. En dehors de ça, nous avons pu laisser libre cours à notre créativité. »

Conférer un certain réalisme

Il n'était pourtant pas prévu de s'appuyer sur ces échanges longue distance lors de la rédaction du scénario, écrit avec Ayla Mrabet, une amie écrivaine « qui a plus d'expérience de la vie d'adulte au Maroc, tandis que je l'ai quitté plutôt jeune », précise Meriem Bennani. Nous ne voulions pas faire un film misérabiliste sur la vie queer au Maroc. Il existe autant d'expériences que de personnes LGBTQIA+ marocaines. Nous voulions aborder la relation mère-fille, ainsi que la possibilité de se comprendre et de s'accepter, à travers une syntaxe qui leur est propre, ancrée dans leur marocanité – loin d'une vision très occidentale du coming out et de la rupture comme seules issues possibles. »

Le film a été écrit non sans peine ni appréhension, selon ses autrices, qui ont néanmoins persévéré.

« Puis on a enregistré les dialogues à Casablanca avec les acteurs, après une année complète de pré-production. On avait tous les personnages, tous les décors, la pré-production... On avait même commencé l'animation. Mais on n'arrêtait pas de se dire : "C'est un film correct, mais il pourrait être tellement mieux." On ne trouvait pas notre humour, notre ton », explique Meriem Bennani. Les autrices s'entendent sur la nécessité de conférer au film un certain réalisme, quand bien même les personnages sont des coyotes, des lézards, des ours et autres animaux.

C'est à ce moment-là que Meriem Bennani comprend qu'elle écrit un film terriblement personnel et qu'elle doit en parler à sa famille, pour ne pas les embarrasser malgré eux dans son projet. Elle prend alors son téléphone et décide d'enregistrer les échanges avec sa mère. « Je les ai traduits à Orian, et on s'est dit : "C'est plus juste que tout le reste." C'était soudainement devenu le film que l'on voulait faire ! » Permission maternelle est alors demandée à celle

« Nous ne voulions pas faire un film misérabiliste sur la vie queer au Maroc »

MERIEM BENNANI
réalisatrice

qui accepte, à condition que sa voix soit changée. C'est une amie, l'artiste franco-marocaine Yto Barrada, qui prête sa voix à Aïcha, la mère de Bouchra, dans le film. « Nous avons réenregistré la conversation mot à mot, hésitation pour hésitation », raconte-t-elle.

Car, insiste Meriem Bennani, le sujet principal du film n'est pas l'homosexualité au Maroc, mais le moyen d'apprendre à se parler. « Un concept auquel nous avons beaucoup réfléchi est celui de la filiation. On parle souvent de parentalité, mais je pense aussi que, avec l'âge, on apprend à devenir une fille

ou un fils pour ses parents. Cela signifie comprendre qu'ils sont aussi des personnes à part entière qui évoluent », défend la réalisatrice.

Un côté « fabuliste »

Bien qu'autofictionnel et largement centré sur la relation de Meriem à ses parents, le film n'en porte pas moins la marque de sa coréalisatrice, Orian Barki, elle aussi installée à New York. Elle prête d'ailleurs sa belle voix grave à l'un des personnages, Yani.

« Je suis surtout présente dans les petits moments, comme quand Bouchra mange de la neige ou veut cacher ses émotions en mettant ses lunettes de soleil. Ces petites manières sont en fait inspirées de nos propres vidéos personnelles », confesse Orian Barki, qui estime que sa capacité de recul envers le récit « a rendu son rôle très important ». Celui d'une personne de confiance qui aide à trancher entre ce qui est de l'ordre purement sentimental et ce qui sert vraiment le film.

Il faut dire que le duo se connaît bien : les deux femmes furent longtemps en couple et se sont

lancées ensemble, pendant la pandémie de Covid-19, sur leur premier projet, réalisé en confinement et en plein doute existentiel. Le résultat : *2 Lézards*, une minisérie animée réalisée entièrement par leurs soins et de manière artisanale, mêlant décors réalistes urbains et personnages anthropomorphes en 3D. Un résultat décalé et pour le moins original, que les deux réalisatrices approfondissent dans *Bouchra*. Le recours à des animaux ne vise pas à parer le film d'une sorte d'anonymat, mais est là, entre autres, pour le côté « fabuliste », assurent-elles, indiquant avoir participé au doublage avec leurs propres voix.

Pour travailler l'animation, Meriem Bennani et Orian Barki se sont entourées de John Michael Boling et de Jason Coombs à la direction artistique, notamment pour travailler la tangibilité visuelle de la fourrure des animaux. « On voulait avoir la sensation de toucher les personnages : ça les rendait plus crédibles, y compris dans les émotions. » ■

PAULINE CROQUET

Un émouvant dialogue mère-fille à distance et à cœur ouvert

Meriem Bennani s'est inspirée de sa vie pour ce long-métrage d'animation réalisé avec sa complice, Orian Barki

BOUCHRA

Bouchra est un film d'animation qui aborde frontalement la pudeur et le malaise. D'abord dans la difficulté à dire les choses, à communiquer avec les autres. Le personnage qui donne son nom au long-métrage est une jeune coyote de 35 ans vivant à New York, loin des siens restés au Maroc. Alors qu'elle achoppe sur la réalisation d'un film, elle tente de parler à cœur ouvert avec sa mère, au téléphone, et notamment d'aborder la question de son homosexualité.

De ces situations où chacune sait que l'autre sait, mais ne sait pas comment le dire... les appels téléphoniques sont comme des instants où la respiration est

retenue, et le silence omniprésent. Aucune des deux ne veut prendre le risque d'abîmer tout l'amour qu'elles se portent en glissant un mot de trop, mais chacune comprend qu'il serait aussi salutaire de vider son sac. Outre le travail du dialogue, les réalisatrices Meriem Bennani – dont le récit s'inspire beaucoup de son vécu avec ses parents – et Orian Barki ancrent ces thématiques dans des scènes de la vie quotidienne qui ajoutent de la profondeur aux états mélancoliques des personnages.

Ces conversations à longue distance rythment tout le film et jalonnent l'évolution du récit entre le moment où Bouchra patauge dans sa vie personnelle et artistique à New York et celui où elle finit par tourner son film au Maroc et retrouve un peu de légèreté dans

sa vie. Un soulagement créatif et affectif qui se déroule dans la joie et les effusions en bord de plateau de tournage. Car le long-métrage, bien qu'assumant notamment une esthétique de film noir et l'influence de l'animalité de la série manga *Beastars*, se veut un film plein de joie et de rires, qui ne cherche pas à dénoncer une impossibilité d'être ouvertement lesbienne au Maroc. Il s'agit plutôt de tisser un autre récit queer que ceux de l'Occident, avec des codes culturels, un champ lexical, une approche différents.

Cet apprentissage du dialogue n'en reste pas moins universel. Car là est peut-être la grande force de ce récit : le parent répond toujours à l'appel et tente de s'ouvrir à la discussion. Il n'est pas question de rejet, de refus, de déni.

La parole, thème central de *Bouchra*, était déjà l'instrument du récit de *2 Lézards*, la première collaboration d'Orian Barki et Meriem Bennani, en couple à cette époque. Réalisées pendant le confinement, les causeries de deux lézards en pleine pandémie de Covid-19 sont le fil rouge de la série.

Cette fois, les deux réalisatrices tendent aussi un miroir à chacune des héroïnes, Bouchra et sa mère, Aïcha, qui finiront par saisir ce qui les unit, notamment à travers une inclination commune pour l'art.

Film noir et animalité

Le film est aussi une ode à la création et à la sensibilité, et chaque sonnerie de téléphone prévient qu'une brèche s'ouvre dans la muraille familiale. *Bouchra* manie aussi l'art du décalage : les

sauts d'une langue à l'autre – de l'arabe mâtiné de français à l'anglais –, mais aussi les différentes rencontres de l'héroïne – la plupart du temps elle s'entretient seule avec un autre personnage – traduisent toutes ses facettes et ses états d'âme : de la vulnérabilité enfantine à la sensualité en passant par une colère intérieure quasi animale.

Des émotions superbement bercées par une bande-son confiée à Flavien Berger, ami de Meriem Bennani rencontré sur les bancs d'une école d'art. Celui-ci a accepté d'abandonner ses univers électroniques pour une ambiance plus instrumentale et granuleuse.

Le long-métrage suscite parfois un inconfort qui n'est pas étranger aux choix artistiques dans l'animation : des couleurs sombres et

des animaux en 3D sur un décor réaliste. Un parti pris peu consensuel et déstabilisant, dont les aspérités visuelles marquent le sentiment d'étrangeté, de solitude et d'introspection quand il est nécessaire. *Bouchra* ne se conçoit pas comme un énième atermolement mélodramatique sur les difficultés à vivre sa vie, mais comme une envie de s'amuser, d'expérimenter et de coller à l'imperfection de l'existence, ce qui n'est pas sans rappeler le travail d'artiste de Meriem Bennani et ses installations qui questionnent la façon dont les humains font société. ■

P. CR.

Film d'animation italien, marocain et américain de Meriem Bennani et Orian Barki (1 h 22).

De Gaulle dans un film emportant tous les registres

Le premier volet du diptyque réalisé par Antonin Baudry passe par la guerre, l'action, l'humour ou le lyrisme

LA BATAILLE DE GAULLE.
L'ÂGE DE FER

Attention, mythe en vue avec *La Bataille de Gaulle. L'âge de fer*, premier volume d'un diptyque consacré au Général par le réalisateur Antonin Baudry – auteur, sous son nom de plume, Abel Lanzac, de la bande dessinée *Quai d'Orsay*, en 2010, puis du film de guerre sous-marin *Le Chant du loup* (2019). Rappelons que l'homme est né le 22 novembre 1890 à Lille, mort le 9 novembre 1970 à Colombey-les-Deux-Églises (Haute-Marne).

Entre ces deux dates, il sauve notamment l'honneur de la France (laquelle entre dans la collaboration sous l'égide de Philippe Pétain) en partant se réfugier à Londres, en 1940, y crée les Forces françaises libres, y lance l'appel du 18 juin appelant les Français à la résistance, s'y impose auprès d'alliés longtemps soupçonneux. Cet acte lui vaut d'être destitué de sa nationalité et condamné à mort par contumace par le régime de Vichy. Magnanime, le Général ne cherchera pas à lui rendre la monnaie de sa pièce à la Libération. Voilà donc la quintessence de ce qui aura contribué à la geste gaullienne – si riche par ailleurs –, suffisant à l'inscrire en lettres de feu dans l'histoire de notre pays.

C'est à celle-ci d'ailleurs qu'Antonin Baudry veut se tenir avec le diptyque qu'il soumet au référendum spectaculaire – avec plus de chance, souhaitons-le lui, que celui que proposa de Gaulle en 1969. Ni l'avant ni l'après n'aurait intéressé le réalisateur, qui voulait moins un biopic total qu'imprimer cette légende sur grand écran. Le fait est que Charles en impose tant que le cinéma aura longtemps reculé devant l'idée de la faire tenir dans un cadre. Cela tourne, en gros, entre la silhouette auratique d'Adrien Cayla-Legrand (premier et seul spécialiste du rôle) dans *L'Armée des ombres* (1969), de



Simon Abkarian, dans le rôle de Charles de Gaulle, dans « La Bataille de Gaulle. L'âge de fer », d'Antonin Baudry. PATHE FILMS/TF1/BELVEDERE/AUVERGNE-RHÔNE-ALPES CINEMA

Jean-Pierre Melville, et celle de Lambert Wilson, qui l'incarne à distance prudente dans *De Gaulle* (2020), de Gabriel Le Bomin.

Tableau picaresque propre

L'incarnation, s'agissant d'une telle présence, est un enjeu à la fois fondamental et risqué. A la télévision, on le cuisine, selon les époques, amer à la Bernard Farcy (*Le Grand Charles*, Bernard Stora, 2005), défait à la Pierre Vernier (*Adieu de Gaulle, adieu*, Laurent Herbiet, 2009), théâtral à la Michel Vuillermoz (*L'Appel du 18 juin*, Félix Olivier, 2010), méconnaissable à la Samuel Labarthe (*De Gaulle, l'éclat et le secret*, François Velle, 2020).

Reprenant la main pour le cinéma, Antonin Baudry l'a voulu impérial. Il a fait appel à l'acteur

Le réalisateur voulait moins un biopic total qu'imprimer cette légende sur grand écran

Simon Abkarian, qui, dans un entretien au *Monde*, évoque la manière dont il s'est emparé du rôle. Par vocation et passion, faut-il croire : il rappelle qu'on l'appelait déjà de Gaulle à l'école et confie qu'il a éprouvé le besoin d'aller lui parler sur sa tombe avant de commencer à tourner.

Le comédien est, de fait, très habité dans le film. Jouant tout à

la fois le panache, la raideur, l'esprit, le courage, la folie. Pourrait-il être tenté par un destin à la Albert Dieudonné, l'acteur transcendantal du *Napoléon* (1927) d'Abel Gance, qui se fit enterrer dans les habits de l'empereur ? On ne le lui souhaite pas. Si l'acteur est une clé, n'oublions pas que la serrure est fournie par le metteur en scène. Antonin Baudry n'est pas Abel Gance. Plutôt un Claude Lelouch ou un Jean-Paul Rappeneau, tant sa volonté est patente de signer un grand spectacle populaire – on estime le budget du diptyque, produit par Pathé, à 100 millions d'euros – qui emporte avec lui tous les registres possibles : la guerre, l'action, l'amour, la politique, l'humour, le lyrisme, la grandeur. Cette grandeur dont de

Gaulle, 1,96 mètre, disait que, sans elle, la France n'était pas la France.

Le mieux, c'est que Baudry y parvienne. Le premier volet occupe les deux premières années de la guerre. L'arrivée de De Gaulle à Londres, son combat pour s'imposer auprès des alliés, son couple truculent avec Winston Churchill, son isolement, son humiliation, ses coups de poker menteur, le développement, plus romanesque, de la résistance intérieure en France, le triomphe enfin d'une stratégie qui rallie à la France libre les colonies françaises et de plus en plus d'hommes désireux de le rejoindre dans son combat.

Simon Russell Beale en Churchill, Benoît Magimel en Koenig, Mathieu Kassovitz en Darlan, Niels Schneider en Leclerc, Camp-

bell Scott en Roosevelt, et jusqu'à Karim Leklou en secrétaire particulier hilarant, parfonde ce tableau picaresque propre, à la même enseigne que les récentes adaptations d'Alexandre Dumas ou de Victor Hugo, qui remettent un peu d'exaltation patrimoniale dans les consciences françaises. On découvrira le 3 juillet le volume 2 de l'aventure, l'éluardien *J'écris ton nom*, qui nous mènera jusqu'à la Libération. ■

JACQUES MANDELBAUM

Film français d'Antonin Baudry. Avec Simon Abkarian, Simon Russell Beale, Benoît Magimel, Mathieu Kassovitz, Niels Schneider, Karim Leklou, Florian Lesieur, Annamaria Vartolomei, Félix Kysyl (2 h 39).

Un fait divers italien retentissant ausculté

Le faux polar met en scène un tête-à-tête entre un criminologue et une femme en prison

L'AFFAIRE ZANETTI

L'Affaire Zanetti est passé relativement inaperçu lors de sa présentation à la Mostra de Venise, en septembre 2025. On a affaire ici à un film plutôt discret, évitant les effets trop voyants, visant plutôt à déployer une étude de cas criminel, avec toute la rigueur et la clarté qu'une telle matière implique. Son réalisateur, Leonardo Di Costanzo, est l'un des derniers représentants de l'école réaliste italienne. Après des débuts dans le documentaire, il passe à la fiction en 2012 avec *L'Intervallo*, et aborde des récits en prise sur le champ social (*L'Intrusa*, 2017). *L'Affaire Zanetti* poursuit ainsi la réflexion sur la prison entamée avec *Ariaferma* (2021), où prisonniers et gardiens se rapprochaient le temps d'une nuit.

L'Affaire Zanetti s'ouvre au sein d'un établissement imaginaire, l'Institut Moncaldo, prison pour femmes expérimentale, conçue comme un parc ouvert de chalets dans un périmètre boisé de la montagne suisse. Le professeur Alaoui (Roschdy Zem), célèbre criminologue, s'y rend pour donner une conférence sur les principes de la justice restaurative, soit l'idée de substituer à la pénalité punitive

une logique de réparation et de médiation par le dialogue.

Dans l'assistance se trouve Elisa (Barbara Ronchi), une femme silencieuse, enfermée pour avoir assassiné sa sœur aînée dix ans auparavant, crime dont elle dit ne pas se souvenir. Alaoui entame alors avec elle un programme d'entretiens, où il s'agit de revenir sur les origines de son geste par l'exercice de la parole. Au fil de l'échange, les souvenirs d'Elisa remontent à la surface.

Habitué à puiser ses sujets dans le réel, Leonardo Di Costanzo s'appuie ici sur un fait divers retentissant, survenu en Italie en 2009, à travers la lecture qu'en ont donnée les criminologues Adolfo Ceretti et Lorenzo Natali (dans leur essai *Io volevo ucciderla*, « je voulais la tuer », Raffaello Cortina Editore, 2022, non traduit), eux-mêmes adeptes de la justice restaurative. Le film se présente comme la dramatisation de cette méthode, mais en rejetant les procédés du récit criminel, genre trop occupé à produire du jugement et du verdict.

Faux polar, donc, où il s'agit plutôt d'ouvrir un tête-à-tête entre les deux protagonistes, et d'y confronter deux rapports au langage : celui, tout en maîtrise, de l'expert (Roschdy Zem) dans un registre de guérisseur social qui

rappelle *Roubaix, une lumière*, d'Arnaud Desplechin, sorti en 2019 ; celui, ravagé, de la prosaïque (l'excellente actrice italienne Barbara Ronchi, entraînée sur le terrain glissant du français, hors de sa langue maternelle).

Classicisme « ligne pure »

L'Affaire Zanetti est alors guetté par deux écueils possibles : celui d'un exposé un peu austère ou alors d'une théâtralité forcée. Mais Leonardo Di Costanzo dessine un jeu très ambigu. Autour du tête-à-tête, le cinéaste suscite d'autres dimensions, intérieures et extérieures. D'une part, il recourt aux flash-back, qui font surgir par bribes le passé d'Elisa – et convoquent une certaine veine d'enquête psy comme *Soudain l'été dernier* (1959), de Joseph Mankiewicz, où tout le suspense repose sur la nature du récit reconstitué. De l'autre, il fait vivre, dans les interstices, le dispositif du pénitencier utopique, décrit par ses différents espaces – une cafétéria, une faculté, la nature environnante, le tout calfeutré dans la saison hivernale.

L'Affaire Zanetti trouve sa beauté propre dans ce classicisme « ligne pure », façon de ne pas en demander trop à la fiction, soit le minimum d'imaginaire qui permet d'émettre une hypothèse, de creu-

ser une question. De la fiction sociale, le film n'a pas les limites didactiques : il fait confiance à ses personnages, plutôt que d'en faire les instruments d'une démonstration. Son élégance discrète consiste à sculpter un récit à leur mesure, chambre d'écho adaptée à leurs voix, cage de lumières qui caresse leurs visages (comme ce bureau aux stores striés qui sert de cadre au conciliabule). La souplesse des travellings, la découpe fine des gros plans participent d'une forme transparente, qui opère sans se faire remarquer.

Peu à peu se précise le profil d'Elisa, dont le prénom sert de blason au titre italien : fille de bonne famille par trop obéissante, soumise à son entourage, prise en tenaille par un héritage trop lourd à porter. Au fil de son introspection, une parole brûlante fait son chemin : cette conscience de plus en plus nette d'un crime voulu, désiré et quelque part inévitable, qui se reproduirait tel quel dans les mêmes conditions. Au milieu de son grand calme, *L'Affaire Zanetti* fait éclater un coup de tonnerre. ■

MATHIEU MACHERET

Film italien et suisse de Leonardo Di Costanzo. Avec Barbara Ronchi, Roschdy Zem, Diego Ribon, Valeria Golino, Hippolyte Girardot (1 h 45).



Akram Khan et Juliette Binoche dans « En nous », de Juliette Binoche. MIAO PRODUCTIONS

Juliette Binoche passe de l'autre côté de la caméra

L'actrice plonge au cœur de la création d'un spectacle chorégraphique

EN NOUS

Une femme et un homme. Elle est actrice et prête à s'essayer à la danse. Lui est danseur et chorégraphe et se réve un peu acteur. Elle est française, lui britannique d'origine bangladaise. Tous deux sont mondialement reconnus dans leur champ respectif. En 2007, Akram Khan propose à Juliette Binoche de créer un spectacle avec lui. Partant d'une page blanche, ils ont six mois pour tisser un fil entre leurs deux arts, aidés de la coach américaine Susan Batson et de l'ancienne danseuse Su-Man Hsu. De ces sessions de travail intenses naîtra sur scène *In-I*, variation sur le couple, l'amour et le désir, mêlant textes en anglais et chorégraphies, joué 120 fois à travers le monde.

Pendant des années, Juliette Binoche a envisagé de tirer un film de cette aventure singulière à partir des images des répétitions filmées par sa sœur, Marion Stalens, ainsi que de captations

du spectacle fini. En 2023, la comédienne s'attelle, enfin, au montage des deux cents heures de rushes dont elle dispose. En résultat son premier long-métrage comme réalisatrice, *En nous*.

Libérer l'imagination

Le premier atout de ce documentaire, guidé par la voix off de Juliette Binoche, est de nous plonger dans les coulisses d'une création artistique. Le film donne à voir tout le travail de recherche mené par l'actrice et Akram Khan qui doivent apprendre à se connaître. Les images des premières répétitions sont brutes, les deux artistes ne sont pas dans le souci de leur image. Les mouvements, improvisés dans un studio, sont maladroitement, les intentions trop marquées, l'expression surjouée, parfois un peu ridicule... La création tâtonne, se perd dans des excès, des impasses.

Juliette Binoche et Akram Khan sont alors soumis à un double enjeu. Ils doivent à la fois canaliser leur énergie dans une forme précise et, en même temps, sortir de

De bout en bout, « En nous » exalte la puissance de la créativité

leur zone de confort pour libérer quelque chose de personnel et de vrai. Dépasser leurs peurs, se mettre en danger. Exposer leurs besoins de sécurité, d'amour, de sexualité, simplement à travers les interactions de leurs corps. « C'est un combat, leur résume, dans une scène, Susan Batson. Il faut créer de la confiance, aller l'un vers l'autre, s'ouvrir. »

Tout ici devient dialogue à accorder. Les corps, les rythmes de chacun, la danse et le théâtre, les sentiments intérieurs et l'expression extérieure. Au fil des répétitions, la création s'affine, les doutes s'estompent, les interprètes parviennent à exprimer des choses plus précises, plus profondes. La complexité grandit. S'ajoutent peu à

peu au travail des corps les textes, la musique, les décors d'Anish Kapoor, avec toujours cette volonté de libérer l'imagination, tel ce monologue que Juliette Binoche doit réciter suspendue dos à un mur.

La captation qui présente de longs extraits du spectacle occupe la seconde partie du film. Elle permet de mesurer le chemin parcouru depuis les débuts et l'aboutissement sous une forme sophistiquée des idées explorées. Ce sans jamais donner l'impression d'une simple répétition de ce qu'on a vu plus tôt, mais d'avantage de son prolongement. Si quelque chose se perd dans la captation, difficile de nier la beauté et la sensualité d'*In-I*, et l'engagement total des deux interprètes. De bout en bout, *En nous* exalte la puissance de la créativité. Avec l'espoir de nourrir chez chacun cette petite étincelle qui donne forme aux rêves a priori impossibles. ■

BORIS BASTIDE

Documentaire français de Juliette Binoche. Avec Juliette Binoche et Akram Khan (2 h 05).

En Côte d'Ivoire, dans les pas d'une réconciliation

Le cinéaste Joël Akafou suit une femme qui tente de renouer les liens entre communautés

LOIN DE MOI LA COLÈRE

Loin de moi la colère, de Joël Akafou, cinéaste ivoirien né en 1986, à Bouaké, est plus qu'un titre de film. C'est le prénom d'une femme magnifique, ivoirienne, issue de la communauté Guéré : sa grand-mère adorée, tuée lors de la guerre civile de 2011, l'avait appelée Tchémouénia, qui signifie, donc, Loin de moi la colère. Tchémouénia, que ses proches appellent aussi « Maman Jo », a grandi dans le village de Ziglo, dans l'ouest du pays.

Elle a survécu aux massacres de 2011, générés par des conflits ethniques, fonciers, politiques, etc., les tueries et les horreurs engendrant les vengeances et leurs lots de malheur. Que peut-elle dire aujourd'hui à cet homme qui a exécuté sa grand-mère, et qui vit toujours dans les parages ? Maman Jo a pris son courage à deux

mains, et a entrepris de rassembler les femmes issues des différentes communautés de son village (Guéré, Baoulé, Mossi, Lobi...). C'est par elles que l'on atteindra ensuite les hommes, estime-t-elle.

Il faut que les gens se parlent, fassent le deuil, se pardonnent, même si les cicatrices ne partiront pas de sitôt. Il faut penser aux enfants, aux orphelins, et à ces nouveau-nés que Maman Jo et d'autres massent au beurre de karité – moments bouleversants où ces bébés portent la promesse de lendemains peut-être meilleurs. Les petits ne peuvent grandir dans la haine de l'autre, il en va de la responsabilité des adultes de leur transmettre un autre message.

Joël Akafou, repéré grâce à ses films *Vivre riche* (2017) et *Traverser* (2020), Grand Prix Janine Bazin au festival Entrevues de Belfort, a lui aussi vécu les atrocités de 2011, quand il était adolescent. La démarche de Tchémouénia lui a

parlé. Durant cinq ans, de 2019 à 2024, il a posé sa caméra dans le village, tandis que Maman Jo, derrière ses lunettes de soleil, partait à la rencontre des habitants.

Dans le vif de la douleur

Dès le premier plan, on entre dans l'intimité d'une discussion entre elle et deux hommes. Trois chaises et une caméra, des plans rapprochés qui passent de l'un à l'autre, disent la compréhension, assument les silences. On est dans le vif de la douleur, des mots qui taillent encore, mais aussi du rythme du film, qui sculpte les scènes avec une belle fluidité.

Loin de moi la colère livre quelques miracles. Des hommes et des femmes se mettent à construire un chapiteau (*apatam*), qui fera office de lieu pour tous, symbole de ce projet de retrouvailles.

Il faut « manger ensemble », construire, « mettre de l'argile sur les murs », ce sont « des actes

d'amour », répète la bien nommée Tchémouénia. Il faut transporter des seaux d'eau, les verser dans la réserve, le filet tombant telle une cascade devant les visages, troublant les traits, comme si chimiquement quelque chose se passait. La magie du cinéma, elle, opère.

Ce film a du style, il allume une petite flamme sur l'un des innombrables points endeuillés de la planète. Le travail de réparation commence, en témoigne également la fiction de la Rwandaise Marie-Clémentine Dusabejamba, *Ben'imana*, qui a reçu la Caméra d'or à Cannes. Où une femme entreprend près de vingt après le génocide de 1994, de donner la parole aux villageois. *Loin de moi la colère* est son merveilleux pendant documentaire. ■

CLARISSE FABRE

Documentaire français de Joël Akafou (1 h 33).

LES AUTRES FILMS DE LA SEMAINE

À VOIR

Nouveaux copains à Puffin Rock

Les parents de jeunes enfants auront peut-être déjà découvert en VOD les douces aventures de ces macareux sur leur île de Puffin Rock, au large de l'Irlande, contées en version originale par l'acteur Chris O'Dowd. Le long-métrage, qui ne s'écartera guère de la série télé dont il est adapté, n'en reste pas moins un fort joli programme pour aborder la question des espèces menacées par le changement climatique. La jeune oiselle Oona et ses amis voient débarquer un jour, après une tempête, des espèces cousines, qu'ils accueillent à bras ouverts. Mais la disparition d'un des œufs va semer le trouble dans la concorde et la solidarité entre les habitants et les réfugiés climatiques. L'univers de Puffin Rock, à la fois vif et tout en rondeurs, aux paysages délicatement texturés, bénéficie des talents du studio de Derry, Dog Ears, mais aussi de la production du studio irlandais Cartoon Saloon. ■ P. CR.
Film d'animation irlandais de Jeremy Purcell (1 h 19).

Saccharine

Une jeune femme potelée, étudiante en pathologie, décide d'avaler une mystérieuse pilule que lui recommande une amie, afin de maigrir. Convaincue par le résultat et victime de l'obsession du corps parfait, elle décide de s'en fabriquer elle-même, à base de graisse de cadavre. Si les effets recherchés se font sentir, d'autres ne tardent pas à s'imposer : le reflet du corps d'une femme obèse qu'elle autopsie apparaît régulièrement dans les surfaces réfléchissantes qui l'entourent, et à ces hallucinations s'ajoute une boulimie de plus en plus irrésistible. *Saccharine* relève de diverses catégories de l'épouvante, le *body horror*, qui se nourrit de la crainte de voir son propre corps se détruire, et le pacte faustien, avec la punition consécutive à un bouleversement de l'ordre naturel. Si le récit suit un déroulement attendu, le souci d'une description psychologique précise humanise le personnage principal. Natalie Erika James apparaît, en tout cas, comme une jeune cinéaste de genre à suivre. ■ J.-F. R.
Film australien de Natalie Erika James (1 h 52).

Toutes mes sœurs

Qu'est-ce que c'est que de grandir en étant une fille en Iran ? Rarement un film nous aura emmenés aussi près de cette vérité complexe, grâce à son dispositif singulier qui s'appuie sur le temps long. Massoud Bakhshi a compilé des images du quotidien de ses deux nièces, Zahra et Mahya, filmées par lui depuis qu'elles sont petites, puis qu'il confronte à leur regard d'adultes. Toutes jeunes, malgré les remarques acerbes de leur grand-mère, qui défend un point de vue très conservateur proche de celui du régime des mollahs, elles font preuve d'une certaine liberté dans leur manière de jouer ou d'exposer leur corps. Plus grandes, elles sont obligées d'apparaître floutées, ou dans le noir, pour que leurs cheveux soient cachés et que le film puisse passer la censure. Entre les deux, on les voit galvanisées par la mobilisation du mouvement Femme, vie, liberté, dont on mesure encore plus l'impérieuse nécessité. ■ BO. B.
Documentaire autrichien, français, allemand, iranien de Massoud Bakhshi (1 h 18).

POURQUOI PAS

Francesca et Giovanni

On connaît bien, en France, la figure de Giovanni Falcone, ce juge italien engagé dans la lutte contre la Mafia au parquet de Palerme, auquel le journaliste et écrivain Roberto Saviano a consacré récemment un livre. Celle de Francesca Morvillo, morte assassinée à ses côtés le 23 mai 1992, nous est plus obscure. *Francesca et Giovanni* remet en lumière cette magistrate très engagée dans la justice des mineurs, pourfendeuse de Cosa Nostra, qui, à la fin des années 1970, tombe amoureuse de Falcone alors qu'elle est déjà mariée. Elle se séparera de son époux pour vivre son idylle au grand jour. De facture très classique dans sa mise en scène, ce film romantique de Simona Izzo et Ricky Tognazzi joue à fond la carte de l'intime. ■ BO. B.
Film italien de Simona Izzo et Ricky Tognazzi (1 h 47).

ON PEUT ÉVITER

Le Garçon qui faisait danser les collines

Ahmet, fils de berger dans les montagnes macédoniennes, se passionne pour la musique électronique. Un soir, en ramenant ses brebis à l'enclos, il surprend Aya, une voisine bientôt mariée, dans une rave au milieu des bois. Ce premier long-métrage d'un jeune Macédonien né et formé aux États-Unis raconte l'arrivée des nouvelles technologies dans un petit village Yöruk, communauté semi-nomade turcophone. Le film n'évite pas l'écueil du folklorisme, fixant cette tradition par un style publicitaire où l'insolite peine à se muer en poésie. Le film trahit surtout une vision très occidentaliste, où la culture pop souffle un vent d'émancipation, tandis que les modes de vie locaux sont renvoyés à leur archaïsme. ■ MA. MT.
Film macédonien, tchèque, serbe, croate de Georgi M. Unkovski (1 h 39).

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

	Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (1)	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	Total depuis la sortie
<i>Star Wars : the...</i>	2	184 105	584	↓ - 51%	669 762
<i>Michael</i>	6	156 720	858	↓ - 39%	5 027 687
<i>Obsession</i>	3	108 631	274	↓ - 24%	508 868
<i>Le diable s'habille en...</i>	5	101 871	1 024	↓ - 36%	2 581 127
<i>L'Abandon</i>	3	80 705	560	↓ - 10%	405 085
<i>L'Objet du délit</i>	1	78 493	430		78 493
<i>La Vénus électrique</i>	3	65 719	699	↓ - 20%	505 113
<i>Colony</i>	1	54 117	222		54 117
<i>Mata</i>	1	35 494	297		35 494
<i>Autofiction</i>	2	29 972	342	↓ - 47%	104 857

AP : avant-première
Source : « Ecran total »

* Estimation
Période du 27 au 31 mai inclus

Un thriller intense sur les côtes des Cornouailles

Le Britannique Mark Jenkin met en scène la confrontation entre un pêcheur déclassé et un couple de touristes

BAIT

■■■■□

Quand il tourne avec sa caméra Bolex, le Britannique Mark Jenkin pense souvent à son compatriote Nicolas Roeg (1928-2018) et à l'atmosphère suffocante de ses films (*La Randonnée*, 1971 ; *Ne vous retournez pas*, 1973). Jenkin, né en 1976, est l'auteur d'une œuvre bien plus discrète (plusieurs courts-métrages et trois « longs ») mais entêtante. On avait découvert à Cannes, à la Quinzaine des cinéastes, le stupéfiant et coloré *Enys Men* (2022), où une chercheuse (Mary Woodvine) à l'affût de fleurs rares voyait son quotidien dérailler, dans la lande des Comouailles, à la pointe sud-ouest du Royaume-Uni.

Filmé dans la même région, mais en noir et blanc, *Bait* (« l'appât », en français) nous accroche dès le premier plan au visage fermé de Martin (Edward Rowe), homme à la stature imposante qui traverse un village au petit matin, tandis que le bruit d'un moteur envahit la bande-son. La suite du récit dévoile ce qui s'est passé avant – « *Before* », annonce un carton, comme au temps des films muets.



Edward Rowe (Martin Ward) et Chloe Edean (Wenna Kowalski), dans « Bait ». ED DISTRIBUTION

Anachronismes

Martin et son frère Steven (Giles King), deux quadragénaires, sont devenus pêcheurs à la suite de leur père. A la mort de ce dernier, ils ont dû vendre la maison à un couple de Londoniens, Sandra (Mary Woodvine) et Tim (Simon Shepherd), lesquels viennent y passer les vacances avec leurs enfants.

Le tourisme devenant lucratif, Steven s'est reconverti dans la pro-

menade en mer, embarquant les visiteurs à bord du chalutier familial. Martin refuse de rattracher son tablier et vivote en vendant les rares poissons qu'il ramène dans ses filets, près de la côte, n'ayant pas de bateau pour aller au large. Le fils de Steven, Neil (Isaac Woodvine), lui aussi a choisi son camp : il préfère travailler avec son

oncle, quitte à se lever à l'aube. Les relations entre les deux frères sont devenues glaciales.

Mark Jenkin ne déroule pas une histoire, il la sculpte, visuellement, et en restitue les éclats, grâce à un travail ciselé de montage (image et son). Son langage formel nous renvoie aux débuts du cinéma, tout en introduisant des anachro-

nismes – arrivent les touristes avec leurs ordinateurs portables, leurs bouteilles de bon vin, etc.

Durant le tournage, le cinéaste n'enregistre aucun bruit ambiant. Il fabrique la bande-son en post-production, s'autorisant toute liberté, à rebours d'un cinéma naturaliste. Il fait revenir les acteurs pour la postsynchronisation des

dialogues, leur fait travailler des intonations en léger décalage avec les situations. Ainsi s'installe un sentiment d'étrangeté à l'écran. Des images furtives se glissent dans le cadre (la sirène silencieuse d'une voiture de police) ; un bruit de verre cassé semble relier soudainement divers personnages.

« Bait » se fait l'écho d'une lutte des classes sourde, entre ceux qui ont accès aux loisirs et ceux qui triment

D'une bouée de pêche à une boule de billard, dans l'unique café du coin, la caméra capte la fracturation de deux mondes. *Bait* se fait l'écho d'une lutte des classes sourde, entre ceux qui ont accès aux loisirs et ceux qui triment.

Les poings serrés de Martin racontent un homme qui se sent déclassé, dépossédé. Il ne peut s'empêcher de provoquer les Londoniens, de mettre un pied dans ce cottage qui ne lui appartient plus. Les nouveaux occupants y ont importé leurs goûts, leur mode de vie. A côté, la remise de pêcheur a été rénovée et louée pour la saison.

Images intemporelles

Gros plan sur les bottes de Martin, comme si ce dernier se préparait à dégainer dans un western. A travers le jeu du Britannique Edward Rowe, qui fait du stand-up, le pêcheur est saisi tel un cow-boy qui se sent un sentiment d'étrangeté dans le monde d'aujourd'hui, on ne règle plus ses comptes en se bagarrant. On parle, on discute. Martin s'y essaie, mais son corps le trahit.

Avec ses images intemporelles (la mer argentée, la nasse que l'on jette à l'eau pour capturer des crustacés), *Bait* pourrait avoir été tourné il y a vingt ou trente ans. D'ailleurs, c'est le tout premier long-métrage de Mark Jenkin : il a été filmé en 2017, a fait sa première mondiale en 2019 à la Berlinale, a obtenu en 2020 le Bafta du meilleur premier film britannique (l'équivalent des César). Puis le Covid-19 a un peu coupé son élan. Il est sorti aux Etats-Unis en 2023, et le voici qui arrive en France, à bon port, dans une trentaine de salles. A Paris, du 3 au 7 juin, Mark Jenkin et Mary Woodvine rencontreront les spectateurs au Reflet Médicis (5^e arrondissement), à l'issue de plusieurs projections. Dans le même cinéma, *Enys Men* sera à l'affiche le 7 juin. ■

CLARISSE FABRE

Film britannique de Mark Jenkin. Avec Edward Rowe, Isaac Woodvine, Mary Woodvine, Georgia Ellery (1 h 29).

Mark Jenkin, un artisan du cinéma qui aime les films « au bord de l'horreur »

LE BRITANNIQUE MARK JENKIN est un habitué des grands festivals, mais il est d'abord un cinéaste local. Souvent coiffé d'un feutre, il tourne près de chez lui, dans la lande sauvage des Cornouailles, terre celtique battue par les vents, située à l'extrême ouest de l'Angleterre. Ses trois longs-métrages sont hantés par des histoires de pêcheurs en déshérence, menacés par la crise ou disparus en mer : *Bait* (2019), dans un noir et blanc qui renvoie aux premiers temps du cinéma, a été sélectionné à la Berlinale ; l'expérimental *Enys Men* (2024) a été dévoilé à la Quinzaine des cinéastes, à Cannes ; enfin, *Rose of Nevada* (inédit en France), œuvre de science-fiction, a fait sa première mondiale à la Mostra de Venise en 2025.

On le découvre en visio, quelques jours avant sa venue à Paris, alors que sort en salle, le 3 juin, *Bait* (2019), inédit en France – au Royaume-Uni, il avait rem-

porté le Bafta du meilleur premier film en 2020. A tout juste 50 ans, Mark Jenkin a des traits juvéniles et un enthousiasme intact. Cet artisan du cinéma tourne en pellicule, assure le montage et crée la bande-son de ses courts et longs-métrages. « Beaucoup de réalisateurs passent du temps à cacher les outils du cinéma, au point que le public en arrive à oublier qu'il voit un film, dit-il. Moi, j'ai envie de rappeler aux spectateurs qu'ils sont en train de découvrir une œuvre de cinéma. J'aime les surprendre, les tenir en éveil. Nous devrions davantage célébrer l'esthétique et la forme. »

Né en 1976 à Newlyn, dans les Cornouailles, il commence par la photographie, découverte à l'âge de 15 ans, au lycée. « Je faisais des séries d'instantanés qui donnaient une idée du déplacement des personnages. Mon prof m'a dit : "Tu essaies de réinventer le mouvement en images ? Cela a déjà été fait. Mets-toi plu-

tôt à la caméra !" » Dont acte : « A 17 ans, j'ai commencé à filmer avec une super-8. J'ai étudié le cinéma à l'université et j'ai démarré comme monteur, à Londres. Mais j'étais impatient de fabriquer mes propres œuvres ! »

« Animosité dans le port »

Son premier long-métrage, *Bait*, est né des tensions qu'il observait, sur le territoire, entre un monde des pêcheurs en déclin et une industrie du tourisme florissante. « En ce moment, ce sont les vacances de printemps. Ce matin, il y avait déjà cette animosité dans le port. Les pêcheurs essaient de faire leur travail, mais il y a des bouchons, des gens dans la rue. J'ai commencé à écrire le scénario dépressif de *Bait* il y a une vingtaine d'années », dit-il.

Un sentiment de malaise plane sur tout le film. On pressent une menace, sans trop savoir si elle est réelle ou fan-

tasmée : « Je travaille la dislocation entre l'image et le son, pour produire cette étrangeté, explique-t-il. J'aime les films qui sont au bord de l'horreur, sans y être vraiment. »

Lors d'une fête de fin de tournage, un pêcheur lui a dit : « La pêche, c'est comme faire un film. Tu pars en mer, ou à l'aventure, et tu ne sais pas ce que tu vas rapporter. » Mark Jenkin approuve. Et ajoute sa touche personnelle, sur l'imprévu qu'il intègre de façon délibérée dans ses films : « Pour des raisons pratiques, je filme d'assez près, avec ma caméra Bolex. Puis, quand j'arrive au montage, il me manque souvent des plans. C'est ma méthode : je me mets moi-même des pièges au tournage, que je dois ensuite résoudre, en piochant dans les rushes. Je vais donc chercher des images captées dans d'autres scènes. Ainsi, je m'assure que j'ai bien saboté le côté linéaire du récit ! » ■

CLARISSE FABRE

Charlie Polinger montre ce que l'adolescence a de plus sombre

Le réalisateur et scénariste américain filme les dynamiques qui agissent au sein d'un groupe de jeunes garçons réunis dans un camp d'été

THE PLAGUE

■■■■□

Avec son premier long-métrage, *The Plague*, Charlie Polinger a fait sensation, en septembre 2025, lors du Festival du cinéma américain de Deauville (Calvados), repartant avec le Grand Prix du jury et le Prix de la critique. Un triomphe mérité pour ce film dérangentant à la mise en scène impressionnante qui ramène le spectateur à l'été 2003, dans un camp d'été où de jeunes adolescents pratiquent le water-polo.

On y suit les premiers pas de Ben (Everett Blunck), un nouvel arrivant qui découvre le fonctionnement du lieu et les dynamiques qui agissent entre les jeunes gar-

çons. Un des adolescents, plein de bagout et de malice, Jake (Kayo Martin), semble s'imposer comme le leader d'une bande, qui ostracise un des enfants du camp, Eli (Kenny Rasmussen). Rejeté, moqué, ce dernier se retrouve systématiquement seul. Pire, les autres adolescents colportent une rumeur à son encontre. Eli serait porteur de la peste (*plague* en anglais), maladie contagieuse par simple contact, entraînant dysfonctionnements corporels (plaies sur la peau) et troubles fonctionnels.

Le film se tient dans une atmosphère étouffante où tout évolue, en permanence, sur deux niveaux. Comme au water-polo, il y a ce qui se passe à la surface, de manière visible, et sous l'eau. Ce

Le film se tient dans une atmosphère étouffante où tout évolue, en permanence, sur deux niveaux

qui se joue le jour puis la nuit quand plus aucun adulte n'est là pour surveiller. Cette dualité imprègne aussi la bande sonore, qui alterne chœurs, percussions, bruits sourds. Tandis que la caméra, elle, explore les espaces : la cantine, les bassins, les couloirs,

les recoins les plus isolés. Les personnages, eux, demeurent tiraillés entre les apparences sociales et leurs véritables sentiments.

Une obsession du corps

L'étrangeté de ce monde, sa quasi-monstruosité, illustre l'adolescence dans ce qu'elle a de plus sombre. L'affirmation de soi passant ici par l'écrasement de celui qui apparaît différent ou fragile. Le groupe se soude ainsi sur le rejet d'Eli, moyen pour chacun de se rassurer sur sa propre normalité, et de se croire à la bonne place, du bon côté, et de se sentir ainsi en sécurité. Un sentiment fragile néanmoins, si l'on en croit la hantise d'être marginalisé, habite chacun des personnages.

Ben n'échappe pas à cette peur et hésite sur l'attitude à adopter face à Eli. Se montrant d'abord cordial à son égard, sans se couper du groupe, manifestant ensuite sa méfiance concernant la cruauté de Jake. La tension entre les deux garçons, sur laquelle se construit *The Plague* (à coups d'intox, d'humiliations, de vengeances), va dès lors crescendo.

L'adolescence, chez Charlie Polinger, s'exprime à travers une obsession du corps. A tel point que le film n'hésite pas à parfois jouer avec les codes du *body horror*. Mais surtout, sous l'effet du stress ou de la pression, la peau se marque de démangeaisons ou d'abcès, alimentant les rumeurs les plus folles. Le physique se détra-

que comme, avec lui, le corps social. Là où *The Plague* frappe fort, c'est dans sa manière de saisir comment la solidarité fraternelle, effrayée et effrayante, qui soude le groupe, détériore les fondations mêmes de la communauté. Le film distille l'idée d'un fonctionnement totalitaire qui nie l'individu et sa capacité d'empathie. Cette indifférence aux souffrances de l'autre ouvre, dans *The Plague*, la porte à tous les excès. Elle est le premier signe d'une humanité en train de perdre son âme. ■

BORIS BASTIDE

Film américain de Charlie Polinger. Avec Joel Edgerton, Everett Blunck, Elliott Heffernan (1 h 35).

Le procès de Bobigny revisité de manière didactique

« Le Procès d'une vie », au Splendid, a été distingué par trois Molières

THÉÂTRE

C'est un spectacle à hauteur de femme qui a le mérite de redonner vie à l'histoire de Marie-Claire, Michèle, Lucette, Renée, Micheline. En 1972, elles furent les cinq accusées du célèbre procès de Bobigny. Des femmes ordinaires qui, grâce à leur solidarité sans faille (on ne parlait pas encore de sororité) et au combat de leur avocate, Gisèle Halimi (1927-2020), changeront le cours de l'histoire des droits des femmes à disposer de leur corps.

Le Procès d'une vie, actuellement au Théâtre du Splendid, à Paris, vient de remporter pas moins de trois Molières : meilleure pièce du théâtre privé, meilleurs auteurs pour Barbara Lamballais et Karina Testa et meilleur second rôle pour Jeanne Arènes. C'est beaucoup, voire excessif, surtout en regard de ses concurrents – entre autres Joël Pommerat, pour *Les Petites Filles modernes (titre provisoire)*, et Tiago Rodrigues, pour *Hécube, pas Hécube*. Cette flopée de récompenses est en grande partie due au succès rencontré lors de sa création au Festival « off » d'Avignon en juillet 2025.

Manque de direction

Cette pièce très didactique, notamment sur la notion de viol et sur l'absolue nécessité de faire avancer la loi sur le droit à l'avortement, combine la vie de Gisèle Halimi et la succession d'événements qui va mener au procès de Bobigny. Marie-Claire Chevalier (1955-2022), alors âgée de 16 ans, tombe enceinte après avoir été violée par un camarade de classe. Face à la détresse de sa fille, sa mère, Michèle (jouée par Céline Toutain, remarquable d'authenticité), employée à la RATP, élevant seule ses enfants, va tout faire pour l'aider. Elle se tourne vers sa collègue et amie, la croyante et empathique Lucette, pour qu'elle l'aide à trouver une faiseuse d'anges.

Avec le soutien d'une amie, Renée, Lucette fait appel à Micheline, veuve, mère de trois



La pièce a rencontré le succès à sa création, au « off » d'Avignon, en juillet 2025. SIMON GOSSELIN

enfants qui a elle-même déjà avorté. Cette boucle de solidarité va finir devant le tribunal et le procès se transformera en tribune politique. Il contribuera à l'adoption de la loi Veil en faveur de l'IVG en 1975.

Dans une scénographie sobre et efficace, les scènes s'enchaînent à un rythme soutenu. Les décors et les costumes changent à vue d'œil dans une mécanique fluide. Mais à vouloir tout (trop) raconter (la jeunesse de Gisèle Halimi, la construction de son fé-

minisme, le soutien des intellectuels, dont Simone de Beauvoir, on peut parfois se perdre. L'histoire de Marie-Claire, de ces femmes qui l'ont soutenue et la préparation du procès auraient largement suffi.

Surtout, le spectacle pêche par un manque de direction d'actrices. Si la mère de Marie-Claire émeut par sa simplicité (Céline Toutain aurait, elle aussi, mérité le Molière du second rôle), si Clotilde Daniault campe avec détermination une Gisèle Halimi combative, les autres comédiennes ont tendance à surjouer, à être parfois dans l'excès, ne faisant pas suffisamment confiance à la force de l'histoire et de ses personnages. La faute sans doute à ce besoin, pas toujours nécessaire, d'apporter des touches d'humour.

Ce n'est pas la première fois que Gisèle Halimi et le procès de Bobigny font l'objet de pièces de théâtre. Il y a eu *Hors la loi* (2019), de Pauline Bureau, *Reconstitution* :

Le procès de Bobigny (2024), de Maya Boquet et Emilie Rousset, *Gisèle Halimi, une farouche liberté* (2023), mise en scène par Lena Paugam, avec Ariane Ascaride, puis Marie-Christine Barrauld.

Cette nouvelle proposition ne révolutionne pas le sujet et reste très pédagogique. Son intérêt réside avant tout dans le parti pris d'entrer dans l'intimité des protagonistes, au-delà de la mécanique judiciaire. En racontant qui sont ces cinq femmes, bien moins connues que leur célèbre avocate, le public s'identifie plus aisément à leur engagement. Dans la salle du Splendid, plusieurs générations de femmes composent le public qui offre, quasiment chaque soir, une standing ovation au *Procès d'une vie*. ■

SANDRINE BLANCHARD

Le Procès d'une vie, de Barbara Lamballais et Karina Testa. Mise en scène : Barbara Lamballais. Jusqu'au 31 décembre, au Théâtre du Splendid, Paris 10^e.

« Spider-Noir », chapeau mou et toile d'araignée

Nicolas Cage donne corps à la fusion du super-héros et de la mythologie du film noir

SÉRIE

Dès ses débuts, il y a plus d'une quarantaine d'années, Nicolas Cage a manifesté une vive propension à en faire trop. Souvent pour le meilleur (le boulanger manchot d'*Eclair de lune*, en 1988), parfois pour le pire (le motard spectral de *Ghost Rider 2007*). Ces excès ont parfois obscurci l'étendue de son registre. *Spider-Noir* a pour mérite d'offrir à Cage un terrain de jeu qui l'autorise aussi bien à démontrer la maîtrise de son tempo comique qu'à nuancer (un mot qu'on utilise rarement à son propos) son jeu pour prêter à son personnage des émotions fugaces, moments de faiblesse.

Pourtant ce personnage n'est a priori qu'une silhouette : un hybride de Sam Spade et de Spider-Man, un privé sorti des romans de Dashiell Hammett ou de Raymond Chandler qui a eu le malheur de se faire mordre par une araignée. Inspiré d'une variation sur le thème de *Spider-Man* apparue en 2008 dans les comics Marvel, *Spider-Noir* imagine donc que, dans le New York des dernières années de la Prohibition, le détective privé Ben Reilly (Cage) coule de mornes journées depuis qu'il a échoué à sauver sa bien-aimée. Il aurait dû en être capable, doté de pouvoirs qui sont ceux de l'homme-araignée et d'un bagout qui vaut celui de Philip Marlowe.

Classiques du film noir

Il en faudra donc beaucoup pour le faire sortir de sa retraite : la montée en puissance de Silvermane, impitoyable bootlegger d'origine irlandaise (l'accent de Brendan Gleeson est plus impénétrable qu'il ne l'était dans *Les Banshees d'Inisherin*), l'irruption dans sa vie d'une chanteuse de cabaret fatale (Li Jun Li), les encouragements de son meilleur ami, Robbie Robertson (Lamorne Morris, ex-colocataire de *New Girl*), journaliste au *Daily Bugle*, la découverte d'un hôpital-laboratoire où une savante, sans doute

folle, fait des expérimentations sur des êtres humains.

Plutôt que de handicaper la série, la banalité de ces situations permet au créateur Oren Uziel et aux interprètes de jouer avec l'esthétique qu'ils empruntent aux grands classiques du film noir, de *Scarface* (1932) à *La Dame de Shanghai* (1947) en passant par *Le Faucon Maltais* (1941) et *Le Grand Sommeil* (1946). Un gimmick vient doubler ce jeu de miroirs : la série est proposée en deux versions, un noir et blanc numérique qui imite avec un certain bonheur le travail des chefs opérateurs hollywoodiens de l'âge d'or et un Technicolor joliment criard, qui met en valeur les costumes à épaulettes qu'arbore Robbie Robertson.

Une bonne part de ce travail repose sur les épaules de Nicolas Cage. Aujourd'hui sexagénaire, l'acteur est à l'opposé de la figure adolescente du Spider-Man contemporain. Ben Reilly est de ces privés qui sont toujours du mauvais côté du manche de la matraque et ses superpouvoirs ne l'empêchent pas de se faire rosser à intervalles réguliers. Cage peut aussi bien faire croire à l'incurable mélancolie qui habite son personnage qu'à l'immaturité destructrice qui le saisit quand il a abusé du bourbon ou du rye (c'est la Prohibition, on boit ce que l'on trouve).

Et de toute évidence l'acteur connaît sur le bout des doigts le travail de ses illustres prédécesseurs, de Humphrey Bogart à Robert Mitchum. *Spider-Noir* n'est pas seulement un divertissement destiné aux amateurs de polars du siècle dernier, c'est aussi une méthode idéale pour initier les néophytes aux joies d'un genre qui se refuse aussi obstinément à mourir que ses héros. ■

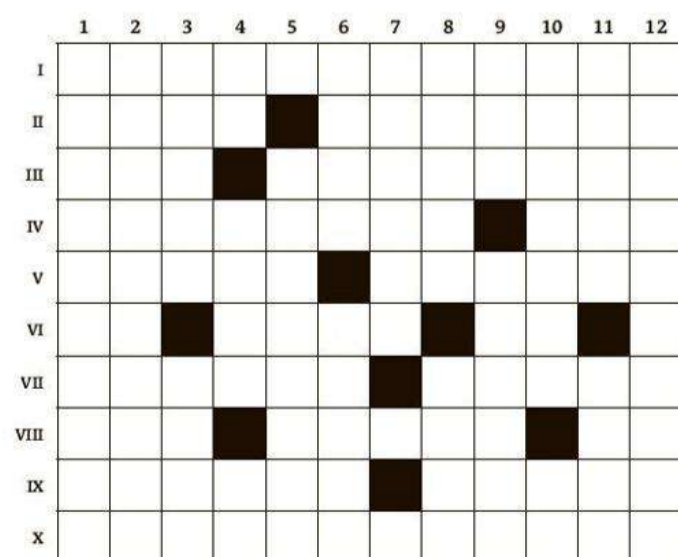
THOMAS SOTINEL

Série créée par Oren Uziel et Steve Lightfoot. Avec Nicolas Cage, Lamorne Morris, Li Jun Li, Brendan Gleeson (EU, 2026, 8 x 50 min). Disponible sur Prime Video.

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 26 - 126
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur
jeux.lemonde.fr



SOLUTION DE LA GRILLE N° 26 - 125

HORIZONTALEMENT I. Stomatologue. II. Calaminage. III. Uniras. Cille. IV. Lavasse. Vues. V. Pneu. Echer. VI. Tarderas. Erp (pré). VII. Ur. Anar. Osée. VIII. Ring. Star. Cl. IX. Aviez. Araire. X. Lessivielles.
VERTICALEMENT 1. Sculptural. 2. Tananarive. 3. Oliver. Nis. 4. Maraudeges. 5. Amas. En. Zi. 6. Tisseras. 7. On. Ecartai. 8. Lac. HS. Are. 9. Ogive. Oral. 10. Gelures. 11. Lé. Récré. 12. Erésipèles.

GRILLE DÉJÀ PARUE LE 20/07/2015

HORIZONTALEMENT

I. Soutenu pour assurer l'équilibre. II. Chez les descendants de Joseph Smith. Se cachent pour mourir, chez McCullough. III. Sur une plaque de priorité. Bien préparé pour qu'on ne le voie pas arriver. IV. Se débrouille pour ne rien avoir à faire. Dangereusement nourri. V. Tombe du ciel sur notre lit. Belle gaffe. VI. Dans la caisse. Expression libre, en principe. Interjection. VII. Gâtai les fruits. Gras une fois l'an. VIII. Peuple du Nigeria. Parlé aux Philippines. Travaille à la chaîne. IX. King au cornet, Raymond au piano. Préparent les sauces. X. Dans le plus grand besoin.

VERTICALEMENT

1. Met sous influence. 2. Pourra être exploité. 3. Fait danser les Bretons. Un Louis devenu breton. 4. Chez la vahiné. Passe par Saint-Petersbourg. Cale à l'atelier. 5. Assez habiles de leurs mains. 6. Tendue avant de partir. Ont tous perdu leur couronne. 7. Aura du mal à atteindre son but. 8. Draine la Tarentaise. Pur pour les amateurs de whisky. 9. Trois points. Aide à jouer la comédie. 10. Travaille le jonc et le roseau. Piégé. 11. Posais délicatement les couleurs. Cadeaux du ciel. 12. Rien ne pourra l'arrêter.

SUDOKU

N°26-126

				5		8			3
							2		7
		4							
					2				4
		3			4			9	5
	3			6					
	1	6			8				2
5	9		4	7	1	8			

7	5	9	6	4	2	3	1	8
2	1	4	8	7	3	5	6	9
6	3	8	1	9	5	4	2	7
9	7	2	3	5	6	1	8	4
3	8	5	4	1	9	2	7	6
1	4	6	7	2	6	9	3	5
5	6	1	2	8	4	7	9	3
8	9	7	5	3	1	6	4	2
4	2	3	9	6	7	8	5	1

Facile

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)

NOUVEAU HORS-SÉRIE

Canicules, tempêtes, montée des eaux. Du Rwanda à Singapour, de l'Espagne aux îles du Pacifique, partout on apprend à s'adapter au dérèglement climatique.



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendes-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 7171 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abonjournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €.

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037

M
publité

Directrice générale
Élisabeth Ciadella

ACPM
PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue
Pierre-Mendes-France
75013 PARIS
Tél : 01-57-28-39-20
Fax : 01-57-28-39-26

L'imprimerie, 79, rue de Roissy,
93290 Tremblay-en-France
Midi-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.

Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Eutrophisation : Ptot = 0,0083 kg/tonne de papier

« SCIENCE ET DÉCISION PUBLIQUE : COMMENT PESER ? »

Quelle place pour la science en politique ?

Alors que les attaques contre des consensus scientifiques se multiplient, les chercheurs tentent de faire entendre leur voix dans la sphère publique afin que leur expertise pèse dans les débats

Vent de panique sur la science. Pendant que, aux Etats-Unis, l'administration Trump s'acharne sur les spécialistes du climat, de la recherche médicale ou du droit des minorités, en France, les alertes sur la dégradation du rapport à la science se multiplient. Baisse de 30 % des postes ouverts au concours des chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et à l'université depuis 2007, attaques contre l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) dans les débats sur la loi Duplomb, minimisation du changement climatique ou de la toxicité des pesticides, destruction de preuves scientifiques... Autant de signaux négatifs que répertoriés, dans leur essai *Le Moment orwellien. La science face aux nouveaux obscurantismes* (Seuil, 240 pages, 19 euros), Tamara Ben Ari, Olivier Berné et Emmanuelle Perez Tisserant, respectivement chercheurs à l'Inrae, au CNRS et à l'université Toulouse-II Jean-Jaurès.

Si 82 % des citoyens accordent toujours leur confiance à la science (Sciences Po/OpinionWay 2025), la classe politique tient-elle encore compte des données scientifiques pour la défense du bien commun ? « C'est ce qui fait notre démocratie ! », prévient le professeur Jean-François Delfraissy, médecin immunologiste et président du Comité consultatif national d'éthique (CCNE). Pendant la crise du Covid-19, les politiques ont globalement écouté les scientifiques, l'espérance de vie a chuté de trois mois, contre 2,7 ans aux Etats-Unis lors du premier mandat du président Trump. Mais le lien entre les deux reste fragile. Il existe un écart entre les ambitions de financement de la recherche et la réalité [3,3 % du PIB annoncés, 2,2 % accordés]. La formation scientifique des responsables publics est aussi trop faible. » A l'heure de la crise climatique, énergétique, diplomatique, technologique et de la menace sanitaire, le sujet prend une acuité particulière.

« Valoriser les données qualitatives »

A la chambre haute du Parlement, « nous sommes moins d'une dizaine de sénateurs issus du monde de la recherche et de l'enseignement supérieur, deux à trois fois moins qu'il y a une vingtaine d'années », confirme le sénateur Pierre Ouzoulias (Parti communiste), également historien et archéologue. « Cela augmente le risque de déconsidération de la science, et surtout des sciences humaines. De plus en plus de personnalités politiques revendiquent une fausse expertise en histoire, comme Zemmour révisant le soi-disant rôle de Pétain pour sauver les juifs », poursuit l'homme politique. Il rappelle l'importance de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques dans l'audition des experts.

Au sein des ministères, des structures hybrides rassemblent également scientifiques et décideurs publics, mobilisant les sciences sociales au besoin. « Au Quai d'Orsay, le Centre d'analyse, de prévision et de stratégie éclaire les diplomates sur leur zone d'intervention, impliquant notamment le Groupe de recherche sur l'action multilatérale du CNRS, relève Frédéric Ramel, du Centre de recherches internationales. L'impact sur l'orientation diplomatique dépend de l'écoute variable des acteurs du ministère. » Le poids de la science est encore plus difficile à mesurer venant de programmes de recherche indépendants, tels que Datawar, consacré à l'étude des conflits armés, auquel a contribué Frédéric Ramel. Le professeur des universités poursuit : « L'idée est de valoriser les données qualitatives, pas seulement quantitatives, pour nuancer l'analyse politique sur les enjeux militaires. »

Les ministères interpellent aussi ponctuellement des scientifiques, comme Stéphanie Allasoini, chercheuse en mathématiques de l'université Paris Cité. La spécialiste en intelligence artificielle (IA)

a réalisé avec trois autres experts un rapport interministériel, en 2024, sur l'ouverture et la sécurisation des données de santé pour une utilisation secondaire en recherche médicale. Elle se félicite : « Notre rapport a positivement orienté la feuille de route ministérielle. »

Des collaborations s'organisent dans les territoires, comme au sein du Groupe régional d'expertise sur le changement climatique. Sa coresponsable, la bioclimatologue Nathalie de Noblet-Ducoudré, directrice de recherche au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement à l'Institut Pierre-Simon Laplace, explique : « A l'interface des scientifiques, de la région et de la métropole parisienne, notre structure est féconde. La question de la Ville de Paris sur la possibilité d'atteindre 50 °C a, par exemple, challengé les chercheurs. Ils ont dû mobiliser les données du GIEC [Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat] pour confirmer l'hypothèse. La science y a gagné, et nos travaux ont légitimé des mesures politiques, comme l'indispensable végétalisation. »

Pour mieux pourvoir aux besoins ministériels, parlementaires ou territoriaux, les organismes de recherche se sont structurés. « Nous avons répondu à 32 demandes d'auditions parlementaires en 2025. L'institut apporte des éclairages scientifiques à partir de travaux collectifs sur des sujets d'intérêt général : l'alimentation, la gestion de l'eau, les pesticides », se félicite Patrick Flammarion, directeur général délégué Expertise & Appui aux politiques publiques de l'Inrae.

Même réactivité du CNRS, explique son PDG Antoine Petit : « Notre pôle affaires publiques pilote ces interfaces et a mis en place le programme "Un temps d'avance", destiné aux décideurs du public et du privé. Depuis 2025, nous sommes même présents au Salon des maires. » Un vrai lobbying est orchestré au niveau européen par Jean-Stéphane Dhersin, directeur du bureau du CNRS à Bruxelles : « Nous mettons à disposition des parlementaires une bibliothèque de ressources scientifiques et d'experts, afin de les informer, par exemple, sur les terres rares ou l'IA. » Pour peser sur les décisions publiques, l'expert rappelle aussi le rôle du G6, réseau des six principaux organismes de recherche européens.

Au-delà du duo recherche-action publique, Soraya Boudia, historienne et sociologue des sciences du CNRS, codirectrice du programme de recherche sur la gestion intégrée des risques pour des sociétés plus résilientes à l'ère des changements globaux, souligne l'indispensable connexion avec d'autres acteurs, notamment du secteur économique, et les citoyens : « Des points de vue différents doivent se confronter pour élaborer des décisions concertées. Cela a manqué pour réguler la production et les usages du plastique, par exemple. Il faut saisir ce qui s'est joué dans le contournement des alertes scientifiques obstruant l'action climatique. »

Une journée de rencontres

La journée « Science et décision publique : comment peser ? », dont *Le Monde* est partenaire, s'est tenue le 1^{er} juin, à Paris, organisée par l'Alliance Sorbonne Université. « La troisième édition de ces rencontres était consacrée au poids de la science dans la transformation du monde, sur fond de crises climatiques, sanitaires, sociales et politiques. Nous encourageons l'université à assumer son rôle de soft power, en redéfinissant sa place au sein de la société, entre citoyens et décideurs publics. Il est question d'en penser les modalités concrètes et les perspectives futures », détaille Pierre-Marie Chauvin, vice-président arts, sciences, culture et société de Sorbonne Université. Cette journée a été l'occasion de débattre, notamment, de la production de l'expertise, entre exigence scientifique, contraintes politiques et attentes sociales ; de l'engagement en politique ; du rôle du monde académique dans la transformation des savoirs pour agir et de la coconstruction de la politique publique.

Retrouvez l'événement sur sorbonne-universite.fr/actualites/science-et-decision-publique-comment-peser



« LES POINTS DE VUE DIFFÉRENTS DOIVENT SE CONFRONTER POUR ÉLABORER DES DÉCISIONS. CELA A MANQUÉ POUR RÉGULER LE PLASTIQUE, PAR EXEMPLE »

SORAYA BOUDIA
CNRS

Les dispositifs de sciences participatives répondent à ce besoin d'inclusivité. Marie Ducellier, postdoctorante au Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique de Sorbonne Université, étudie, par exemple, le rôle de l'Observatoire écocitoyen d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), lancé en janvier 2024. Elle observe : « Sa gouvernance est partagée entre collectivités territoriales, scientifiques, habitants qui alertent et collectent les données sur le bruit, la pollution. Le but est de s'accorder sur un diagnostic et des solutions. » Autre exemple de démocratie participative, lors des Etats généraux de la bioéthique 2026, pilotés par le CCNE : des citoyens informés de l'état de la science ont été sollicités pour rendre un avis sur la prochaine révision de la loi de bioéthique.

« Diffuser une culture scientifique »

Pour aller plus loin, des scientifiques comme l'épidémiologiste Yves Charpak s'engagent en politique. Après avoir été médecin conseiller à l'Organisation mondiale de la santé notamment, chercheur sur l'évaluation des pratiques médicales, dont les travaux ont inspiré la création de la Haute Autorité de santé, il a mesuré la nécessité d'acculturation entre recherche et politique. « Aujourd'hui, je suis élu municipal pour agir localement et j'anime le Living Lab de la Fondation Charpak, rapprochant élus, citoyens et experts pour diffuser une culture scientifique. » Même double casquette pour le psychiatre et chercheur Antoine Pelissolo, premier adjoint socialiste à la ville de Créteil : « Cela m'aide à m'ajuster dans les deux domaines. Avec une interne, nous avons par exemple publié sur l'impact de l'écoanxiété tangible chez nos patients [Les Emotions du dérèglement climatique, Flammarion, 2021],

et, en tant qu'élu, je réfléchis à des mesures de proximité pour la déjouer. »

Des chercheurs toujours plus visibles dénoncent des réponses politiques insuffisantes à la crise environnementale, à l'instar du collectif Scientifiques en rébellion, auteur d'actions de désobéissance civile non violentes. Des tribunes sonnent l'alarme, comme sur la « menace de démantèlement [de] l'Agence de la transition écologique [faisant] l'objet d'attaques fallacieuses, proches de la désinformation » (*Lemonde.fr*, le 13 mai), signée par d'anciens ministres de l'environnement et des chercheurs, comme Valérie Masson-Delmotte. Ex-membre du GIEC et directrice de recherche au CEA, elle a aussi préfacé l'essai *Le Moment orwellien*, dans lequel elle souligne les dérives totalitaires et la négation d'évidences scientifiques outre-Atlantique.

De leur côté, les auteurs de l'essai laissent craindre la bascule dans le monde du roman 1984, de George Orwell, où 2 + 2 ne font plus 4. Pour autant, cette œuvre n'incite-t-elle pas au sursaut scientifique et citoyen ? Il y a urgence. Les coauteurs de l'essai citent la philosophe Hannah Arendt (interviewée par Roger Errera en 1973) : « Quand tout le monde vous ment en permanence, (...) plus personne ne croit plus rien. Un peuple qui ne peut plus rien croire (...) est privé non seulement de sa capacité d'agir, mais aussi de sa capacité de penser et de juger. Et l'on peut faire ce que l'on veut d'un tel peuple. » ■

SOPHIE VIGUIER-VINSON

Cet article est réalisé à l'occasion du colloque Science et décision publique : comment peser ?, dont « Le Monde » est partenaire, organisé à Paris, le 1^{er} juin, par l'Alliance Sorbonne Université.



En kiosque



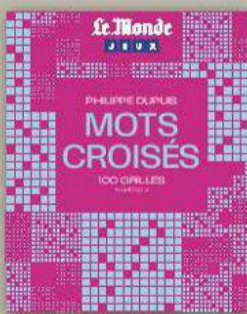
Hors-série



Hors-série



Hors-série



Magazine numéro 14

Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes soit par e-mail : carnet@mpublicite.fr (en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL) soit sur le site : <https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

**carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>**

AU CARNET DU «MONDE»

Naissances

Iselme BALLIET DION

est né le 20 mai 2026, à Dijon.

Il fait la joie de son frère **Edme**, de ses parents, **Emeline et Henri** et de ses grands-parents.

Noémie NUEZ et Brice KETTANJIAN partagent avec

Léo, son grand frère,

la joie de faire part de la naissance de

Mila, Anahid KETTANJIAN,

le 24 mai 2026, à Nouméa.

Décès

Camron (Hérault). Paris.

M^{me} Lucette Brédard, son épouse, Marianne et Reynaud, sa fille et son gendre, Diane, sa petite-fille, Toute la famille Et les amis,

ont la douleur de faire part de la disparition de

Armand BRÉDARD, né le 20 février 1940,

survenue le 28 mai 2026, à Montpellier, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Une cérémonie civile sera célébrée le vendredi 5 juin, à 16 h 30, au complexe funéraire de Grammont, avenue Albert-Einstein, à Montpellier.

La famille tient à remercier la prise en charge et l'accompagnement du service d'hématologie de la clinique du Parc et de l'équipe du docteur Jérémy Delage.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Le Pecq (Yvelines).

Véronique, Marie-Laure et Gilles, ses enfants et leurs conjoints, Elliott, Lola, Léah, Eva, Pauline et Nathan, ses petits-enfants et leurs conjoints, Ava et Abel, ses arrière-petits-enfants, Jacqueline, sa sœur, François, Philippe et Olivier, ses neveux et leurs familles, Charles, son frère, Evelyne, sa belle-sœur, Delphine et Alexandra, ses nièces et leurs familles,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Colette CAYATTE, née NAWAWI,

survenu le 27 mai 2026, à Paris, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Nous nous sommes réunis le lundi 1^{er} juin, à 10 heures, au cimetière parisien de Pantin pour lui dire un dernier adieu.

Ni fleurs ni couronnes.

Paris.

M^{me} Colette Daube, sa mère, MM. Augustin, Clément et Victor Daube, ses enfants,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

M. Jean-Michel DAUBE, agrégé de l'Université, professeur à l'ENSAM puis à l'INALCO et en classes préparatoires IPESUP et LPA dont il est cofondateur,

survenu le 28 mai 2026, à Paris, à l'âge de soixante-cinq ans.

Une bénédiction aura lieu à 14 h 30, le vendredi 5 juin, en l'église Sainte-Rosalie, 50, boulevard Auguste-Blanqui, Paris 13^e.

L'inhumation aura lieu à 16 heures, au cimetière parisien d'Ivry, 44, avenue de Verdun, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).

Le docteur Nacer Harize, son époux, Ses enfants, Ses petits-enfants Et ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Josette HARIZE, née LEYRAT,

survenu le 27 mai 2026, à Toulouse.

L'inhumation a eu lieu le lundi 1^{er} juin, à 15 heures, au cimetière de Lardenne.

Sabah Abouessalam-Morin, son épouse, Irène Léothaud Et Véronique Nahoum-Grappe, ses filles ainsi que leurs époux, Gilles Léothaud et Michel Grappe, Rolland, Gilles, Louna et Alice, ses petits-enfants, Ljuba, son arrière-petite-fille,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Edgar MORIN, résistant, humaniste et inlassable voyageur vers des oasis de vie et de pensée, grand-croix de la Légion d'honneur, survenu le 29 mai 2026, à Paris, dans sa cent cinquantième année.

Un hommage national lui sera rendu le mercredi 3 juin, à 11 heures, aux Invalides, Paris 7^e.

Coralie Piton Et Les Éditions du Seuil,

sont profondément attristées par la disparition de

Edgar MORIN,

survenu le 29 mai 2026, à l'âge de cent quatre ans.

Figure majeure de la vie intellectuelle, il a, durant soixante-dix ans, publié son œuvre au Seuil, dont *La Méthode*, traduite dans le monde entier.

Sa fidélité à la maison, avec laquelle il a entretenu jusqu'à la fin des liens étroits, son exigence et sa curiosité insatiable ont profondément marqué notre histoire éditoriale.

Nous adressons à ses filles, ainsi qu'à sa femme, Sabah, nos pensées les plus chaleureuses.

Philippe Lemoine Et les membres du comité exécutif du Forum d'Action Modernités,

remercient leur président d'honneur,

Edgar MORIN,

pour son engagement et son soutien constant, personnel et humain.

Abrazo !

Pierre Leroy, président de l'IMEC Et Nathalie Léger, directrice de l'IMEC,

ont l'immense tristesse de faire part de la disparition de

Edgar MORIN.

Figure majeure de la pensée contemporaine, il avait fait à l'IMEC l'honneur de lui confier l'ensemble de ses archives.

L'IMEC s'associe à la douleur de son épouse, de ses enfants et de ses proches.

« *Caminante, no hay camino, se hace camino al andar.* » Antonio Machado. *Voyageur, il n'y a pas de chemin, le chemin se fait en marchant.*

Nos amis

Edgar MORIN

et

Julio LE PARC

nous ont quittés le 29 et 30 mai 2026.

Le président, Jean-Marc Laforêt, au nom de la Maison de l'Amérique latine, prend part au chagrin de celles et ceux qui, sur les deux rives de l'Atlantique, les aimaient et les admireraient.

(Le Monde du 1^{er} juin et du 2 juin).

Paris.

Anna et Leif, Marie et Ryan, Caspar et Karuna, ses enfants et leurs conjoints, Léon, Carl, Kurt, Rosa, Zoé, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Christine MUSCHALEK, née FAYOLLE,

survenu le 21 mai 2026, à Paris.

La cérémonie d'adieu aura lieu le 13 juin, à 10 heures, en la salle de la Coupole du crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Martine Sordel, son épouse, Catherine et François Guérif, sa sœur et son beau-frère, Benjamin Guérif, Julien et Evelyne Guérif, ses neveux, Isabelle Sordel et Francis Benarroch, Christine Gey, Yves Gey, ses belles-sœurs et beaux-frères et leurs enfants, Richard et Jeanine Bocci, Luc, Florence, Mathilde, Thomas et Baptiste Vidal, ses proches,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Jean-François NAUDON, monteur de films et cinéophile,

survenu le 24 mai 2026.

martinesordel@gmail.com

Nantes. Paris.

Maryvonne Parnet, sa femme, Yvon Parnet, son frère, Ses neveux et nièces Et Anne Delmas,

ont l'immense peine de faire part du décès de

Gabriel PARNET,

survenu le mardi 26 mai 2026, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Nicolas de Nantes.

Gabriel repose au funérarium, 9, chemin de la Justice, à Nantes (Loire-Atlantique).

Selon ses volontés, ses cendres seront dispersées à Lans, commune de Jausiers (Alpes-de-Haute-Provence).

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Julien et Florence Reinauld, son fils et sa belle-fille, Arthur et Clémence, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Claude REINAULD,

survenu à Paris, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie se déroulera le jeudi 4 juin 2026, à 14 h 30, en la salle Mauméjean du crématorium du cimetière du Père-Lachaise, 55, rue des Rondeaux, Paris 20^e, suivie de l'inhumation, à 16 h 30, au cimetière du Montparnasse, Paris 14^e.

claudereinauld@gmail.com

Michel TREGUER

(1940 - 2026), X 59, homme de télévision et de radio, écrivain,

s'en est allé le 28 mai 2026.

Ses obsèques se sont déroulées dans l'intimité de sa famille.

genevieve.robin@wanadoo.fr

M^{me} Chantal de Truchis, Ses enfants et leurs enfants, Ses beaux-enfants et leurs enfants Et toute la famille,

font part du décès de

Hervé de TRUCHIS,

survenu le 24 mai 2026, à Toulon (Var).

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Laurent d'Ollioules (Var), ce mardi 2 juin, à 10 heures.

La famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Souvenir

In memoriam.

Virgile KURI,

26 mars 1997 - 2 juin 2021.

« *Frère et fils chéri, Cinq années sans toi, notre Virgile chéri. Cinq années de peine infinie...* »

Appel à dons

Soutenez

Jeunes Talents Association RUP

Ses missions : faciliter l'insertion des jeunes musiciens. Son ambition : l'élitisme pour tous les publics www.jeunes-talents.org

Votre don IFI à notre Fondation est déductible. Merci.



Le Monde

Abonnement

Quotidien + numérique

321,10 € (prix de vente au numéro) **79 €** pour 3 mois

INCLUS DANS L'ABONNEMENT



En cadeau Le mug Le Monde

→ Le journal et ses suppléments livrés chez vous toute la semaine
→ Tous les contenus numériques sur le site et les applications

Abonnez-vous en ligne : abo.lemonde.fr/quotidien3MM

Bulletin d'abonnement

261EMQAD3MMUG

à compléter et à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements - A1100 - 62066 Arras Cedex 9.

Je m'abonne à l'offre Quotidien + numérique du Monde pendant 3 mois pour 79 €, au lieu de 321,10 € (prix de vente au numéro).

6 quotidiens et les suppléments thématiques

- + M le magazine du Monde
- + Tous les contenus du Monde sur le site et les applications
- + Les archives du Monde depuis 1944
- + L'application La Matinale du Monde

M. Mme

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Email : _____

Je souhaite recevoir les actualités, les nouveautés et les offres du Monde

Je souhaite recevoir les offres des partenaires du Monde

Tel : _____

SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE SA - 6769, AVENUE PIERRE-AMÉDÉE-FRANCE - 75707 PARIS CEDEX 13 - 439 891 860 RCS Paris. Offre réservée aux nouveaux abonnés, valable en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2026. Expédition de la prime sous 3 à 4 semaines à réception de votre règlement, dans la limite des stocks disponibles. Les conditions applicables à l'abonnement sont consultables au lien suivant : <https://moncompte.lemonde.fr/qv>. En retournant ce formulaire, vous consentez à ce que la Société Editrice du Monde, responsable de traitement, traite vos données collectées lors de l'utilisation de ses services pour les finalités suivantes : (i) activation et gestion de votre compte, information sur les avantages et services associés, (ii) sous réserve de finalisation de votre achat, gestion de votre contrat, (iii) amélioration des services et de votre expérience utilisateur, (iv) actions marketing par voie numérique sur ses produits et services à l'exception de ceux de ses partenaires, sous réserve de votre consentement, (v) sous réserve de votre part, actions marketing par voie postale sur ses produits et services à l'exception de ceux de ses partenaires et (vi) toute autre action marketing autorisée par la loi. Pour vous opposer aux actions marketing par voie postale du Monde, cocher cette case et de ses partenaires, cocher cette case. Pour en savoir plus ou exercer vos droits (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements) consultez notre Politique de confidentialité ou contactez notre DPO (https://dpo.lemonde.fr/contact). En cas de réclamation : www.cnil.fr. Si vous obtenez un abonnement, assurez-vous que la personne concernée accepte que ses données soient collectées aux fins mentionnées ci-dessus.

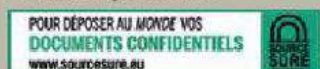
Nos services

Lecteurs

Abonnements

Sur abo.lemonde.fr
Par tél. au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

Le Carnet du Monde carnet@mpublicite.fr



© 2026 Le Monde. Ne pas jeter sur la voie publique.

André Santini

Maire d'Issy-les-Moulineaux

D'André Santini, il serait tentant de ne garder que les bons mots, sa grande spécialité. En 1989, il avait décroché une première fois le prix de l'humour politique pour avoir exécuté d'un trait le ministre de la justice d'alors: «Saint-Louis rendait la justice sous un chêne. Pierre Arpaillange la rend comme un gland!» Il avait récidivé l'année suivante, au détriment de l'archevêque de Lyon: «M^r Decourtray n'a rien compris au préservatif. La preuve, il le met à l'index.» Autre flèche, à propos de Raymond Barre: «C'est mon compagnon de chambre. Il dort à côté de moi à l'Assemblée.»

L'ancien député, mort dans la nuit du dimanche 31 mai au lundi 1^{er} juin à l'âge de 85 ans, n'était cependant pas qu'une figure truculente de la politique française, immédiatement identifiable à son crâne en boule de billard, son éternel cigare et sa bedaine. Maire d'Issy-les-Moulineaux durant plus de quarante-cinq ans malgré des pratiques contestées et des accusations d'agression sexuelle, baron de l'Union pour la démocratie française (UDF), plusieurs fois ministre, ce «vieux briscard», comme il se présentait, constituait avant tout un pilier de la droite, en particulier dans une de ses plus belles places fortes, les Hauts-de-Seine. Sa gouaille, ses blagues soigneusement travaillées et compilées dans des livres, ses vachereries débitées à la radio et à la télévision constituaient autant d'outils lui assurant une solide notoriété, mise au service de son ambition politique. «Retrouvons le sourire», clamait son slogan de 2004, lorsqu'il menait la liste UDF aux élections régionales en Ile-de-France. On aurait cru le titre d'une émission.

André Santini naît à Paris en pleine guerre, en octobre 1940, dans un milieu modeste. Ses parents, des Corses tous les deux, se sont rencontrés au bal d'une amicale corse de la capitale. Sa mère, Antonia, pupille de la nation, travaille à La Poste, et dirige tout à la maison. Son père, Marcel, tient un café à Barbès, puis à Courbevoie. Le petit André, aîné de trois fils, aide parfois au bistrot. Bon élève, il est orienté vers le lycée Pasteur à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), puis à Sciences Po, où il se sent un peu déplacé entre les fils d'ambassadeurs.

«C'est à cette époque-là que j'ai développé une sorte d'armure pour me protéger et briller à la fois: l'humour», confie-t-il à Mireille Dumas dans un livre autobiographique, *Maire célibataire* (Le Cherche Midi, 2019).

L'armure se révèle efficace. Diplômé de Sciences Po, il apprend aussi le japonais aux Langues orientales, écrit une thèse de droit fiscal et devient enseignant à la Sorbonne. «Seul maître de conférences de droit et de droite dans une faculté de gauche», raconte-t-il. En parallèle, il entame une carrière politique sous la houlette d'un autre Corse, Charles Pasqua. Après un bref passage comme adjoint au maire de Courbevoie, il est parachuté par le patron gaulliste des Hauts-de-Seine à Issy-les-Moulineaux en 1977, et s'installe dans le fauteuil de maire en 1980.

«Pièce rapportée»

Issy devient sa base, son fief. Célibataire sans enfant, «Dédé» se consacre à plein temps à sa mairie. Il crée le Festival international de la météo, coupe les rubans, distribue les médailles, reçoit tous les administrés qui ont un souci. L'époque est aux maires bâtisseurs. Lui qui aurait rêvé de construire un groupe de presse transforme l'ancienne ville ouvrière en un «médieland», selon sa propre expression. EuroRSCG s'y installe, puis le journal *L'Equipe*, TPS, Eurosport, *Marie-Claire*, Cisco, Canal+, d'autres encore. Les cadres affluent.

Revers de la médaille, le «Pasqua boy» aux apparences si déboussolées est décrit comme un autocrate maniaque par nombre de ses adversaires, et même certains collaborateurs. «S'il est accusé à devoir parler du fond des dossiers, il devient au mieux confus et au pire agressif, particulièrement si l'adversaire est une femme», l'accuse dans la revue *Charles Anne Le Strat*, une écologiste qui ferraille avec lui sur la gestion de l'eau en Ile-de-France. Sujet sensible: pendant plus de quarante ans, André Santini préside le Syndicat des eaux d'Ile-de-France, le plus puissant du genre en Europe, partenaire historique de Veolia (ex-Générale des eaux).

Ses succès à Issy lui font espérer un rôle plus large. Ephémère secrétaire d'Etat aux rapatriés puis ministre de la communication de Jacques Chirac, André Santini vise ensuite l'Assemblée natio-

nale. Aidé par le redécoupage électoral mené par son mentor Charles Pasqua, alors ministre de l'Intérieur, cet UDF se fait élire député en 1988, puis réélire inlassablement. Il siège plus de vingt-cinq ans au Palais-Bourbon.

En Ile-de-France, en revanche, son statut de centriste en pléines terres néogaullistes freine ses ambitions. Pour la droite bonapartiste, RPR, UMP, etc., «[il] ser[ai] toujours une pièce rapportée», regrette-t-il. Il n'est pas choisi pour succéder à Charles Pasqua à la tête des Hauts-de-Seine, ne parvient pas non plus à présider la région comme il le visait en 2004. Cette année-là, président du jury du prix Iznogoud, il s'attribue lui-

même cette récompense couronnant «une personnalité qui a tenté de devenir calife à la place du calife, s'est vantée et a lamentablement échoué».

Ce défenseur du cumul des mandats redevient ensuite secrétaire d'Etat dans le gouvernement Fillon, obtient une vice-présidence lorsque est créée la Métropole du Grand Paris, reste maire d'Issy et chevalier de la Confrérie du Gouste-boudin, parmi bien d'autres titres.

A Issy, sa fin de règne est marquée par des accusations au sein même de la mairie. En 2022, l'ex-chef de son cabinet et l'ancien huissier portent plainte pour agression sexuelle et harcèle-

ment sexuel et moral. Ils lui reprochent un phénomène «de servitude, d'emprise, de soumission et de terreur», et dénoncent des centaines d'attouchements. André Santini conteste l'intégralité des faits et dépose plainte à son tour pour dénonciation calomnieuse et tentative d'extorsion.

Cela n'empêche pas le parquet d'ouvrir une enquête préliminaire, puis, en 2024, une information judiciaire. Malgré ces déboires, et une hospitalisation qui le rend invisible pendant des mois, il se représente aux municipales de 2026, et est réélu maire, à 85 ans. Un huitième mandat qu'il n'aura qu'à peine entamé. ■

DENIS COSNARD

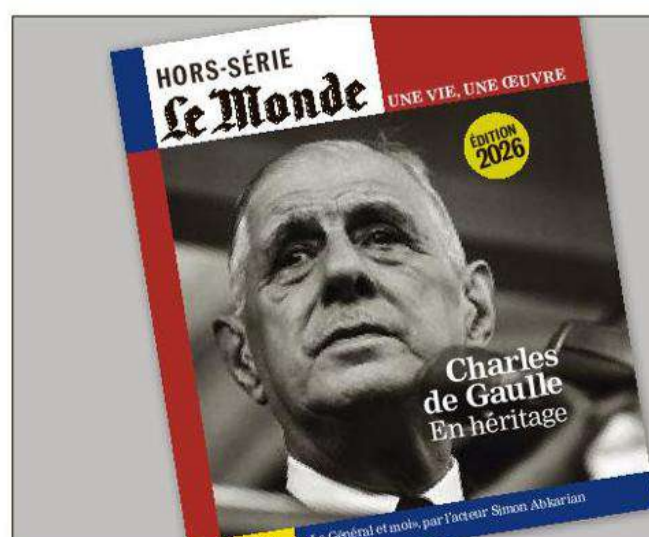


A l'héliport de Paris - Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), le 19 octobre 2016.

NICOLAS MESSYASZ/HANS LUCAS

20 OCTOBRE 1940

Naissance à Paris
1980 Devenu maire d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine)
1986-1988 Secrétaire d'Etat aux rapatriés puis ministre de la communication
1988 Elu député des Hauts-de-Seine
2022 Accusé d'agression sexuelle et de harcèlement sexuel et moral
2026 Réélu maire d'Issy-les-Moulineaux pour un huitième mandat
1^{er} JUIN 2026 Mort



Entre mémoire et transmission

Un hors-série du «Monde» - 124 pages - 13 €
Chez votre marchand de journaux et sur lemonde.fr/boutique

Laurent Assouly Pour toute une génération, le travail n'est pas devenu secondaire, mais décevant

L'ethnologue rend compte du sentiment de désillusion qui prévaut chez les jeunes diplômés et de la tentation qu'ont certains de retarder leur entrée sur le marché du travail

Avril 2025. Une journée de printemps, au jardin du Luxembourg [à Paris]. Deux étudiants, assis sur les chaises défraîchies du parc, évoquent leur prochain voyage de fin d'études en Asie du Sud-Est. « Ça me prend la tête de prendre un billet retour. J'ai envie de vivre un peu, peut-être une année de césure... » ; « Pour moi, compliqué vis-à-vis de mes parents, qui m'ont aidé financièrement. Maxi trois mois. » J'apprendrai plus tard qu'ils terminent tous deux leur master de sciences de gestion. Deux trajectoires semblables en apparence. L'un hésite à rentrer, l'autre s'y oblige. Mais ni l'un ni l'autre ne semblent pressés.

Faire un master n'est plus vraiment un choix. C'est une norme, une injonction sociale qui tient de moins en moins ses promesses et fissure le pacte méritocratique : travailler dur, obtenir un diplôme, et la réussite suivra. Le constat est sans appel. Le nombre de diplômés de niveau bac + 5 a augmenté de 80 %

entre 2006 et 2023, selon le ministère de l'enseignement supérieur. A vouloir démocratiser l'accès au diplôme au nom de l'égalité des chances, on a obtenu l'inverse de l'effet escompté. Ainsi, le master est devenu le nouveau baccalauréat, un ticket d'entrée dont la valeur s'érode à mesure qu'il se généralise.

Trouver une alternance, ce sésame censé réconcilier formation et emploi, est de plus en plus difficile. Plusieurs filières sont saturées, le marché peine à suivre, et, faute de mieux, beaucoup d'étudiants acceptent un second choix : une entreprise qui ne les enthousiasme pas, un secteur par défaut, avec, à la clé, une expérience qui débouche de moins en moins sur une embauche. L'entreprise préfère souvent recruter un nouvel alternant plutôt que de titulariser celui qui part ; quant à l'étudiant, il ne souhaite pas toujours rester. Un double constat d'échec silencieux.

En amont, il y a là une industrie encore mal nommée. Pour certaines éco-



AU XVIII^E SIÈCLE, EN ANGLETERRE, L'ARISTOCRATIE ET LA BOURGEOISIE ENCOURAGEAIENT LEURS FILS À PARCOURIR L'EUROPE AVANT D'ENTRER DANS LA VIE ACTIVE

les de commerce, l'alternance s'est aussi transformée en modèle économique. Elle permet à des étudiants de financer leur écolage grâce au salaire versé par l'entreprise d'accueil. Le jeune travaille, l'école perçoit les frais de scolarité, et l'entreprise profite d'une main-d'œuvre qualifiée à coût réduit.

Les chiffres fiables font cruellement défaut. Et pour cause : ni les écoles, soucieuses de leur attractivité, ni les entreprises, bénéficiaires d'aides publiques, ni les pouvoirs publics eux-mêmes n'ont intérêt à mesurer ce que le système produit vraiment. Le 22 février 2025, un nouveau décret a revu à la baisse les aides versées aux employeurs pour l'embauche d'un apprenti - avec discret des limites du dispositif et de la contrainte budgétaire du moment.

Une échéance redoutée

C'est dans ce contexte que le grand voyage de fin d'études prend tout son sens. Une enquête du réseau Animafac révélait, en 2015, des intentions en forte progression : 50 % des jeunes entre 18 et 24 ans souhaitaient prendre une année de césure pour partir à l'étranger, mais seulement 15 % le réalisaient, par manque de moyens financiers ou par crainte de ne pas valoriser cette expérience sur leur CV.

Ce qui est nouveau, ce n'est pas le voyage lui-même. Déjà, au XVIII^e siècle, en Angleterre, l'aristocratie encourageait ses fils à parcourir l'Europe avant d'entrer dans la vie active, c'est ce qu'on appelait le « Grand Tour ». Sa signification a changé : il porte souvent une forme de désillusion à l'égard d'un système qui a promis beaucoup et si peu honoré. Il y a ceux pour qui le voyage est un break librement assumé avant l'entrée dans la vie professionnelle et ceux pour qui il devient une manière de différer une échéance redoutée. Les confondre serait une facilité ; les ignorer, un aveu d'indifférence.

L'enquête de l'Institut Montaigne publiée en 2025 sur les jeunes et le travail

éclaire plus profondément ce malaise. Dans la typologie qu'elle propose, les « frustrés démotivés » représentent 18 % des répondants, les « fatalistes » 20 %, soit près de quatre jeunes sur dix qui réduisent fortement leurs exigences ou renoncent à travailler dans les conditions qu'on leur propose. Les « contestataires » (10 %) et les « rebelles » (20 %), pour leur part, refusent le salariat ou veulent s'en éloigner. Les jeunes satisfaits restent minoritaires.

Le paradoxe est ailleurs : ces mêmes jeunes ne se détachent pas du travail. L'enquête souligne que leur satisfaction dans la vie demeure étroitement liée à leur satisfaction professionnelle. Le travail n'est pas devenu secondaire, mais décevant. Ce qu'ils refusent, ce n'est pas l'effort, mais un modèle qui exige d'eux une disponibilité totale, une capacité permanente à se réinventer, et qui laisse peu de place à la stabilité, à la reconnaissance et à la durée. A cela s'ajoute une inquiétude nouvelle : l'essor de l'intelligence artificielle, qui introduit une incertitude supplémentaire concernant leur légitimité et la valeur des compétences acquises.

Un matin d'automne, de retour au jardin du Luxembourg, je revois l'un de ces étudiants, seul sur un banc, un livre sur les genoux. Son ami est-il revenu ? Somme toute, ils n'avaient pas tort d'hésiter. Des années de conformité, de diplômes, de cases cochées pour découvrir un monde du travail qui exige de se réinventer avant même d'avoir commencé. Ce n'est pas le sens qui manque aux jeunes. C'est l'amour qu'on leur porte, ou qu'on feint de leur porter. ■

Laurent Assouly est ethnologue, docteur en sciences de gestion, rattaché au laboratoire Largepa de l'université Panthéon-Assas, et enseignant à l'IMT Business School

Julien Boudon et Jérôme Héricourt La seule hausse des droits d'inscription ne résoudra pas la crise financière des universités

Le professeur de droit et le professeur d'économie à l'université Paris-Saclay déplorent le sous-investissement dans l'enseignement supérieur public, qu'ils imputent à l'impécuniosité chronique de l'Etat et au désintérêt des élites dirigeantes

Le sujet de la situation financière alarmante des universités françaises revient périodiquement dans l'actualité, jetant une lumière crue sur la paupérisation de l'enseignement supérieur public dans notre pays. En 2024 comme en 2025, 80 % des universités sont peu ou prou déficitaires. La cause principale du mal est clairement identifiée : la hausse structurelle des charges fait face à des ressources financières en berne, au premier chef à l'insuffisante dotation financière de l'Etat.

A la hausse des effectifs étudiants et à l'accroissement spontané de la masse salariale (le GVT, pour « glissement vieillesse technique » [lié à l'évolution des carrières]) s'est ajoutée, en 2023-2024, l'augmentation du point d'indice et de la facture énergétique. Le bilan est implacable : les établissements sont obligés de dégrader l'encadrement des étudiants par des gels de postes d'enseignants-chercheurs et par une baisse de la dépense par étudiant à l'université de près de 7 % au cours de la période allant de 2013 à 2023, soit une réduction de 1 000 euros en dix ans.

En outre, et cela est moins souvent évoqué, le sous-financement chronique de l'université réduit le nombre de docteurs en France, dans un contexte où le diplôme

de doctorat, symbole d'excellence à l'échelle internationale, pâtit d'un manque de reconnaissance persistant dans l'Hexagone. Comme l'a rappelé, en 2024, un rapport consacré à ce sujet, avec 1 % de titulaires d'un doctorat âgés de 25 à 34 ans, la France accuse du retard par rapport à la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (1,3 %) mais aussi à la Suisse (3 %), aux Etats-Unis (2 %), à l'Allemagne (1,6 %) ou au Royaume-Uni (1,5 %).

Un niveau exceptionnel

Autre statistique révélatrice, selon le même rapport : entre 2011 et 2020, le nombre de docteurs a crû de 43 % en Chine, de 19 % en Inde et de près de 7 % aux Etats-Unis, tandis qu'il a baissé de 17 % en France. Cette tendance est particulièrement préoccupante, car la désaffection pour le doctorat signifie moins de recherche, moins d'innovation et, partant, moins de croissance à l'avenir.

Les raisons du sous-investissement public dans l'université sont connues, entre impécuniosité chronique de l'Etat et désintérêt des élites dirigeantes pour une institution qu'elles n'ont en majorité pas ou peu fréquentée. A cet égard, le débat, d'ailleurs, semble se déplacer sur le terrain des « ressources propres », des

droits d'inscription notamment, comme le préconise un rapport de 2025 de l'inspection générale des finances et de l'inspection générale de l'éducation.

Il faut le rappeler : le niveau de l'université française reste exceptionnel eu égard à sa paupérisation, mais pour combien de temps encore ? La dégradation des conditions d'études pousse un nombre croissant d'étudiants (du moins ceux qui en ont la possibilité) vers des formations privées à la qualité variable, c'est un euphémisme.

Quels sont les besoins financiers de l'université en France ? Il s'agit tout d'abord de rattraper les mesures salariales non compen-



LE DOCTORAT, SYMBOLE D'EXCELLENCE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE, PÂTIT D'UNE FAIBLE RECONNAISSANCE EN FRANCE

sées et la hausse des coûts de l'énergie des années 2023-2024 ainsi que les autres sous-financements récurrents, ce qui représente entre 500 millions et 1 milliard d'euros. Ensuite, les effectifs étudiants depuis 2010 se sont accrus de 20 %. C'est donc une correction du même niveau qu'il convient d'envisager afin de compenser la dégradation de l'encadrement survenue entre-temps.

Avec un budget total des universités atteignant 15 milliards d'euros, il s'agit donc de mettre sur la table environ 3 milliards d'euros par an pour ce seul rattrapage. Enfin, plusieurs milliards d'euros supplémentaires sont sans doute nécessaires pour ramener la dépense par étudiant à un niveau convenable par rapport aux pays leaders en la matière. Selon une note du Conseil d'analyse économique de décembre 2021, l'effort à produire oscille entre 5,4 milliards et 7,6 milliards d'euros par an.

Besoin d'un diagnostic précis

Dans ce contexte, la hausse des frais d'inscription, quoi qu'on en pense par ailleurs, serait-elle un remède à la hauteur des enjeux ? Rappelons d'emblée que la possibilité même de cette augmentation est discutée sur le plan juridique. La décision du Conseil constitutionnel n° 2019-809 QPC du

11 octobre 2019 prescrit des droits d'inscription « modiques ». L'interprétation de cet adjectif est malaisée, et on pourrait sans doute débattre à l'envi de la « modicité » des sommes réclamées aux étudiants extra-communautaires après la fin des exonérations massives décidées par le gouvernement, soit 2 895 euros par an en licence et 3 941 euros par an en master, pour un rendement attendu de 250 millions d'euros par an.

Imaginons maintenant un autre scénario, encore plus explosif : une mise à contribution généralisée, mais toujours « modique », des étudiants, de l'ordre de 1 000 euros par an. Le Conseil constitutionnel note d'ailleurs que leur contribution pourrait varier selon leurs « capacités financières ». En partant des effectifs 2023-2024 à l'université et en formant l'hypothèse que seuls les étudiants non boursiers, soit un peu moins des deux tiers du total, paieraient ces droits, ils généreraient un peu plus de 1 milliard d'euros supplémentaires par an pour les universités.

D'un côté, 250 millions d'euros, de l'autre, 1 milliard, contre des besoins chiffrés plus haut entre 3 milliards et 7,6 milliards par an. La conclusion est claire : la hausse des droits d'inscription ne peut en aucun cas constituer une réponse suffisante à la crise finan-

cière que traversent les universités. Cela ne signifie pas pour autant que toute réflexion sur ce sujet est inutile, mais qu'elle doit s'inscrire dans le cadre d'un diagnostic précis des besoins et d'une réflexion globale sérieuse. Tout doit être mis sur la table, en évitant les postures.

Cela implique sans doute de tenir compte de l'état dégradé des finances publiques, tout en dénonçant vigoureusement le mythe d'un prétendu trésor caché d'universités indifférentes à la performance, alors que ces dernières font des miracles, malgré leur dénuement. Il faut donc espérer que cette question sera centrale dans les débats des échéances électorales de 2027, tant elle est essentielle pour l'avenir de la France. ■

Julien Boudon est professeur de droit public à l'université Paris-Saclay et directeur de l'Ecole doctorale de droit
Jérôme Héricourt est professeur d'économie à l'université Evry Paris-Saclay, directeur de l'Ecole doctorale d'économie-management et conseiller scientifique au Centre d'études prospectives et d'informations internationales

Fabrice Fries L'intelligence artificielle devient le premier lecteur du journalisme

Prenant acte des aubaines et des dangers que représente la technologie pour la profession, le président de l'Agence France-Presse recense les défis que les journalistes devront relever au cours des années à venir

L'empreinte de l'intelligence artificielle [IA] générative sur le journalisme est déjà profonde. Les chatbots – ChatGPT, Claude, Gemini et autres Le Chat – sont plébiscités pour leur commodité d'utilisation et leurs performances, qui nous semblent encore relever de la magie. Bien sûr, il leur arrive de dire n'importe quoi.

Néanmoins, nous jugeons généralement leurs réponses bien assez bonnes pour l'essentiel de nos besoins courants, d'autant que chacun peut ainsi engager un dialogue à sa main et hyper-personnalisé avec le robot. Par ailleurs, grâce aux nouveaux outils, les contenus deviennent « liquides ». Ainsi, un article peut aisément être transformé en un conte pour enfants, en une vidéo verticale de trois minutes ou en un podcast dans la langue de notre choix.

La rupture historique est double. D'abord, l'homme n'a plus le monopole de la production d'information, puisque près du tiers des contenus en circulation serait déjà d'origine artificielle. Bien sûr, l'IA ne crée pas à proprement parler l'information : c'est encore la prérogative de l'homme de dire ce qui est neuf, ce qui change, ce que l'on ne sait pas encore. La capacité de synthèse et de reformulation de contenus existants par l'IA n'en est pas moins bluffante.

Ensuite, et c'est là l'autre rupture, la machine devient un nouveau public du journalisme. C'est même son premier lecteur dans la mesure où les contenus d'information sont désormais lus, traités et interprétés par des systèmes automatisés avant de l'être par des humains. Le journaliste doit se faire à l'idée qu'une

partie substantielle de son lectorat n'est pas humaine.

L'IA transforme déjà profondément le travail des rédactions, par l'automatisation de tâches chronophages comme la retranscription d'interviews ou la reconnaissance faciale pour légendier les photos ; par la génération assistée de contenus, des simples suggestions de titres jusqu'à la génération de vidéos à partir d'un texte ; enfin, en favorisant le « journalisme augmenté », dont la possibilité d'exploiter de grands volumes de données est l'exemple le plus connu.

« Dividende du menteur »

Cependant, l'IA fragilise aussi davantage les employeurs des journalistes que sont les médias. Les chatbots répondent de manière si complète que le besoin de cliquer sur les sources disparaît, ce qui provoque la chute du trafic renvoyé vers les sites des médias, donc celle des recettes publicitaires. Les chatbots invisibilisent aussi le journalisme : leurs réponses sont synthétiques, les sources sont mélangées, et la signature s'efface. Dans le pire des cas, le journalisme devient une variable d'entraînement, dissoute dans la réponse finale.

La commodité des outils d'intelligence artificielle banalise l'acte d'informer. Lorsque des textes plausibles et bien rédigés sont produits en quelques secondes, la frontière entre information vérifiée, approximation et recyclage de-

vient floue. D'autant que l'IA est aussi un formidable amplificateur de la désinformation. Chaque événement majeur est désormais accompagné de vagues de contenus artificiels, dont le réalisme progresse chaque jour. Elle alimente ce que les Anglo-Saxons appellent le « dividende du menteur » : le simple fait que des faux crédibles existent suffit à fragiliser la confiance accordée aux contenus authentiques.

Enfin, l'économie de l'IA reste fondée sur le pillage des producteurs d'information. Des trois grands intrants qui lui sont nécessaires, avec l'électricité et les puces, les données sont le seul dont la valeur n'est pas reconnue. Les accords signés avec les éditeurs restent l'exception, le pillage des contenus semble devenu constitutif du modèle économique des acteurs de l'IA. Les conséquences à en tirer sont multiformes, et

représentent autant de défis pour les journalistes.

Puisque l'automatisation progresse, les médias doivent se concentrer sur ce qu'ils font d'irremplaçable. Le volume et la rapidité importent moins ; le journalisme fait derrière un écran à base de communiqués et de déclarations est condamné. En revanche, le journalisme de terrain, le travail avec des sources humaines, les récits incarnés voient leur valeur renforcée. Le rôle de vérification et de certification des faits, lui, n'a jamais été aussi précieux.

Préserver l'autonomie de décision

Puisque les IA « hallucinent », mais aussi plus fondamentalement pour préserver les facultés que sont l'attention, le jugement critique et l'autonomie décisionnelle, le journaliste doit rester aux commandes à chaque étape du travail éditorial. Le principe est simple : on peut automatiser des tâches, jamais des responsabilités. L'IA est au service du journaliste, jamais l'inverse. C'est le journaliste qui, toujours, décide, vérifie, publie.

Puisque l'information peut être copiée, reformulée et remixée à l'infini, identifier l'origine d'une information et pouvoir en suivre les transformations sont des prérequis pour préserver la confiance. Les médias s'organisent déjà pour permettre la traçabilité des contenus authentiques.



LE RÔLE DE VÉRIFICATION ET DE CERTIFICATION DES FAITS N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI PRÉCIEUX

Serge Slama L'IA pour les procédures d'immigration n'est que la phase émergée d'un iceberg

L'intelligence artificielle s'imisce dans tout le droit, mais particulièrement dans les contentieux des étrangers en situation irrégulière. Le professeur de droit public dresse l'état des lieux de cette vague de fond

Dans une résolution d'octobre 2025, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe appelait, dans le domaine migratoire, à une « utilisation responsable et éthique de l'IA », respectueuse des droits fondamentaux. On constate en effet dans de plus en plus d'Etats une utilisation croissante de systèmes d'intelligence artificielle dans les procédures d'immigration. En ce sens, on découvre en consultant l'étrange site gouvernemental beta.gouv.fr/startups, se présentant comme un incubateur de services numériques publics, que le ministère de l'intérieur développe depuis deux ans, avec sa Fabrique numérique, un « assistant IA » visant à faciliter le traitement des contentieux de masse – principalement les contentieux des étrangers. Or, cet outil IA, mal nommé Astrée (la déesse de la justice!), est déployé depuis fin 2025 à titre expérimental dans certaines préfectures et devrait, selon *Mediapart*, être généralisé en 2027.

Les motifs de l'explosion de ce contentieux, qui représente, selon le Conseil d'Etat, plus de

170 000 requêtes en 2025 devant les juridictions administratives générales, sont connus : les autorités préfectorales françaises produisent des décisions d'éloignement – deux fois plus que l'Allemagne – et des dysfonctionnements graves affectent l'administration numérique pour les étrangers en France (ANEF) – comme l'a constaté, le 5 mai, le



CETTE FUITE EN AVANT TECHNOLOGIQUE NE FERA QUE RENFORCER LE CARACTÈRE STÉRÉOTYPÉ DES RÉPONSES DE L'ADMINISTRATION

Conseil d'Etat dans un arrêt d'Assemblée. Mais plutôt que de chercher à éviter ces contentieux en renforçant les moyens humains et les compétences juridiques des agents de préfecture, le ministère de l'intérieur a opté pour le développement de ce dispositif de « soutien afin d'automatiser, sécuriser et optimiser la gestion de ces contentieux ».

« Frontières intelligentes »

Cette fuite en avant technologique, dont on ignore le coût pour le contribuable et les risques pour les administrés (notamment de biais algorithmiques), ne fera, en tout état de cause, que renforcer le caractère stéréotypé et formaté des réponses de l'administration. Faut-il s'étonner que celle-ci se dote de ce type de système d'IA dès lors que les requêtes sont, elles aussi, de plus en plus souvent élaborées, par les administrés ou leurs avocats, avec l'assistance d'IA génératives ? Ces écritures sont facilement identifiables, car elles contiennent fréquemment des « hallucinations » (comme des

références jurisprudentielles imaginaires).

Ce phénomène prend une telle ampleur que la Cour de cassation a rappelé, dans un rapport d'avril 2025, l'importance d'une utilisation de l'IA « restant sous supervision humaine, sobre et respectueuse des droits fondamentaux » et, en octobre 2025, elle a diffusé un guide de vigilance déontologique. En mars 2026, le Conseil national des barreaux s'est doté, à son tour, d'un guide sur la déontologie et l'IA. En décembre 2025, le Conseil d'Etat a lui aussi rendu publique une « charte d'utilisation de l'intelligence artificielle au sein de la juridiction administrative », reposant sur les principes de l'exclusivité de la décision humaine sur les décisions rendues et du contrôle humain systématique sur ces systèmes d'intelligence artificielle.

Pour autant, on apprend dans un rapport du député [divers droite] Jean-Luc Warsmann du 3 novembre 2025 que le Conseil d'Etat lui-même développe un projet d'IA au sein du tribunal du stationnement payant, afin d'« ac-

célerer le traitement des dossiers au stade de leur instruction ». A n'en pas douter, si cette expérience s'avère concluante, le contentieux administratif des étrangers sera, dans un futur proche, lui aussi traité avec l'assistance d'un système d'IA.

Mais Astrée n'est que la phase émergée d'un iceberg numérique. Le règlement européen sur l'intelligence artificielle, adopté le 13 juin 2024, envisage expressément, dans son préambule, l'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle « par les Etats membres ou les institutions, organes ou organismes de l'Union dans les domaines de la migration, de l'asile et de la gestion des contrôles aux frontières », tout en préconisant que ceux-ci ne constituent pas un moyen de contourner les obligations internationales, notamment la convention de Genève de 1951 sur les réfugiés.

Dans le cadre du programme Horizon 2020, l'UE a financé plusieurs programmes expérimentaux visant à déployer des « frontières intelligentes ». Il peut s'agir aussi bien de systèmes d'IA utilisant les réseaux sociaux et les consultations des moteurs de recherche pour « prédire » les flux migratoires vers l'Europe (Itflows), ou encore développant des agents virtuels d'analyse des expressions faciales afin de déterminer si les personnes contrôlées disent la vérité – comme cela a été expérimenté par la Hongrie, la Lettonie et la Grèce (iBorderCtrl). Pour les étrangers dispensés de visa Schengen vient d'être déployé l'European Travel Information and Authorization System (Etias), qui repose sur un traitement algorithmique d'analyse de risques.

Puisque les modèles de langage voient leurs performances se dégrader à mesure que monte la marée de « bouillie IA », les médias doivent convaincre les acteurs de la filière que, sans rémunération du journalisme, leurs modèles risquent de finir par s'étouffer en réingurgitant leur propre « slop ».

Puisqu'un tout petit nombre d'entreprises d'intelligence artificielle domine le marché, les choix technologiques doivent préserver l'autonomie de décision, en évitant de s'enfermer dans un seul système, en conservant la maîtrise des données critiques ainsi qu'une capacité interne de compréhension et de pilotage des outils.

Puisque, enfin, les craintes que font naître l'IA sont nombreuses et légitimes, il faut réussir à embarquer tous les salariés dans l'utilisation des outils pertinents pour eux, sans jamais présenter l'IA comme une évidence technique ou une fatalité économique, et les former massivement, y compris aux limites des systèmes.

Pendant longtemps, le journalisme a été défini par ce qu'il produisait. A l'ère de l'IA, il sera de plus en plus jugé sur ce qu'il garantit : des faits établis, des méthodes transparentes, une chaîne de responsabilité identifiable. Y parvenir ne dépend que de l'homme, pas de la machine. C'est ce qui rend la transformation en cours passionnante. ■

Fabrice Fries est président-directeur général de l'Agence France-Presse

Les systèmes d'IA déployés par plusieurs pays occidentaux (Etats-Unis, Royaume-Uni, Suisse, Pays-Bas, etc.) sont de plus en plus fréquents : outils d'analyse et de détection de faux documents dans les procédures de visas, d'aide à la détermination de l'âge de mineurs non accompagnés, de gestion des documents d'état civil des bénéficiaires d'une protection internationale (comme c'est déjà le cas en France avec Civil.ia). Il peut s'agir également de lunettes connectées permettant aux policiers de l'immigration d'identifier les personnes contrôlées grâce à de la reconnaissance faciale, ou de logiciels d'analyse vocale visant à déterminer la langue du demandeur d'asile pour faciliter le choix de l'interprète.

Ces systèmes, dans les versions les plus dystopiques, pourraient être utilisés pour comparer les récits et les documents produits par les demandeurs d'asile avec de précédents récits ou des données géopolitiques sur leur pays d'origine. Ce, afin d'en déterminer la crédibilité et d'accélérer les rejets dans le cadre du filtrage frontalier, ou encore pour assurer la surveillance des frontières par des miradors ou des drones équipés de dispositifs de vidéosurveillance algorithmique. Est-ce un avenir désirable ? ■

Serge Slama est professeur de droit public à l'université Grenoble-Alpes, membre du Centre de recherches juridiques et chercheur affilié à l'Institut Convergences Migrations

Se pencher sur les « vraies urgences » de l'audiovisuel public

**L'APATHIE
DES POUVOIRS
PUBLICS DEVANT
LA « RÉVOLUTION
INFORMATIONNELLE »
EN COURS
EST CHAQUE JOUR
PLUS COUPABLE**

ANALYSE

Se fixer sur la rénovation de la piscine en Dordogne ou le salaire de M. Machin, de M^{me} Truc ou de M. Bidule est dérisoire au regard du bouleversement tellurique qui attend les secteurs de l'audiovisuel et de la création, et qui devrait avoir toute l'attention de cette commission d'enquête... Auditionnée, en même temps que trois autres anciens ministres de la culture, le 4 février dans le cadre de la commission d'enquête sur la neutralité, le fonctionnement et le financement de l'audiovisuel public, Roselyne Bachelot n'avait pas caché son dédain pour la façon dont le rapporteur Charles Alloncle (Union des droites pour la République) menait ses investigations. Tout à son entreprise idéologique de dénigrement des médias publics, le député d'extrême droite s'est focalisé pendant six mois sur des points non structurants, évitant soigneusement les « vrais » sujets de préoccupation pour France Télévisions, Radio France, France Médias Monde ou encore l'Institut national de l'audiovisuel.

Avenir de la télévision numérique terrestre, concurrence des plateformes étrangères, lutte contre les fake news et les ingérences extérieures, irruption de l'intelligence artificielle (IA), accessibilité de l'offre, etc. Les urgences sont pourtant connues. Dans une interview parue dans *La Tribune dimanche*, le 10 mai, la présidente de Radio France, Sibylle Veil, alertait, à titre d'exemple, sur la priorité

de traiter du « droit à une information sécurisée à l'heure des ingérences étrangères ou de l'IA, ou la question de l'identité culturelle face aux grandes plateformes mondialisées ». Le lendemain, Stéphane Sitbon-Gomez, le numéro deux de France Télévisions, suggérait, à son tour, devant des journalistes quelques réflexions à mener sans attendre.

Car préconiser, comme le fait M. Alloncle, de réduire d'un quart le budget de l'audiovisuel public est une chose, mais anticiper l'impact des baisses successives déjà imposées aux médias publics sur l'ensemble de l'industrie culturelle – en attendant les suivantes – en est une autre. Inviter l'ancien animateur Patrick Sébastien à déverser sa rancœur envers la présidente de France Télévisions, Delphine Ernotte, n'était pas non plus vraiment de nature à prévenir les conséquences du recours à l'IA sur le secteur audiovisuel. « On reste les bras croisés ? », demandait encore, à juste titre, M. Sitbon-Gomez à propos de la survie à court terme des chaînes dans un monde où les écrans connectés ne s'allument plus ni sur la Une ni sur la Deux, mais obligent à fouiller dans une offre numérique pléthorique.

Dès les premières semaines des auditions de la commission, de nombreux députés ont déploré que tous ces enjeux cruciaux ne soient pas abordés. A quelques exceptions près pourtant, leurs contributions à la fin du rapport Alloncle font penser à un concours Lépine d'idées sans doute intéressantes, mais inaptes à assurer la viabilité et la stabilité du secteur. Le 29 mai, c'était au tour du

vice-président honoraire du Conseil d'Etat, Bruno Lasserre, de dévoiler les préconisations du rapport que l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique lui avait commandé, à l'automne 2025, à propos de l'impartialité de l'audiovisuel public.

Définir, qui plus est avec finesse et hauteur de vue, un principe qui figure dans la loi de 1986, pourquoi pas ? Mais quelle urgence y avait-il à imaginer de nouvelles obligations pour les médias publics, sinon celle créée par la pression de leurs adversaires ?

Stupéfiantes suggestions

Pendant que l'on mettra en place un baromètre de l'impartialité et de nouvelles chartes éditoriales – deux propositions retenues par la ministre de la culture, Catherine Pégard –, qu'entreprendra-t-on pour affronter le moment, imminent, où les citoyens se tourneront massivement vers un agent conversationnel pour s'informer ? Qu'aura-t-on fait pour consolider l'accès des Français à la radio, le média le plus résilient en cas de crise sécuritaire ou climatique ?

Tandis que les excès et polémiques de la commission Alloncle divertissaient la galerie, le Sénat a organisé, le 29 janvier, un colloque sur la liberté d'expression et le pluralisme. Après que la directrice de France Inter, Céline Pigalle, avait appelé à renouer avec la « conversation » (le contraire de la polarisation), le directeur de l'information de TF1, Thierry Thuillier, s'était fait solennel : « Le digital, avait-il posé, est en train de fractionner le

champ informationnel, et de capter toute la valeur des contenus produits par des rédactions financées par des actionnaires ou par l'Etat. »

A l'heure où le fait de s'informer par l'intermédiaire des réseaux sociaux revient à confier aux algorithmes la maîtrise du récit et enrichit des plateformes étrangères tout en appauvrissant nos propres médias, l'apathie des pouvoirs publics devant la « révolution informationnelle » en cours est chaque jour plus coupable. Une situation dont la ministre de la culture, Catherine Pégard, semble ne pas ignorer la gravité. « La responsabilité du gouvernement, c'est que l'audiovisuel public relève les défis de notre société, a-t-elle déclaré face aux sénateurs, le 29 avril. Notamment la menace de la désinformation, l'accès de tous à la culture, la reconquête des jeunes publics, de plus en plus dépendants des réseaux sociaux. »

Qu'ils reprennent ou non quelques-unes des stupéfiantes suggestions de Delphine Ernotte (fusionner France 2 avec France 5, recentrer France Télévisions sur sa mission d'information, etc.), les contrats d'objectifs et de moyens, c'est-à-dire les « feuilles de route » des médias publics pour les années à venir, que la ministre devrait dévoiler en juin, seront l'occasion de juger de sa volonté de garantir leur avenir. Ils permettront aussi d'évaluer le souhait de l'exécutif de restaurer leur image – et, partant, la confiance des Français vis-à-vis des chaînes et radios publiques –, abîmée par six mois d'attaques ininterrompues dont l'effet dévastateur n'a pas fini de se faire sentir. ■

AUDE DASSONVILLE



CHRONIQUE | PAR ÉRIC ALBERT

La Banque centrale européenne sur le point de commettre une erreur

En avril et juillet 2011, croyant le gros de la crise financière derrière elle, la Banque centrale européenne (BCE), alors dirigée par le Français Jean-Claude Trichet, augmentait ses taux d'intérêt à deux reprises. Cette décision reste presque unanimement considérée comme une sérieuse erreur. La BCE avait complètement sous-estimé l'ampleur de la crise de la zone euro. En novembre de la même année, en arrivant à la tête de l'institution monétaire, l'Italien Mario Draghi avait dû en toute hâte baisser les taux d'intérêt, avant de promettre d'intervenir « quoi qu'il en coûte » (« whatever it takes ») pour redresser la barre.

Quinze ans plus tard, la BCE semble sur le point de commettre une erreur similaire. Lors de sa réunion du jeudi 11 juin, elle va très probablement annoncer une hausse d'un quart de point du taux d'intérêt de référence, de 2 % à 2,25 %. Dans ce monde où la parole est ultra-maîtrisée, Isabel Schnabel, membre du directoire, s'est sentie suffisamment certaine de son fait pour déclarer, jeudi 21 mai : « Dans les conditions actuelles, je pense qu'une hausse en juin sera nécessaire. » La décision laisse de nombreux économistes dubitatifs. « Ce n'est pas la meilleure idée du monde », estime Florence Pisani, économiste en chef de Candriam, une société de gestion d'actifs. « Rien ne justifie aujourd'hui de prendre un tel risque », ajoute Enguerrand Artaz, stratège de La Financière de l'Echiquier, une autre société de gestion.

Rappelons le principe. La BCE a pour mandat officiel de maintenir l'inflation de moyen terme autour

de 2 % par an. Actuellement, avec le quasi-doublement du prix du pétrole, celle-ci a atteint 3 % dans la zone euro au mois d'avril.

Un signal d'alerte

De quoi forcer l'institution monétaire à agir ? Pas automatiquement. L'inflation peut parfois être le signe d'une surchauffe de la croissance. Augmenter les taux d'intérêt – et donc le prix des prêts aux entreprises ou des prêts immobiliers – est alors une façon de refroidir les ardeurs. Cependant, ce n'est pas du tout ce qui se passe en ce moment. Le choc au Moyen-Orient est purement exogène et il augmente de manière mécanique le prix de l'essence ou des engrais. Ce surcoût est subi et négatif pour l'économie. De fait, la Commission européenne a révisé sa prévision de croissance de 1,2 % à 0,9 % dans la zone euro pour 2026.

Dès lors, à quoi servirait d'augmenter les taux d'intérêt ? Ceux-ci n'auront aucun effet sur les prix du pétrole, et ils ralentiraient le peu de croissance qui reste. Les dirigeants de la BCE ont un argument important à faire valoir : le risque est que la hausse des prix se propage au reste de l'économie. En clair, les prix

**LES TAUX D'INTÉRÊT
N'AURONT AUCUN EFFET SUR
LES PRIX DU PÉTROLE, ET
ILS RALENTIRONT LE PEU
DE CROISSANCE QUI RESTE**

de l'essence augmentent, les consommateurs perdent en pouvoir d'achat, ils font pression sur leurs employeurs pour augmenter les salaires, les entreprises sont obligées de compenser en augmentant leurs prix... Ce cercle vicieux se matérialise-t-il ? Rien ne l'atteste.

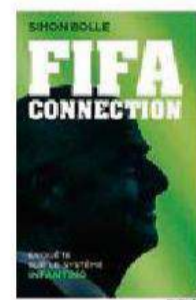
Toutefois, comme le souligne M^{me} Schnabel, les négociations salariales sont longues, et les données sur le sujet arrivent avec retard. La BCE ne peut donc pas se contenter d'attendre. A la place, l'institution monétaire se concentre sur un indicateur-clé : les anticipations d'inflation. Il s'agit notamment de sondages effectués auprès des consommateurs et des chefs d'entreprise, pour savoir s'ils tablent sur une progression des prix à moyen terme. Or, ces anticipations augmentent effectivement, de façon modérée.

Pour la BCE, c'est un signal d'alerte. En agissant dès maintenant, elle cherche à envoyer le message qu'elle fera tout pour revenir à 2 % d'inflation. Cet engagement est la pierre angulaire de sa crédibilité, juge M^{me} Schnabel.

D'accord, « mais à quel prix ? », s'interroge l'économiste Erik Fossing Nielsen, ancien conseiller économique d'UniCredit, une banque italienne. « C'est très bien de promettre à la population que l'inflation reviendra bientôt à 2 %, mais on explique plus rarement que c'est atteint en ralentissant encore plus l'économie. » En se concentrant de façon trop étroite sur son mandat, l'institution risque d'affaiblir une croissance européenne déjà très médiocre. ■

ÉRIC ALBERT

PERCER LE MYSTÈRE DU « FANTÔME INFANTINO »



**FIFA CONNECTION,
ENQUÊTE SUR LE
SYSTÈME INFANTINO**
de Simon Bolle,
Flammarion,
236 p., 21 €

LIVRE

Qui est Gianni Infantino, tout-puissant président de la Fédération internationale de football association (FIFA) depuis 2016, et comment est-il parvenu à verrouiller son royaume à triple tour ? Journaliste à *L'Equipe*, Simon Bolle a tenté de répondre à ces deux épineuses questions en traquant, durant deux ans, le « fantôme Infantino ».

Dans son livre enquête *FIFA Connection. Enquête sur le système Infantino* (Flammarion, 236 p., 21 euros) publié un mois avant la Coupe du monde de football qui se tiendra du 11 juin au 19 juillet aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique, l'auteur revient sur l'ascension éclair de l'ex-secrétaire général de l'Union des associations européennes de football (UEFA). Le journaliste raconte comment Gianni Infantino est devenu en dix ans « un homme de pouvoir », à la tête d'une multinationale florissante (13 milliards de dollars, 11,16 milliards d'euros, de revenus attendus pour le cycle 2023-2026).

Simon Bolle revient sur les circonstances troublantes de l'élection de l'Italo-Suisse à la présidence de la FIFA, en février 2016. Il profite alors de la chute de son prédécesseur, Sepp Blatter (1998-2015), emporté par une litanie d'affaires de malversations. Gianni Infantino n'était pourtant pas le favori pour la conquête du trône, qui était plutôt promis à son mentor Michel Platini. L'ex-numéro 10 des Bleus a cependant vu sa créature et doublure lui échapper et s'emparer de la couronne. ■

RÉMI DUPRÉ



LES DERNIÈRES INNOVATIONS

Un hors-série « Le Monde » - 100 pages, 13,50 euros
Chez votre marchand de journaux et sur [Lemonde.fr/boutique](https://www.lemonde.fr/boutique)



FRANCE | CHRONIQUE
PAR FRANÇOISE FRESSOZ

Attal-Glucksmann, l'autre match

Ce n'est peut-être qu'une coïncidence, mais elle en dit beaucoup: la semaine où Gabriel Attal, secrétaire général de Renaissance, tient son premier meeting de candidat à l'élection présidentielle, samedi 30 mai, porte de Versailles, à Paris, Raphaël Glucksmann, coprésident de Place publique, déclare qu'il se donne trois mois avant de dire s'il se lance ou non dans le grand bain de 2027.

Chez le premier transparent l'ambition de tenter sa chance coûte que coûte et l'envie de mener campagne tambour battant. Chez le second prédomine la prudence qui avait marqué, en son temps, le cheminement du social-démocrate Jacques Delors: pressé par ses amis de tenter l'aventure présidentielle, celui-ci avait finalement déclaré forfait le 11 décembre 1994, devant 13 millions de téléspectateurs, estimant qu'il n'aurait pas les moyens de conduire les réformes qu'il jugeait indispensables au pays parce qu'il serait lâché par la gauche sans être pour autant soutenu par le centre. Aux yeux de Raphaël Glucksmann, qui se réfère par ailleurs beaucoup à Pierre Mendès France, il ne suffit pas de conquérir le pouvoir, encore faut-il avoir les moyens de l'exercer. Le titre de son livre, *Nous avons encore envie* (Allary Ed., 18,90 euros), est un pari sur le réveil collectif des Français, tandis que celui de Gabriel Attal, *En homme libre* (Ed. de l'Observatoire, 22 euros), met davantage en avant l'aventure individuelle.

Rapprocher le cas des deux hommes peut sembler hors de propos, tant chacun est pour l'heure occupé à tenter d'imposer son leadership dans son propre camp. Au sein de l'espace central, Gabriel Attal cherche à bousculer la position du président d'Horizons, Edouard Philippe, en tête dans les sondages mais qui ne s'est pas pour autant imposé comme le candidat incontournable. Raphaël Glucksmann essaie, lui, de convaincre la gauche non mélenchoniste, à commencer par le Parti socialiste, de se rallier à lui, ce qui n'est pas une mince affaire. Cependant, la somme des problèmes à résoudre que les deux mettent en exergue dans leurs ouvrages laisse pressentir qu'une grande redistribution des cartes se jouera en 2027: face à la pression des extrêmes, le rassemblement le plus large possible sera nécessaire pour présider la France. Toute la question est de savoir qui sera le maître de cette redistribution.

Il est symptomatique de constater que nombre des priorités mises en avant par Raphaël Glucksmann et Gabriel Attal se rejoignent et rejoignent celles d'Edouard Philippe: le sursaut éducatif, la meilleure prise en compte des préoccupations de la jeunesse, la question salariale, la révolution énergétique, le réarmement du pays, la maîtrise de l'intelligence artificielle. Sur la sécurité et sur l'immigration, deux sujets qui taraudent la société, le social-démocrate opère une révolution copernicienne en optant pour la fermeté, quitte à trancher avec toute une culture de gauche.

L'argument le plus convaincant de Raphaël Glucksmann est de

NOMBRE DES PRIORITÉS MISES EN AVANT PAR LES DEUX HOMMES POUR 2027 SE REJOIGNENT

dire que les Français, en quête de changement, n'éliront aucun de ceux qui ont été premiers ministres d'Emmanuel Macron. Son handicap le plus sérieux est de peiner à démontrer que, une fois élu, il sera en capacité de rester fidèle à l'idéal de gauche qui est de transformer la société, alors que le pays est menacé par la récession et que l'action publique est entravée par un endettement qui rend le modèle social insoutenable. Or, chaque fois que la gauche a accédé au pouvoir, le soupçon de trahison a miné l'autorité de ses dirigeants.

Argument patriotique

La vision qu'il défend dans son livre délimite bien l'espace social-démocrate qu'il entend occuper. Il dénonce la montée de l'individualisme, dont se sont accommodés les macronistes mais qui mine le pacte républicain. Il se démarque en même temps du communautarisme de Jean-Luc Mélenchon, qui lui apparaît comme un poison, alors que la gauche, dans son ensemble, a échoué ces dernières décennies à incarner le « camp des travailleurs ».

Son analyse des ressorts sur lesquels s'appuie le Rassemblement national (RN) pour conquérir les classes populaires – « besoin de reconnaissance, quête de fierté, nécessité de reprendre en main son destin » – est pertinente. Sa grande faiblesse est de ne pas dire comment il mettra en œuvre le nouveau pacte fiscal qu'il préconise et qui consiste à mettre davantage à contribution « les retraités aisés, les héritiers fortunés et les plus hauts patrimoines ».

La hausse des taxes et des impôts est d'ailleurs fermement combattue par Gabriel Attal comme par Edouard Philippe, qui redoutent par-dessus tout qu'une partie de la droite et du patronat n'en tire prétexte pour conclure une alliance avec l'extrême droite susceptible de porter Jordan Bardella et le RN à l'Élysée. La conséquence est que, si l'outil fiscal ne recueille pas un consensus suffisant, le pays est voué à une série de remises en cause difficiles à vendre pendant une campagne électorale. Le prétendant social-démocrate effleure à peine le sujet.

C'est en définitive l'argument patriotique qui apparaît le plus valide pour cimenter le camp progressiste. Député européen, engagé depuis des années dans le combat pour la liberté, Raphaël Glucksmann est aux premières loges pour observer les fauxsemblants de l'extrême droite. « Notre pays, écrit-il, ne peut pas être gouverné par un parti qui a accepté de l'argent russe pour mener campagne, a salué dans le retour de Donald Trump à la Maison Blanche en 2025 "un vent de liberté soufflant sur les démocraties occidentales", a reconnu l'annexion de la Crimée en 2014, puis combattu l'armement de l'Ukraine en 2022, a fait d'Elon Musk son candidat en 2024, pour le prix Sakharov, récompensant chaque année les plus grands combattants de la liberté, a refusé de taxer les colis chinois qui ratiboisent nos productions et nos commerces... » Tout cela est vrai, mais sera-t-il entendu? ■

CHACUN EST POUR L'HEURE OCCUPÉ À TENTER D'IMPOSER SON LEADERSHIP DANS SON PROPRE CAMP

CHOOSE FRANCE : DERRIÈRE LES INVESTISSEMENTS, L'ENJEU CRUCIAL DE L'ÉNERGIE

ÉDITORIAL III

Le château de Versailles, ses dorures, ses jardins à la française et, depuis 2018, sa grand-messe annuelle des investissements étrangers. Le neuvième sommet Choose France, qui s'est tenu lundi 1^{er} juin, a une nouvelle fois tenté de frapper les esprits avec des chiffres impressionnants: 93 milliards d'euros d'investissements, dans lesquels l'intelligence artificielle (IA) se taille la part du lion, 71 annonces, 15 000 emplois promis. Mais, derrière le faste des déclarations, se posent des questions cruciales sur la nature des projets.

L'annonce la plus marquante est venue du patron de SoftBank, qui a présenté un projet pharaonique de centres de données dans les Hauts-de-France: 45 milliards d'euros d'ici à 2031, jusqu'à 75 milliards à

terme, en partenariat avec Schneider Electric. Le gestionnaire canadien Brookfield a suivi, avec 10 milliards d'euros supplémentaires dans les infrastructures liées à l'IA, le fonds émirati MGX et Bpifrance ont annoncé un deuxième site pour 7,5 milliards d'euros. Salesforce a promis 2 milliards de dollars (1,7 milliard d'euros).

Ce qui attire ces géants mondiaux, ce n'est pas tant notre génie industriel retrouvé ni la flexibilité de notre marché du travail. C'est notre électricité. Décarbonée, abondante, structurellement excédentaire, grâce à l'un des plus grands parcs nucléaires du monde, elle est devenue l'or noir du XXI^e siècle, à l'heure où les data centers dévorent l'énergie. Alors que s'ouvre un débat sur une taxe carbone aux frontières des services numériques, les géants américains de l'IA ont tout intérêt à installer leurs infrastructures là où les électrons sont propres.

Or, comme le soulignait récemment Arthur Mensch, PDG de Mistral AI, l'énergie ne représente que 10 % de la chaîne de valeur de l'IA. Les 90 % restants (logiciels, modèles, données, services) sont captés par les entreprises qui maîtrisent la technologie.

Si la France se contente de fournir les électrons pendant que les « hyperscalers » américains, ces mastodontes de l'informatique dématérialisée, fournissent les puces et les algorithmes, le pays risque de se retrouver dans le rôle ingrat du sous-traitant énergé-

tique, construisant des hangars géants, employant une poignée de personnes, pour enrichir des intérêts étrangers. Le fait que SoftBank reste vague sur les bénéficiaires finaux de ses infrastructures françaises doit alerter sur le risque que l'essentiel de la valeur ajoutée des projets reparte outre-Atlantique.

Autre sujet de vigilance: concentrer des gigawatts sur des usages industriels ultracapitalistes crée inévitablement des tensions sur l'offre disponible pour les ménages et les entreprises. Ce conflit d'usage est d'autant plus réel que cette énergie nucléaire est essentielle à la décarbonation de notre économie.

Troisième écueil potentiel, l'offre énergétique ne doit pas être monopolisée au profit exclusif de la puissance de frappe américaine, au moment précis où une IA française et européenne tente d'émerger. La fenêtre est étroite: deux ans, selon Arthur Mensch, pour investir massivement et structurer la demande. Or celle-ci reste floue en Europe, freinée par une faiblesse de la commande publique et par des entreprises qui ont du mal à anticiper leurs besoins en IA. Choose France peut être un levier puissant. A condition de s'assurer que l'énergie française alimente aussi des champions européens. Faute de quoi, la France pourrait gagner des centres de données, tout en perdant la bataille de l'IA. ■

10/11/12 JUILLET 2026

Penser. Débattre. Cultiver. Partager.

FESTIVAL international DE JOURNALISME
10^e ÉDITION COUTHURES-SUR-GARONNE

Le Monde | NouvelObs | Télérama | Courrier International | IHUFFPOSTI | LA VIE

Interfel | Lot-et-Garonne | Val de Garonne Agglomération | Marwanne | Soutenu par le MINISTÈRE DE LA CULTURE

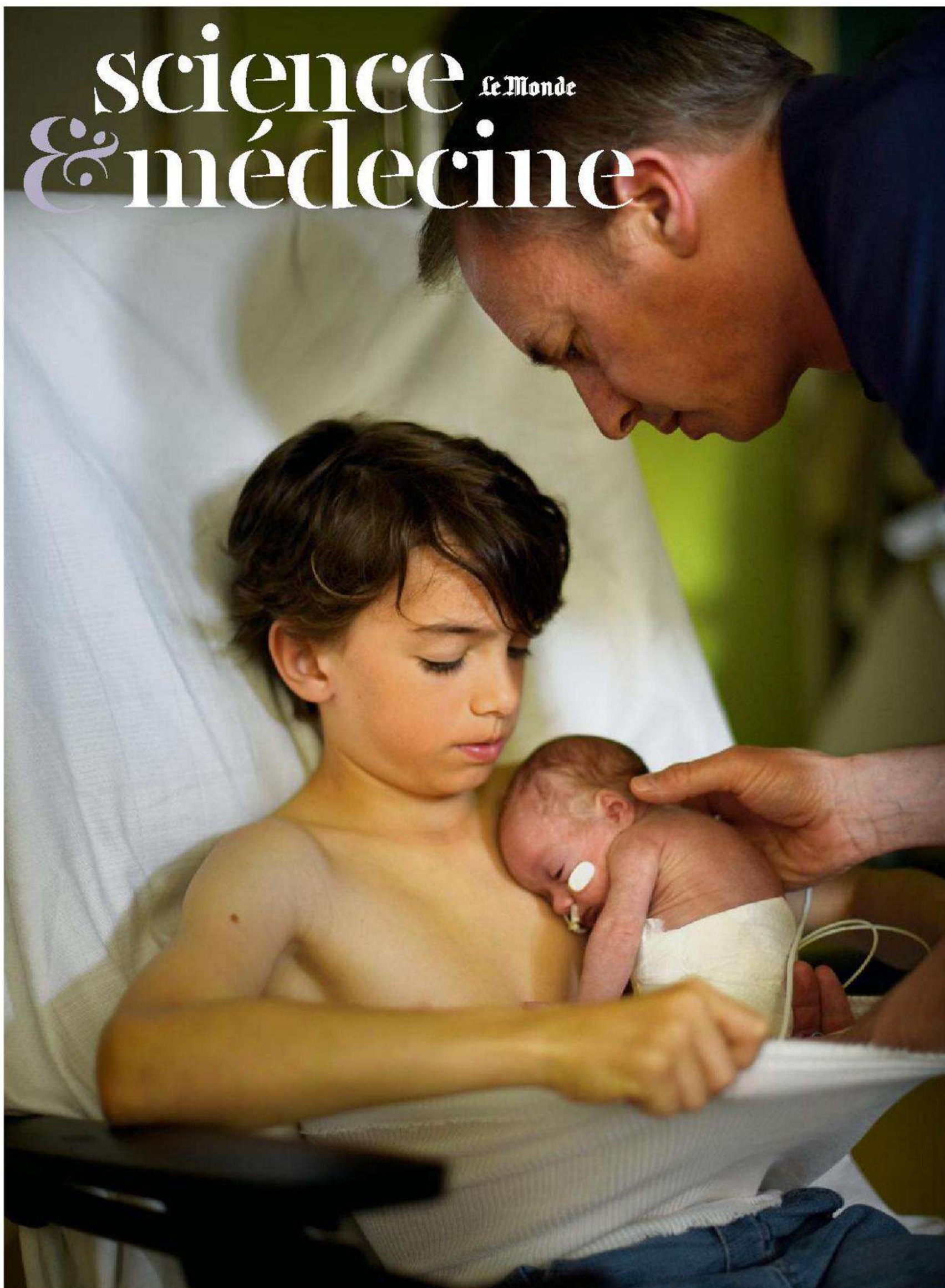
LE TEMPS | The Guardian | rtbf | VINTERBIO | CFC | AANA | CORRIERE DELLA SERA | EL PAÍS | France-tv



NOUS BÂTISSONS LA PAIX

De bonnes choses se passent en Espagne





Johann Dussaux installe l'une de ses jumelles sur son fils Vadim, 9 ans, pour un peau à peau, dans le service de néonatalogie du CHU de Rouen, le 29 avril. FLORENCE BROCHIERE POUR «LE MONDE»

Des espoirs contre le cancer du pancréas

Une nouvelle molécule double la durée de survie des patients atteints de tumeur métastatique. La France met en place un programme de dépistage et de prévention personnalisé

PAGE 2



Une maladie à prions des cervidés franchit la barrière d'espèce

Le dépérissement chronique, affection mortelle, a été transmis expérimentalement à des primates non humains

PAGE 3



Portrait Véronique Gouverneur révolutionne le fluor

La chimiste belge reçoit le Grand Prix scientifique 2026 de la Fondation Simone et Cino Del Duca

PAGE 8

Au chevet des bébés prématurés

Soins visant à favoriser le développement, accent mis sur l'implication parentale : dans les services de néonatalogie français, la prise en charge des bébés nés bien trop tôt s'est considérablement améliorée. Des disparités demeurent entre régions

PASCALLE SANTI
ROUEN - envoyée spéciale

Ce jour d'avril, la chambre baigne dans une douce pénombre. Dans leurs couveuses, Anouk et Brune dorment, sous haute surveillance : leur fréquence cardiaque, leur saturation en oxygène, le rythme de leur respiration sont mesurés en continu. Nées le 27 mars, à 29 semaines et 6 jours d'aménorrhée (à peine plus de 7 mois de grossesse) et un peu plus de 1 kilogramme, les jumelles font partie des « grands prématurés ».

Dans la chambre avec des doudous un peu partout, des dessins sur les murs, les parents ne cessent de leur parler, aux côtés de Vadim, leur frère âgé de 9 ans. L'alarme sonne régulièrement pour Anouk, preuve d'une oxygénation trop basse. Mais, lorsque Vadim, très attentionné, la prend contre lui en peau à peau avec son autre sœur, le bip cesse.

Blotties sur sa poitrine, elles sont toutes deux apaisées. Nous sommes dans le service de soins intensifs de néonatalogie du CHU de Rouen, qui compte 52 lits et accueille chaque année entre 150 et 180 bébés prématurés, souvent de moins de 33 semaines. C'est une maternité dite « de niveau 3 », le plus élevé, qui dispose d'un service de réanimation néonatale. Anouk et Brune, mais aussi Robin, Taïna, Mado, Elia ou Léon, font partie des quelque 50 000 bébés qui naissent prématurément en France, un toutes les dix minutes... soit près de 7% des naissances. Un bébé est prématuré s'il naît avant 37 semaines d'aménorrhée (date du premier jour des dernières règles), soit environ 8 mois de grossesse, contre 41 semaines pour une naissance à terme. Parmi les prématurés, de 8 000 à 10 000 naissent après 24 à 31 semaines d'aménorrhée. Ils sont considérés comme des extrêmes ou grands prématurés.

Si les progrès médicaux ont transformé leur prise en charge depuis les années 1990, les sociétés savantes et associations alertent sur la dégradation des indicateurs de mortalité infantile et néonatale français. La prématurité est un tsunami pour les parents. « *Le projet de naissance fantasmé est soudainement brisé* », observe Jean-Baptiste Muller, chef du service de néonatalogie du CHU de Rouen. La naissance prématurée interrompt le développement de l'enfant. Cerveau, poumons, tube digestif... tous ses organes sont immatures. Dans les premières semaines, les complications les plus fréquentes sont l'entérococolite nécrosante (une grave inflammation de l'intestin), une atteinte de la rétine, l'insuffisance respiratoire chronique, ou encore l'hémorragie intraventriculaire cérébrale. A cela s'ajoute l'immaturité du système immunitaire, qui rend le bébé sensible aux infections graves.

→ LIRE LA SUITE PAGES 4-5

Des avancées majeures contre le cancer du pancréas

ONCOLOGIE - Tandis qu'un nouveau traitement peut doubler la survie, en France, un programme de prévention personnalisé prend de l'ampleur

Dimanche 31 mai, à Chicago (Illinois), des dizaines de milliers d'oncologues de tous pays ont afflué pour découvrir les dernières innovations relatives à la prise en charge des cancers, à l'occasion du congrès annuel de la Société américaine d'oncologie clinique. Une annonce était particulièrement attendue : les résultats finaux d'un essai clinique international évaluant l'intérêt d'une nouvelle molécule, le daraxonrasib, dans le traitement du cancer du pancréas métastatique. Donnant lieu, le même jour, à une publication dans *The New England Journal of Medicine*.

Le 13 avril, déjà, l'analyse intermédiaire de cet essai révélait une survie médiane doublée chez les patients ayant reçu cette thérapie (en seconde ligne de traitement), par rapport à ceux traités par une chimiothérapie standard. Le laboratoire américain qui développe cette molécule, Revolution Medicines, avait communiqué ces données, suscitant un grand espoir chez les patients. « *Le cancer du pancréas figure parmi les plus difficiles à traiter et les plus mortels. Les options thérapeutiques sont limitées* », a rappelé, dimanche, à Chicago, Brian Wolpin, investigateur principal de cet essai au Dana-Farber Cancer Institute, à Boston (Massachusetts). En France, 16 000 nouvelles personnes sont touchées chaque année, et le nombre de cas a triplé en vingt ans.

L'essai présenté dans l'Illinois a été mené auprès de 460 patients (l'âge moyen étant de 65,5 ans) atteints d'un cancer du pancréas métastatique qui progressait, malgré une chimiothérapie de référence (le Folfirinox). Inclus entre octobre 2024 et novembre 2025, ils ont été répartis de façon aléatoire en deux groupes. Le premier a reçu le daraxonrasib par voie orale, en une prise par jour ; le second, une chimiothérapie habituelle dans cette situation. Les données exposées dimanche confirment l'efficacité du daraxonrasib. La survie médiane a été de treize mois et six jours dans le premier groupe, et de six mois et vingt et un jours dans le second. Les arrêts de traitement, le plus souvent en raison de la progression de la maladie, ont concerné 55 % des patients du premier groupe, et 71 % de ceux du second – des arrêts fréquents pour ces cancers très avancés.

« Attentes très fortes »

Au total, 3 % des patients ont arrêté ce traitement en raison d'effets indésirables, contre 6 % de ceux sous chimiothérapie. Des éruptions cutanées sévères ou significatives, complication la plus fréquente, ont concerné 14 % des patients. Ces effets indésirables ont été « généralement jugés gérables grâce à des ajustements du traitement », a fait savoir M. Wolpin. « *En cas d'éruptions, le traitement repose sur des corticoïdes appliqués localement, un antibiotique et des crèmes hydratantes* », précise Antoine Hollebécque, oncologue médical à l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif (Val-de-Marne). « *Selon les patients eux-mêmes, le daraxonrasib, comparé à la chimiothérapie, a considérablement retardé l'aggravation des symptômes de douleur, et la dégradation de l'état de santé général et de la qualité de vie* », a observé M. Wolpin, pour qui ce traitement doit devenir « la nouvelle norme de soins pour les patients atteints d'un can-

cer pancréatique métastatique ayant déjà reçu une première ligne de traitement ». « *Les patients ont entendu parler de ces résultats. Leurs attentes sont très fortes vis-à-vis de ce nouveau traitement* », témoigne Asmahane Benmaziane, oncologue médicale à l'hôpital Foch de Suresnes (Hauts-de-Seine). Pour autant, en France, il « *ne devrait pas être disponible avant 2027* », précisait au Monde, en avril, Pascal Hammel, chef du service d'oncologie digestive et médicale de l'hôpital Paul-Brousse (Assistance publique-Hôpitaux de Paris), à Villejuif, qui a coordonné la partie française de l'essai.

Cette molécule est un inhibiteur de K-Ras. Elle agit en bloquant le principal moteur de la croissance de ce cancer : les mutations du gène K-Ras, qui apparaissent très précocement chez plus de 90 % des patients. Elle semble avoir un impact sur toutes les mutations de ce gène, et même dans les tumeurs qui ne présentent pas de mutation identifiée. Il existe toutefois un bémol : le développement de mutations de résistance à ce traitement chez un nombre encore indéterminé de patients. Pour limiter ce problème, d'autres molécules ciblant des mutations précises du gène K-Ras sont en développement. « *L'avenir sera probablement à la combinaison de différents inhibiteurs de K-Ras* », estime M. Hollebécque. Et à « *leur association à des chimiothérapies classiques, qui apportent une cytotoxicité directe complémentaire* », ajoute M. Hammel.

Ce qui rend ce cancer redoutable, c'est aussi sa détection très tardive, car il reste longtemps silencieux. D'où l'intérêt d'un programme expérimental de dépistage et de prévention personnalisé, nommé Interception. « *Il s'adresse aux personnes à haut risque : celles qui présentent des facteurs de risque génétiques (mutations des gènes BRCA1 ou BRCA2...), des antécédents familiaux (par exemple, deux cas, dont au moins un apparenté au premier degré), une pancréatite chronique ou des lésions kystiques du pancréas* », note Thomas Pudlarz, oncologue médical à Gustave-Roussy. « *Lenjeu est de les faire adhérer à un programme de suivi au long cours pour un diagnostic précoce* », renchérit M^{me} Benmaziane.

Des examens tous les six mois

Lancé dès 2021 à Gustave-Roussy pour les tumeurs du sein ou du poumon, ce programme a été étendu aux cancers digestifs en 2023. Puis il a été déployé dans huit autres centres en France, à Lyon, à Rennes, à Bordeaux, à Strasbourg, à Avignon, à La Réunion, à Suresnes (hôpital Foch) et à Angers. Pour les patients éligibles, le parcours commence par une journée entière dans le centre de soins. Au programme : bilan sanguin, consultation avec un gastro-entérologue, entretiens personnels avec une diététicienne et un coach sportif, ateliers de groupe sur le cancer du pancréas, ses facteurs de risque et les signes d'alerte...

La journée s'achève par un bilan avec un oncologue. Chacun se voit proposer un suivi personnalisé, qui repose sur des examens d'imagerie tous les six mois (en ville ou à l'hôpital) : une IRM, alternant avec une écho-endoscopie digestive.

« *Ce programme m'a sauvé la vie* », témoigne Perrine de Longevialle, 62 ans. *Ma mère est morte d'un cancer du pancréas à 60 ans, et son frère peu après. J'ai pu mesurer toute la gravité de la maladie, et je me suis inscrite à la journée de prévention de Gustave-Roussy.* Dans la foulée, l'IRM révèle une lésion de 7 millimètres : un cancer du pancréas très précoce et localisé. « *Diagnostiquée le 11 juin 2025, j'étais au bloc opératoire le 1^{er} juillet. Une chirurgie de huit heures, assistée par robot. On m'a retiré la tumeur et la moitié du pancréas.* » L'opération la laisse diabétique et se complique d'une dépression postopératoire et d'une pancréatite aiguë, opérée en urgence.

Après six mois de chimiothérapie « assez lourde », elle a pu reprendre son travail au début du mois de mai, « *moins d'un an après le diagnostic* ». « *Je suis très chanceuse* », dit-elle. Reste une limite, et pas des moindres : pour l'heure, ce programme ne s'adresse qu'aux personnes avec des facteurs de risque connus, soit 10 % seulement de l'ensemble des personnes atteintes. « *Nous n'en sommes qu'aux balbutiements de la prévention* », reconnaît M. Pudlarz. ■

FLORENCE ROSIER



Thomas Pudlarz, responsable du parcours pancréas du programme Interception, à l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif (Val-de-Marne), en 2024. INSTITUT GUSTAVE-ROSSY

Un composant optique muscle un réseau de neurones

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE - Une nouvelle technique promet d'accélérer les longs calculs nécessaires à l'entraînement des modèles

La ténacité paie. En 2016, une start-up française, LightOn, était créée avec pour ambition de remplacer les composants phares de l'intelligence artificielle (IA) – les cartes graphiques – par des modules dans lesquels la lumière se substituerait aux électrons, avec des gains attendus sur la vitesse de calcul. L'idée a fonctionné, mais elle est arrivée sans doute trop tôt, car l'entreprise a dû changer de modèle économique et devenir une société fournissant des modèles d'IA générative d'agents conversationnels plutôt que des composants matériels.

Il faut dire que le système avait démontré principalement son efficacité sur un seul des deux piliers principaux de l'IA, appelé « inférence », soit le calcul de la tâche elle-même – comme une traduction, une reformulation,

une écriture de poème... Or, l'IA commence par un « entraînement » ou un « apprentissage », une phase de calculs très longue, lors de laquelle le modèle doit ingurgiter de nombreuses données afin de pouvoir réaliser les tâches demandées. Plusieurs jours, voire plusieurs semaines, sont parfois nécessaires, pour les entraînements les plus poussés.

Et c'est justement cette phase que l'un des fondateurs de LightOn, Sylvain Gigan, professeur à Sorbonne Université au Laboratoire Kastler Brossel, à Paris, a enfin réussi à démontrer, huit ans après la sortie de la première puce de son entreprise, consacrée à l'inférence. L'expérience, à laquelle LightOn est associée, a été exposée dans la revue *PNAS*, le 15 mai. L'une des clés est de tenir compte du fait que le passage de la lu-

mière par un milieu diffusant, comme le lait, la peinture ou une fine porcelaine, la transforme à la sortie en perturbant les trajectoires. Mathématiquement, cette métamorphose revient à multiplier le signal d'entrée par une matrice, un grand tableau de nombres, pour obtenir le nouveau signal en sortie.

Algorithme différent

Or, dans les calculs fournissant les réponses des IA, ces multiplications sont justement monnaie courante. Mais celles-ci, si elles sont réalisées par des cartes graphiques, nécessitent de nombreuses opérations et une mémoire importante, d'autant plus que les modèles sont gros, avec des dizaines de milliards de paramètres. Alors que, en optique, c'est quasi instantané.

La seconde clé est d'avoir utilisé pour l'entraînement un algorithme différent de celui qui est largement employé, et qui remonte aux années 1980. Dans ce dernier, l'erreur de prévision est mesurée en sortie du système, puis est « réinjectée » dans le modèle pour en modifier les paramètres, afin de diminuer l'erreur dans la nouvelle réponse. Et ainsi de suite, et sur des milliards d'exemples. D'où des calculs nombreux.

Mais, en 2016, le Norvégien Arild Nokland a proposé un nouvel algorithme d'apprentissage, qu'il qualifie de « plus plausible biologiquement », car il injecte l'erreur dans toutes les parties du réseau de neurones artificiels, plutôt que couche par couche. En théorie, il est aussi efficace que les autres algorithmes. Surtout, il est plus adapté au problème de Sylvain

Gigan, car il utilise des multiplications par des matrices aléatoires, susceptibles d'être accélérées par le composant optique. Ce dernier est un petit morceau de céramique blanc presque opaque, qui diffuse la lumière, mais dont les détails sont tenus secrets par LightOn. Equipés de ce composant et de cet algorithme, les chercheurs ont montré, sur des modèles de langage de seconde génération (juste avant l'arrivée de ChatGPT, troisième génération de la famille GPT d'OpenAI), que les performances étaient similaires à celles des méthodes courantes. Idem pour des modèles d'IA générant des images, utilisés pour prévoir la météo et les températures globales.

L'apprentissage, qui devait être accéléré, reste cependant plus long. Mais des gains apparaissent si l'on extrapole à des modèles

plus imposants, ce qui rendra la technique compétitive si la course au gigantisme se poursuit. « *Certes, nous avons obtenu des améliorations à la marge, mais nous montrons que d'autres techniques d'apprentissage sont possibles* », explique Sylvain Gigan. « *C'est intéressant de voir que mon algorithme fonctionne avec du matériel différent* », apprécie Arild Nokland.

Les composants optiques pourraient d'ailleurs s'attaquer à d'autres maillons de la chaîne de mise au point de ces systèmes. En mars, Google a publié un algorithme permettant de compresser drastiquement la quantité de mémoire nécessaire au calcul, causant même une chute provisoire des prix des barrettes de mémoire. Et la solution utilise... la multiplication par des matrices aléatoires. ■

DAVID LAROUSSIER

Une maladie à prions des cervidés peut se transmettre à des primates non humains

ZOONOSE - En laboratoire, le franchissement de la barrière d'espèce a été constaté en moyenne sept ans et demi après l'infection, ce qui plaide pour une surveillance continue

La maladie du dépérissement chronique - *chronic wasting disease* ou CWD en anglais - est une maladie à prions mortelle qui touche les cervidés. Présente-t-elle un risque pour les humains, comme ce fut le cas avec une autre encéphalopathie spongiforme, la maladie de la vache folle, en Europe dans les années 1990 ? Jusqu'à présent, les études épidémiologiques n'ont pas montré d'augmentation de l'incidence de maladies à prions humaines dans les régions où la CWD est endémique. Mais une étude germano-canadienne publiée le 27 mai dans *Science Advances* suggère qu'il ne faut pas minimiser le risque et qu'il reste « nécessaire de poursuivre la surveillance ».

Hermann Schätzl (université de Calgary) et ses collègues ont attendu en moyenne sept ans et demi après avoir infecté un groupe de macaques avec des extraits cérébraux de cervidés touchés par la CWD - soit par voie orale, soit par des injections intracérébrales. Ils ont sacrifié ces primates pour voir si des protéines prions pathogènes responsables de la maladie pouvaient y être retrouvées. Ce fut bien le cas, mais à de très faibles concentrations. Ces protéines pathogènes ont pour propriété de modifier leur version normale en changeant leur configuration spatiale, ce qui conduit à former des agrégats protéiques délétères pour le système nerveux. Dans un second temps, les chercheurs sont parvenus à induire la maladie chez des rongeurs avec des extraits cérébraux de ces macaques.

Ces transmissions intéressées « offrent un aperçu essentiel du potentiel zoonotique des prions responsables de la CWD, qui contraste avec les résultats précédents [plus rassurants] d'autres laboratoires », écrivent les chercheurs. « Cette étude intéressante demande une lecture très nuancée », commente Sylvie Benestad, responsable des analyses sur les prions à l'Institut vétérinaire de Norvège, à Oslo. A ce titre, elle a été aux avant-postes de l'étude de la CWD en Scandinavie depuis sa détection en 2016 sur des rennes infectés dans le sud-



Des cerfs ont été abattus pour être analysés, aux Etats-Unis, le 3 février. JULIA RENDLEMAN / THE NEW YORK TIMES / REDUX - REA

ouest du pays. « Le message principal n'est pas celui d'une "transmission efficace" aux primates, car l'infectiosité devient surtout visible après passage dans des modèles très sensibles », dit-elle. Pour les pratiques de chasse et de consommation des cervidés en Amérique du Nord, où les réglementations peuvent varier localement, elle préconise de la « prudence, sans alarmisme » : « La recommandation reste inchangée : ne pas consommer d'animaux malades, et suivre les recommandations de dépistage [des animaux] et de gestion dans les zones endémiques. »

Piste vaccinale

De fait, l'Amérique du Nord est bien plus concernée que la Scandinavie, où seules deux populations de rennes sauvages ont été touchées. C'est aux Etats-Unis que cette maladie a été observée pour la première fois, en 1967, dans un laboratoire. Des cerfs avaient été gardés captifs dans un enclos où étaient aussi étudiés des moutons

porteurs d'une autre maladie à prions, la tremblante. La CWD a depuis été détectée chez des cervidés dans 36 Etats des Etats-Unis, et cinq provinces canadiennes.

« Je recommanderais l'interdiction de la consommation des animaux infectés », précise Jean-Philippe Deslys, coordinateur du consortium NeuroPrion créé pour fédérer les groupes de recherche. Hermann Schätzl est du même avis. « Cette étude souligne la difficulté de ces expérimentations de très long terme, qui souffrent de problèmes de financement, alors qu'elles sont indispensables pour explorer ces maladies à très longue durée d'incubation », note le Français. Les primates utilisés constituent un modèle proche de l'humain et sont complémentaires de modèles comme les rongeurs.

L'actualité dans ce domaine n'est pas entièrement anxiogène : une équipe dirigée par Holger Wille (université de l'Alberta, Edmonton, Canada) a décrit dans la revue *Acta Neuropathologica* du 17 avril

un vaccin qui a permis chez la souris de retarder le déclenchement de la maladie de Gerstmann-Sträussler-Scheinker, une forme rare d'encéphalopathie spongiforme humaine. Le principe est de partir d'une protéine de champignon, responsable de mécanismes de défense de type prion, mais bénéfiques pour l'hôte - et inoffensive pour l'homme. Lui sont ensuite accolés des fragments protéiques évoquant la conformation du prion pathogène, afin d'induire une réponse immunitaire ciblée.

« Cette approche est tout à fait originale », salue Jean-Philippe Deslys. Elle pourrait être testée sur des cervidés pour enrayer la progression de la CWD. La nouvelle piste vaccinale relance en tout cas l'espoir de pouvoir infléchir le cours de ces maladies. « Nos collègues allemands et canadiens nous ont contactés pour voir comment la tester avec des modèles plus représentatifs de la situation humaine », signale Jean-Philippe Deslys. ■

HERVÉ MORIN

TÉLESCOPE

MÉDECINE

Cancer du sein : un test génomique pour éviter la chimiothérapie

Selon un essai présenté samedi 30 mai au congrès de la Société américaine d'oncologie clinique (ASCO), à Chicago, un test génomique permettrait d'épargner une chimiothérapie à des millions de patientes atteintes d'un cancer du sein hormono-dépendant (le plus fréquent des cancers du sein, concernant jusqu'à 80% des patientes âgées). L'essai Optima, mené par l'University College de Londres, a suivi 4 429 patientes de 40 ans et plus atteintes d'une tumeur nouvellement diagnostiquée, au Royaume-Uni, en Norvège, en Suède, en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Thaïlande. Elles ont été réparties en deux groupes : le premier a reçu une chimiothérapie standard, suivie d'une hormonothérapie ; dans le second, les tumeurs ont été analysées par le test génomique. En cas de score élevé, les patientes recevaient une chimiothérapie et une hormonothérapie ; en cas de score faible, une hormonothérapie seule. Cinq ans après, 95% des patientes ayant reçu une chimiothérapie et une hormonothérapie étaient vivantes et sans récurrence de cancer du sein, contre 94% de celles qui n'ont pas reçu de chimiothérapie, leur évitant ainsi les effets invalidants liés à ces traitements : chute des cheveux, éruptions cutanées, nausées, insomnie et fatigue sévère, problèmes digestifs, mais aussi, dans les cas extrêmes, neutropénie fébrile, troubles cognitifs, perforation intestinale avec péritonite, infections et choc septique...



ZOOLOGIE

Les femelles dauphins reconnaissent et évitent les mâles coercitifs

Les grands dauphins émettent des sons distinctifs qui leur permettent de s'identifier et d'éviter les individus agressifs. C'est ce que suggère une étude conduite parmi la population de Shark Bay, dans l'ouest de l'Australie. En diffusant les signaux sonores de mâles auprès de femelles filmées par des drones, une équipe internationale a constaté que celles qui étaient en période reproductive adoptaient des comportements d'évitement envers les sons de mâles coercitifs. Ces mâles avaient une plus grande propension à mordre les femelles pour s'assurer leur disponibilité reproductive. Elles semblent avoir appris à reconnaître leur signature vocale pour mieux contrôler le choix de leur partenaire. Chez cette espèce, des groupes de mâles s'associent pour isoler les femelles en période reproductive afin d'éviter que des mâles d'autres « consortiums », selon le terme choisi par les scientifiques, n'entrent en compétition avec eux. Les femelles cherchent à s'y soustraire pour éviter les morsures et l'éloignement de leurs propres zones de chasse. (PHOTO: STEPHANIE KING) > Bouchard et al., « PNAS », 1^{er} juin

Le foie, boussole du pigeon voyageur ?

ZOOLOGIE - Une nouvelle piste est évoquée pour expliquer le sens de l'orientation de ces oiseaux

Et de quatre ! Pour expliquer la fantastique capacité des pigeons voyageurs à s'orienter, une équipe allemande vient de proposer un quatrième mécanisme, dans *Science*, le 28 mai - tout aussi complexe que les trois précédents, et demandant tout autant de confirmations. Des décennies d'études ont montré que l'orientation de ces oiseaux passe notamment par la détection du champ magnétique terrestre, mais pas exclusivement, des repères visuels ou olfactifs pouvant entrer en jeu. Cependant, le vrai débat consiste à savoir comment ils perçoivent ce champ.

Pour les uns, ce serait grâce à des cristaux magnétiques logés dans le bec et reliés au cerveau par un nerf crânien. Pour d'autres, un mécanisme liant lumière, champ magnétique et une molécule de l'œil provoquerait des réactions chimiques différentes selon le champ.

Enfin, un troisième camp soupçonne l'oreille interne, qui abriterait des cellules susceptibles de détecter un courant électrique induit par le déplacement de la tête du pigeon dans le champ magnétique local. Pour la dernière équipe, ce n'est ni le bec, ni l'œil, ni l'oreille, mais le foie. Celui-ci possède de grosses cellules, les macrophages, qui servent de système de défense et piègent notamment les particules d'ions ferriques « trainant » dans l'organisme. La concentration est telle en leur sein qu'une aimantation peut apparaître sous l'effet d'un champ magnétique local. L'innervation du foie à proximité de ces macrophages expliquerait alors la remontée de ce signal vers le cerveau.

Autre élément à l'appui de cette hypothèse : les chercheurs ont injecté à 18 pigeons un produit diminuant la quantité de macrophages, ce qui les a désorientés

par temps brumeux. Seize pigeons non traités, ont, eux, retrouvé en soixante-dix minutes leur maison située à 19 kilomètres. Le scénario n'est cependant pas aussi limpide. L'effet de magnétisation a été observé sur des cellules à très basse température, sans vérification in vivo à la température du corps de l'animal.

Faiblesses de l'hypothèse

Simon Spiro (Société zoologique de Londres) et Hal Drakesmith (université d'Oxford), coauteurs du texte de présentation de l'article de *Science*, se demandent si le fer détecté n'est pas plus lié aux conditions de captivité des pigeons qu'à des capacités à s'orienter. Ils notent aussi que le traitement pour réduire les macrophages aurait pu altérer d'autres sens.

« Les pigeons sont des animaux extrêmement visuels. Pour un vol de 20 kilomètres, je serais surpris qu'ils

dependent d'informations magnétiques. L'explication la plus parcimonieuse serait que le traitement modifie leurs capacités cognitives, leur motivation ou leur précision visuelle », complète Grégory Nordmann, chercheur à l'Institut Max-Planck (Allemagne) pour l'intelligence biologique, tenant de l'hypothèse « oreille interne ».

Cependant, une expérience complémentaire a montré que les pigeons qui avaient retrouvé leur chemin dans le brouillard l'avaient aussi trouvé par temps clair, bien que leur nombre de macrophages eût été réduit. Les auteurs eux-mêmes reconnaissent qu'une des faiblesses de leur hypothèse est de ne pas expliquer le lien entre les macrophages et les nerfs. « Nous avons des hypothèses que nous sommes en train de tester », explique Clivia Lisowski, l'une des responsables du travail. ■

DAVID LAROUSSE

1,1

C'est le nombre, en milliard, de structures tridimensionnelles de protéines calculées par le dernier modèle d'IA de Biohub, créé par Mark Zuckerberg et sa femme, Priscilla Chan. L'outil, présenté le 27 mai, convertit les séquences d'acides aminés, les maillons qui constituent les protéines, en une forme tridimensionnelle permettant d'anticiper les fonctions de ces molécules, ou leurs modifications à la suite de liaisons avec d'autres entités (peptides, médicaments, anticorps...). Le modèle, ESMFold, est un concurrent d'AlphaFold, dont les inventeurs avaient reçu le prix Nobel de chimie en 2024. Il augmente de plus de 800 millions le nombre de structures disponibles. En mai, la start-up Isomorphic Labs, créée par Demis Hassabis, l'un des récipiendaires du Nobel, avait levé 2,1 milliards de dollars (1,8 milliard d'euros) avec la promesse que la connaissance des formes des protéines aiderait au développement de médicaments.

Au CHU de Rouen, des équipes aux petits soins pour les « prémés »

► SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

La prise en charge démarre avant même la naissance. Lorsqu'une menace d'accouchement prématuré survient, tout est mis en œuvre pour prolonger la grossesse. Chaque jour gagné dans le ventre de la mère, c'est un meilleur pronostic pour le bébé. La maman peut recevoir un traitement tocolytique pour freiner les contractions. Des corticoïdes sont souvent administrés pour fortifier les poumons du fœtus. Le sulfate de magnésium est également utilisé pour ses effets neuroprotecteurs et pour réduire le risque ultérieur de paralysie cérébrale (handicap moteur lié à une atteinte cérébrale). Ce jour-là, Jean-Baptiste Muller explique la situation à Charline (elle n'a donné que son prénom), hospitalisée pour un risque d'accouchement prématuré : « C'est difficile, car on ne contrôle rien. En revanche, ce que vous maîtrisez est primordial : en tant que parents, vous allez être incontournables, indispensables », rassure-t-il.

Après la naissance, le nouveau-né reçoit du surfactant, une sorte de film qui favorise les échanges gazeux au niveau des alvéoles pulmonaires, dont les prématurés manquent souvent. La ventilation non invasive de type CPAP (pression positive continue) permet aussi de mieux gérer la détresse respiratoire des bébés. Avant cela, le clampage retardé du cordon ombilical fait partie des recommandations, étant un facteur de neuroprotection. « Actuellement peu pratiquée, la réanimation à cordon battant, qui consiste à débiter les premiers soins sans couper immédiatement le cordon ombilical relié au placenta, va probablement se développer dans les vingt prochaines années », prévoit Jean-Baptiste Muller.

Le peau à peau, une priorité

De même, l'allaitement maternel est encouragé, notamment parce que ses propriétés anti-inflammatoires réduisent le risque d'entérococolite néonatale. Il favorise en outre les liens avec les parents. « Il y a un effet dose : plus l'allaitement dure, mieux c'est. Les efforts sur le soutien des mères à l'allaitement devraient être renforcés, au regard des études qui montrent un effet positif, indépendamment du niveau socio-économique », souligne le spécialiste. La caféine est administrée de façon quasi systématique pour traiter les apnées, avec un bénéfice reconnu sur le développement cognitif.

Dans le service, le calme surprend. Les pleurs sont rares, seuls résonnent les bips réguliers des scopes. Chaque bébé est installé dans une couveuse située dans une chambre individuelle à la lumière tamisée. Car, pour ces petits nés beau-

coup trop tôt, le bruit, la lumière ou toute manipulation peut devenir une agression. Les équipes veillent à « recréer un environnement aussi protecteur que possible, comprenant des soins à quatre ou à six mains avec les parents afin de limiter le stress et la douleur », notent Amélie Gosse et Audrey Marie, infirmières puéricultrices, présentes dans le service depuis vingt et vingt-deux ans.

L'équipe fonctionne de manière soudée. Dans une salle attenante, Vanessa Hobbé et Christelle Emo, aides-soignantes chargées du matériel de néonatalogie, plient minutieusement les vêtements pour les nouveau-nés, évoquant une garde-robe de poupon. Peu de marques en proposent. « On doit apprendre aux parents à reconnaître tout signe spécifique de la prématurité. Par exemple, quand il a faim, le bébé ne pleure pas forcément, mais tire légèrement la langue, ou ouvre la bouche », fait savoir Séverine Darras, infirmière.

« On est passé en une vingtaine d'années d'un soin très technique, centré sur l'acte médical, à une approche axée sur le bébé et sa famille », résume Jean-Baptiste Muller. Respect du rythme de sommeil et d'éveil, soins à quatre mains, peau à peau, ou méthode kangourou... Ces soins dits « de développement » sont vus comme un véritable « médicament » pour le bébé, complémentaires à la prise en charge purement médicale. Appelé Nidcap (programme néonatal individualisé d'évaluation et de soins de développement), ce programme a été conçu en 1986 par une psychologue américaine, Heidelise Als, de l'université Harvard (Massachusetts), à partir des observations de Thomas Berry Brazelton, pédiatre américain connu pour avoir considéré le bébé comme une personne. Il a été importé en France par Jacques Sizun au CHU de Brest (Finistère) en 2000 et a séduit de nombreux services. A Rouen, c'est davantage la méthode du psychologue suisse André Bullinger, centrée sur les compétences sensorielles et motrices du nouveau-né, inspirée de Jean Piaget, qui est appliquée.

Au fil des jours, Sophie et Johann Dussaux, les parents d'Anouk et de Brune, apprennent peu

à peu les gestes pour accompagner leurs filles : stimulation oro-faciale pour favoriser l'allaitement, peau à peau, etc. « Cela nous aide, on est acteurs, pas passifs », confient-ils. Un peu plus loin, Samuel, le père d'Elia, raconte que la maman ou lui pratiquent le peau à peau « dès que possible, en général quatre à cinq heures par jour ». L'ambiance est paisible dans la chambre. Né à 25 semaines et 5 jours, à seulement 700 grammes, Elia a passé deux mois en réanimation. « On a eu peur de perdre le bébé. Un jour ça allait, un jour ça n'allait plus. » Aujourd'hui, il pèse 2,45 kilogrammes et va de mieux en mieux. Mais tous ces parents restent inquiets des répercussions à long terme, notamment sur le neurodéveloppement des enfants.

Le peau à peau est devenu une priorité, avec une recherche foisonnante. Une étude menée par des chercheurs français, coordonnée par Ayoub Mitha (Cress-Inserm), a par exemple montré que cette pratique durant les premiers jours de vie, chez des enfants nés extrêmement ou grands prématurés (après 24 à 31 semaines de grossesse), leur donnait un meilleur score de développement cognitif à 5 ans, rapporte en septembre 2025 eClinicalMedicine. Elle diminue aussi les apnées et la douleur, et favorise la lactation chez la mère. Pour preuve, cet après-midi-là, sur le torse de son grand frère, Brune semble esquisser un sourire.

Des liens forts entre familles et soignants

La voix des parents, surtout de la mère, joue un rôle. Sophie lit des histoires à Brune et à Anouk. Céline Amelin-Opeldus enregistrait des messages pour son fils, Léon, quand elle devait s'absenter la nuit, lui disant « Léon le champion, Léon le p'tit beau gosse », ou lui racontait des histoires. La voix de la mère favorise le développement des circuits cérébraux du langage des bébés prématurés, comme l'a montré une étude menée par l'École de médecine de l'université Stanford (Californie) publiée en octobre 2025.

Né à 32 semaines et 5 jours, Léon a passé près de cinq mois dans le service, et a subi trois lourdes interventions au niveau des intestins, notamment pour une entérococolite nérosante d'origine infectieuse. « Voyez ces cicatrices. Sur la plage, on dira qu'il s'est fait attaquer par un requin », dit la mère en souriant. Une semaine après sa sortie, Léon affiche lui aussi un large sourire. Sa sœur aînée, âgée de 15 ans, bouleversée par les soins bienveillants prodigués à son frère, a décidé de changer d'orientation, abandonnant l'idée de mener des études de droit, pour devenir puéricultrice. Dans ces services, les liens entre familles et soignants sont souvent forts. Pour preuve, les nombreux faire-part

« LES SOINS
DE DÉVELOPPEMENT
ET LA PRÉSENCE PARENTALE
PERMETTENT DE RÉDUIRE LE
TEMPS D'HOSPITALISATION »

CHARLOTTE BOUVARD
DIRECTRICE DE SOS PRÉMA

Réunion de l'équipe soignante du service de néonatalogie du CHU de Rouen, le 29 avril (en haut). Anouk et Brune, nées à 29 semaines et 6 jours d'aménorrhée, entourées de leurs parents, Sophie et Johann Dussaux, et de leur frère, Vadim (en bas). La mère de Robin, né six jours auparavant, le tient contre elle en peau à peau (à droite).

PHOTOS FLORENCE BROCHOURE
POUR « LE MONDE »

de naissance et mots de remerciements affichés dans la salle des soignants. « Merci de m'avoir aidé à grandir, on ne vous oubliera jamais », signé Léon. « Je pouvais leur laisser mon bébé les yeux fermés, les soignantes étaient comme des petites fées », confie Céline.

La musique aussi trouve sa place auprès des bébés prématurés. Sophie leur fait écouter des chansons de Paul McCartney. Des études montrent que le chant maternel augmente la production d'ocytocine, hormone dite « de l'attachement », et réduit l'anxiété et sans doute aussi la douleur, comme le dit la chercheuse Isabelle Peretz, spécialiste des effets de la musique sur la santé. C'est d'ailleurs en chantant la comptine *Pirouette, cacahouète* que deux infirmières font ce jour-là une prise de sang à une petite patiente dans sa

L'INDISPENSABLE SUIVI NEUROLOGIQUE DES ENFANTS

La naissance d'un prématuré marque souvent, pour les parents, le début d'une période de fortes appréhensions et d'incertitudes quant au devenir de leur enfant. « Les médicaments que mon bébé a pris auront-ils des conséquences ? », s'interroge un père. Beaucoup s'inquiètent des répercussions à long terme. « Cet événement constitue une première rupture dans le parcours de l'enfant, sa trajectoire développementale in utero est interrompue », souligne Stéphane Marret, professeur de pédiatrie au CHU de Rouen.

Les inquiétudes perdurent. Les données des deux enquêtes EpiPAGE, pilotées par l'Inserm, qui ont suivi environ 5000 enfants, montrent que, à 5 ans et demi, 34% des enfants nés extrêmes prématurés (entre 24 et 26 semaines d'aménorrhée), près de 46% des grands prématurés (entre 27 et 31 semaines) et 55% de ceux nés modérément prématurés (entre 32 et 34 semaines) auront une trajectoire développemen-

tale proche de la normale, note l'Inserm. En revanche, près de 28% des enfants nés extrêmes prématurés présentaient des difficultés sévères ou modérées de développement, contre 19% de ceux nés grands prématurés et 12% de ceux nés modérément prématurés, selon ces études.

« Le risque de trouble du neuro-développement [TND] – sur le plan moteur, sensoriel, cognitif, comportemental, qui entraîne une altération du fonctionnement personnel, social, scolaire... – est inversement proportionnel au terme à la naissance », note Stéphane Marret. Le spécialiste préfère d'ailleurs parler de « trajectoire développementale » plutôt que de séquelles, un terme souvent employé mais qu'il juge trop « réducteur ». Cette trajectoire dépend à la fois de facteurs biologiques et de l'environnement dans lequel l'enfant grandit.

D'où l'importance du repérage précoce. Retard de marche, troubles moteurs, difficultés visuelles ou auditives, troubles du langage,

de l'attention, du comportement... sont autant de signaux d'alerte. Un suivi est en général proposé dès la maternité, et ce jusqu'aux 7 ans de l'enfant.

« Valoriser » les parents

« Très tôt, j'ai eu le sentiment qu'il y avait un problème, un décalage dans son développement. On a mis ça sur le compte de la prématurité. Mais, après, l'écart est devenu trop important », décrit Méliana Slama, parlant de sa fille, Yarah, née au printemps 2023 à 29 semaines. Pesant 1,6 kilogramme, elle passera six semaines à l'hôpital.

Le diagnostic de paralysie cérébrale est tombé en juillet 2024. Il se manifeste par des troubles moteurs possiblement accompagnés de difficultés cognitives ou sensorielles. « Yarah a ce que l'on appelle une triplégie spastique – de la paillard dans les jambes et un peu dans la main gauche –, elle doit porter des attelles, marche avec un déambulateur à l'extérieur et suit une rééducation intensive : kinésithérapie, psychomotricité, ortho-

phonie, notamment au Centre d'action médico-sociale précoce [CAMSP] du CHU de Rouen », observe sa mère, neurologue.

« Elle progresse constamment et prépare son entrée à l'école en septembre », poursuit-elle. « En effet, plus on intervient tôt, plus on peut améliorer la trajectoire de l'enfant », assure Nolwenn Nabat, orthophoniste au CAMSP du CHU de Rouen. « L'accompagnement passe aussi par le soutien des parents. Notre premier objectif, c'est qu'ils comprennent le trouble de leur enfant, qu'ils puissent proposer des jeux, des stimulations et des interactions adaptées au quotidien », explique le neuropédiatre Stéphane Rondeau, dont l'équipe utilise des programmes de guidance parentale, comme PACT. « Il s'agit de déculpabiliser les parents, de les valoriser. »

Depuis 2019, les plateformes de coordination et d'orientation (PCO) jouent un rôle-clé et orientent les enfants dont le développement suscite des inquiétudes vers un diagnostic et une prise en

charge adaptée. Mais les délais restent longs dans certains territoires, de l'ordre de plusieurs mois. Si des expérimentations positives sont menées sur une prise en charge précoce, comme le parcours Cocon en Occitanie, « il y a des endroits où il n'y a pratiquement pas de suivi », alerte Charlotte Bouvard, directrice et fondatrice de l'association SOS Préma.

Adapter l'entrée à l'école

Autre enjeu, la prise en compte de l'âge corrigé dans l'évaluation des enfants. « Vous ne pouvez pas évaluer un bébé né trois mois trop tôt de la même façon qu'un enfant né à terme », insiste Jean-Baptiste Muller, chef du service de pédiatrie néonatale au CHU de Rouen. A l'école aussi, les familles demandent davantage de souplesse. Charlotte Bouvard milite pour que l'entrée à l'école des grands prématurés puisse être adaptée à leur âge corrigé afin d'éviter des difficultés d'apprentissage.

« L'objectif est d'aller vers une médecine de précision et de trou-

ver le meilleur écosystème à mettre en place autour de chaque enfant », estime Stéphane Marret. Problème : « Le manque de personnel formé au repérage précoce des TND, le manque de programmes de guidance parentale, et l'insuffisance de coordination entre les acteurs de la petite enfance, comme les collectivités – crèches, écoles, PMI –, les PCO TND, les structures médico-sociales, etc. », constate le pédiatre.

L'incertitude demeure difficile à vivre pour les familles. « On ne sait jamais comment sera notre fille dans quelques mois », confie Méliana Slama. « On doit réajuster nos vies, les liens », poursuit cette jeune neurologue, qui raconte avec pudeur « le temps nécessaire pour accepter le handicap et pouvoir en parler. Arrêter de faire semblant, ça prend du temps ». Aujourd'hui, elle souhaite rendre ces sujets plus visibles, moins tabous, et elle a envie d'en parler. Elle vient de créer un groupe Facebook. ■



couveuse. In fine, « ces soins de développement et la présence parentale permettent de réduire le temps d'hospitalisation de plus de cinq jours en moyenne », assure Charlotte Bouvard, fondatrice et directrice de l'association SOS Préma.

Pour diminuer l'appréhension des parents, une hospitalisation à domicile est proposée avec une infirmière qui passe chaque jour. « L'équipe mobile permet d'accompagner les parents, de les valoriser dans la prise en charge et d'éviter le stress de ce que j'appelle "la deuxième rupture" dans le parcours de l'enfant », souligne Stéphane Marret, professeur de pédiatrie au CHU de Rouen. L'établissement fait partie des 11 centres en France à participer à cette expérimentation d'équipe mobile, financée par les agences régionales de santé. « En apprenant aux parents à observer leur bébé, le but est de leur donner confiance. Ils peuvent appeler le service à tout moment, envoyer des photos », poursuit Séverine Darras.

Pendant l'hospitalisation, il est parfois difficile pour les parents de trouver un juste équilibre entre la présence auprès des bébés et le repos. Le service leur est ouvert 24 h/24. Le quotidien des familles peut être éprouvant. Les parents d'Elia n'hésitent pas à faire 100 kilomètres par jour pour venir voir leur bébé... malgré le coût, l'organisation et les autres enfants à la maison. Très souvent, la mère culpabilise. « Malgré l'environnement rassurant, c'était compliqué de voir Léon dans la couveuse avec tous ces tuyaux, ces perfusions, en se disant qu'il aurait dû être encore dans mon ventre », décrit Céline Amelin-Opeldus, qui a eu peur de perdre son bébé. Depuis, elle s'est rapprochée de l'association SOS Préma, et envisage d'être bénévole.

« Trouble de stress post-traumatique »

Le soutien psychologique est essentiel. « Le repérage du trouble de stress post-traumatique chez ces parents n'est pas suffisant et varie d'un service à l'autre », constate Jean-Baptiste Muller, dont l'équipe mène une expérimentation sur le dépistage de la dépression post-partum. Il regrette toutefois le manque de personnel, pour qui c'est « une grosse charge », qui l'a contraint à fermer des lits. En effet, malgré de vraies avancées, comme le congé paternité pour l'enfant hospitalisé à la naissance, les professionnels alertent sur les fragilités du système français. La Société française de néonatalogie (SFN) et SOS Préma dénoncent de fortes inégalités territoriales et des effectifs insuffisants. « On est très inquiets de l'augmentation de la mortalité infantile avant 1 an (4,1 décès pour 1 000 naissances) en 2024 – contre 3,5 en 2011 – liée exclusivement à la mortalité néonatale (entre J1 et J27), ce qui a fait chuter la France

du 3^e au 23^e rang européen. Cette surmortalité touche en premier lieu les grands prématurés, âgés de moins de 32 semaines », relève Elsa Kermorvant, pédiatre néonatalogiste à l'hôpital Necker (AP-HP) et présidente de la SFN, qui a réalisé de nombreux travaux sur le sujet.

« L'AUGMENTATION DE LA MORTALITÉ NÉONATALE A FAIT CHUTER LA FRANCE DU 3^E AU 23^E RANG EUROPÉEN »

ELSA KERMORVANT
PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NÉONATOLOGIE

Pour la spécialiste, qui voit « les parents comme des partenaires de soins », les causes sont multiples : précarité socio-économique, pathologies maternelles... mais aussi une organisation hospitalière jugée obsolète, qui n'a pas été révisée depuis les décrets de 1998 et doit être revue. Alors que les standards internationaux prévoient une infirmière par petit patient critique complexe en néonatalogie, la France reste au ratio d'une infirmière pour deux bébés. Des sous-effectifs qui poussent les soignants à l'épuisement, entraînant des fermetures de lits d'amplitude variable selon les régions et les services. Un travail sur le sujet est en cours avec la Haute Autorité de santé à la suite de l'adoption, en janvier 2025, de la loi Jomier, dont l'objectif est de garantir un nombre minimal de soignants par patient.

La Société française de néonatalogie et SOS Préma bataillent pour la conception d'unités autour du principe de « zéro séparation », ce qui

implique de modifier les architectures, comme à Créteil ou à Nantes, d'avoir des équipements adaptés (fauteuils, tire-lait), et de mieux accompagner les familles financièrement. Certes, la ministre de la santé, Stéphanie Rist, a lancé en février une mission sur l'infertilité et la périnatalité. Mais « la question du nouveau-né reste encore trop souvent absente des politiques publiques », insiste Charlotte Bouvard. Or, dans certains cas, la prématurité provoque un effet domino : précarité, dépression post-partum, épuisement et perte d'emploi...

Par ailleurs, la recherche ouvre de nouvelles perspectives. Une étude menée par une équipe de l'université Stanford, parue en janvier dans *Science Translational Medicine*, a montré qu'un outil d'intelligence artificielle (IA) pourrait prédire les trajectoires médicales des nouveau-nés prématurés à partir d'échantillons de sang prélevés peu après leur naissance. Ils ont identifié des marqueurs associés à quatre complications majeures. En prenant en compte de nombreuses données biologiques, mais aussi sociales, sur l'histoire de la mère ou de la grossesse, l'IA pourrait permettre d'aller vers une médecine plus personnalisée.

« Orphelins thérapeutiques »

Les professionnels regrettent le manque d'essais cliniques, qui ne représentent que 2% à 3% des essais enregistrés, Elsa Kermorvant parlant des nouveau-nés comme des « orphelins thérapeutiques ». Très peu de nouvelles molécules sont développées spécifiquement pour cette population. Les recherches concernent surtout des repositionnements de médicaments, comme le paracétamol pour la fermeture du canal artériel chez les nouveau-nés les plus vulnérables, ou

le glibenclamide pour remplacer l'insuline dans l'hyperglycémie du prématuré.

Le pédiatre Stéphane Marret met toutefois en garde au sujet de « l'utilisation des médicaments qui ont un bénéfice immédiat sur la maturation, mais qui peuvent transformer le métabolisme de l'enfant en déséquilibrant les voies inflammatoires ». Plus largement, des interrogations demeurent sur cette « zone grise », située entre 23 et 25 semaines d'aménorrhée, où des décisions parfois cruciales doivent être prises. La France accuse du retard par rapport à d'autres pays, quant à la survie de ces bébés nés beaucoup trop tôt.

Pour repenser cette prise en charge, l'étude Premex a été lancée en 2022. Selon Pierre-Henri Jarreau (service de néonatalogie de l'hôpital Port-Royal, AP-HP), l'un des coordinateurs, ce retard s'explique notamment par « la réticence de certains centres français à engager des soins actifs avant 24, 25, voire 26 semaines d'aménorrhée, en raison du risque trop élevé pour l'enfant et son neurodéveloppement ». L'étude propose de réfléchir différemment et de ne pas se focaliser uniquement sur l'âge gestationnel, mais plutôt sur une évaluation collégiale (par les pédiatres et les obstétriciens) qui permet de proposer une orientation claire, en jugeant la réanimation « systématique », « impossible », « raisonnable » ou « déraisonnable ». Mais c'est aux parents que revient en principe la décision finale d'engager ou non les soins. « Des résultats obtenus dans une étude préalable sont encourageants : davantage de femmes ont bénéficié de soins actifs pour une extrême prématurité, et un plus grand nombre d'enfants ont survécu sans morbidité sévère », souligne Pierre-Henri Jarreau. ■

LE LIVRE

La plus ancienne
de nos émotions
décortiquée

Le neurobiologiste Sébastien Bohler convoque plusieurs disciplines scientifiques pour retracer les mécanismes de la peur

Si vous cherchez un livre feel-good, passez votre chemin. Dans *Pourquoi avons-nous peur?*, le docteur en neurobiologie et journaliste Sébastien Bohler propose une plongée dans les mécanismes de la plus ancienne de nos émotions. Et c'est passionnant, mais effrayant aussi. Convoquant de multiples disciplines, de l'archéologie aux neurosciences en passant par la psychologie, le rédacteur en chef de la revue *Cerveau & Psycho* dissèque les peurs humaines et en retrace l'évolution, des origines de la vie au monde actuel et ses multiples menaces.

Voilà tout juste quarante ans que le chercheur américain Joseph LeDoux a identifié, en 1986, chez des souris le centre de la peur, un petit noyau en amande niché dans les profondeurs du cerveau, l'amygdale. Depuis, raconte Sébastien Bohler, plus de 50 000 publications scientifiques lui ont été consacrées, qui montrent que l'amygdale agit « comme un signal d'alarme ».

Présent chez la quasi-totalité des espèces d'animaux vertébrés, ce dispositif serait apparu bien avant la séparation des poissons et des mammifères, il y a 430 millions d'années. De quoi raconter une longue histoire évolutive de la peur, qui permettait à nos lointains ancêtres de réagir rapidement, par réflexe, à des dangers imminents. L'auteur explique aussi comment les rituels collectifs et les religions ont pu aider les humains à s'apaiser. L'effet anxiolytique du groupe est toujours présent, écrit-il, citant des recherches récentes montrant que les individus les mieux insérés dans un groupe ont, à l'IRM, une amygdale moins active que les moins entourés.

Le cerveau est dépassé

Les chapitres abordant le monde contemporain ne sont cependant guère rassurants. Contexte géopolitique, réchauffement climatique, intelligence artificielle, pollution... « *Le système cognitif humain est brutalement placé face à l'angoisse sans limite d'un inconnu lourd de promesses plus ou moins catastrophiques* », estime Sébastien Bohler. Le rôle des médias, avec leur propension à diffuser davantage de nouvelles négatives ou pessimistes que positives ou neutres, n'est pas anodin. Dès les années 1970, les travaux du psychologue américain George Gerbner ont démontré qu'un risque était d'autant plus surestimé que l'on passe davantage de temps devant la télévision. Le cerveau est dépassé, car « *il n'a jamais été programmé pour faire face à des stimuli angoissants de façon continue et répétée* », note le neuroscientifique.

En fin d'ouvrage, il propose quelques pistes – validées par la science – pour chasser la peur, à l'échelle sociale, individuelle et médicale : s'atteler à des projets communs, s'exposer à la nature, pratiquer la sobriété numérique... De quoi contrôler nos amygdales ? ■

SANDRINE CABUT

Pourquoi avons-nous peur?, de Sébastien Bohler (Plon, 352 p., 21,90 €, numérique 14,99 €)

L'AGENDA

FESTIVAL

Les Naturelles de Montbard

La ville de Montbard (Côte-d'Or), où vécut Buffon (1707-1788), organise la première édition d'un festival parrainé par le zoologiste Guillaume Lecointre, du Muséum, et par le CNRS. Les Naturelles de Montbard proposent des conférences variées (« A quoi pensent les abeilles? », « Comment la poésie et la littérature pensent la nature? », des tables rondes (« Restaurer les rivières? », « Vivre autrement en Auxois Morvan »), et même des ateliers famille (« Reconnaissez six chants d'oiseaux communs ») et des balades. > Les 5, 6 et 7 juin à Montbard, informations et programme sur Lesnaturellesdemontbard.fr

ARGUS, LE ROBOT QUI
NE PERD PAS LE NORD

Ne prenez pas peur si vous croisez cet étrange oursin mécanique lors de votre prochaine balade sur la plage ! Ce robot sphérique de 1 mètre de diamètre pour 23 kilos, conçu par une équipe de l'université Duke (Etats-Unis), est parfaitement inoffensif. A l'aide de ses 20 pieds coulissants, synchronisés et répartis uniformément, Argus peut se pousser dans toutes les directions pour rouler, traverser des terrains accidentés, comme en forêt, ou instables, comme le sable, et transporter une petite charge pesant jusqu'à 4,5 kilos. Des caméras intégrées à ses extrémités lui permettent de percevoir son environnement à presque 360 degrés. Il peut ainsi suivre un objet en mouvement et interagir avec lui. De sa démarche pataude, il atteint une vitesse de pointe de 2 kilomètres-heure. (PHOTO: GENERAL ROBOTICS LAB)



LA VIE CACHÉE DES PLANTES

LE FENOUIL AU DOUX PARFUM, CAÏD DU JARDIN

Par FLORENCE ROSIER

Voici pour vous du fenouil et des colombines... Ophélie, dans sa douce folie, multiplie les offres végétales à son entourage, raconte Shakespeare dans *Hamlet* (1603). Fenouil et colombines (ancolies), donc, mais aussi romarin et herbe de grâce, pensées et pâquerettes... Soit autant de cueillettes fictives, issues d'un jardin peuplé de fantômes. Dans un véritable jardin, le fenouil n'aurait jamais laissé pousser autant d'espèces à l'ombre de ses ombelles dorées. Car, sous son air éthéré, cette herbacée défend âprement son territoire: elle déploie, sous terre et dans les airs, tout un arsenal d'armes biochimiques qui affaiblissent ses voisines. Une guerre des jardins étouffée mais féroce.

Les Grecs de l'Antiquité avaient fait de cette plante combattive un symbole de victoire: celle des Athéniens sur les Perses, en 490 avant notre ère, lors de la bataille de Marathon... qui se serait déroulée dans un champ de fenouil. D'où le nom grec de la plante, *maratho*. Son nom savant actuel, *Foeniculum vulgare*, vient du latin *feniculum*, qui signifie « petit foin ». Ce qui ne rend guère hommage à son port aérien. Ni à la dentelle de ses feuilles filiformes, qui confère aux potagers les plus sages une touche un peu sauvage. Ce feuillage échevelé, en réalité, est une adaptation aux climats secs: il réduit les pertes en eau de la plante.

Entre juin et octobre, le fenouil déploie de minuscules fleurs à cinq pétales, d'un jaune doré, qui se regroupent en larges ombelles aplaties et ramifiées. Elles offrent une profusion de nectar et de pollen à des foules d'insectes: abeilles, syrphes, coccinelles, guêpes parasitoïdes... Ces inflorescences en forme de parasol ont inspiré le nom de sa famille botanique, les ombellifères – désormais rebaptisées « apiacées ». Le fenouil s'apparente ainsi à la carotte, au cumin, au cerfeuil, au persil... mais aussi à la fêrule toxique et à la redoutable ciguë. On le confond souvent avec un autre de ses cou-

sins, l'aneth, qui fleurit cependant plus tôt, pousse moins haut, présente un feuillage moins dense et exhale une odeur plus herbacée. Les « graines » oblongues du fenouil – des fruits séchés, en réalité –, très aromatiques, sont utilisées comme condiment, en particulier en Inde, mais aussi en tisane pour leurs vertus médicinales, notamment digestives.

Les fins palais, eux, apprécient le fenouil de Florence. Sa partie charnue, d'un blanc nacré, est un faux bulbe: c'est un renflement des pétioles des feuilles, en bas de la tige, qui s'imbriquent les uns dans les autres. Formant cette gaine au subtil parfum d'anis et de garrigue, qui rappelle l'origine méditerranéenne de la plante. Mais, si le fenouil préfère les milieux chauds, calcaires et secs, il montre une grande plasticité écologique. Et peut devenir envahissant, comme aux Etats-Unis (Texas, Californie...) et en Australie.

Inhibiteur de croissance

Ce caractère invasif, de fait, est la conséquence de sa stratégie anticoncurrence acharnée. « *Le fenouil est capable d'inhiber fortement la germination et la croissance des plantes voisines en libérant des molécules bioactives* », remarque Wesley Colvin, professeur d'écologie associé au Fullerton College, en Californie. Ce sont, pour l'essentiel, des terpènes et des phénylpropènes: trans-anéthol, estragole, fenchone, D-limonène... « *Chez les plantes qui y sont sensibles, ces composés agissent en perturbant la division des cellules, l'intégrité de leurs membranes et le transport d'une hormone végétale, l'auxine* », précise le chercheur. Ces composés constituent également, pour le fenouil, de précieuses défenses contre des insectes herbivores ou des champignons pathogènes... mais aussi contre le stress oxydatif induit par la lumière intense, comme celle des milieux méditerranéens ouverts.

Le fenouil libère ces composés inhibiteurs par trois voies. Ses racines sécrètent des terpènes dans



Une fleur de fenouil, en Inde, le 22 mai.

SOUJYABRATA ROY/NURPHOTO VIA AFP

le sol; ses feuilles et ses tiges contiennent des molécules hydrosolubles qui sont lessivées par la pluie; et ses feuilles relâchent dans l'air des composés organiques volatils, qui peuvent être absorbés par les plantes voisines.

Leurs pouvoirs inhibiteurs n'ont pas manqué d'intéresser les chercheurs en quête de pesticides ou d'herbicides naturels, respectueux de l'environnement. En 2021, une étude a ainsi montré que des huiles essentielles de fenouil pouvaient stopper la croissance de mauvaises herbes. Selon un autre travail, publié en avril, une combinaison d'huiles essentielles d'anis et de fenouil a permis d'éliminer, six mois durant, la totalité des œufs de mouche domestique en laboratoire. En mai, une autre publication ciblait un ravageur du pistachier, *Agonoscaena pistaciae*. Le fenouil, ce redoutable tueur (pour les mouches ou pour ses ennemis) au parfum si doux... ■

L'ÉNIGME MATHS – N° 104

Chaque semaine, le mathématicien Mickaël Launay vous soumet un problème. A vous de jouer!

L'ANTI-DÉ

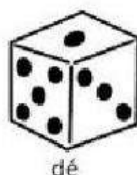
Un dé classique est un cube dont les faces sont numérotées de 1 à 6. Quand on le lance, il tombe dans une position au hasard, et on peut lire son résultat sur la face du haut. Ainsi, le dé de la figure indique le nombre 1. Un anti-dé est également un cube ayant un nombre écrit sur chacune de ses six faces. Quand on le lance, il tombe dans une position au hasard, mais, contrairement au dé classique, son résultat n'est pas le nombre du dessus, mais la somme des nombres des cinq faces visibles: celle du dessus et les quatre latérales. Pourtant, les résultats obtenus en lançant un anti-dé sont

exactement les mêmes que ceux d'un dé classique: il est possible d'obtenir n'importe quel nombre entier de 1 à 6.

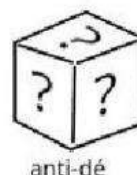
► **Quels sont les six nombres inscrits sur les faces d'un anti-dé ?**

INDICE

sfritisoin sreitne tnos serbmon sel
euq tid en neir



dé

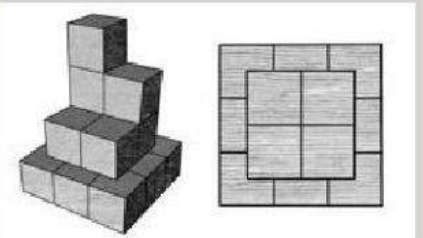


anti-dé

SOLUTION DE L'ÉNIGME N° 103

Notons N le nombre de cubes appartenant à chacune des quatre catégories (le bâtiment compte donc un total de 4N cubes) et supposons que l'aire d'une face de cube est égale à 1. En observant par-dessus, on voit N cubes entiers, N demi-cubes et N trois quarts de cubes. La surface au sol du bâtiment est donc égale à $N + N/2 + 3N/4 = 9N/4$. Pour que ce nombre soit entier, il faut que N soit un multiple de 4. On a donc au minimum $N = 4$, ce qui correspond à un bâtiment de 16 cubes dont la surface au sol doit être égale à 9 (le premier étage doit donc être un carré 3 × 3). Une fois le premier étage posé, seul un deuxième étage 2 × 2 centré permet de respecter les contraintes de construction. De même, les trois cubes

des étages 3 et 4 ont leur positionnement forcé comme indiqué sur la figure (à rotation ou à symétrie près). Cette solution est en fait unique: aucune autre construction vérifiant ces conditions n'existe avec $N > 4$ (la démonstration est toutefois trop longue pour tenir dans les lignes de cette rubrique).



CARTE
BLANCHE

Les émotions positives facilitent les apprentissages

Par SYLVIE CHOKRON

Quelqu'un vous offre un cadeau ou vous annonce une bonne nouvelle et vous voilà inondés d'un sentiment de joie. Cette émotion positive contribue à notre sentiment de bonheur, mais son rôle ne s'arrête pas là. Les émotions positives représentent également un formidable moyen de doper nos capacités cognitives. De nombreuses études, à l'instar de celle menée en neuro-imagerie par Barbara Fredrickson et Christine Branigan, de l'université du Michigan, ont démontré que la joie provoque un véritable « feu d'artifice » au niveau cérébral en activant l'amygdale cérébrale, chargée du traitement de la valence émotionnelle des informations, l'hippocampe, gardien de notre mémoire et donc de nos souvenirs heureux, le cortex cingulaire, le striatum et l'insula, qui nous permettent d'anticiper une joie à venir. La joie libère également de la dopamine, l'hormone du plaisir, de la sérotonine, celle du bonheur, ainsi que de l'ocytocine, celle de l'attachement, sans oublier les endorphines, véritables antidouleurs naturels, impliqués dans la sensation de bien-être physique que nous éprouvons lorsque nous sommes joyeux.

Au-delà du sentiment d'épanouissement qu'il procure, ce feu d'artifice cérébral a également des effets sur le plan cognitif. Dès 1987, Alice Isen et ses collègues de l'université de Cornell (New York) ont pu montrer qu'induire de la joie chez des participants adultes en leur offrant de petits cadeaux ou en leur montrant des extraits de vidéos comiques favorise, entre autres, les capacités de résolution de problèmes. Quelques années plus tard, en proposant à des étudiants des tâches intéressantes (un puzzle) ou inintéressantes (classer des suites de lettres dans l'ordre alphabétique), la même équipe a pu prouver que la joie augmente la motivation et donc la persévérance dans des tâches cognitives même inintéressantes, et cela sans altérer pour autant le niveau de performance.

Flexibilité et résilience

Pour Mary Helen Immordino-Yang et Antonio Damasio, de l'université de Californie du Sud, les émotions positives sont ainsi indissociablement liées à l'apprentissage. La joie, l'admiration, l'enthousiasme activeraient les réseaux fronto-limbiques qui modulent l'attention, la prise de décision et la mémoire. Pour ces auteurs, la joie représenterait véritablement un état neuro-affectif à même d'optimiser les conditions d'apprentissage en stimulant tant l'encodage de nouvelles informations que leur consolidation par le biais d'une interaction entre l'amygdale cérébrale, l'hippocampe et le cortex préfrontal, impliqué entre autres, dans la motivation.

L'équipe d'Anne Conway, de l'université du Michigan, rapporte quant à elle dans un chapitre de revue sur le sujet que la joie doperait les capacités de flexibilité mentale et contribuerait également au bon fonctionnement des processus de résilience ainsi qu'aux interactions sociales. Pour ces auteurs, ces effets positifs seraient durables et observés sur la construction de la personnalité et les processus cognitifs de manière générale, et pas seulement sur les performances ponctuelles associées à une tâche réalisée à la suite de l'induction d'émotions positives.

L'ensemble de ces effets bénéfiques de la joie sur notre santé mentale et intellectuelle devrait nous pousser à ne plus opposer la joie et la légèreté à l'apprentissage et aux processus cognitifs, en particulier chez les jeunes. Bien au contraire ! À l'instar de Thomas Cathcart et Daniel Klein, professeurs de philosophie à Harvard (Massachusetts) qui ont publié un livre de blagues pour permettre à leurs étudiants de mémoriser des concepts philosophiques complexes (*Platon et son ornithorynque entrent dans un bar*, Seuil, 2008). À l'heure de l'intelligence artificielle, qui n'a pas besoin de se sentir joyeuse pour être efficace, osons rester humain et offrons-nous des moments de pure joie ! ■

Sylvie Chokron, directrice de recherche, Integrative Neuroscience & Cognition Center, UMR 8002, CNRS, et université Paris Cité.

La sélection embryonnaire par diagnostic des aneuploïdies ne tient pas ses promesses

TRIBUNE - Après trente ans de pratique, l'efficacité du DPI-A reste sujette à polémique, cette technique pouvant même réduire les chances de succès des couples engagés dans un parcours de procréation médicalement assistée, observe le généticien Stéphane Viville

Dans le champ de la procréation médicalement assistée (PMA), rares sont les innovations qui suscitent autant d'espoirs et de controverses que le diagnostic préimplantatoire des aneuploïdies (DPI-A). Cette technique, encore interdite en France, revient sur le devant de la scène dans le cadre des états généraux de la bioéthique.

Le principe du DPI-A est simple et séduisant : les anomalies chromosomiques sont responsables de nombreuses fausses couches et augmentent avec l'âge maternel, il paraît logique de sélectionner, avant transfert, les embryons dits « euploïdes », c'est-à-dire dont les cellules possèdent exactement 23 paires de chromosomes. Les objectifs sont clairs : améliorer les taux d'implantation, réduire le taux de fausses couches, accélérer la survenue d'une grossesse et la naissance d'un enfant. Cependant, après trente ans de pratique, l'efficacité du DPI-A reste sujette à polémiques.

En effet, les études cliniques présentent des conclusions divergentes, en raison de la référence utilisée. Longtemps, cette efficacité a été évaluée par le transfert d'embryon, introduisant un biais majeur puisque seules les patientes de bon pronostic étaient incluses, les autres étant sorties de l'étude. Avec ce dénominateur, des améliorations sont observées, mais bien en deçà des attentes. En revanche, lorsque l'analyse est menée en « intention de traiter »,

incluant l'ensemble des cycles de FIV [fécondation in vitro] entrepris, les bénéfices disparaissent. Aucune différence significative n'est alors observée entre DPI-A et FIV conventionnelle, certaines études suggérant même une diminution des chances.

Ces incertitudes scientifiques ont conduit les sociétés savantes, telles que la Société européenne de reproduction humaine et d'embryologie (ESHRE) ou la Société américaine de médecine de la reproduction (ASRM), à ne pas recommander l'usage du DPI-A. Ainsi, l'ESHRE ne le recommande pas pour un usage clinique de routine, tandis que l'ASRM souligne que son efficacité reste à démontrer et que les études en faveur d'un tel diagnostic présentent d'importantes limites.

Outil très onéreux

Malgré ces incertitudes et désapprobations, cet outil s'est imposé aux États-Unis comme une pratique quasi routinière : jusqu'à 50% des cycles de FIV y sont réalisés avec un DPI-A, représentant un chiffre d'affaires annuel en 2019 de plus de 700 millions de dollars (601 millions d'euros). En revanche, elle reste une activité modeste en Europe, où elle se limite à quelques pourcents.

À ce stade, la question à se poser est : pourquoi cela ne fonctionne-t-il pas ? L'un des présupposés du DPI-A est l'innocuité du prélèvement de cellules embryonnaires. Là encore, la controverse demeure, certaines

PLUTÔT QUE DE CÉDER À UNE FASCINATION TECHNOLOGIQUE, IL SEMBLE PRÉFÉRABLE D'AMÉLIORER LES CONDITIONS GLOBALES DE PRISE EN CHARGE

études mettent en évidence un effet négatif, tandis qu'une seule, menée sur un faible effectif, conclut à l'innocuité de la biopsie embryonnaire. Considérant la pertinence du concept du DPI-A, seule cette hypothèse peut expliquer son incapacité à améliorer les résultats de la PMA.

Un autre aspect doit être pris en compte, selon deux perspectives : celle des patients et celle des autorités. Dans des pays comme les États-Unis, où les traitements ne sont pas pris en charge [par l'Etat], le DPI-A étant très onéreux, certains couples, faute de moyens, doivent choisir entre une tentative de FIV avec DPI-A ou deux tentatives de FIV. Les données disponibles sont sans ambiguïté : les chances d'obtenir un ou plusieurs enfants après deux tentatives de FIV sont nettement supérieures à celles associées à une seule tentative avec DPI-A. Cette même question

se pose aux régulateurs dans des pays comme la France, où la PMA est prise en charge [par la Sécurité sociale], le rapport coût-efficacité entre ces deux options étant, pour un coût comparable, très favorable à la réalisation de deux tentatives de FIV.

Sur le plan théorique, la sélection embryonnaire par le DPI-A ne tient pas ses promesses. Pire encore, elle pourrait, dans certains cas, réduire les chances globales de succès. En soi, le fait que, après trente ans, le DPI-A fasse toujours l'objet de controverses quant à son efficacité est particulièrement révélateur et pourrait, à lui seul, justifier de ne pas l'autoriser.

Plutôt que de céder à une forme de fascination technologique, il semble préférable d'améliorer les conditions globales de prise en charge en PMA, notamment en investissant dans les moyens des laboratoires de FIV. En matière de reproduction, comme ailleurs, le progrès se mesure à l'aune des bénéfices réels pour les patients. D'autres débats me semblent plus urgents et susceptibles d'aboutir à une réelle amélioration de l'accompagnement des couples. C'est notamment le cas du dépistage préconceptionnel. ■

Stéphane Viville, responsable de l'unité de génétique de l'infertilité des hôpitaux universitaires de Strasbourg, membre du comité exécutif de la Société européenne de reproduction humaine et d'embryologie.

Le supplément « Science & médecine » publie chaque semaine une tribune libre. Si vous souhaitez soumettre un texte, prière de l'adresser à sciences@lemonde.fr

LA LAINE DE MOUTON PEUT FAVORISER LA RÉGÉNÉRATION DES OS

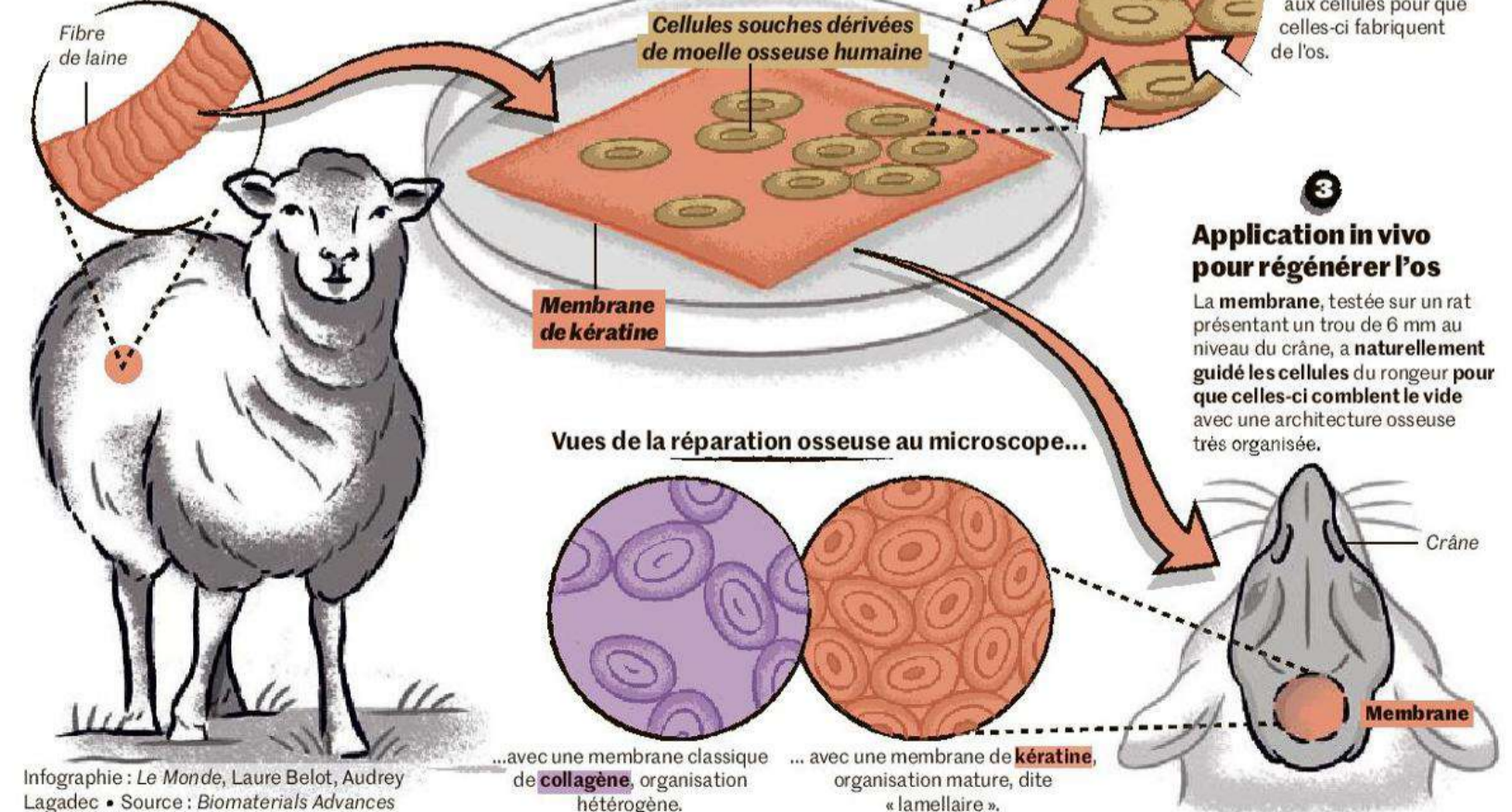
1 Formation d'une membrane

On extrait la kératine, protéine naturelle dérivée de la laine de mouton, pour former une membrane. Cet échafaudage de kératine va se former par voie chimique ou auto-assemblage, selon les options choisies.

2 Test in vitro de la membrane

Des cellules souches humaines ont été mises en contact avec la membrane formée. Les propriétés bioactives de celle-ci ont encouragé leur survie cellulaire.

La membrane a provoqué l'activation des marqueurs génétiques précoces de l'ostéogenèse, comme si elle « parlait » aux cellules pour que celles-ci fabriquent de l'os.



Infographie : Le Monde, Laure Belot, Audrey Lagadeç • Source : Biomaterials Advances

Une équipe de la faculté dentaire du King's College, à Londres, a découvert qu'une membrane de kératine, protéine naturelle que l'on trouve « dans la laine, mais aussi les cheveux ou les plumes, guide activement la formation

minérale et soutient la croissance d'un nouvel os plutôt qu'elle n'agit comme un échafaudage passif », explique Sara Gamea. Elle est la première signataire d'une étude parue, en mars, dans *Biomaterials Advances*. « Ce travail est

vraiment intéressant, commente le professeur Sergio Bertazzo, de l'University College London. Il démontre comment un matériau facilement disponible et abondant peut fournir un excellent support pour la régénéra-

tion osseuse. » Les auteurs, qui ont mené ces recherches sur des rats, précisent que les premières applications pourraient servir en dentisterie et en orthopédie. ■

LAURE BELOT ET AUDREY LAGADEÇ

Véronique Gouverneur, la chimiste qui révolutionne l'industrie du fluor

PORTRAIT - La chercheuse belge, arrivée en 1998 à l'université britannique d'Oxford, est lauréate du Grand Prix scientifique 2026 de la Fondation Simone et Cino Del Duca

Remiser un Nobel aux oubliettes ne faisait pas partie des objectifs de Véronique Gouverneur. Mais le procédé que la professeure de chimie à Oxford a découvert pour produire du fluor est susceptible de remettre en cause cent cinquante ans de pratique de l'industrie. Cette chercheuse belge, dont le tableau de chasse est déjà orné de plusieurs trophées, va recevoir le Grand Prix scientifique 2026 de la Fondation Simone et Cino Del Duca, doté de 275 000 euros, devait annoncer le 2 juin l'organisme. « Elle a marqué la chimie du fluor par des travaux très novateurs sur le plan scientifique et dont les applications sont concrètes », salue Frédéric Taran, chef du service de chimie bio-organique et de marquage au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, qui ne cache pas son admiration pour son ancienne collègue.

C'est en 1886 qu'Henri Moissan isole le fluor en réalisant l'électrolyse d'un mélange de fluorure de potassium (KF) et d'acide fluorhydrique (HF), ce qui lui vaudra le Nobel de chimie vingt ans plus tard. Or, cet acide est particulièrement toxique, mortel, explosif et polluant. Mais on ne sait pas faire autrement pour extraire à partir du spath fluor (le minerai) ce gaz dont les propriétés, nous y reviendrons, ne se limitent pas à ce qu'en disent les publicités pour le dentifrice. C'est dire si les travaux de Véronique Gouverneur et de son équipe, publiés dans *Science* en 2023, ont été remarquables. Leur recette mécano-chimique permet de se passer du diabolique acide fluorhydrique : mélanger plusieurs heures dans un broyeur à billes du minerai avec du phosphate de potassium provoque une réaction chimique ; on obtient du « Fluoromix », un nouveau réactif qui permettra aux chimistes de concocter tous les dérivés du fluor qu'ils veulent en pharmacie, en agrochimie, en électrochimie, etc.

Traditionnellement, pour apporter l'énergie nécessaire à une réaction chimique, on chauffe des réactifs, auxquels on peut ajouter des catalyseurs, pour obtenir un produit. L'énergie lumineuse est également utilisée. « La mécano-chimie est un mode d'activation assez nouveau, il y a beaucoup de choses à découvrir dans ce domaine », se réjouit Vincent Corcé, chercheur au Collège de France.

Une vie consacrée au travail

Cette découverte n'est pas la première à mettre au crédit de Véronique Gouverneur et, surtout, ne doit rien au hasard. Remontons le temps. D'une famille flamande, l'étudiante a choisi la chimie sans hésiter. « C'est une discipline intellectuellement stimulante, avec de très nombreuses applications, qui ont un impact bénéfique et direct pour la société », confie-t-elle. Après un postdoctorat aux États-Unis en 1992, elle passe quatre années à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg (aujourd'hui Strasbourg-I) en tant que maîtresse de conférences. « Elle travaillait sur les anticorps catalytiques et j'étais thésard dans le même labo, se souvient Frédéric Taran. Mais c'est quand elle s'est mise à la chimie du fluor qu'elle a vraiment percé. »

Ne pas se reposer sur une voie toute tracée et changer de sujet est l'une des obsessions de Véronique Gouverneur. « Tout au long de ma carrière, j'ai veillé à rafraîchir régulièrement mon programme de recherche ; il a donc évolué constamment », explique-t-elle, en s'excusant de ne plus parler français après vingt-huit années à Oxford. Arrivée en 1998 comme chercheuse à l'université anglaise, elle en devient professeure en 2008 et, depuis 2022, titulaire de la chaire statutaire Waynflete de chimie.

Pourquoi s'être lancée sur le fluor sans expérience dans ce domaine ? « Je trouvais fascinant que la nature produise très peu de métabolites fluorés, alors que l'activité humaine a développé une chimie du fluor très diversifiée pour des applications dans de multiples secteurs. De plus, personne ne travaillait sur le fluor à Oxford. » C'est l'élément le plus réactif et le plus électro-négatif existant, c'est-à-dire qu'un atome de fluor est plus attractif que tous les autres pour un électron. Ses recherches sur les procédés pour accrocher cet élément à différentes molécules sont aujourd'hui utilisées par l'industrie pharmaceutique, des engrais ou des polymères. L'anticholestérol Lipitor comporte ainsi du fluor, comme un quart des médicaments, pour ralentir sa dégradation dans l'organisme.

Mais dix ans ont passé, et Véronique Gouverneur a jeté son dévolu sur le fluor 18. La techni-



Véronique Gouverneur, au Chemistry Research Laboratory, à Oxford (Royaume-Uni), le 29 mai. RAPHAËL NEAL POUR « LE MONDE »

que, découverte à Oxford, pour marquer des molécules avec cet isotope radioactif à la durée de vie très courte a été une révolution dans la tomographie par émission de positons (TEP scan) pour le diagnostic ou le suivi de certains cancers ou de la maladie d'Alzheimer. C'est au titre de ces découvertes qu'elle recevra en 2024 la médaille Davy de la Royal Society, l'un des plus prestigieux prix internationaux de chimie. Henri Moissan, la décrocha en 1896...

Portée par ses succès, cette femme ayant consacré sa vie au travail plaça en 2020 la barre un cran au-dessus et mit son équipe au défi de trouver une façon de produire du fluor sans passer par l'acide HF. « Quand on est entouré de doctorants et de postdoctorants très talentueux, il est de notre devoir de leur offrir un projet de recherche de pointe qui leur permet de se dépasser », relève-t-elle, aujourd'hui à la tête d'un groupe de plus de 25 chercheurs. On comprend sa réputation d'être particulièrement exigeante avec ses équipes. Une autre forme d'extraction de potentiel... sans acide.

Mais la plus belle découverte au laboratoire ne vaut que si elle peut être transposée dans la vie réelle, à l'échelle industrielle, et s'avère viable économiquement. Véronique Gouverneur a alors franchi le Rubicon et cofondé en 2022 une start-up avec Gabriele Pupo, l'un de ses postdoctorants et cosignataire du fameux papier dans *Science*. Pour commencer, Fluorok se consacre à une seule application : la production de LiPF₆, un électrolyte très utilisé dans les batteries lithium-ion. « C'est une technologie unique au monde. Je vous laisse imaginer l'impact... », note-t-elle, prenant à 61 ans le ton modeste des jeunes start-uppeurs. Avec plus de 15 brevets à son actif, Véronique Gouverneur a compris depuis longtemps les lois du marché. Il arrive aussi que le récit s'emballer quand la chance rejoint la rigueur. L'imprévu s'est invité lors des expériences de mécano-chimie : à l'issue du broyage du minerai, les chercheurs ont récupéré plus de fluor qu'attendu. Et cela, si les joints de la jarre de 15 millilitres étaient en Teflon, mais pas en caoutchouc... Le Teflon, un PFAS, ces polluants éternels dont la lettre F est celle du fluor, était donc dégradé par le procédé.

Cette découverte, publiée dans *Nature* en mars 2025, n'est pas la première à casser la liaison carbone-fluor, clé de l'éternité des

PFAS. Mais ici, le procédé ne nécessite aucun réactif polluant et, surtout, permet de récupérer le fluor et d'autres produits valorisables. Bref, une solution « propre », susceptible d'être compétitive face à l'incinération. Faut-il être surpris que le colloque « Innovate par la chimie pour relever le défi des PFAS », organisé le 9 avril à la Maison de la chimie, à Paris, dont Véronique Gouverneur assurait la conférence de clôture, ait dû refuser du monde ?

Ne pas s'imposer de barrières

Tout le monde n'est pourtant pas sensible à ces prouesses. « Je ne pense pas que ce type d'approche soit vraiment nécessaire, tranche Martin Scheringer, chimiste de l'environnement à l'École polytechnique fédérale de Zurich (Suisse). La récupération du fluor pourrait aggraver les choses, et non les améliorer. En effet, l'une des principales utilisations du fluor n'est autre que la production de PFAS. » Une critique rejetée par Véronique Gouverneur. Même si les auteurs de l'article de *Nature* soulignent, en conclusion, que leur solution « contribue à la circularité de l'industrie des produits chimiques fluorés », après avoir noté que le minerai dont est extrait le fluor est « classé comme critique par l'Union européenne ».

Aussi plaide-t-elle pour « un bannissement des PFAS toxiques et non essentiels, ceux qui ne sont pas nécessaires pour préserver la santé humaine ou permettre la transition énergétique ». Estimant « indispensable d'entretenir des liens avec l'industrie si l'on veut se confronter à la réalité du terrain », elle affirme que « personne ne cherche à produire un produit chimique qui serait inutile et toxique ». Ne pas toujours voir le monde qui l'entoure serait-il une force ? Quant au sexisme, elle dit ne pas y avoir été confrontée au cours de sa carrière... ou ne pas y avoir prêté attention. Ne pas s'imposer de barrières, comme pour le prochain défi qu'elle compte lancer : se passer du difluor, un autre gaz toxique, dans les procédés industriels. « C'est un objectif ambitieux, et mon temps est limité. Je pose une question que d'autres résoudront peut-être. » Elle espère que des jeunes s'intéresseront aux sciences et à la chimie et « connaîtront le frisson incomparable de faire une découverte ». « La société actuelle en a besoin », observe-t-elle. ■

JEAN-BAPTISTE JACQUIN

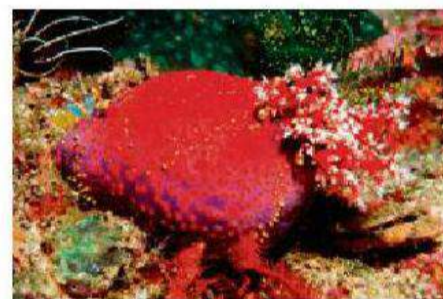


ZOOLOGIE

Immortel concombre de mer

La pénicilline, les rayons X, le four à micro-ondes... Au rayon des découvertes accidentelles, faudra-t-il ajouter la vie éternelle, et accorder au concombre de mer un rôle central dans cette prouesse ? Difficile de ne pas se poser la question après la lecture de l'article publié mercredi 27 mai par une équipe américano-canadienne dans la revue *Science Advances*. Les chercheurs y décrivent comment des fragments détachés du pied ou d'un tentacule de l'animal peuvent survivre et se développer pendant plusieurs années dans l'eau de mer. Si certaines étoiles de mer parviennent à se reconstituer à partir d'un de leurs bras, c'est la première fois que de si petites portions d'un animal restent vivantes, et même croissent.

C'est lors d'une inspection d'un aquarium dans lequel étaient conservés des spécimens de l'espèce *Psolus fabricii* que les chercheurs ont fait les premières observations. « Après plusieurs semaines, les tissus ne s'étaient pas décomposés », raconte Sara Jobson, étudiante en thèse à l'université Memorial de Terre-Neuve (Canada), première signataire de l'article. « Nous avons eu du mal à y croire. Nous avons donc répété l'opération pour être sûrs que c'était vrai. Et nous avons conservé ces fragments de plus en plus longtemps. »



Une holothurie écarlate, dans le parc de Komodo, en Indonésie. ULLSTEIN BILD VIA GETTY IMAGES

Pour être précis, les fragments se conservent tout seuls. Aucune stérilisation ni aucun enrichissement du milieu ne semble nécessaire à leur survie. Une analyse détaillée a permis à l'équipe du laboratoire de la chercheuse en biologie marine Annie Mercier de constater que, après l'extraction d'un fragment, les cellules s'y diversifient, le système immunitaire développe son activité et le tissu se réorganise. Ainsi, les cellules dégradées sont éliminées et la plaie est nettoyée, non pas seulement sur l'animal, mais sur le fragment. Les cellules saines vont pouvoir se multiplier. Autant d'activités qui nécessitent une source d'énergie. Aucun problème pour notre holothurie, le nom scientifique de cette famille comptant plus de 1200 espèces : le fragment la trouve dans les nutriments présents dans l'océan, qu'il absorbe et métabolise.

« Projet zombie »

Sara Jobson admet être allée de surprise en surprise. « Chaque fois que nous pensions avoir atteint le sommet du bizarre, nous découvrons une nouvelle prouesse. La forme qui change, la couleur... Au bout d'un an, ces fragments semblaient venir de l'espace ou d'un monde surnaturel. Nous avons baptisé cette étude le « projet zombie ». » Chez les holothuries, la repousse de morceaux est bien documentée. Le phénomène a été décrit chez de nombreuses autres espèces, à commencer par la fameuse queue du lézard. « Sauf que, là, c'est comme si le lézard repoussait à partir de la queue », précise l'étudiante. Une blague ? « Nous n'avons pas d'éléments pour le dire, mais la croissance lente et progressive du fragment, son changement d'apparence, l'évolution de la proportion des types cellulaires – épiderme, tissu conjonctif, muscle – peuvent laisser penser qu'il se restructure pour mieux survivre en tant que nouvelle entité complète. »

« On a envie de savoir si d'autres concombres de mer font pareil, comment cette faculté est apparue, à quoi ça leur sert », réagit Frédéric Ducarme, chercheur au Muséum national d'histoire naturelle, à Paris. Le monde médical devrait lui aussi saliver. Régénérescence et lutte contre le vieillissement y sont des voies de recherche privilégiées. Or, les concombres de mer apparaissent assez éloignés pour sortir du viseur des comités d'éthique et des associations animalistes. « Il n'y aurait même pas besoin de sacrifier des individus pour collecter des tissus », ajoute la chercheuse. Alors, si nous parvenons à comprendre comment et pourquoi leur immortalité est possible, qui sait où cela peut nous mener ? Les zombies ont de beaux jours devant eux. ■

NATHANIEL HERZBERG